La Turquie donne une "dernière chance" à Makarios

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7¢ Montréal, vendredi 13 mars 1964 / sainte Euphrasie, vierge.
IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 128 • 2 CAHIERS • 42 PAGES

La crise cypriote s'est encore aggravée au cours des dernières heures et la situation se présentait comme suit dans les diverses capitales intéressées :

NICOSIE : La Turquie avertit le gouvernement cypriote qu'elle interviendra à Chypre à moins qu'un cessez-le-feu ne soit déclaré sans délai et que ne cessent les menaces contre les Cypriotes turcs ; un porte-parole turc précise que c'est "la dernière chance" donnée à Makarios ; le gouvernement cypriote se réunit en session d'urgence et pourrait bien demander une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU ; des étudiants manifestent contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et brûlent en effigie le président Johnson.

ATHENES : La Grèce met la Turquie ne garde contre toute intervention à Chypre, car toute action unilatérale d'Ankara entraînera une "réaction immédiate de la Grèce" ; le président Makarios confère avec le premier ministre Papandreou ; les chefs d'état-major grecs délibèrent d'urgence ; les unités navales grecques reçoivent l'ordre de reprendre les "manoeuvres".

ANKARA : Des soldats et fusiliers marins turcs s'embarquent à Iskenderun, à 100 milles de Chypre; des étudiants turcs manifestent devant l'ambassade grecque en réclamant l'envoi de l'armée turque à Chypre.

LONDRES : La Grande-Bretagne exhorte la Turquie à la prudence dans la crise cypriote; on pense que la force de l'ONU pourra être envoyée sous peu dans l'île méditerranéenne pour y maintenir la paix.

NATIONS-UNIES : Le secrétaire général U Thant a encore besoin de 2,500 hommes pour constituer la force de paix, le Canada ayant offert un contingent de 1,000 hommes.

Des hésitations

Tandis que la tension est à son comble à Chypre, le secrétaire général de l'ONU se heurte encore à ses hésitations ou à des refus dans ses efforts pour recruter la force de paix internationale. La Grande-Bretagne a accepté de fournir le gros du contingent et le Canada est prêt à fournir environ 1,000 hommes à condition qu'au moins un autre pays participe à la force.

La Suède est toujours disposée à envoyer un bataillon de 500 à 700 hommes à Chypre, mais à condition qu'ils ne soient pas les seuls "neutres" représentés dans la force. Le Brésil a refusé de participer, mais M. Thant a envoyé un nouvel appel à Brasilia pour obtenir des troupes. La Finlande, un autre pays neutre sollicité, ne répondra probablement pas avant demain, son président étant en visite en Pologne. Et il semble que l'Irlande repoussera la demande de Thant pour des raisons financières. Quant à l'Autriche, aucune réponse définitive n'est encore venue de Vienne.

Ces difficultés n'ont pas empêché U Thant d'exprimer sa confiance de pouvoir constituer

Voir TURQUIE en page 2

AUJOURD'HUI

A lire en page 23

Coffin n'était pas l'assassin

(Henri Doyon)

QUEBEC. (DNC) — Ayant exprimé hier l'avis que Wilbert Coffin n'était pas l'assassin mais peut-être uniquement un complice, l'ex-sergent Doyon a déclaré aujourd'hui que Donald Coffin a peut-être participé, avec Wilbert, au meurtre des trois chasseurs américains.

M. Doyon dément donc les propos que Jacques Hébert lui attribue sur cette question, dans son livre "J'accuse les assassins de Coffin". C'est Me Noël Dorion qui a interrogé le témoin à ce sujet au début de l'audience de ce matin.

— Quand Hébert dit que vous avez toujours cru à l'innocence de Wilbert Coffin, il n'exprime pas votre pensée, n'est-ce pas ?

— Dans les circonstances, non.

Au début de l'interrogatoire, le témoin Doyon a affirmé qu'il a d'abord soupçonné Donald Coffin, le frère de Wilbert, lorsque l'enquête a commencé. M. Dorion a alors rappelé au témoin une conversation qu'il a eue avec lui à son domicile.

— Vous vous en rappelez, ma femme et mon fils Louis étaient présents.

— Oui.

— Vous m'avez dit que votre opinion était que Wilbert Coffin a participé au crime et que son frère Donald y était aussi.

— En substance, c'est ça.

Ce matin les procureurs de Jacques Hébert n'étaient pas présents à l'audience. Le juge a permis à l'auteur de "J'accuse les assassins de Coffin" de poser les questions, ce qui constitue un précédent.

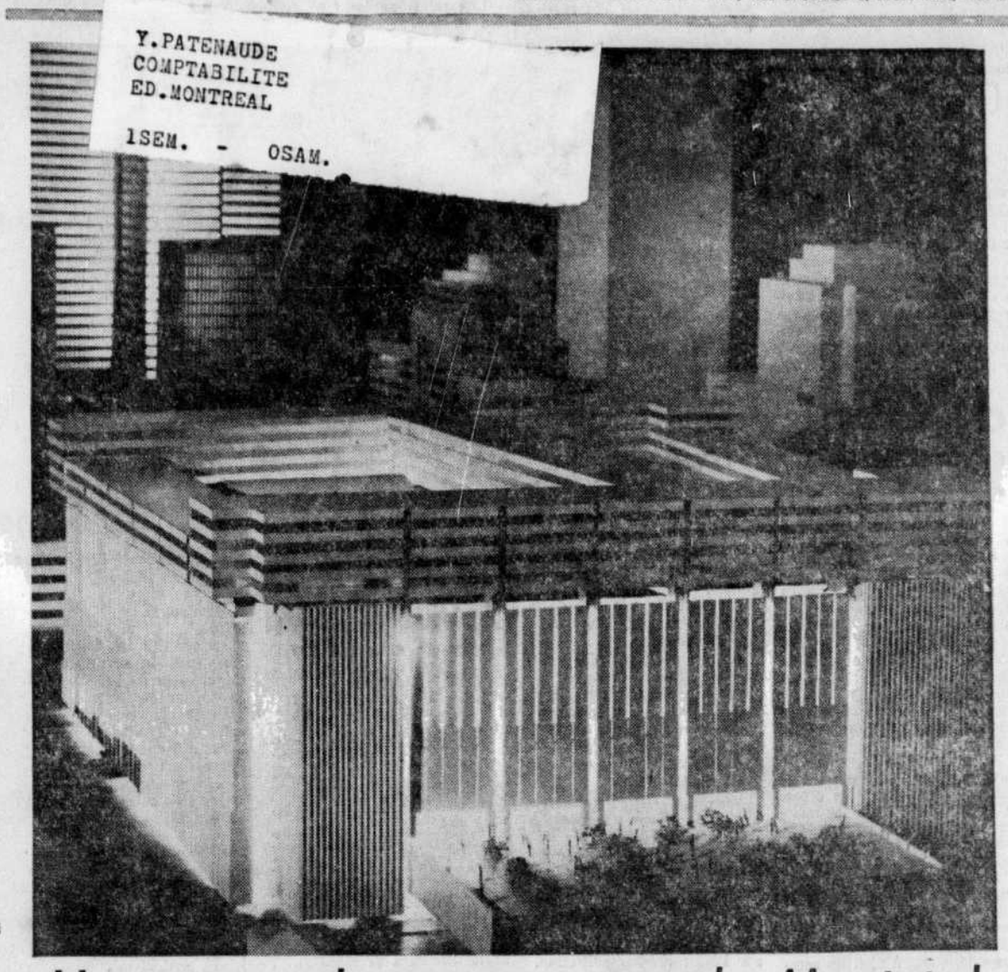

Hausse de la taxe scolaire

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier de faire passer le taux de la taxe scolaire des neutres de $1.65 à $1.90 le $100 d'évaluation et celle des catholiques de $1 à $1.15. Il s'agit donc d'une augmentation de 15% pour chacune des deux listes, la liste neutre qui fournit 57% des revenus de la CECM et la liste catholique qui en fournit 43%.

Pour la fixation de la taxe des neutres, la CECM s'est entendue avec la Commission scolaire protestante. C'est la première fois, depuis 1953, que cette taxe est augmentée. Quant à celle des catholiques, elle fut portée l'an dernier à $1, après avoir été 80 cents pendant 7 ans et de $1 avant cette date.

Cette hausse des taxes scolaires rapportera plus de $7 millions, ce qui comblera le déficit prévu par la CECM pour 1964-65, lequel sera de plus de $6 millions.

Il est heureux, a ajouté le président Marc Jarry, que la croissance de la ville ait été aussi rapide, ce qui augmente la contribution des neutres: autrement, le fardeau qu'il aurait fallu porter aux contribuables catholiques aurait été plus lourd.

Revenus

Au cours de la même séance, le trésorier de la CECM, M. Henri Lefrançois, a présenté aux commissaires les prévisions préliminaires pour 64-65, qui donnent un revenu possible de $49,900,000 (augmentation de $6,751,463) : taxes scolaires pour la ville de Montréal : $44,700,000 ($6,077,463 d'augmentation) ; taxes scolaires pour les autres municipalités : $4,200,000 ($674,000 d'augmentation) ; Montréal-Est (en vertu du bill 136) : $1 million.

Les subventions provinciales rapporteront $24,801,817, soit une augmentation de $1,040,000 (8,000 élèves de plus à $130 par élève).

Les autres revenus, y compris frais de scolarité, les indemnités, etc., doivent rapporter environ $560,000. Donc, **grand total des revenus : $75,261,817 (augmentation de $7,791,463).**

Dépenses

On prévoit que les dépenses atteindront $81,716,000, laissant un déficit de plus de $6 millions. C'est une augmentation de $10 millions sur l'année dernière, explicable par le déficit d'opération des écoles de Rivière-des-Prairies : $300,000; l'enseignement aux 8,000 nouveaux élèves, au coût moyen de $360 par élève, soit $2,880,000; l'augmentation de $1,400,000 du service de la dette due à une nouvelle émission pour fins de construction et de consolidation du déficit ; l'augmen-

Voir TAXE en page 2

Le conflit scolaire reprend dans les Cantons de l'Est

Le conflit scolaire des Cantons de l'Est, marqué durant quatre semaines par une grève générale des instituteurs du diocèse de Sherbrooke, a connu un nouveau rebondissement hier après-midi lorsque les représentants des huit commissions scolaires impliquées ont déposé sur la table de conciliation une proposition finale puis sont sortis, rompant ainsi les négociations.

La pierre d'achoppement : les salaires. Au moment de la rupture de la conciliation, décrétée par le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, au début du mois, un fossé de $200,000 en augmentations générales séparait les demandes des syndicats des offres des commissions scolaires.

La possibilité d'une reprise de la grève générale n'a pas été écartée hier soir par M. Joseph Leblanc, négociateur pour la partie syndicale. Selon lui, cela dépendra de l'attitude des instituteurs convoqués en assemblée générale, en fin d'après-midi et ce soir, dans chacune des huit localités impliquées dans le conflit. "Mais avant d'en arriver à la grève", a-t-il ajouté, nous tenterons tout pour régler le problème autrement."

Le conciliateur gouvernemental, Me Léon Lalande, s'est montré pessimiste quant aux possibilités d'accord entre les deux parties. Il a déclaré toutefois qu'il n'interprétait pas le geste des commissions scolaires comme signifiant la rupture officielle des négociations.

De son côté, M. Jules Thibault, président de la Commission scolaire de Coaticook et également président de la Fédération diocésaine des commissions scolaires, a dit que les commissions scolaires ne pouvaient s'expliquer les refus des syndicats.

"Nous y perdons notre latin, a-t-il dit. Nos offres de salaires sont même excessives. Nous allons plus haut que la moyenne générale. Nous offrons des hauts salaires et l'augmentation moyenne annuelle pour chaque instituteur représente une somme de $623.

M. Thibault a dit qu'il ne pouvait s'expliquer comment il se fait que les offres individuelles

Voir CONFLIT en page 2

De Gaulle rencontre Ben Bella

PARIS. (AFP, PA) — Le président de Gaulle et le président algérien Ahmed Ben Bella ont eu un entretien impromptu ce matin dans le plus grand secret.

Ben Bella qui rentre d'une visite officielle en Yougoslavie, a fait dévier son avion personnel vers l'aéroport de Melun-Villaroche en France, aux fins de ce qu'on a cru être être d'abord une escale technique. Peu de temps après, le président de Gaulle quittait l'Elysée pour se rendre à un aéroport militaire d'où un hélicoptère l'a transporté à Melun. Une telle rencontre n'avait pas été annoncée précédemment.

La dernière fois que le président Ben Bella était en France, c'était en tant que prisonnier politique. Il avait été libéré au moment de la conclusion des accords d'Evian, le 19 mars 1962.

Déficit de $81,000 à Rivière-des-Prairies

La Commission scolaire de Rivière-des-Prairies a fait tenir au trésorier de la CECM le rapport son actif et de son passif.

Le déficit accumulé est de $81,000, dont $36,000 pour la paroisse et $42,951 pour le village. Le fonds de capital indique un surplus de $722,000 pour la paroisse et de $727,000 pour le village, en tout $1,449,000.

La part du Canada: un millier de soldats

NATIONS UNIES, N.Y. (PC, Reuter, AFP, AP, UPI) — Le Canada a accepté, hier soir, de fournir un millier d'hommes pour la force de maintien de la paix à Chypre, et d'assumer les frais de l'opération.

La décision canadienne a été annoncée presque simultanément par le premier ministre Pearson, à Ottawa, et le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, aux Nations unies. C'est au cours d'une conférence de presse donnée après un entretien d'une heure avec U Thant, secrétaire général de l'ONU, que M. Martin a annoncé la nouvelle.

Le ministre canadien s'était rendu à New York par avion, en provenance de London, en Ontario, en fin de journée, pour rencontrer M. Thant.

Voir SOLDATS en page 2

Un autre colosse au coeur de Montréal

Un édifice de $75 millions s'élèvera, en 1967, au coeur de Montréal, juste au sud de la gare Centrale, chevauchant les voies ferrées. Il s'agit d'un projet du CN et du Domaine Concordia. Les promoteurs le désignent sous le nom de "Centre de commerce". Il s'agit d'une bâtisse de 12 étages, aménagée pour les congrès et les expositions commerciales. Elle contiendra 2 millions de pieds carrés à louer et pourra recevoir 30,000 personnes.

On y trouvera une immense salle de réunion, diverses salles plus modestes, des magasins et auditoriums et, aux étages supérieurs, un hôtel ainsi qu'un jardin d'hiver.

L'emplacement en pente du futur édifice touche à la rue St-Antoine et sera relié par un couloir aux gares Centrale et Windsor. Le président du CN, M. Donald Gordon, a déclaré que l'édifice de la Place Bonaventure sera profitable à la ville de Montréal et au Québec parce qu'il y attirera le commerce. M. Philip Coleman, le président du Domaine Concordia, a déclaré de son côté : "Les expériences dans diverses grandes villes comme Chicago, New York, Seattle, Atlanta, Los Angeles et autres, ont prouvé le besoin de ce genre d'édifice et l'avantage qu'il représente pour les villes où il est construit." La construction doit commencer cet été, et l'on s'attend que l'édifice soit officiellement inauguré avant l'ouverture de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967.

Le Code du travail serait considérablement modifié

par **Gilles PRATTE**

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a clairement laissé entendre hier soir que le Code du travail sera amendé, d'ici deux semaines, pour satisfaire aux principales réclamations des mouvements ouvriers.

A un étudiant de l'école Polytechnique qui lui demandait son avis sur le bill 54, au cours d'un banquet au centre social de l'Université de Montréal, M. Lévesque a répondu : **"Ici, je vais être tout à fait membre de mon équipe. Tout ce que je puis vous dire c'est : attendez une couple de semaines et vous serez en mesure de tirer vos conclusions sur le rôle que je pourrai avoir joué dans la revision du bill".**

Le ministre qui prenait la parole devant quelque 350 étudiants, dans le cadre de la Semaine de Polytechnique, a aussi clairement invité les apprentis ingénieurs au syndicalisme.

Immédiatement après son exposé, qui a duré près d'une heure, une étudiante a senti le besoin de lui demander : "Il semble que vous favorisez le syndicalisme ?"

Ce à quoi M. Lévesque a répondu : "Si après ce que je viens de dire ça fait seulement vous "sembler", c'est que j'ai été très prudent."

L'ingénieur n'est pas le meilleur administrateur

Les étudiants ont aussi eu à entendre des choses sonnant assez dur à leurs oreilles. Le conférencier leur a dit, en réponse à une question, que les ingénieurs ne font pas nécessairement les meilleurs administrateurs.

Il a dit connaître bon nombre d'ingénieurs qui voudraient se libérer de leurs tâches administratives pour se consacrer exclusivement à leur profession.

Tout l'exposé du ministre, et on pouvait le voir venir de loin, visait à amener les ingénieurs au syndicalisme. Il leur a demandé de rejeter "le snobisme de la sacro-sainte professionnalité". Selon lui, le statut de l'ingénieur est entré dans une ambiguité assez profonde qui ne peut pas durer.

Il a souligné que neuf sur dix, ou quatre sur cinq, des ingénieurs sont des salariés et non pas des professionnels, au sens traditionnel du terme.

Vous avez, a-t-il dit, le devoir d'être des citoyens à part entière, d'être des maillons de la chaine et il ne faut pas que de vagues notions de prestige vous empêchent de l'être.

M. Lévesque a demandé aux ingénieurs d'accepter socialement leur condition de salarié puis a enchaîné : "Vos cadres devront être changés et je vous invite à travailler dans ce sens-là.

Les ingénieurs, a-t-il remarqué, qui sont au coeur même de la révolution quotidienne, se doivent de galoper avec l'évolution scientifique et sociale. Ils ne doivent pas céder à la tentation de la facilité qui peut leur procurer une sécurité "pépère".

Il a tenté de faire voir aux étudiants-ingénieurs toute la portée de leur rôle social. On ne vous demande pas, a-t-il dit, d'être des économistes ou des sociologues, mais on vous demande de tenir compte de la réalité dans laquelle vous vivez . . . ce n'est pas de l'altruisme, c'est du réalisme . . . vous êtes au coeur de la société.

C'était immédiatement après avoir parlé de l'ingénieur noncitoyen qui travaille sur des machines japonaises à obtenir les calculs de plus en plus précis, sans se demander si de semblables machines ne pourraient pas être produites sur place.

Voir CODE en page 2

La production et l'emploi ont augmenté au Canada —M. Rasminsky

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — "Pour la troisième fois en l'espace de trois ans, la production et l'emploi ont augmenté considérablement au Canada", révèle aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Raminsky dans son rapport annuel.

Déposé aux Communes aujourd'hui par le ministre des Finances, M. Gordon, le rapport constitue en somme une revue générale de la situation économique du Canada à peu près au même titre que l'exposé budgétaire annuel du ministre des Finances.

Pour le résumer en quelques mots, disons que le rapport annonce que le comportement général de l'économie canadienne a été encourageant en 1963, même si le Canada a passé près d'une nouvelle crise du change.

L'expansion de l'économie, écrit M. Rasminsky, s'est poursuivie en 1963, marquant ainsi la troisième année d'essor depuis le creux du début de 1961.

Le produit national brut de l'année a accusé un accroissement de 6 pour cent en valeur et de 4 pour cent en volume par rapport à 1962.

A l'échelle du particulier, si l'on peut dire, cette expansion s'est traduite par une augmentation de 7 pour cent du revenu personnel et du revenu disponible, tandis que les dépenses de consommation ont augmenté de 6.5 pour cent.

Crise du change

Les ventes de blé canadien à l'Union Soviétique auront été très bénéfiques, semble-t-il.

M. Rasminsky écrit à ce sujet : "Vers la mi-septembre, la nouvelle de ventes exceptionnellement importantes de blé et de farine à l'Union Soviétique atténua l'anxiété au sujet d'une recrudescence possible des difficultés de change au Canada et donna lieu à un raffermissement marqué des prix et à une baisse des taux de rendement sur le marché des obligations du gouvernement".

Deux mois plus tôt, la situation a paru sombre un moment lorsque, le 18 juillet, le gouvernement américain déclara que les emprunts à long terme contractés aux Etats-Unis par des étrangers devaient être frap-

Voir RASMINSKY en page 2

Un homme aurait heurté son fils à mort, sans s'en rendre compte

par **Martin PRONOVOST**

Deux heures après avoir cru "passer dans un trou", un automobiliste apprenait de la police, la semaine dernière, qu'il serait le chauffard qui aurait renversé et tué son propre fils âgé de 16 ans.

Les circonstances de cet accident presque incroyable ont été décrites en fin d'après-midi hier lors de l'enquête du coroner tenue au nouveau Palais de justice sur la mort violente de Pierre Guérin dont les parents demeurent au 2235 rue Bois-Franc, à St-Laurent.

Le père de la victime a raconté lui-même aux membres du jury une partie de cette triste affaire. Son témoignage a été interrompu à l'ajournement de cette enquête à la demande de son procureur, Me Antonio Lamer, fils, qui s'est opposé à la présentation de l'analyse d'un prélèvement de sang.

M. Lambert Guérin, âgé de 45 ans, père d'une famille de douze enfants, chauffeur de camion, a demandé, dès le début de son témoignage, la protection de la Cour. Ce qui lui fut accordé par le coroner Marcel Trahan.

Vendredi dernier, selon le témoin, après une dure journée de labeur, il s'est rendu à la taverne "Jet" où il aurait ingurgité "quatre à cinq verres de bière" entre 8 h. 15 et 11 h. 15 du soir.

En quittant la taverne, M. Guérin reconduit deux de ses amis à leur demeure. Il se dirige ensuite chez lui.

"Environ mille pieds de chez moi, dit-il, je crois que je me suis endormi quelques secondes. J'ai entendu un "boom", comme si j'avais passé dans un trou. J'ai continué ma route jusqu'à la maison. J'ai station-

Voir HOMME en page 2

APRES LES DANGERS DE L'INONDATION — Cette enfant de deux ans dort à un centre d'accueil près de Louisville, Kentucky. Elle est une des 110,000 personnes que la crue de l'Ohio a contraint à fuir leurs habitations, en causant des dégâts qui dépasseraient $50 millions. On a neuf morts à déplorer; cinq Etats ont subi des ravages.

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 39
Bandes dessinées / 40
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 40
Editorial / 6
Finance / 18, 19
Horoscope / 9
Les Tribunaux / 13, 41
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 33
Nouv. internationales / 20, 21
Radio et Télévision / 8
Session fédérale / 14
Session provinciale / 14, 15, 23
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 24, 25
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 22

DERNIÈRE HEURE

Trois employés du CNR sont tués à Ottawa

OTTAWA, (PC) — Trois employés du service d'entretien, au CNR, ont été tués aujourd'hui, dans la collision de leur draisine avec une voiture, à un passage à niveau, dans la partie ouest d'Ottawa. Le nom des victimes n'a pas encore été révélé. On indique qu'un quatrième employé se trouve à l'hôpital dans un état inquiétant. Le conducteur de la draisine a été blessé.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Trop de feux rouges

Le bill 54, c'est-à-dire, le Code du travail, est une législation qui, à la longue, pourrait s'avérer dangereuse pour le gouvernement Lesage. L'adoption de ce texte de loi dans sa rédaction actuelle provoquerait une rupture entre le gouvernement et le mouvement syndical, rupture qui risquerait d'être définitive.

Mais la rumeur se répand, ces jours-ci, au Parlement provincial, que le bill 54 subira des modifications importantes. On transformerait, avant l'adoption, non seulement les articles qui traitent des services publics mais aussi certains autres touchant les relations du travail en général.

On prédit également que le gouvernement sera incapa-

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

SOLEIL, MOINS FROID
MIN. : 20 — MAX. : 45

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La CECM suggère la création d'offices régionaux des finances

Dans le mémoire qu'elle présente aujourd'hui à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité municipale et scolaire, la CECM suggère :
— de créer dans chacune des régions économiques de la province un Office régional des finances scolaires qui uniformiserait l'évaluation foncière et le taux de la taxe pour fins scolaires;
— d'établir un partage budgétaire fixe entre la province et la région, selon un barème basé sur l'indice de richesse de chaque région;
— d'accorder la priorité de la taxe foncière aux commissions scolaires, là où il y aurait danger de surcharger la propriété foncière, d'établir des taux gradués d'imposition et d'abolir les listes religieuses;
— d'amortir les investissements scolaires sur 40 ans pour mieux répartir le fardeau.

Une recommandation (minoritaire) suggère de remplacer la taxe foncière pour fins scolaires par une contribution pure et simple, chaque municipalité étant appelée à payer à même son budget annuel et sur présentation du budget scolaire (régional ou local) une part du dit budget régional équivalente à sa richesse relative.

Le mémoire contient aussi 12 tableaux décrivant la situation financière de l'île de Montréal du point de vue scolaire et donnant un aperçu comparatif des dépenses de chacune des 10 provinces aux fins de l'éducation.

Aborder le problème à l'échelle régionale

La CECM croit que le fait d'aborder le problème à l'échelle régionale permet une utilisation optimum du capital social et du capital humain investis et à investir, aux niveaux primaire et secondaire, et permet aussi d'offrir aux élèves de toute une région des avantages et facilités accrus. Cela implique, au préalable, une saine péréquation des revenus des commissions locales à l'intérieur de la régionale. Et c'est pourquoi la CECM recommande la création d'un Office des finances scolaires dans chaque région, pour uniformiser le rôle d'évaluation et le taux de taxe, pour recevoir des municipalités et du gouvernement les argents requis et pour distribuer entre les commissions scolaires les fonds ainsi perçus.

Les tableaux montrent que si l'évaluation foncière 1962-63 avait été uniformisée au niveau de l'île de Montréal, les commissions scolaires bénéficieraient de $13,131 d'évaluation par personne de 5 à 19 ans, au lieu de $12,452 per capita pour l'ensemble de l'île et de $11,987 pour la CECM. **Aussi que sur une base d'égalisation, le revenu per capita de la taxe foncière de la CECM aurait été de $222.90 par élève au lieu de $191.40, et que 11 autres commissions auraient également bénéficié d'augmentations.**

Partage 40-60 recommandé

Pour Montréal, la CECM propose que le partage budgétaire des dépenses de l'enseignement public soit fixé à 40 p. 100 pour la province, l'effort maximum des contribuables montréalais ne pouvant dépasser 60 p. 100. Ceci pourrait servir de base pour la province.

Ainsi, une région dont la capacité de payer serait de 90 p. 100 de celle de Montréal recevrait 44 p. 100 de la province ; une autre dont la capacité serait de 110 p. 100 de celle de Montréal ne recevrait du gouvernement que 36 p. 100. (Tout cela à condition qu'aucune nouvelle charge ne vienne augmenter leur fardeau.)

Pour le maintien de la taxe foncière

Dans son argumentation pour le maintien de la taxe foncière pour fins scolaires, la CECM signale que dans l'ensemble nord-américain, les contributions locales à l'instruction publique proviennent à plus de 95 p. 100 de l'impôt foncier.

Pour en augmenter le rendement et pour corriger les inégalités de caractère régressif de l'impôt foncier, elle recommande : 1—que l'évaluation soit uniforme pour une même région ; 2—que les propriétés soient classifiées suivant l'utilisation du sol et que des taux de taxe foncière soient établis à des niveaux différents suivant ces classifications (le domicile unifamilial habité par son propriétaire étant assujetti à un taux inférieur à celui du bâtiment commercial ou industriel, mais le taux pour la même catégorie étant uniforme dans la même région) ; 3—qu'aux bâtiments commerciaux et industriels on ajoute la valeur de l'équipement et de l'outillage ; 4—que le système des trois listes religieuses soit éliminé à cause des injustices et des fraudes actuelles, et en conformité avec le principe que le terrain et les bâtiments n'ont pas de religion.

La CECM propose également, au sein du ministère des Affaires municipales, la création d'un Office provincial d'évaluation avec le pouvoir de réglementation et d'uniformisation graduelles à travers la province.

La CECM n'est pas inquiète des $590,000 que lui doit encore la Corporation Sir G.-E. Cartier

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé d'accorder à la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier une main levée pour un montant de $74,000 qui pourra entrer dans les coffres de la dite Corporation.

La ville de Montréal a en effet acheté récemment de la Corporation une bande de terrain nécessaire à l'élargissement de la rue avoisinante et l'a payée $74,000. Mais la Corporation SGE, qui a acheté tous ses terrains de la CECM et qui doit encore à la CECM une somme de $500,000, plus $90,000 d'intérêts répartis sur 3 ans, n'aurait pu prendre possession de cet argent sans une main levée.

La CECM a accordé cette main levée d'autant plus volontiers que lorsque sera adopté par la Législature le projet de loi en vertu duquel la ville de Montréal et la province de Québec prendront charge des déficits de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, la ville de Montréal contractera alors un emprunt obligatoire, grâce auquel elle remboursera à la CECM tout l'argent qui lui est dû, soit $590,000.

Acutellement, la CECM considère qu'elle a fait un bon placement, dit Me Jarry, vu qu'un intérêt de 6 p. 100 n'est pas négligeable.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 1

tation statutaire du traitement du personnel enseignant : $1,700,000; l'amélioration de l'enseignement et l'augmentation statutaire des salaires du personnel d'entretien et du personnel administratif : $2,200,000.

Toutefois, ces prévisions ne seront établies de façon définitive qu'après que le comité des budgets aura pris connaissance des budgets de chaque section, lesquels devront être étudiés de façon plus détaillée.

Chez les protestants

La Commission des écoles protestantes de Montréal métropolitain a donné son accord à l'augmentation de 15 p. 100 de la taxe des neutres pour fins scolaires, annoncée hier par la CECM.

Elle n'a pas encore pris de décision cependant quant à l'augmentation de la taxe pour les protestants, mais elle a jusqu'au 1er avril pour le faire. Son déficit l'an dernier a été de $45,796 et depuis deux ans, ses dépenses ont excédé ses revenus ; les surplus accumulés auparavant et qui ont comblé ces déficits, seront vraisemblablement épuisés à la fin de la présente année scolaire.

On sait que les deux commissions scolaires, tant catholique que protestante, ont reçu un dur coup récemment quand la ville de Montréal a décidé de retenir un montant de $742,187 sur les arrérages versés par l'Hydro-Québec pour fins scolaires. L'affaire est actuellement entre les mains de leurs conseillers juridiques.

CODE

SUITE DE LA PAGE 1

Le conférencier a insisté sur la noblesse du travail qui a pour nom "génie", précisant qu'il ne faudrait pas que les ingénieurs deviennent de simples commis, même techniciens, écrasés par la machine.

Revision prochaine

QUEBEC. DNC) — Le "comité de la législation", formé par le conseil des ministres pour la préparation des nouvelles lois, et présidé par le procureur général M. René Hamel, étudiera la possibilité d'apporter des amendements au bill 54 à la suite des suggestions formulées par les grandes centrales syndicales, la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux.

On se rappelle qu'avant-hier deux délégations présidées par M. Roger Provost et par M. Jean Marchand sont venues rencontrer au parlement provincial M. Carrier Fortin pour protester contre certains articles du projet de loi qui constitue la première tranche d'un Code du travail.

M. Maurice Bellemare, député Union nationale de Champlain, a profité de la séance d'hier après-midi à la Chambre basse pour interpeller le ministre du Travail afin de savoir s'il tiendra compte des recommandaitons du monde syndical.

M. Fortin a répondu sans prendre d'engagements :

—"Je vais, a-t-il dit, faire rapport, au gouvernement, des sujets abordés lors des entrevues que j'ai eues. Je dois d'ailleurs en avoir d'autres. C'est le conseil des ministres qui décidera des modifications à apporter au texte de la loi".

Cette réponse n'a pas satisfait le porte-parole de l'opposition, qui a repris :

—"Les délégués ont laissé entendre que, si c'est un autre que le ministre du Travail qui décide, ils ont perdu leur temps en venant discuter avec lui . . ."

M. Jean Lesage s'est alors levé pour prendre la parole à la place de M. Fortin :

—"C'est bien simple. Le ministre du Travail va faire rapport au cabinet provincial. Et le conseil des ministres chargera le "comité de la législation" d'examiner tous les amendements à apporter au bill 54."

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

ble de compléter cette année l'étude du code et que l'adoption en sera reportée à la prochaine session.

L'offensive syndicale contre le bill 54 a forcé le conseil des ministres à reprendre la discussion sur l'ensemble du projet de loi. Non seulement les sections confiées au comité spécial sur la fonction publique sont remises à l'étude, mais l'ensemble de la loi elle-même est remis en question.

Toutes les tendances se trouvent représentées au conseil des ministres, depuis le conservatisme de René St-Pierre jusqu'au pro-syndicalisme de René Lévesque, en passant par l'ignorance et l'indifférence d'une majorité des ministres. Ni le gouvernement lui-même ni le ministère du Travail, ne possèdent une notion cohérente des implications sociales et économiques du Code du Travail.

C'est probablement cette absence de convictions précises qui a empêché le gouvernement de faire front aux protestations de plus en plus véhémentes du mouvement syndical.

Les syndicats se sont opposés à certains articles du Code du Travail qui, à leur sens, entravent le libre exercice du droit d'association et du droit de grève. Ces entraves ne se présentent pas toujours comme des attaques directes contre le mouvement syndical, mais plutôt comme un excès de juridisme et de formalisme.

En d'autres termes, il y a dans le Bill 54 trop de carrefours pourvus de feux de circulations.

Les législateurs sont généralement portés à se fier à une réglementation excessive et abusive lorsqu'ils n'ont aucune vue d'ensemble du problème qu'ils doivent régler. Ils se perdent dans des détails afin que l'on ne remarque pas l'absence d'une politique générale.

C'est ainsi qu'a agi le gouvernement Lesage dans le domaine des relations du travail. C'est pourquoi il éprouve tant de difficultés à définir son attitude face aux protestations du mouvement syndical.

(tous droits réservés)

RASMINSKY

SUITE DE LA PAGE 1

pès d'une taxe de péréquation des taux d'intérêt dont l'effet devait majorer d'un pour cent le coût des emprunts.

A cette nouvelle, dit le rapport de la Banque, une vague d'incertitude et d'appréhension envahit les marchés financiers canadiens.

Le projet de taxe laissait entrevoir la possibilité à brève échéance, soit d'une hausse sensationnelle et généralisée des taux d'intérêt au Canada, soit d'une nouvelle crise du change, ou encore, des deux à la fois.

Dès les 18 et 19 juillet, les réserves officielles de change subirent de lourdes pertes et les marchés financiers furent ébranlés devant la chute du cours des obligations.

Devant cet état de choses, des consultations s'imposaient. Des représentants du Canada et des Etats-Unis se rencontraient d'urgence et annonçaient, le 21 juillet, certains correctifs qui eurent pour effet de réduire sensiblement la pression qui s'exerçait sur les marchés financiers canadiens.

Emploi et chômage

L'expansion soutenue de l'économie, écrit M. Rasminsky, fut accompagnée d'une accélération de la croissance de l'emploi et d'une diminution du chômage.

Du quatrième trimestre de 1962 au trimestre correspondant de 1963, le nombre des personnes au travail a augmenté de 248,000, ou de 4 pour cent en comparaison de 1.6 pour cent l'année précédente. En conséquence, le taux du chômage est tombé de 5.9 à 5.1 pour cent.

Le nombre des hommes qui étaient effectivement au travail au cours de l'année s'est accru de 118,000, ou de 2.6 pour cent.

Chez les adolescents de sexe masculin, le taux du chômage a également baissé, mais moins que chez les hommes de 20 ans et plus. Chez les femmes, l'emploi a augmenté de 130,000 personnes, ou de 7.4 pour cent.

Chez les femmes, faut-il ajouter, l'augmentation survient après deux années plutôt médiocres au cours desquelles l'emploi n'avait augmenté que de 3 pour cent, taux relativement faible à en juger par les normes d'après-guerre", dit le rapport de la Banque du Canada.

Signalons finalement que le gain le plus large dans le domaine de l'emploi s'est produit dans la province de Québec où il a atteint 5.4 pour cent tandis que la région des provinces de l'Atlantique a accusé l'augmentation la plus faible, soit 0.9 pour cent. Au Québec, cependant, le chômage frappe encore 5.9 pour cent de la main-d'oeuvre. Dans les Maritimes, le pourcentage correspondant est de 7.5 pour cent et il est de 5.8 pour cent en Colombie-Britannique.

HOMME

SUITE DE LA PAGE 1

né mon auto comme d'habitude. Mes enfants regardaient la télévision. Je me suis couché".

"Vers 2 h. du matin, dit-il, la police m'a réveillé et m'a conduit à l'hôpital pour donner du sang.

A ce stade du témoignage, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a voulu informer le jury et le coroner du résultat de l'analyse du prélèvement de sang fait sur le témoin.

Mais Me Antonio Lamer, fils, s'est fortement opposé à cette partie de preuve prétextant que la prise de sang n'avait pas été faite selon la prescription de la loi.

Me Lamer a invoqué le principe du "no-self incrimination", selon lequel personne n'est obligé de s'incriminer dans une expertise chimique ou dans son témoignage.

Pour sa part, Me Boilard, a cité un texte de la jurisprudence tiré du volume du juge Irénée Lagarde.

Le procureur du témoin a donc demandé au coroner, Me Marcel Trahan, d'ajourner l'enquête afin de lui permettre d'étudier cette question plus attentivement.

L'avocat de la Couronne ne s'opposant pas à cette mesure, le coroner a demandé aux intéressés de revenir devant lui le 18 mars prochain.

Même si aucune accusation ne pesait sur le témoin important, Me Boilard a demandé au coroner d'exiger un cautionnement d'une tierce personne pour assurer sa présence mercredi prochain. Me Lamer s'est opposé à cette demande en alléguant que son client ne devait pas être "sujet à une punition" à ce stade des procédures de l'enquête.

Le témoin, M. Guérin, a promis, sur son honneur, d'être présent à la reprise de l'enquête et M. Trahn a accepté cette promesse.

Ottawa entrevoit un déficit de $685 millions

par **Pierre O'NEIL**

OTTAWA. — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, vient de dévoiler que le déficit du gouvernement canadien pour l'année se terminant le 31 mars prochain s'établira vraisemblablement à $685 millions.

Quant à la dette du pays elle se sera accrue au cours de l'année de la somme rondelette de près de 1 milliard et quart et se fixera maintenant à plus de 15 milliards.

Ces renseignements sont contenus dans un libre blanc que vient de déposer en Chambre le ministre des Finances, livre qui indique l'état actuel de l'économie canadienne et qui comprend un état détaillé des recettes et dépenses du gouvernement canadien pour l'année 1963-64.

Il faut noter cependant que les chiffres utilisés se fondent sur les données réelles de dix mois et sur les données estimatives de deux mois. Ils pourront donc varier faiblement d'ici la publication, dans un an, des comptes publics du Canada.

Le déficit de $685 millions fait suite à des dépenses gouvernementales de l'ordre de $6,892 millions et des revenus de $6,207 millions.

Ce déficit dépasse de 100 millions les prévisions originales de juin 1963 et il accuse une réduction de 7 millions sur le déficit de l'année précédente, qui était de $692 millions.

La dette du Canada se trouve augmentée dans la proportion exacte du déficit mais s'ajoute à ceci cette année une somme additionnelle de $531 millions "en redressement apporté aux opérations d'années antérieures."

Ce redressement est attribuable au fait que le gouvernement a décidé d'inclure dans la dette nette une somme de $525 millions et une autre de $6 millions qui représentent respectivement une partie des déficits des comptes de pension des forces armées canadiennes et de la gendarmerie royale du Canada.

Le quart pour la défense

Comme d'habitude, c'est la défense, le ministère de la Santé et le service de la dette publique qui absorbent le gros des dépenses du gouvernement. Ensemble ils mangent 59% du gâteau, soit 25% pour la défense 20% pour le ministère de la Santé et 14% pour le service de la dette publique.

D'autre part, 30% des revenus de l'Etat proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers, 20% sont représentés par celui sur le revenu des compagnies et les droits d'accise et taxes de vente fournissent une autre portion de 26%.

Voici quelques faits intéressants concernant les dépenses de l'Etat fédéral.

— Les charges de la dette publique se sont à elles seules accrues de 73 millions.

— Le Canada a payé aux provinces 53 millions de plus que l'an dernier en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation.

— Le gouvernement a payé 69 millions de moins en contributions aux provinces en vertu de la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle.

Soulignons également que les versements globaux faits aux provinces en tant que paiements fiscaux, partages d'impôts, subventions et autres versements sont en diminution de 23 millions sur les sommes payées l'année précédente. Ils se chiffrent à 252 millions comparativement à 275 en 1962-63.

Les sommes versées à Québec

De ce total Québec a reçu près du tiers soit 77 millions, soit 2 fois plus que toute autre province.

Par ailleurs ,sur la hausse de 53 millions payés par le fédéral au titre de la loi sur l'assurance-hospitalisation, Québec en a absorbé près de 24 millions, et a ainsi reçu au total 112 millions.

Voici d'autres sommes reçues par Québec :

Sur un total de 53 millions versés en subventions générales à l'hygiène et à la construction d'hôpitaux, Québec a reçu 14 millions.

Sur un total de 538 millions payés en allocations familiales, Québec a reçu 162 millions, soit 2 millions de plus que l'an dernier.

Québec a reçu le tiers (13,900,000) des 39 millions payés à travers tout le pays en assistance vieillesse et le tiers (39,300,000) des 106 millions payés au titre de l'assistance-chômage. Il s'agit là de deux plans conjoints qui sont parmi les plus susceptibles d'être rapatriés par Québec aussitôt que possible.

Enfin, les pensions de vieillesse ont rapporté aux Québécois $172 des 800 millions qui sont payés par tout le pays à ce titre. C'est une augmentation de 16 millions sur l'an dernier. Les citoyens contribuent par l'impôt à ce programme et c'est un de ceux dont on dit qu'il coûte aux Québecois beaucoup plus qu'il ne leur rapporte.

Le document déposé en chambre ce midi constitue la toile de fond contre laquelle M. Gordon élaborera lundi soir prochain son discours du budget, dont on estime qu'il annoncera un nouveau déficit de l'ordre de $700 millions.

Dans une première partie du livre blanc déposé ce midi le ministre des Finances fait une revue de la situation économique au cours de l'année qui vient de se terminer.

Les points saillants en sont les suivants :

— Par rapport à 1962, le produit national brut s'est accru de 6% en valeur et de 4% en volume. On estime que lorsque le dernier trimestre sera complet il se fixera aux environs de $44 milliards.

— Le ministre estime que la reprise amorcée en 1961 ne donne aucun signe de fléchissement et que le taux d'expansion semble aller en s'accélérant.

— L'emploi non agricole s'est accru en général de 3% mais l'emploi et la main-d'oeuvre s'accroissant à un rythme semblable dans Québec les taux de chômage n'y sont guère modifiés.

— La hausse des prix a été inférieure à 2%, soit moins qu'en Europe, ce qui a amélioré notre position concurrentielle sur les marchés internationaux.

"La balance des paiements du Canada s'améliore graduellement, le déficit en étant passé de $1.5 milliard à ½ milliard de 1959 à 1963.

CONFLIT

SUITE DE LA PAGE 1

d'augmentations de salaires formulées par les huit commissions scolaires ont toutes été jugées insuffisantes par les instituteurs. Ces refus nous paraissent inexplicables, a-t-il dit.

549 instituteurs sont impliqués dans le conflit. La demande globale de hausse de salaires des instituteurs s'élevait à $579,142 alors que l'offre globale des commissions scolaires était de $341,983, somme qui représente, selon les commissions, 59 pour cent des demandes syndicales.

Suivant les offres des commissions scolaires, M. Thibault a déclaré que les augmentations moyennes, par professeur, auraient été de $490, pour Asbestos ; $642, pour Windsor ; $604, pour Richmond ; $410, pour Magog ; $1,057, pour Coaticook ; $881, pour East Angus ; $773, pour Bromptonville et $663, pour Danville.

De son côté, le porte-parole des instituteurs à la conciliation, M. Leblanc, a rejeté sur les commissions scolaires la responsabilité de la rupture des négociations.

"Nous n'avons jamais rompu les négociations, quant à nous, et nous sommes prêts à les poursuivre. Hier soir, nous avons rejoint les présidents des commissions scolaires pour leur demander de reprendre les pourparlers mais cela n'a rien donné", a dit M. Leblanc.

"Hier après-midi, au moment où les commissaires ont manifesté l'intention de se retirer de la conciliation, une marge de $200,000 seulement nous séparait et nous avions déclaré que nous étions prêts à faire encore un bon bout de chemin quant à nos demandes."

Ce sont les commissaires qui ont rompu

— le médiateur

QUEBEC. (J. G.) — Le ministre intérimaire de la Jeunesse, M. Pierre Laporte, a déclaré, hier, que selon un téléphone qu'il a reçu du médiateur, M. Léon Lalande, ce sont les commissions scolaires qui ont décidé de mettre fin aux négociations dans le différend qui les oppose aux instituteurs dans les Cantons de l'Est.

M. Laporte, qui remplace provisoirement M. Paul Gérin-Lajoie présentement en repos, a expliqué que selon les informations reçues les commissions scolaires ont fait, hier, "un effort final" qui a été refusé.

Il a cependant ajouté : "Les instituteurs sont prêts à négocier encore. Ce sont les commissaires qui ont remis une déclaration aux journaux selon laquelle, quant à eux, les négociations sont terminées."

M. Johnson a assuré le gouvernement que l'opposition était prête à appuyer toute mesure du gouvernement pour que les enfants restent aux études.

La météo

Minimum cette nuit : 20
Maximum demain : 45
Lever du soleil : 6 h. 13
Coucher du soleil : 5 h. 56

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :** ensoleillé. Températures saisonnières. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 35; à Ste-Agathe 32.
Aperçu pour demain : généralement nuageux. Averses.
Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé. Plus froid. Vents légers. Maximum à Val d'Or, Rouyn et Noranda 25; à Témiscamingue 32.
Aperçu pour demain : nuageux. Neige ou pluie. Plus doux.
Régions des Cantons de l'Est, Québec et St-Maurice : ensoleillé. Températures saisonnières. Vents légers. Maximum à Québec 30; à Sherbrooke 32; à La Tuque 25.

TURQUIE

SUITE DE LA PAGE 1

la force internationale "à très brève échéance".

En ce qui regarde le financement de la force, il est déjà assuré de contributions de $2,000,000 des Etats-Unis, de $1,000,000 de la Gradne-Bretagne et d'un apport financier de l'Allemagne occidentale, de la Grèce, de la Suisse, de la Norvège et de l'Australie.

A Nicosie, cependant, les Cypriotes grecs et turcs sont retranchés de chaque côté de la "ligne verte", ligne de démarcation établie pour éviter les accrochages entre les deux communautés. Et les troupes britanniques fortifient leurs positions afin d'empêcher un affrontement sanglant. Le danger persiste en plusieurs autres points de l'île.

SOLDATS

SUITE DE LA PAGE 1

Ayant annoncé la participation canadienne, M. Martin a précisé que nos troupes seraient prêtes à gagner Chypre dès qu'un autre pays — autre que la Grande-Bretagne — acceptera également d'envoyer des troupes à Chypre.

"Le Parlement canadien doit encore approuver cette décision mais, a ajouté M. Martin, cette approbation pourrait être acquise dans les 24 heures suivant l'acceptation par un autre pays sollicité d'envoyer des troupes à Chypre".

Les autres pays sollicités, l'Autriche, le Brésil, la Finlande et l'Irlande, n'ont pas encore donné une réponse définitive à U Thant. La Suède, elle, a posé certaines conditions.

Un rapport du secrétaire U Thant, rendu public peu avant son entretien avec M. Paul Martin, indique que le gouvernement canadien avait demandé des précisions sur plusieurs questions, avant de prendre une décision. Il a précisé que ces questions faisaient l'objet d'échanges avec la délégation canadienne à l'ONU et qu'elles portaient sur des problèmes relatifs à l'organisation, au statut, aux directives et fonctions de la force.

De son côté, en annonçant la nouvelle en Chambre, le premier ministre Pearson a précisé que les conditions exigées par les participants éventuels ont été remplies en substance.

Plus tôt, le chef du gouvernement avait déclaré à un journaliste que le Canada est prêt à envoyer un bataillon, soit environ 1,000 hommes, à Chypre. Il a ajouté qu'il faut dépêcher une force sans délai, à cause de l'aggravation de la situation dans l'île méditerranéenne. M. Pearson a également laissé entendre en Chambre que le Canada fournira peut-être plus que le bataillon prévu, soit le 1er bataillon du 22e Régiment, au camp Valcartier.

Enfin, le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré que les militaires canadiens seront transportés par avion à Chypre, à bord d'appareils "Yukon" de l'ARC et que l'équipement lourd serait transporté à bord du porte-avions "Bonaventure", qui a été rappelé, mardi, de l'Atlantique-Est où il participait à des manoeuvres.

Recettes et dépenses

OTTAWA (PC) — Voici un tableau des recettes et dépenses du gouvernement fédéral, inscrites au Livre blanc déposé jeudi aux Communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon :

En résumé

	1963-64	1962-63
Dépenses	$6,892,000,000	$6,570,300,000
Recettes	6,207,000,000	5,878,700,000
Déficit	685,000,000	691,600,000

Revenus

Taxes directes		
Impôts des particuliers	1,863,000,000	1,744,600,000
Impôts des sociétés	1,249,000,000	1,182,800,000
Intérêts et dividendes allant à l'étranger	127,000,000	129,200,000
Droits de succession	90,000,000	87,100,000
Total pour les taxes directes	3,329,000,000	3,143,700,000
Taxes indirectes		
Droits de douane	580,000,000	645,000,000
Droits d'accise		
Spiritueux	127,000,000	122,100,000
Bière	102,000,000	98,200,000
Cigarettes, cigares, tabac	171,000,000	166,500,000
Moins remboursements	—5,000,000	—4,900,000
Taxes d'accise		
Taxe de vente	930,000,000	806,900,000
Cigarettes, cigares, tabac	223,800,000	217,800,000
Exportation d'électricité	100,000	500,000
Bijoux, montres, ornements	6,300,000	5,800,000
Allumettes, briquets	1,300,000	1,200,000
Téléviseurs, radio, phonos, lampes	21,900,000	19,900,000
Préparations de toilette	21,900,000	19,900,000
Vins	11,000,000	10,200,000
Articles divers	3,900,000	3,700,000
Intérêts et amendes	1,200,000	1,200,000
Moins remboursements	800,000	500,000
Total des taxes indirectes	—300,000	—400,000
Autres revenus	2,175,000,000	2,093,300,000
Recettes non fiscales	703,000,000	641,700,000
Total des recettes	**6,207,000,000**	**5,878,700,000**

Dépenses

Prix de soutien à l'agriculture	122,000,000	71,800,000
Energie nucléaire	45,700,000	63,200,000
BGR	400,000	400,000
Radio-Canada	85,000,000	79,000,000
SCHL	14,500,000	8,700,000
Directeur des élections	11,800,000	11,800,000
Citoyenneté-Immigration	72,700,000	66,200,000
Commission du service civil	5,200,000	4,800,000
Production de Défense	42,300,000	30,800,000
Mesures d'urgence	7,000,000	5,400,000
Affaires extérieures	97,600,000	85,200,000
Subventions municipales	30,800,000	29,200,000
Subventions aux universités	26,800,000	26,300,000
Paiements aux provinces	252,400,000	275,300,000
Intérêts de la dette publique	990,800,000	917,800,000
Pêcheries	24,100,000	23,300,000
Forêts	18,100,000	16,200,000
Ministère de l'Industrie	700,000	—
Pénitenciers	29,500,000	24,700,000
Aide technique et profes. aux provinces	138,500,000	207,900,000
Commission d'assurance-chômage	108,600,000	105,400,000
Chambre des Communes	10,200,000	5,900,000
Sénat	2,500,000	1,800,000
Office du charbon	20,000,000	20,400,000
Aide aux mines d'or	15,300,000	15,200,000
Défense nationale	1,658,700,000	1,571,100,000
ONF	5,700,000	5,600,000
Galerie nationale	1,100,000	1,000,000
Subventions aux hôpitaux	53,000,000	50,300,000
Assurance-hospitalisation	390,000,000	336,700,000
Allocations familiales	538,600,000	531,600,000
Conseil national d'éducation physique	2,000,000	1,000,000
Allocations nécessiteux, aveugles, handicapés	64,700,000	62,700,000
Assistance au chômage	106,000,000	96,500,000
Conseil national des recherches	47,200,000	40,600,000
Ministère du revenu national	83,600,000	78,600,000
Affaires du Nord	84,300,000	86,400,000
Postes	207,700,000	189,400,000
Conseil privé	8,200,000	3,400,000
Travaux publics	171,100,000	162,700,000
Gendarmerie royale	67,300,000	65,400,000
Entreposage des céréales	39,600,000	35,200,000
Ministère du Commerce	28,700,000	27,000,000
Transports	428,100,000	416,000,000
Affaires anciens combattants	334,700,000	335,600,000
Divers	399,000,000	376,800,000
Total des dépenses	**6,892,000,000**	**6,570,300,000**

GRANDE VENTE de PAQUES

RABAIS EXTRAORDINAIRE

sur montres suisses de qualité, de toutes marques.

- Bagues à diamant
- Bijouterie
- Cadeaux

Venez vous en rendre compte. Nous sommes sûrs que vous trouverez ce que vous cherchez au plus bas prix.

Montreal Credit Jewellers Ltd.

714 O., Ste-Catherine (face à Eaton) — 459 O., Ste-Catherine (près City Councellors)

Les bons vins font les bons repas

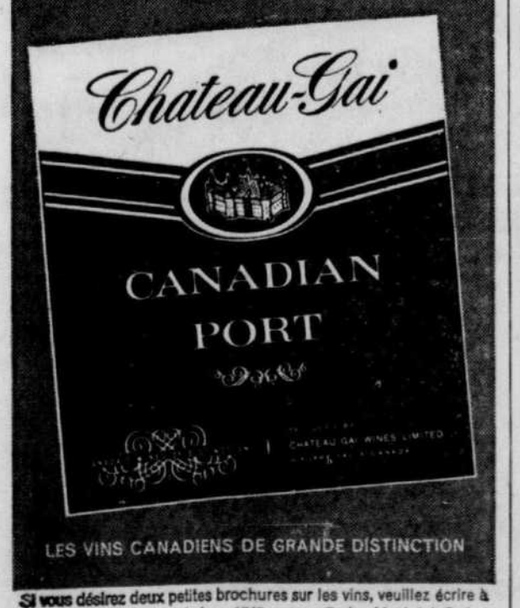

LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION

Si vous désirez deux petites brochures sur les vins, veuillez écrire à Les Agences Desautels Inc., 1745, avenue Cedar, Montréal, Qué.

Jonquière: la police recouvre les $78,000 et arrête trois hommes

(M.P.) — La police de Jonquière a retrouvé dans le mur d'une maison en construction les $78,000 en billets de banque volés mardi soir dernier au bureau de poste local.

Trois individus de cette municipalité du Lac St-Jean ont été arrêtés hier et comparaîtront sous peu pour répondre de ce vol.

Le chef de police de Jonquière, Fernando Dicaire, a dit au représentant de LA PRESSE qu'un employé du bureau de poste avait été complice dans cette affaire. C'est lui qui aurait permis le vol en ouvrant la porte à ses compagnons venus s'emparer des billets souillés et détériorés que les autorités bancaires retiraient de la circulation.

Selon le chef Dicaire, ce vol serait l'oeuvre de trois jeunes hommes ne possédant aucun dossier judiciaire. Il s'agirait d'une triste histoire de bravoure à la suite de gageures entre amis.

Les limiers ont retrouvé les billets de banque après avoir défait un mur d'une maison en construction.

Le capitaine Gérard Giroux de Jonquière a déclaré que la collaboration des détectives Réal Gagné, de Kénogami et Augustin Jomphe, d'Arvida avait permis d'éclaircir cette affaire en moins de 48 heures.

APPELEZ 366-5630
POUR ESTIMATION GRATUITE ET SANS OBLIGATION PAR UN CONSEILLER FILCO

FILCO

FENÊTRES, PORTES ET REVÊTEMENT EN ALUMINIUM COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL
PAR FILTERLITE ALL WEATHER (ALUM) LTD.
102 RUMSEY, LASALLE
UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL
SCEAU DE QUALITÉ

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 13 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 128

Au moins 50 pays à l'Expo; participation assurée de sept industries canadiennes

par Raymond GRENIER

Au moins 50 pays ont l'intention de participer à l'Expo... On va recommencer, la semaine prochaine, le dragage-pompage du Saint-Laurent pour le remblayage du terrain de l'Expo... La semaine prochaine, également, Ottawa désignera probablement un remplaçant de M. George Hees, qui a démissionné du conseil d'administration de la Société de l'Expo pour prendre la présidence de la Bourse de Montréal...

... Sept industries canadiennes, les premières à le faire, ont signé, hier, un engagement de participation à l'Exposition universelle de 1967... C'est un milliard de dollars que le Canada escompte obtenir du tourisme en 1967... Visiteurs étrangers et les Canadiens eux-mêmes vont bénéficier, cette année-là, à Montréal, d'un extraordinaire Festival musical (on est déjà certain de Vienne et de Paris ; la Scala de Milan et le petit-fils Wagner de Bayreuth seront très bientôt mobilisés)...

... Sans avoir ni dans l'un ni dans l'autre Etat de représentation diplomatique, le Canada "reconnaît" le Vatican et a donc pu l'inviter (par le truchement assez diplomatiquement insolite du délégué apostolique) mais ne "reconnaît" pas la Chine de Pékin (ce qui empêche les invitations mais non pas les ventes de blé).

... Les deux premiers commissaires généraux désignés par des pays étrangers pour l'Exposition — Hollande et Allemagne de l'Ouest — sont attendus à Montréal d'ici la fin du mois. Celui de la Hollande sera probablement ici mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

Ce ne sont là que quelques-unes des informations que l'on a pu glaner à l'occasion de la première visite à Montréal du nouveau ministre tuteur fédéral de l'Exposition, M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce.

Sa venue a été marquée par :

— une conférence de presse ;

— la signature d'un engagement de participation à l'Exposition de sept importantes industries canadiennes ;

— une très agréable causerie de S. Exc. M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, devant les membres de la Chambre de commerce française ;

— une réception, à l'hôtel de ville, de M. Sharp et des hauts dignitaires de la Société de l'Expo par Me Jean Drapeau ;

— une visite du terrain de l'Exposition à Sainte-Hélène.

Durant la journée, M. Sharp a eu l'occasion de rencontrer M. Jean-Paul Deschatelets, ministre fédéral des Travaux publics, et M. Gérard-D. Lévesque, ministre tuteur provincial de l'Expo. Tout ce beau monde va sans doute se retrouver aujourd'hui pour une nouvelle, rare et importante réunion du conseil d'administration de l'Expo — où l'on va parler du symbole . . .

M. Sharp, qui était accompagné de son secrétaire parlementaire, M. Jean-Luc Pépin, député d'Arthabaska, a souligné le caractère "pan-canadien" de l'Expo 67 et a assuré que tous les services fédéraux sont actuellement mobilisés pour attirer une cinquantaine de pays et le plus grand nombre possible d'industries canadiennes à participer à l'Exposition.

Voir L'EXPO en page 4

PREMIERE VISITE DU NOUVEAU MINISTRE TUTEUR DE L'EXPO — Vers 4 h. hier après-midi, on s'est retrouvé à l'île Sainte-Hélène pour la première visite à Montréal, en tant que nouveau ministre tuteur fédéral de l'Expo, de M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce. On voit ici, examinant les lieux (de g. à d.), M. Jean Drapeau, maire de Montréal, S. Exc. M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, MM. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics, Mitchell Sharp, ministre tuteur fédéral de l'Expo et ministre du Commerce, Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo, et Jean-Luc Pépin, député d'Arthabaska et adjoint parlementaire de M. Sharp.

photo J.-Y Létourneau, LA PRESSE

Double arrestation de la PP à Boucherville

Au cours d'une descente exécutée hier soir dans une maison située au no 1095, boulevard Marie-Victorin, à Boucherville, la PP, aidée de la Sûreté locale a découvert une importante cache de butin volé depuis quelque temps, et a arrêté deux jeunes suspects âgés d'une vingtaine d'années.

L'inspecteur Hervé Patenaude a précisé à midi que le butin consistait principalement en une forte quantité de bas de nylon et de médicaments dérobés le 15 février dernier dans un camion du Canadien Pacifique immobilisé près de la gare Windsor. Le montant du vol dépassait alors les $15,000.

Au cours de leurs perquisitions hier soir, les limiers ont découvert en outre 23 formules d'enregistrement de véhicules volées en février 1963 dans un bureau d'enregistrement de la rue Dorchester ouest; 14 permis de chauffeur contrefaits; une certaine quantité de plaques d'immatriculation d'autos, des outils de cambrioleurs, un coffre-fort éventré, une auto volée et autres objets.

La police a mis cette cache à jour au cours de son enquête qui dure déjà depuis plus d'un an sur le racket des autos volées. Elle s'attend à d'autres arrestations. Les deux détenus comparaîtront demain ou au début de la semaine prochaine.

La Saint-Patrice: réception demain à l'hôtel de ville

Les Irlandais de Montréal seront en liesse à compter de demain, même si le 17 mars 1964 ne tombe que mardi prochain.

De fait, dès demain après-midi, il y aura une réception offerte par Concordia dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, à l'occasion de la Saint-Patrice.

Au nombre des personnalités présentes : S. Exc. Mgr Patrick Wheelan, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, le Très Rév. R. Kenneth Maguire, évêque anglican de Montréal, et l'hon. W. Patrick Fay, ambassadeur de l'Irlande au Canada, des dirigeants de la St. Patrick Society et des United Irish Societies.

C'est le lendemain — dimanche — qu'aura lieu le traditionnel défilé de la Saint-Patrice.

LE CREUSAGE REPREND A STE-THERESE — Le creusage en vue de retrouver les débris du DC-8F tombé le 29 novembre à Ste-Thérèse a repris hier. Il avait été interrompu, il y a plusieurs semaines, afin de permettre la pose de poutres métalliques destinées à contenir les parois de glaise qui s'effondraient constamment. Il faudra environ huit jours de travail, à raison de 20 heures par jour, pour retirer et passer au crible un autre 10 pieds de terre, après quoi il faudra poser une autre rangée de poutres de soutien horizontales avant de continuer à creuser. Les travaux occupent présentement une quarantaine d'hommes et sont sous la direction de MM. Carl Ireland et Roy McCormack, respectivement surintendant de la Foundation Company et membre du service de sécurité aérienne d'Air Canada.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les stations-service supprimeraient les primes?

par Gilles DAOUST

Une quarantaine de propriétaires de stations-service du nord de la métropole, excédés par "la plaie des timbres-primes qui mangent leurs profits", ont décidé hier soir, à la suite d'une brève réunion, de former une association dont le premier but serait la suppression, dans les stations-service, de toute forme de primes, et qui engloberait bientôt tous les propriétaires de stations-service à travers l'île de Montréal.

Les quarante propriétaires présents hier soir à la réunion et qui représentaient surtout les districts de Montréal-Nord et de St-Michel, se chargeront au cours des prochains jours de diffuser l'idée de cette suppression et de réunir pour le 19 mars prochain la majorité des propriétaires de stations-service de Montréal.

Certains propriétaires qui ont déjà commencé à pratiquer la nouvelle politique, ont révélé hier soir que le fait de supprimer les timbres-primes ne leur avait pas fait perdre de clients, mais que, bien au contraire, cela avait fait augmenter leurs ventes.

Il en coûte près de $3,000 par année à un propriétaire de station-service pour distribuer des timbres-primes ou des cadeaux. Cet argent, a déclaré un propriétaire qui a supprimé chez lui les timbres, peut servir à payer un employé supplémentaire qui ne pourra qu'aider à améliorer la qualité du service. "Chez moi, a poursuivi ce propriétaire, les ventes d'essence ont augmenté depuis que j'ai supprimé les timbres."

D'autres propriétaires de stations-service ont également soutenu que la distribution des timbres et des cadeaux leur faisait perdre énormément de temps.

La plupart des propriétaires étaient d'avis hier soir qu'il fallait supprimer dès le lendemain toute forme de primes mais des questions de compétition leur ont fait opter pour une autre solution : celle de réunir, pour le 19 mars prochain, tous leurs confrères de l'île de Montréal qui n'étaient pas présents à la réunion.

Il s'agit, a déclaré un représentant des propriétaires, de supprimer tous en même temps une chose qui ne nous rapporte rien, qui dévore nos profits et qui n'a plus sa raison d'être sur le plan de la compétition, vu que toutes les stations-service de Montréal distribuent maintenant des timbres-primes.

"Ceci ne profite qu'aux compagnies qui vendent les timbres, a dit un propriétaire, et le 19 mars, quoi qu'il arrive, je cesserai d'acheter de leurs livrets. Je donne de tout chez moi, des timbres, des verres, des bas, il n'y a que mes pantalons que je ne donne pas et encore, maintenant, j'ai peur de les perdre"...

Plusieurs ont dit en effet que leurs profits ne cessaient pas de diminuer, les automobiles demandent moins d'entretien, et qu'il fallait à tout prix couper les dépenses.

Coupons donc les primes, disent les propriétaires. Chacun continue à donner des timbres parce que les autres en donnent. Si un seul arrête, il perdra des clients. Arrêtons donc tous en même temps, d'autant plus que les timbres, aujourd'hui, ne rapportent plus rien à personne, et même, vont jusqu'à retarder le service. Ce sont les compagnies de timbres-primes qui vivent de notre argent.

Les propriétaires de stations-service du nord de la métropole sont tombés d'accord hier soir pour commencer, dès aujourd'hui, à avertir leurs clients qu'il n'y aurait bientôt plus de primes dans leurs établissements et ont suggéré que la prochaine réunion se tienne au centre de la ville afin de rassembler le plus de propriétaires possible.

Les Faits divers sont en page 4

7 ans de pénitencier au cadet de la bande de cagoulards de Lévesque

par Léopold LIZOTTE

Jacques Vallée, le cadet de la bande de cagoulards dirigée par Victor Lévesque, ces derniers douze mois, a reconnu sa culpabilité à une demi-douzaine de délits, hier après-midi, devant le juge en chef suppléant, Armand Cloutier.

Dans un geste surprise qui pourrait bien être suivi de semblables de la part d'autres prévenus, le jeune homme de Rivière-des-Prairies s'est dit coupable des crimes suivants :

- **le vol à main armée de $15,200, au domicile de M. Emile Sauvageau, à Saint-Marc-des-Carrières.**
- **le vol "de grand chemin" d'une remorque remplie de marchandises (et évaluée à $15,000) à Saint-Eustache.**
- **un cambriolage de $5,700, dans un entrepôt de la rue William, à Montréal.**
- **un vol à main armée de $1,500 dans un domicile de Notre-Dame - des - Laurentides, en banlieue de Québec.**
- **un autre vol à main armée de $150, dans une résidence de Charlesbourg, le même soir.**
- **et, finalement, une attaque armée contre un camion de la poste, à Laterrière, dans le comté de Chicoutimi.**

Pour tous ces délits, le jeune prévenu a immédiatement été condamné à sept années de pénitencier par le juge Cloutier.

Auparavant, le procureur de la Couronne, Me Philippe Landry, avait souligné que, selon les renseignements recueillis par la police, le jeune homme n'avait jamais usé lui-même de violence à l'endroit des victimes, qu'il n'était évidemment qu'un membre "mineur" de la bande et n'avait reçu qu'une part infime de l'immense butin des vols de ces derniers mois.

Il avait également été laissé en arrière, il y a quelques semaines, lorsque tous les autres membres du groupe s'étaient évadés du palais de justice. Deux des fugitifs, Jean-Claude Messier et Antonio Facchino, sont encore au large, on le sait.

D'autres aveux ?

La volte-face de Vallée, que représentait Me Yves Mayrand, sera-t-elle unique, ou les autres accusés voudront-ils reconnaître leur culpabilité, à leur tour?

Si l'on en croit certains indices, il se pourrait bien que le geste du jeune homme soit imité aujourd'hui même par certains de ses compagnons qui doivent revenir subir leur enquête, devant le juge Paul Hurteau, pour les vols à Notre-Dame-des-Laurentides et à Charlesbourg.

S'ils ne le font pas, on se demande si Vallée ne sera pas alors utilisé comme témoin de la Couronne contre eux.

C'est évidemment ce que la poursuite a tenté de faire plusieurs fois, depuis le début de cette cause, mais sans succès.

Une autre surprise pourrait aussi se produire.

Avant Vallée, un autre des cagoulards a déjà reconnu sa culpabilité.

Il s'agit de Robert Darveau, frère de Jean-Guy, qui, sans bruit, dès sa comparution, avait rapidement fait des aveux relativement à quinze accusations qu'on avait portées contre lui, devant le juge en chef Edouard Archambault.

Sa sentence n'ayant pas encore été prononcée, il se pourrait que l'on ait également recours à lui pour épauler la preuve circonstancielle que l'on possède contre les autres.

Une pétition au procureur général

Pour ce qui est de Vallée, il a déjà manifesté ses "inten-

Voir CAGOULARDS en page 4

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

Richstone RBI BAKERIES Inc.

Certaines personnes n'ont jamais assez de TARTE aux POMMES RBI

SPECIAL CETTE SEMAINE 49¢ ch. Rég. 59¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage — Climatisée

FOURNITURES DE BUREAU DE "A à Z"

Nous vendons de TOUT pour le bureau jusqu'à la plus petite agrafe.

Pour économiser sur tout ce dont vous avez besoin, Téléphonez-nous ou venez nous voir.

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

730, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 7-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-2081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

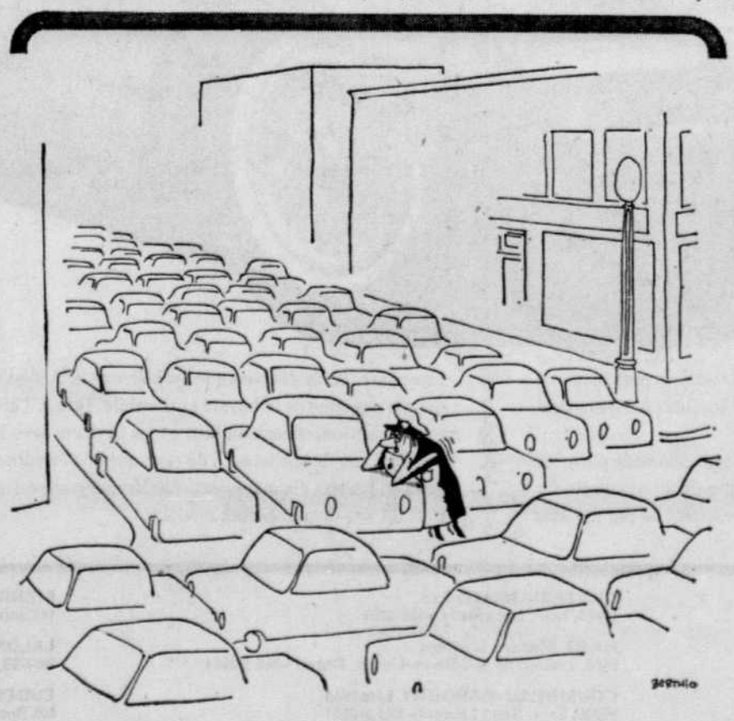

—MAMAN, VIENS ME CHERCHER

SAUMON FRAIS du printemps

FLETAN FRAIS

PALOURDES – PETONCLES

CUISSES DE GRENOUILLES

QUEUES DE HOMARDS DES MERS

A. DIONNE FILS & CIE

1221 OUEST, STE-CATHERINE TEL. VI. 9-2341

SERVICE JOUR ET NUIT

Prescriptions

Qualité

Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

15 MINUTES

C'EST TOUT CE QU'IL FAUT À

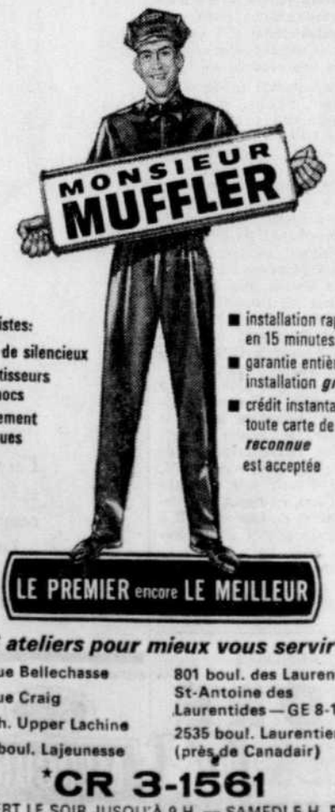

Spécialistes:
- pose de silencieux
- amortisseurs de chocs
- alignement de roues

- installation rapide en 15 minutes
- garantie entière— installation *gratuite*
- crédit instantané— toute carte de crédit *reconnue* est acceptée

LE PREMIER encore LE MEILLEUR

6 ateliers pour mieux vous servir

1295 rue Bellechasse
1101 rue Craig
6260 ch. Upper Lachine
10570 boul. Lajeunesse
801 boul. des Laurentides St-Antoine des Laurentides — GE 8-1492
2535 boul. Laurentien (près de Canadair)

*CR 3-1561

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. — SAMEDI 5 H. P.M.

Fawzia Amir risque de perdre ses clubs de nuit

(par **A.T.**) — Fawzia Amir Hanko, danseuse exotique et propriétaire de club, sur qui pèse depuis hier une menace d'extradition, risque maintenant de perdre ses clubs de nuit.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a décidé hier d'intenter des procédures en injonction afin d'obtenir la fermeture de tous les établissements commerciaux groupés dans l'édifice portant les numéros civiques 374, 378 et 384 ouest rue Sherbrooke, soit "Le club Sahara", "Le Vieux Moulin", "Le Caravan Club Inc" et "Le Mile High Lounge".

En prenant cette décision, le comité exécutif n'a fait que donner son assentiment à une recommandation du contentieux municipal.

C'est en raison de la complexité de l'organisation des établissements, que Me Honoré Parent, avocat en chef, a suggéré que les procédures en injonction soient intentées contre le locataire et tous les occupants ou exploitants et de mettre en cause le propriétaire de l'édifice afin que ce dernier prenne connaissance de l'injonction.

Ce propriétaire est Delwood Investment Corporation. L'adresse de cette compagnie est 2205 avenue Beaconsfield, mais ce nom n'apparait pas dans l'annuaire téléphonique. L'édifice situé au 2205 Beaconsfield appartient, lui, à un M. Caplan et la personne qui l'occupe est un nommé F. Mitkik, comptable pour S. Caplan. Le rapport du contentieux précise à ce sujet : "Nous avons appris de lui que Delwood Investment Corp. loue l'édifice 374 à 384 ouest, rue Sherbrooke, à "Le Vieux Moulin (Montréal) Inc.".

Dès le départ, on le voit, la situation est fort confuse.

Les procédures qui seront bientôt intentées impliquent les tenanciers des établissements déjà mentionnés : Jean-Alphonse Di Battista, Fawzia Amir, Fawgia Hanko, dame Christinei Papadakis-Adamo, Alex C. Gallacher, Vincent Diorio, Roland Mathieu et John Moisan.

Le 374 ouest, rue Sherbrooke est occupé par le club Sahara, au sous-sol, qui est exploité par Jean-Alphonse Di Battista, dont le gérant est Mme Fawgia Hanko, 2434 rue Montclair. La raison sociale de ce club est enregistrée au nom de Fawzia Amir.

Au 378, au rez-de-chaussée, se trouve un commerce de bar et de salle de danse, salle à manger et cabaret sous le nom de "Caravan Club Inc." Le "Caravan Club" est exploité par Mme Christinei Papadakis Adamo.

Au rez-de-chaussée du no 384 ouest se trouve l'établissement "Au Vieux Moulin", soit un bar et une salle à manger, exploités par John Moisan, en concession de Roland Mathieu. Le "Mile High Lounge", situé juste au-dessus, groupe une salle de danse et un service de liqueurs alcooliques "sans permis affiché", précisent les avocats de la ville. Le "Mile High" est exploité par Vincent Diorio, en concession obtenue de Roland Mathieu.

La décision de prendre des mesures judiciaires pour forcer la fermeture de ces établissements résulte également d'une enquête menée par le Service des permis et inspections, le 12 février dernier.

CAGOULARDS

SUITE DE LA PAGE 3

tions", il y a quelques jours.

Il a en effet accepté de témoigner contre trois des cinq autres accusés de l'agression-armée de Laterrière. Soit contre André Gaudet, Douglas Thibault et Jean-Guy Thibault. Victor Lévesque et Messier auraient également participé à ce crime.

Cette enquête était terminée, et le procureur des trois hommes avait présenté une motion de non-lieu lorsque la Couronne réclama une reprise de l'instruction.

Et celle-ci se continuera apparemment avec un autre témoin surprise que les policiers de Chicoutimi auraient retrouvé dans la métropole, il y a quelques heures.

Quant à Gaudet et aux deux Thibault, il s'agit de trois individus contre l'acquittement desquels les chefs de police de la région du Saguenay ont présenté une pétition au procureur général, il y a quelques mois.

Accusés d'un vol à main armée de $13,000 à la Caisse populaire de Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean), ils avaient été remis en liberté à la suite d'un

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

A propos de ce rapport des industries, M. Pierre Dupuy, dans sa causerie, a déclaré que le Canada leur fera une large place et se montrera moins rigoriste à ce sujet qu'a cru devoir l'être Bruxelles, en 1958, dans l'interprétation des règlements du Bureau international des expositions.

Voici les noms des industries qui ont signé, hier, un engagement de participation :

— l'Association des brasseurs du Canada (groupant 31 brasseries); elle songe à construire une auberge dans le Village ancien du Canada français que l'on projette d'établir à Sainte-Hélène;

— l'Association canadienne de l'Industrie du bois; elle choisira son pavillon par voie de concours — et (ce qui a fait plaisir à M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo) a prévu des crédits de $600,000 pour sa participation;

— Cassidy's Limited; cette compagnie préparera pour les visiteurs une histoire de la poterie;

— Coca-cola Limited; sa participation s'inscrira dans le cadre thématique de l'Homme et son milieu;

— Salada Foods Limited; il s'agit ici d'une entreprise "canadienne" et qui exporte... ;

— Simmons Limited ; cette compagnie aussi veut inscrire sa participation dans le cadre thématique général de l'Exposition "la Terre des Hommes", étant bien entendu que l'homme moderne ne couche plus par terre ;

— la compagnie d'assurances Sun Life du Canada; le caractère de cette participation n'est pas encore précisé mais sera vraisemblablement axé sur les moyens modernes d'assurer à l'homme une sécurité de bien-être.

Dans ce monde moderne de l'Amérique, S. Exc. M. Pierre Dupuy compte bien que l'Exposition de 1967 fera ressortir un certain cachet typiquement canadien, celui de l'humanisme.

A deux reprises, hier, on a affirmé que l'Expo 67, à Montréal, sera encore plus grande que la précédente de Bruxelles.

M. Mitchell Sharp l'a fait dans sa conférence de presse. Quelques heures plus tard, en remerciant M. Dupuy pour sa conférence, S. Exc. Monsieur Raymond Bousquet, ambassadeur de France à Ottawa, déclara la même chose.

Encore un peu plus tard, à l'hôtel de ville où il venait d'apposer sa signature dans le Livre d'or, M. Sharp (député d'une des circonscriptions de Toronto : Eglinton) félicitait M. Drapeau d'avoir pris l'initiative de l'Expo, du choix de l'emplacement et de tout ce qu'il a fait pour le succès de l'entreprise.

Gentiment, M. Drapeau a répondu :

— La prochaine fois à Toronto...

ANNONCE

CORS

Vous obtiendrez un prompt soulagement et la disparition rapide des cors douloureux, avec les Zino-pads du Dr. Scholl, minces et isolants.

Dr Scholl's Zino-pads

Espace à louer au-dessus de la station de métro Guy

Le comité exécutif a décidé hier de lancer un premier appel d'offres afin de louer 23,000 pieds carrés d'espace au-dessus de la station de métro Guy, à l'angle des rues Guy et Burnside.

La ville de Montréal propose à l'intéressé un bail emphytéotique d'une durée de 60 ans, qu'il pourra acquitter en un seul versement ou selon un loyer annuel.

L'entreprise qui "achètera" ces droits aériens pourra construire un élifice, au-dessus d'une station de métro, édifice qui deviendra propriété de la ville après expiration d'une période de 60 ans.

En plus de payer son loyer annuel, l'acquéreur devra acquitter les taxes municipales et scolaires. Il devra en plus prévoir, dans sa construction, un accès à la station de métro.

Les plans de la construction devront au préalable être acceptés par le Service d'urbanisme de la ville de Montréal et répondre aux exigences d'un règlement municipal adopté par le conseil afin de fixer les "charges maximales" au-dessus des installations du métro.

L'acquéreur devra en outre s'engager à terminer l'accès à la station avant le 1er juin 1966 et compléter la construction de son édifice avant le 1er mai 1967.

Cette première demande de soumissions publiques constituera en quelque sorte une expérimentation, car l'administration municipale entend généraliser cette façon de procéder dans le cas de toutes les stations du futur métro de Montréal.

Servez-vous vous-même

Les ventes des magasins où l'on se sert soi-même en Grande-Bretagne ont dépassé $1,500,000,000 en 1961, soit deux fois et demie plus que celles de 1957.

L'escarmouche du square Dominion

Procès le 30 mars pour cinq inculpés

(par **B.M.**) — Cinq jeunes gens, appréhendés mercredi après-midi, à la suite d'une escarmouche au square Dominion, ont comparu hier matin devant le juge Jacques Trahan, de la Cour municipale, pour répondre à l'accusation d'avoir troublé la paix dans un endroit public en se battant.

Il s'agit de Dennis Modolo, âgé de 22 ans, originaire de St. Catharines, en Ontario, et Paul Coxhead, âgé de 21 ans, originaire de Granby : tous deux sont étudiants à l'université Sir George Williams et demeurant au YMCA, au 1441, rue Drummond. Coxhead a été appréhendé hier matin même à la Cour municipale, à la suite d'un mandat qui avait été émis contre lui la veille. Les trois autres inculpés sont : Yvon Duhamel, âgé de 21 ans, du 1294, rue Lafayette, à Jacques-Cartier ; Réginald Chartrand, 31 ans, du 1207, rue St-Denis, et Louis Daviault, 28 ans, du 2050, boul. Henri-Bourassa.

Tous ont nié leur culpabilité et subiront leur procès le 20 mars. L'avocat de Duhamel, Chartrand et Daviault, Me Luc Mercier, a obtenu la mise en liberté provisoire de ses clients, moyennant un cautionnement individuel de $10.

Modolo a aussi été relâché sous la même condition, tandis que Coxhead s'est vu fixer un cautionnement personnel de $100.

procès devant juge et jury au cours duquel l'attitude du juge devait être sévèrement critiquée.

Jusqu'à maintenant, toutefois, cette pétition est restée sans réponse.

C'est en tout cas ce que soutenait un membre de cette association de chefs de police, en fin de journée d'hier.

Pour le vol de Laterrière, les prévenus étaient armés de revolvers, de fusils et de mitraillettes, et c'est par pure chance que le conducteur du véhicule a pu leur échapper, après qu'ils eurent tiré plusieurs rafales de balles dans sa direction.

FAITS divers

Mort affreuse

Un employé du Canadien Pacific a connu une mort affreuse ce matin, vers 8 h. 30, lorsqu'il est tombé sous les roues d'un convoi de chemins de fer, dans la cours de triage à Côte St-Luc.

L'identité de la victime n'était pas encore connue à 9 h. ce matin.

Vandalisme

Une femme d'environ 55 ans, toute menue et paraissant en état d'ivresse avancée, s'est promenée en curieuse tard hier après-midi dans le Continental Art Gallery, 1450, rue Drummond, puis profitant d'un moment d'inattention de la gérante, Mlle Vilma Lafontaine, a lancé une bombe dans un panier à papier. Cette bombe, de fait, était un appareil pour produire une épaisse fumée noire. En touchant le papier, le mécanisme s'est déclenché et bientôt tout le magasin a été envahi par la fumée, cependant que la vandale, profitant du désarroi réussissait à filer. Peu après, Mlle Lafontaine a alerté le lieutenant Yvon Tessier, du poste no 10.

Conduite d'eau brisée

Une équipe des travaux publics de la ville procède aujourd'hui à la réparation d'une conduite d'eau à l'angle des rues St-Luc et Closse.

La conduite s'est brisée, la nuit dernière, tout près de l'endroit où s'était produit un effondrement il y a quelques mois.

On sait que les travaux de creusage du métro se poursuivent à cette intersection. L'effondremnet avait apparemment affaibli la conduite qui a cédé aujourd'hui, sans toutefois causer un nouvel effondrement.

On a cependant bloqué la circulation à cet endroit, par mesure de prudence.

Mort affreuse

Un cheminot a connu une mort affreuse ce matin, vers 8 h., lorsqu'il a été mutilé sous les roues d'un convoi de chemins de fer, dans la cour de triage à Côte St-Luc.

La victime est M. Siméon Bourguignon, âgé de 45 ans, du 5861, rue St-Urbain.

M. Bourguignon, selon les témoins, s'est pris un pied dans l'aiguillage des rails et est tombé sur la voie ferrée. Son corps a été sectionné.

Cambriolages

$4,000 de fourrures ont été volées dans l'auto de J. Novak Furs, 1485, rue Bleury, immobilisée en arrière de cet établissement.

Un filou a raflé $700 de la caisse des opticiens Lasalle et Maheu, 1143 est, boul. St-Joseph pendant que M. LaSalle était affairé dans une pièce à l'arrière; $1,500 d'outils sont disparus du garage de M. A. Beerio, 5959, rue Souligny; $1,200 de téléviseur, radio, bijoux, et autres objets ont été volés dans le logis de M. F. Antonio, 3445, rue Hutchison.

Vol avec violence sur un messager

Un jeune messager de la pharmacie Roméo Alarie, au 2105 est, rue Beaubien, a été sauvagement attaqué par deux individus qui l'ont roué de coups et dépouillé d'une somme de $142 en argent et d'un chèque de $125, peu avant 4 h. hier après-midi.

Les bandits avaient attiré leur victime, Gilles Charbonneau, âgé de 15 ans, de St-François-de-Salle, dans une ruelle, au nord de la rue Beaubien, entre les rues Bordeaux et DeLorimier. A cet endroit, ils l'ont violemment frappé à coups de pied dans les côtes et le bas du ventre. Ils ont ensuite pris la fuite à pied avec le fruit de leur vol.

La victime a été conduite à l'hôpital Bellechasse, où l'on signale que son état est satisfaisant.

Hold-up de $287 sur la personne

Deux bandits, l'un armé d'un revolver, ont perpétré un hold-up sur la personne de M. Arthur Beauvais, domicilié au 6669, rue de Laroche, vers 3 h. 30 hier après-midi, à l'arrière du 766 ouest, rue Jean-Talon.

M. Beauvais a remis aux bandits la somme de $287 qu'il avait dans ses goussets. Cependant dans leur fuite, les voleurs ont laissé tomber une somme de $147 et ils ne se sont pas donné la peine de revenir pour la reprendre.

Hold-up dans une lingerie

Un bandit solitaire, portant des verres fumés et brandissant un revolver, a perpétré un hold-up, un peu avant 6 h. hier soir à la lingerie "Oslind", au 1226 ouest, rue Ste-Catherine.

En faisant irruption sur les lieux, l'individu a ordonné à une employée, Mlle Marie-Paule St-Jean, de se tenir tranquille et de lui remettre le contenu de la caisse. Dans sa nervosité, le voleur laissa tomber quelques billets sur le plancher et il pria Mlle St-Jean de les ramasser, ce qu'elle fit. Il prit ensuite la fuite à pied, emportant une somme de $264.

Hold-up dans un restaurant

Après avoir dégusté bien placidement une tasse de café, deux jeunes gens ont commis un hold-up, vers 12 h. 15 la nuit dernière, au restaurant Francis, situé au 907 boulevard Rosemont, à l'est de la rue St-Hubert.

Terminant sa tasse de café, l'un des adolescents simula une arme à feu, dans une poche de son pardessus, et demanda l'argent de la caisse. Le restaurateur, M. Frank Raffa, lui remit la somme de $35.

Les jeunes gens ont pris la fuite dans une automobile Ford '56.

Piéton tué par une auto

Un jeune homme de 19 ans a été tué, vers 7 h. hier soir, lorsqu'il a été renversé par une automobile près de son domicile, à St-Constant, comté de Laprairie.

La victime est Claude Miron, domicilié au 114, rang St-Pierre, à St-Constant. Le jeune homme a succombé sur la scène de la tragédie.

Nouveaux duplex
3e ETAGE CHAUFFE
A LOUER
avec poêle et réfrigérateur $75
A LOUER, 3½ pièces, $70 par mois, 4½ pces, $95 — 5½ pces, $110 — 6½ pces, $140
Situés rue Jean-Talon, à l'est de Viau
Maison modèle 7345, rue Dollier
BARONE CO. LTD.
DU. 1-2854 RA. 1-3011

Le GIN GENEVER WF de FOCKINK

Savourez l'authentique gin de genièvre! Depuis 1679, la maison Wynand Fockink d'Amsterdam est réputée dans le monde entier pour son gin au bouquet si particulier. Vous pouvez maintenant vous procurer le WF au même prix qu'un gin de genièvre ordinaire — Essayez aussi les délicieuses liqueurs WF.

Mélangé et embouteillé par H. Corby Distillery Ltd., Montréal (P.Q.)

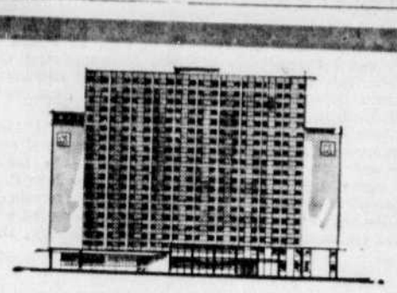

ÉCONOMIE À TORONTO

Venez-vous à Toronto? Si vous cherchez l'économie et un service amical, organisez votre séjour au Lord Simcoe Hotel • chambres avec bain, douche, radio et TV • chambres simples de 6.50 à 10.50, chambres doubles ou à lits jumeaux de 10.50 à 14.50 • air climatisé, stationnement gratuit pour la nuit • cafétéria, restaurant et salons • au coeur du quartier commercial de Toronto, près du métro

Pour réservation gratuite appelez Montréal 866-9981

THE LORD SIMCOE HOTEL
University & King St. • Tél. 362-1848
Telex 02-2458 • TWX 610-491-1495

LOS

Nous lançons un modèle hors-série...à l'occasion du "25e anniversaire" de Mercury

UN MODÈLE SUPER-LUXE – LA MERCURY D'ARGENT

Pour une période limitée seulement, nous vous offrons un élégant hardtop et une somptueuse décapotable hors-série. Chacune de ces voitures est recouverte d'une chatoyante peinture argentée... chacune porte une plaque spéciale sur laquelle votre nom sera gravé.

Ces voitures super-luxe ont été créées pour marquer le "25e anniversaire" de la série la plus luxueuse et la plus prestigieuse qui soit ... la série Mercury ! Les voitures Mercury ont toujours été reconnues comme des voitures d'une élégance supérieure.

Les Mercury d'Argent sont munies de sièges baquet rembourrés, d'une tablette commode entre les deux sièges, de roues à rayons métalliques et de pneus à flancs blancs. Chaque détail manifeste un raffinement consommé. Nous ne mettrons sur le marché qu'un nombre très restreint de ces modèles super-luxe. Nous désirons que les Mercury d'Argent deviennent le symbole de la suprématie Mercury dans le domaine de la beauté automobile. Il faut d'ailleurs reconnaître que tous les modèles Mercury, sans exception, offrent un luxe et des performances hors de l'ordinaire. La Mercury est la voiture de ceux qui ont de la classe ... de ceux qui possèdent de légitimes motifs de fierté. Le vendeur Mercury vous en parlera éloquemment. La Mercury elle-même vous le démontrera éloquemment ! Voyez au plus tôt ces deux superbes modèles.

BESBMF

Ford — MERCURY

LANTHIER & LALONDE Automobile Inc.
4411, rue Papineau — LA 6-4411

CUMMING PERRAULT Limited
6435, chemin Upper Lachine — HU 9-3831

HAMELIN & FRÈRE Limitée
3491 est, rue Notre-Dame — 527-2411

CHATEAU Motors Ltd.
11885, boul. Lachapelle — 331-4020

HART Motors Limited
6458, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval — ME 1-3561

COUSINEAU-GABOURY Limitée
10200, boul. Saint-Laurent — DU 9-3581

PIERRE BRAULT Automobile Ltée
142 boul. Taschereau Blvd., Greenfield Park, 671-6115

LALONDE Automobile Limitée
3897-99, avenue Bannantyne, Verdun — 766-8521

EUDES Automobiles Limitée
505 Broadway, Montréal Est — 642-7431

AUTOS USAGÉES
SAFE BUY

Une politique d'austérité à Montréal-Nord

par Thomas DUHAIME

La note dominante du budget 1964 : l'austérité.

D'ailleurs, les contribuables de Montréal-Nord s'y attendaient puisqu'en élisant le maire Yves Ryan et trois conseillers du "Renouveau municipal", le 4 novembre dernier, ils agréaient par le fait même à cette promesse électorale : "Nous allons réduire les dépenses jusqu'à la limite du possible".

Aujourd'hui, ils savent à quoi s'en tenir : tout en accusant une augmentation de $153,825 sur le budget revisé de 1963, soit $5,662,850 comparativement à $5,509,025), une "entaille" de près d'un demi-million ($468,551.19) a été pratiquée à même la portion réservée au service des travaux publics. Les prévisions budgétaires (revisées toujours) qui étaient de l'ordre de $1,728,416.19 ont donc été réduites à $1,259,865, ce qui est encore inférieur au budget initial de 1963 ($1,390,000) par la marge de $130,135.

"Nous avions promis aux contribuables de couper à même les dépenses inutiles, et nous avons coupé", de commenter le maire Ryan.

C'est ainsi (toujours au service des travaux publics) que, pour les parcs et terrains de jeux, le montant prévu de $330,082.97 est tombé à $190,000 ; pour l'enlèvement de la neige, le montant de $260,156.30 est réduit à $225,000 ; pour l'entretien des rues et chemins, le montant de $227,780.32 est plafonné à $142,500 et ainsi de suite.

Par ailleurs, la ville doit faire face cette année a des dépenses administratives accrues, notamment aux services des finances, de la santé, de la sûreté publique et des incendies. Dans une large mesure, cette hausse est attribuable au renouvellement des différents contrats collectifs de travail des employés municipaux (... survenu au lendemain des élections et, partant, du changement d'administration).

Malgré toutes ces difficultés, le maire Ryan, ses conseillers, son directeur des finances et son ingénieur ont dû faire des prouesses pour tasser les problèmes, en les passant au crible, et jongler par la suite avec les chiffres, afin d'en arriver à convertir un déficit prévu de $33,708.81 (budget revisé de 1963) en un léger surplus de $2,565.44. Ajoutons que le budget initial de l'an dernier prévoyait un surplus de $1,666 ... qui s'est "estompé" en cours de route.

Restait le taux des taxes, foncière et spéciale. Une autre prouesse de comptabilité a été réalisée : les contribuables continueront de payer sur la même base de $1.10 du $100 d'évaluation : mais avec cette différence que la taxe générale a été diminuée de 7 cents et que l'autre a été augmentée d'autant. Avec le résultat que l'ancien taux, dans ce jeu des colonnes, est retombé sur ses deux pattes à $1.10 ...

Le maire Ryan a tenu à avertir la population de Montréal-Nord que le présent budget met l'accent sur l'austérité, pour une période d'au moins deux ans, afin de "renflouer et stabiliser les finances de la ville, fortement compromises par l'ancienne administration".

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

CONGRES ANNUEL DE LA SSJB DE MONTREAL — Dans le cadre du congrès annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, il y aura un colloque, demain, au restaurant Sambo. Ce colloque débutera demain matin, à 10 h., et se terminera à 6 h. de l'après-midi. Les conférenciers invités sont : MM. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française, Jean-Marc Léger, journaliste au "Devoir", et Jean-Claude Corbeil, ethnolinguiste, professeur à l'Ecole normale Ville-Marie. Les séances d'étude seront sous la présidence du Dr J.-Alcide Martel, président du Comité de fierté française. Premier exposé : "La langue et le milieu", par M. Jean-Claude Corbeil. Deuxième exposé : "Tableau de la situation et de l'état actuel de la langue française au Québec", par M. Jean-Marc Léger. M. Maurice Beaulieu sera le conférencier invité au banquet de clôture du congrès, dimanche soir, à l'hôtel Ritz-Carlton. Il a intitulé sa causerie : "Penser en français pour parler en français".

* * *

CHEZ LE RIN, COMTE DE BOURGET — L'association du comté de Bourget du Rassemblement pour l'indépendance nationale, lors de son congrès annuel, a élu son nouvel exécutif : M. Fernand Boudreau a été réélu président, MM. Michel Mercier et Mario Vachon ont été élus vice-présidents.

Les membres de l'association du comté de Bourget du Rassemblement pour l'indépendance nationale, réunis en congrès, ont adopté plusieurs résolutions, dont la suivante :

"Le comté de Bourget ira à Québec manifester à l'occasion de la visite de la reine et demande à la région de Montréal et aux autres régions d'organiser des manifestations et assemblées préparatoires. Il recommande au congrès national du 23 mai de prendre une position énergique, d'adopter une résolution en ce sens et de prévoir l'organisation d'une telle manifestation."

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.
Succursales jusqu'à 9 h. 30

MORGAN

Costume de printemps ... bouclé paré de soutache ... Coupe nouvelle ... ligne "Chanel" !

19.98

Un de nos costumes les plus populaires au printemps ... coupé dans un riche bouclé de laine, nouvelle interprétation de la mode Chanel, à veste allongée ... entièrement doublée avec parement de soutache ! Jupe fourreau également doublée et légèrement fuselée. Ligne impeccable. Marine garni de blanc ou entièrement blanc, aqua ou corail. Tailles 10 à 18.

Téléphoner VI. 2-6261

COSTUMES DU BUDGET .. RAYON 92 ... AU TROISIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

A.

B C

Manteaux et costumes... brise de printemps !

Voici votre affaire... 49.95

Un petit miracle ! Manteaux et costumes de grand chic et grande valeur offerts à prix inespéré ... chez Morgan ! Vous serez sans conteste la plus attrayante de la parade de Pâques dans votre ensemble "Morgan".

A. Manteau en tweed noir et blanc accentué de soutache, col cranté, manches raglan. Tailles 10 à 16.

B. Costume de ligne exquise, avec souple fichu à l'encolure. Lainage petit point importé, en marine bleu poudre ou rose. Tailles 8 à 16.

C. Costume, ligne blouson en tweed fil à fil noir et blanc, avec lien en cuir. Tailles 8 à 16.

Téléphoner VI. 2-6261

MANTEAUX ET COSTUMES, RAYON 65, ETAGE MODE, AU DEUXIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

La petite robe-aubaine ! Tailles junior 7 à 15

$17

40 étaient à $25.
50 étaient à 29.95.

50 offertes à moins que moitié prix !

Valeur exceptionnelle ! De ligne ultra-récente ... vous la porterez si joliment à Pâques et bien plus longtemps encore ! Accourez chez Morgan pour choisir la plus coquette ... à prix "sensé" !

Modèles : Ensemble robe et veste ... et tunique avec détail printemps !

Tissus : Toiles, tweeds, nouveautés ou mélanges acétate/soie !

Couleurs printanières : Marine, rose, bleu, blanc et encore !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ROBES, RAYON 66, ETAGE MODE, AU DEUXIEME

Robe échantillons a exemplaire unique !

25 étaient à $50
35 sont offertes à moins que moitié-prix

$28

Robes printemps et été ... grande classe, maintenant offertes à grand rabais ! Tailles 10 et 12 seulement ...

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ROBES, RAYON 66, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

Ensembles printemps ... bonnet, manteau et pantalon pour enfants !

Manteau et bonnet ... tenue pour bambines !

Tailles 2 à 3x avec bonnet
14.98
Tailles 4 à 6x sans bonnet
14.98

Coquet manteau à jupe à plis, rayonne nattée laminée ... marine avec large col en acrylate blanc, effet toile, garni de dentelle.

Manteau et casquette ... tweed léger pour bambins !

16.98 l'ens.

Manteau droit doublé, en lainage, tweed léger, avec poches à rabat et petite casquette mode Eton assortie ... beige avec col de velours brun ou gris avec col de velours noir. Tailles 4, 5, 6 et 6x.

Ensemble trois pièces ... lainage pastel pour bébé !

19.98 l'ens.

Manteau ajusté en lainage doublé, modèle à devant croisé et pantalon assorti, tissu laminé, genre équitation, bonnet. Aqua, rose ou bleu. Tailles 1, 2, 3.

Téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS D'ENFANTS — RAYON 69 — AU TROISIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Spécial printemps ! Pour fillettes, manteaux beau-temps, mauvais temps, grand rabais !

Rég. 12.98 9.97

Une tentation toute légitime du printemps ... manteaux nylon/coton ... légers, résistant à l'eau et entièrement doublés. Charmant modèle tailleur avec poches en taillades ... dans les tons de beige ou marine. Tailles 7 à 14.

Spécial pour Pâques ! Pour fillettes, manteaux de plaid Black Watch !

16.97

Une infinité de modèles qui nous proviennent d'un célèbre manufacturier ... juste à temps pour Pâques. Devant droit ou croisé, ligne ajustée ou droite ... quelques-uns avec touches de velours. Tailles 7 à 12.

Téléphoner VI. 2-6261 sur manteaux nylon/coton, seulement

VETEMENTS POUR FILLES, RAYON 70, AU TROISIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H.

LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 13 MARS 1964/19

économie & finance

LA PRESSE

Les Américains frappent à nouveau

Laurent Lauzier

Il est surprenant de constater jusqu'à quel point les Américains intensifient avec une froide maîtrise leur effort de pénétration dans l'économie canadienne. Au fait, on aurait pu croire que l'affaire Labatt, qui est encore devant les tribunaux des Etats-Unis, freinerait quelque peu leurs ambitions. Ils ne se semblent pas redouter de nombreux vétos de la part de Washington puisqu'ils tentent à nouveau leur chance dans une autre secteur également important de l'économie canadienne, celui du bois d'oeuvre.

La tentative d'envahissement se situe à nouveau dans l'Ouest du pays, région qui, comme nous l'avons mentionné hier, est fortement menacée par la puissance économique américaine.

●

La transaction proposée porte sur l'acquisition de 1,551,600 actions ordinaires de Canadian Collieries Resources Ltd. pour la somme de $20,000,000. L'offre est formulée aux actionnaires de cette dernière entreprise par Western Plywood Co., une filiale, depuis 1961, de U.S. Playwood Corporation. Western Plywood Co. contrôle déjà Weldwood-Westply Ltd. et Hay and Co Ltd., deux autres entreprises canadiennes acquises récemment. Suivant la pratique courante dans les négociations de cette nature, l'offre est rendue publique au moment même où elle a déjà reçu l'approbation des administrateurs des entreprises concernées, de sorte que tout mouvement d'opposition de la part de groupes d'actionnaires devient beaucoup plus difficile à organiser.

Canadian Collieries Resources Ltd. est une entreprise canadienne fondée en 1910 en vue de l'exploitation de réserves forestières en Colombie-Britannique. Elle détient maintenant des droits pour la production du pétrole dans la même province ainsi qu'en Alberta. L'an dernier son chiffre de vente a dépassé $20,000,000 et ses bénéfices nets ont été de $4,014,553, marquant une très forte augmentation sur celui de l'année précédente.

●

Pour quels motifs les administrateurs de cette entreprise, apparemment fort prospère, ont-ils décidé de vendre leurs participations aux Américains ? Aucune explication n'a encore été donnée. Le bilan de l'entreprise, à la fin de 1963, indiquait une légère diminution du fonds de roulement au montant de $3,600,000. La variation enregistrée ne semble toutefois pas suffisante pour justifier la vente de l'entreprise aux Américains. Il faut regarder du côté de la concurrence de plus en plus forte qui se manifeste dans l'industrie du bois d'oeuvre pour comprendre la décision prise par les administrateurs de Canadian Collieries.

●

Le ministre fédéral des Finances, M. Walter Gordon, avait laissé voir son mécontentement au moment de l'affaire Labatt. Il ne saurait faire rien d'autre actuellement dans cette nouvelle tentative américaine parce qu'il ne dispose d'aucun moyen efficace de freiner cet envahissement, qui avait d'ailleurs été prévu comme conséquence des nouvelles mesures qui régissent le mouvement des capitaux à la frontière.

Il faudra pourtant qu'Ottawa se décide à agir et qu'il trouve le moyen d'arrêter ce mouvement. Nous avons toujours besoin de capitaux étrangers pour assurer notre développement industriel mais non dans le véhicule qu'ils empruntent présentement pour entrer au pays. Jamais dans le passé la course au contrôle des entreprises canadiennes les plus prospères n'a été aussi forte par les capitaux d'outre-frontière.

Les industriels et l'Etat doivent collaborer davantage

— Marcel Vincent

—M. Marcel Vincent, président de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, a souligné la nécessité d'une plus étroite collaboration entres les gouvernements et l'industrie, dans l'allocution qu'il a prononcée hier à la 84e assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie.

"Pour que cela soit efficace, l'industrie devrait tenir les gouvernements au courant de ses projets. D'autre part, les administrateurs aux niveaux fédéral, provincial et municipal devraient expliquer clairement à quoi ils s'attendent du monde des affaires", a-t-il déclaré.

M. Vincent, qui est devenu président de la compagnie Bell en août dernier, a prononcé son allocution partie en français et partie en anglais. Un système d'interprétation simultanée assurait le bilinguisme complet du message.

M. Vincent a souligné que la Commission des transports du Canada, qui réglemente la compagnie, et les administrateurs de la compagnie se partagent l'obligation de faire en sorte que les taux soient équitables et raisonnables et que le service soit fourni de façon impartiale.

"Dans un monde qui évolue rapidement, les commissaires doivent tenir compte de la plus grande diversité des services, de la concurrence toujours croissante, du risque plus étendu lorsqu'ils essaient d'en arriver à une saine réglementation dans le meilleur intérêt de tous les intéressés.

"L'un des facteurs est de voir à ce que la rémunération du capital soit suffisante pour maintenir la confiance des actionnaires et s'assurer que les nouveaux capitaux nécessaires à l'expansion et à la modernisation soient toujours disponibles", a-t-il ajouté.

Faisant une rétrospective de l'année écoulée, il a dit que l'entreprise a connu en 1963 "une année de croissance et de progrès".

"Nous avons desservi beaucoup plus d'abonnés, étendu notre activité à de nouveaux territoires, diversifié davantage nos services, et augmenté et modernisé nos installations pour répondre aux besoins de l'heure et pour nous préparer à l'expansion future de l'entreprise."

Il a souligné le rôle prédominant que joue la compagnie Bell à titre d'employeur de personnel et d'employeur de capitaux.

"Depuis la fin de la Guerre, nos dépenses en nouvelles constructions ont dépassé $2.3 milliards. A cette fin nous avons dû recueillir le cinquième de tous les capitaux souscrits en actions au Canada pendant l'après-guerre. Durant la même période, nous avons recueilli de fortes sommes de capital-obligations.

"L'effet de cette dépense sur l'économie du pays est grand. Je puis vous assurer que le personnel dirigeant de notre compagnie reconnait les obligations que cela lui impose", a-t-il déclaré.

M. Vincent a fait remarquer que les connaissances scientifiques et techniques découlant de la recherche et du perfectionnement apportent de nouvelles méthodes destinées à accélérer les affaires plus que jamais.

"Comme cette évolution ne peut aller qu'en s'accroissant avec les années, nous devons nous y préparer".

M. Vincent a fait remarquer que, malgré des installations de communication très au point, il y a encore "des malentendus entre les divers groupements de la société, entre les cultures et entre les pays".

"Il semble paradoxal que nous puissions saisir les messages transmis par des instruments à bord des satellites, mais que bien souvent nous ne puission comprendre les gens de l'autre côté du globe, ni même nos voisins d'en face !"

Faisant la revue des résultats financiers de la compagnie en 1963, M. Vincent a fait remarquer que la rémunération du capital s'est établie à $2.58 par action, soit huit cents de moins qu'en 1962.

"Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux de 1962 et nous nous efforçons tous de les améliorer. Je puis vous assurer que nous reconnaissons que toute entreprise doit montrer des bénéfices adéquats si elle veut continuer d'obtenir des capitaux considérables pendant de longues années".

The Prudential Insurance Co.

Un chiffre d'affaires de $452.1 millions en 1963

Les ventes d'assurance-vie au Canada de The Prudential Insurance Company of America se sont élevées en 1963 à $452.1 millions, selon les chiffres qu'annonce M. William Ingram, vice-président senior en charge des opérations canadiennes de la compagnie.

C'est une augmentation de près de 11 pourcent sur les ventes de 1962, qui avaient totalisé $408.4 millions.

A la fin de 1963, l'assurance-vie Prudential en vigueur au Canada atteignait $3,498 millions, soit $265 millions de plus qu'un an plus tôt.

La compagnie a établi un certain nombre de nouveaux records l'an dernier.

En fin d'année, l'actif de la compagnie, exprimé en dollars canadiens, s'élevait à $856.1 millions, soit une augmentation de 6 pour cent sur le chiffre de 1962, qui était de $805.7 millions.

Durant l'année, l'ensemble des paiements aux assurés et bénéficiaires canadiens s'est chiffré à $57.1 millions, dont $18 millions en dividendes. Les assurés vivants ont reçu $40.6 millions, ou 71 pour cent du total.

Le financement des maisons, des fermes, des constructions commerciales et industrielles a porusuivi sa tendance de hausse dans les placements canadiens de la Prudential en 1963. La compagnie a consenti $77.7 millions de prêts hypothécaires durant l'année, ce qui en a porté le total au Canada au chiffre sans précédent de $577.6 millions en comparaison de $536.2 millions en 1962.

En plus des prêts hypothécaires, la Prudential a investi un montant de $19.2 millions dans de petites et moyennes industries au Canada.

Les primes annuelles sur les nouvelles affaires dans le domaine de l'assurance collective contre les accidents et la maladie ont dépassé le million pour atteindre $1,389,000.

Au cours de 1963, la Prudential a augmenté ses paiements aux familles canadiennes pour les aider à acquitter les comptes de médecin et d'hôpital ainsi qu'à remplacer le revenu perdu par suite d'invalidité ; l'ensemble a légèrement haussé de $5.4 à $5.7 millions.

Le montant global d'assurance-vie en vigueur sur les 37 millions d'assurés de la compagnie au Canada et aux Etats-Unis s'est accru de $6,239 millions en 1963, pour s'établir à $96,606 millions.

Les autres faits saillants du rapport de la compagnie sont les suivants :

— L'actif de $19,781 millions à la fin de 1963 établit un record et accuse une augmentation de $1,159 millions sur l'année précédente.

— L'ensemble des ventes d'assurance-vie, le plus élevé de tout le commerce de l'assurance, s'est accru de $8,689 millions en 1962 à $9,720 millions en 1963.

— Les paiements aux assurés et aux bénéficiaires ont atteint le montant sans précédent de $1,874 millions, soit une augmentation de $150 millions.

— Les prêts hypothécaires totalisent $8,255 millions et accusent une hausse de $449 millions.

En fin d'année, la compagnie avait $568 millions en prêts répartis entre 454 petites et moyennes entreprises au Canada et aux Etats-Unis.

Une distillerie à Fort William

FORT WILLIAM. (PC) — Un homme d'affaires de Fort William, M. Frank Peotto, a annoncé le projet d'établissement d'une distillerie pour tous produits alcooliques, dont il sera le président.

La charte d'incorporation, déjà concédée, prévoit un capital de $2,500,000, et le nom social de "Northwest Distillers".

Ce sera la seule distillerie existante entre Toronto et Calgary.

La production initiale serait principalement de gin et de vodka, dont 90 pour cent serait réservée à l'exportation.

Jean Mehling câble de Paris

Washington veut-il se mettre à dos les pays qu'il soutient ?

Obligés, pour survivre, de vendre, au maximum à l'étranger — tout comme les Etats-Unis — les pays visés par l'ukase de Washington veulent coûte que coûte améliorer leur balance commerciale. Washington devra s'en accommoder ou se décider à arraisonner les navires de tous les pays qui refuseront de lui obéir. D'ailleurs, les Etats-Unis ne peuvent être dupes de l'inefficacité de leur propre décision. Reprenons, en quelques remarques, le cas des principaux pays "touchés", en principe, par la décision américaine. Laissons cependant le cas de la France, compte tenu de la modicité des montants en cause.

Le cas du Maroc, en premier lieu, prouve que Washington ne peut, sans grave préjudice, appliquer ses propres décisions. Il suffit de se rappeler que le Maroc est "travaillé" par la propagande anti-occidentale des pays arabes, et, accessoirement, par l'influence occulte du monde communiste. Les ventes à Cuba, sans être d'un montant gigantesque, contribuent au maintien de la balance des comptes à un niveau acceptable, tout déficit devant, finalement, être comblé par des aides financières venues d'Amérique ou de France.

Le cas de l'Espagne, en second lieu, est plus éloquent encore. Ce pays lutte, avec un succès sans cesse grandissant, contre le retard accumulé au cours de trente années d'ostracisme occidental. Tout paraît bon, à l'heure actuelle, au gouvernement de Madrid, pour combler ses besoins en devises étrangères (mouvements de capitaux, mais aussi mouvements de marchandises).

Les journaux espagnols se sont élevés avec une extrême vigueur contre la décision américaine. On ne devrait pas se faire d'illusion à Washington : l'amitié qu'on porte aux Etats-Unis est encore bien fragile. Ce n'est vraiment pas le moment, Outre-Atlantique, de prendre des décisions qui rappelleront — même si elles en sont très différentes — de longues années d'ignorance des besoins économiques et financiers de l'Espagne.

Les commentateurs français, plus à l'affût que les autres des "fautes" américaines, se sont précipités sur l'occasion et ont raillé ce qu'ils ont appelé la mauvaise humeur du Président Johnson. Mauvaise humeur ou pas, la décision annoncée (qui ne sera du reste pas appliquée, parce qu'elle ne peut l'être !) n'empêchera pas le commerce avec Cuba. Pour des raisons économiques, bien plus que politiques. Bien sûr, Fidel Castro bénéficie de solides amitiés à Belgrade. Mais la chose paraît beaucoup moins certaine en ce qui concerne Paris ou Rabat, et rigoureusement inexacte à propos de Madrid. Par contre, la vente à l'étranger se moque — en tant qu'acte purement économique — de la couleur des convictions de l'acheteur. On demande à celui-ci de pouvoir payer.

Evidemment, on n'irait pas — dans tel ou tel des pays "frappés par Washington — jusqu'à vendre du matériel "à fins stratégiques" à Castro. D'ailleurs, dans un tel cas, le risque serait grand de se voir bloqué par la flotte américaine. On sait néanmoins à quel point les vendeurs à la Chine (pays non communiste) se sont inquiétés de ces fausses considérations stratégiques, tout pouvant, de façon directe ou indirecte, servir des "fins de guerre", lorsque les circonstances s'y prêtent (ravitaillement de type alimentaire inclus !)

La politique actuelle, dix ans après la guerre de Corée et vingt après la deuxième guerre mondiale, est portée vers un accroissement des échanges commerciaux, et non pas vers de fumeuses discussions sur la "nature militaire" des ventes de blé, de camions ou de conserves.

Tissus de fibres artificielles

Les expéditions de tissus de fibres artificielles pour le mois de janvier courant ont été à peu près les mêmes que ceux du mois correspondant l'an dernier, selon l'Institut canadien des textiles.

En janvier de cette année, les filatures ont expédié 13,167,000 verges carrées en regard de 13,186,000 verges carrées en janvier 1963. Le premier mois de cette année accuse une diminution considérable sur le dernier mois de 1963, alors que l'on expédiait 17,173,000 verges carrés.

JEUNE NOTAIRE

partagerait bureaux avec autre notaire (ou autres notaires) dans la perspective d'une association éventuelle, le cas échéant.

Ecrire à

CASE 9711, LA PRESSE

Brooke Bond Canada Limited

RED ROSE BLUE RIBBON

Thé • Café • Epices

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende trimestriel (de 26 cents par action) sur les actions privilégiées amortissables, de 4.16% cumulatif (d'une valeur au pair de $25 par action) de la compagnie a été déclaré payable le 14 avril 1964, aux actionnaires inscrits avant la fermeture des affaires le 13 mars 1964.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le secrétaire-trésorier :
L. G. KEITH

Montréal, P.Q.
Le 2 mars 1964.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DE QUEBEC

CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des membres de la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie de Québec aura lieu au siège social de la Compagnie, 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Canada, le mercredi, vingt-deuxième jour d'avril 1963, à onze heures de l'avant-midi. Le but de cette assemblée est de recevoir le rapport annuel de la Compagnie pour la période se terminant le 31 décembre 1963, élire trois directeurs, nommer un ou plusieurs vérificateurs dont le terme d'office durera jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, et transiger toute affaire qui pourrait être convenablement soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil des directeurs.

H. W. BROWN
Secrétaire

Datée à Montréal,
le 13 mars 1964.

RAPPORTS FINANCIERS

Borden

Selon le rapport annuel de The Borden Company qui vient d'être publié, les ventes en dollars, le tonnage et les profits de The Borden Company, Limited accusent une augmentation pour 1963, comparativement à l'année précédente. L'amélioration provient, dit le rapport, d'une meilleure efficacité rendue possible par la construction d'une nouvelle usine à Toronto, l'installation d'équipement moderne en plusieurs endroits, ainsi que de marges bénéficiaires plus élevées dans le cas de plusieurs produits.

Comme annoncé plus tôt le revenu net consolidé de The Borden Company pour 1963 s'élevait à $35,093,253, soit une augmentation de 8.5% par rapport aux $32,354,515 gagnés en 1962, c'est-à-dire un nouveau sommet pour la huitième année consécutive.

Pour la cinquième année de suite, les ventes ont atteint un chiffre record, soit $1,118,875,262. Cela représente une augmentation de 6.8% par rapport à $1,047,902,188 en 1962. Les bénéfices par action étaient de $3.24 en 1963, soit une augmentation de 6.2% par rapport à $3.05 par action. Il y avait 10,881,500 actions émises au 31 décembre 1963, contre 10,567,500 actions un an avant.

Le taux de profit l'année dernière était de 3.14 cents par dollar de ventes. Il était de 3.09 cents en 1962. La réserve pour les impôts fédéraux sur le revenu, américains et canadiens, était de $30,614,552 en 1963 contre $29,110,197 l'année précédente.

Le rapport annuel révèle que les ventes nettes des filiales non consolidées de The Borden Company pour 1963 ont atteint le chiffre record de $92,435,479, contre $89,368,948 l'année précédente.

L'actif disponible de $267,961,154 et le passif exigible de $95,328,811 (un rapport de 2.81 à 1) ont laissé en fin d'année un solde de $172,632,343 à titre de capital de roulement. Cela représente une augmentation de $7,563,805 par rapport à l'année précédente, quand le capital de roulement n'était que de $165,068,538.

En ce qui concerne les activités dans le domaine des recherches et du développement, le rapport annuel révèle que des 179 produits, nouveaux ou améliorés, qui ont été ajoutés à la gamme des produits Borden en 1963, 101 étaient le résultat direct des efforts déployés dans les recherches et le développement. Les dépenses consacrées aux recherches et au développement atteignaient des niveaux records l'année dernière, et le budget sera encore augmenté pour 1964.

* * *

Sherrit Gordon Mines

Sherritt Gordon Mines Ltd. a enregistré des profits nets de $2,710,539 durant l'exercice financier terminé le 31 décembre 1963, ce qui représente une hausse par rapport aux profits de $2,046,159 réalisés l'année précédente.

Les revenus provenant des ventes se sont accrus de $23,646,665 à $30,382,084.

La production de la mine n'a pu suffire à la demande des clients, ce qui a entraîné une diminution de l'inventaire qui avait été accumulé en 1962.

La mine de Sherritt Gordon Mines est située à Lynn Lake dans le nord du Manitoba. La compagnie possède une usine de chimie métallurgique à Fort Saskatchewan, en Alberta.

NOMINATION A LA P. BAILLARGEON LTEE DE ST-JEAN

Me PIERRE BAILLARGEON ELU PRESIDENT DES COMPAGNIES P. BAILLARGEON LTEE DE ST-JEAN ET UNION CONSTRUCTION LTEE DE ST-LAMBERT

Les compagnies P. Baillargeon Ltée et Union Construction Ltée exécutent des travaux de voirie, ponts, viaduc, égouts, drainage et autres travaux publics sur la Rive Sud de Montréal et dans la région de St-Jean-Iberville. Elles opèrent deux usines de béton, deux usines de béton bitumineux (asphalte) et une carrière.

Me Baillargeon est né à St-Jean le 8 octobre 1935. Il a obtenu son B.A. au Collège de St-Jean en 1956. Il fit ses études de Droit à l'Université de Montréal et fut assermenté comme membre du Barreau du district d'Iberville le 3 juillet 1960. Me Baillargeon s'est ensuite perfectionné en administration à l'Université McGill.

Me Baillargeon est membre de la Jeune Chambre de St-Jean-Iberville, président de l'Association Sportive de St-Luc, président de la Commission de Crédit de la Caisse Populaire de St-Luc. Récemment, Me Baillargeon était élu échevin de Ville de St-Luc. ●

Partout au Québec

un service complet

Nouvelles affaires d'assurance-vie	$ 85,737,000
Assurance-vie en vigueur	266,441,000
Primes souscrites en assurances générales	9,990,000
Actif total	21,430,000

ASSURANCES UCC

VIE • INCENDIE • AUTOMOBILE • RESPONSABILITÉ • RISQUES DIVERS

DIVISION MONTREAL • VILLE MARIE — 527-3141

Ces spécialistes IBM font du Datacentre IBM un département pour résoudre vos problèmes

Grâce à des connaissances spéciales, ces gens peuvent constituer pour vous, un groupe administratif compétent. Chaque homme préposé à chaque Datacentre IBM est expert dans l'art de soumettre vos problèmes de compilation à une machine IBM, pour en arriver à la solution exacte et rapide.

IBM a trié sur le volet et entraîné méticuleusement ces spécialistes, en leur procurant plus de deux années d'études chez IBM, dans le but de leur faire atteindre le haut degré de compétence qu'ils ont actuellement. Ils connaissent bien leurs fonctions, ainsi que les systèmes IBM. Ils sont prêts et capables d'adapter la bibliothèque d'applications programmées toujours croissante aux problèmes techniques et scientifiques de votre entreprise.

Les spécialistes IBM en mathématiques, technique, comptabilité, sciences et études d'opérations sont prêts à résoudre vos problèmes—petits ou gros. Le travail s'effectue rapidement, économiquement et avec efficacité. Téléphonez ou visitez le Datacentre IBM le plus près, pour obtenir tous les renseignements.

IBM MARQUE DÉPOSÉE

Datacentre

615 ouest, Boul. Dorchester,
Montréal—866-2971

LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 13 MARS 1964/19

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	13	13	—
—	Abitibi p	24¾	24¾	—
240	Algoma	57½	57¼	57¼
25	Alumin	31¾	31¾	31¾
375	Alum 4¼p	42¾	42¾	42¾
—	Alum 1p	22	22	—
—	Alum 2p	47¾	47¾	—
—	Ang Cdn p	51½	51½	—
—	AngT 4½p	45¾	45¾	—
—	AngT 265p	52¼	52¼	—
—	AngT 290p	53½	53½	—
—	Argus	14	13¾	—
—	Arg 2.50p	51½	51½	—
—	Arg 2.60p	52	52	—
—	Arg 2.70p	52¾	52¾	—
—	ArgC pr	10½	10½	—
250	Asbestos	20	20	20
—	Atl Sug	18¼	18¼	—
—	BailS 5¾p	25¾	25¾	—
50	Bq CN	78¼	78¼	78¼
—	Bq Imp	61	60¾	—
130	Bq Mont	62	62	62
60	Bq NE	67¾	67½	67¾
—	Bq PC	54	53¾	—
—	Bq Roy	73¼	72¾	—
—	Bq Tor-D	62	62	—
—	Bath Pow	17¼	17¼	—
—	Bath PowA	53½	53½	—
—	Bath Pow p	20¾	20¾	—
750	Bell Tel	50⅞	50¾	50⅞
4415	id drts	1 06	1 06	1 06
—	Bow 5 Pr	51¾	51¾	—
—	id 5½ Pr	54	54	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
—	Brazil	210	205	—
—	BA Oil	30½	30¼	—
—	BC Forest	25⅝	25⅝	—
—	BC Power	42	42	—
50	BC Phone	56	56	56
—	id 4¾	89¼	89¼	—
—	id 6	110	110	—
—	B.C. Phone	104½	104½	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Brockvl Pr	7½	7½	—
—	Bruck "A"	25½	25½	—
—	id "B"	11	11	—
—	Build Prod	26	26	—
—	Cal Pow	21½	21⅜	—
—	Can Cem	41	41	—
—	id pr	27	27	—
—	CD Sug	23	23	—
1100	CI Fndry	28⅞	28¾	28¾
—	CI Fdry 4¼	90	90	—
—	Can Malt	20½	20½	—
100	C S L	58	58	58
—	C S L Pr	13½	13¼	—
—	C Aviat	9¼	9	—
125	C Brew	9¾	9¾	9¾
—	C Brew A	50	50	—
—	C Brew B	52¾	52¾	—
—	CBr Alum	10	10	—
—	C Che w	660	660	—
—	C Fndtn	4	4	—
—	C Fnd A pr	16½	16½	—
—	C I L	19¾	19¼	—
—	C I L Pr	81¾	81¾	—
—	CI Pow	17	17	—
—	CI Pow pr	47½	47¼	—
—	C Marconi	410	410	—
—	Cdn PP	13	12¾	—
100	C P R	37½	37½	37½
200	C Pet P	12¼	12¼	12¼
—	C Refract	16¾	16½	—
—	C Vckers	17¾	17½	—
—	Cap Wire	7½	7¾	—
400	C Del Rio	755	755	755
100	Chemcell	14¼	14¼	14¼
—	Chm 1.75 P	36¾	36½	—
—	Chrysler	51¾	51¾	—
—	Col Cell	12	11½	—
500	Cns MS	32¼	32	32
255	Cns Paper	40¾	40¾	40⅝
—	Cns Tel	11	11	—
—	Consu Gl	10¾	10¾	—
—	Corby A	20¼	20¼	—
—	Corby B	19¼	18¾	—
—	Corn Crdt	6	6	—
—	Cr Foncier	79	78½	—
—	Cr Cork	80	80	—
—	C Zel A	28	28	—
—	Crush In	8¾	8¾	—
—	Denison	14	13¾	—
—	Dist Seag	52¾	52¾	—
—	D Bridge	18¾	18¾	—
—	D Coal pr	13	13	—
—	D Corset	14½	14½	—
275	Do Fasco	72½	72½	72½
300	D Glass	17¼	17¼	17¼
—	D Glass pr	19½	19½	—
—	D Lime	5¼	5¼	—
—	Dosco	14¾	14½	—
—	D Stores	17¾	17¾	—
—	D Tar	18¾	18¾	—
—	D Tar p	21½	21¾	—
—	D Text	24½	24½	—
100	Donohue	27½	27½	27½
—	Du Pont	43¾	43¾	—
—	Du Pont p	82¾	82¾	—
—	Dupuis A	13¼	13¼	—
—	EC Trust	27½	27½	—
—	E Koot	44	44	—
—	Enamel A	7¼	7¼	—
25	Falcon	64¾	64¾	64¾
100	Fam Play	19½	19½	19½
—	Fleetwood	20½	20	—
—	Fraser	28¾	28	—
—	Fr Pet pr	3 50	3 50	—
—	Frosst A	17¾	17¾	—
—	Gen Dynam	31	31	—
—	GMC	89½	89½	—
—	GR BRCI	13½	13½	—
—	GR BR pr	46¾	46¾	—
—	GL Paper	22¼	22	—
—	Hdy Adv	9½	9½	—
—	Hdy Ad w	50	450	—
—	Hardee	90	90	—
100	Hawk Sidd	6	6	6
—	Hollinger	29½	29¼	—
—	Holt Ren	24½	24½	—
—	Hom O A	17¾	17¾	—
—	Home O B	15¾	15¾	—
900	Hor Pf	3 00	3 00	3 00
—	H Smith pr	44	44	—
50	Hud By M	65½	65½	65½
—	Hud Bay	15	15	—
—	Husky O	8¾	8¾	—
200	Imp Oil	45¾	45¾	45¾
—	Imp Tob	12¾	12½	—
—	I Tob pr	6⅛	6⅛	—
—	Ind Accep	24	23½	—
—	I Ac 4.50 p	96	96	—
—	Inland C p	16¾	16½	—
—	Inland Gas	7¼	7¼	—
—	Inland G p	19¾	19¾	—
—	Int Nickel	78¾	78½	—
—	Int Pro	34⅝	34¼	—
400	Int Util	24¼	24¼	24¼
—	Int Util pr	48½	48½	—
60	Intern Pl	81¾	81¾	81¾
—	Iro Gl Pr	9¾	9¾	—
—	Jamaica PS	11	11	—
30	Labatt	19¼	19¼	19¼
—	Laur F	14½	14¼	—
—	Laur F 1.40	29¾	29¾	—
—	Laur F 2.00	39	38	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7¼	7¼	—
200	Loblaw B	7¾	7¾	7¾
—	Loeb M	26¾	26	—
—	MacLaren A	22¼	22	—
—	MacLarn B	25	25	—
5	MacMill-Pow	27¼	27¼	27¼
—	Marit Elec	20¾	20¾	—
—	Mail CCP	20	19½	—
—	Mail CPr	95	95	—
2000	Marit drts	35	34	35
—	Marit Tel	20¼	19¾	—
25	Mass F	19¾	19¾	19¾
—	Mass F 5½	110	110	—
—	Met Stores	8¾	8½	—
—	Met Stores	8⅝	8½	—
—	Met Strs Pr	22	22	—
—	Miron 6%	12	12	—
—	MitchR A	7¾	7¾	—
—	Molson A	28	28	—
—	Molson B	30	29½	—
—	Mtl Loco	13¼	13⅛	—
—	Mtl Trust	99½	99½	—
—	Moore Corp	53¼	53	—
—	Morse A	12½	12½	—
—	Morse B	7	7	—
—	Nat Contain	5¾	5¾	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
100	Nfld Light	11	11	11
350	Noranda	43¾	43	43¾
10	N S Light	27	27	27
—	Ogilvie	15¾	15¼	—
—	id pr	30¾	29¾	—
—	Ont Steel	27¾	27¾	—
100	Page-Hers	25¾	25¾	25¾
—	Pac Pete	11½	11¼	—
—	Penmans	29	29	—
100	Placer	20½	20½	20½
—	Power Corp	10¾	10¾	—
185	Price Br	40¾	40¾	40¾
—	id pr	85½	85½	—
—	ON Gas	7¼	7	—
25	ONG Pr	97	97	97
500	Que Phone	47½	47½	47½
—	id 53 Pr	21¾	21¾	—
—	id 61 Pr	21¾	21¾	—
—	Reed Paper	8¾	8¾	—
—	Reitman's	12	12	—
—	Reitman's 'A'	9	9	—
—	Rio Algom	12¾	12½	—
—	Rockwell	45¼	45¼	—
100	Rolland 'A'	9½	9½	9½
—	Rolland 'B'	10½	10½	—
—	Rolland Pr	91¾	91¾	—
—	Rothmans	11½	11½	—
—	Stl Cem 'A'	18	18	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Cr 'A'	101½	101½	—
—	Salada F	10¾	10½	—
—	Scott LaS	8	8	—
—	Shaw Ind	5 00	5 00	—
—	Shell C	16	16	—
—	Shell I p	26¼	26¼	—
—	SherW	32	31¾	—
—	SherW p	131½	131½	—
—	Shop Sv	12¾	12¾	—
—	Sicard	8¾	8½	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
50	Simpsons	39½	39½	39½
—	Southam	28	28	—
—	Soc GE	9	9	—
—	SS Steel	12	12	—
825	Steel Can	23	22¾	23
—	Steinbg A	26¾	26¾	—
—	Steinbg pr	103	103	—
—	Texaco C	53	52½	—
175	T Fin A	11¾	11¾	11¾
200	Tr-C Corp	10¼	10¼	10¼
25	Tr-C PL	34¾	34¾	34¾
5	Tr Mt PL	16¾	16¾	16¾
—	Triad Oil	2 45	2 40	—
—	Turnbull	11½	11½	—
—	Vendomat	3 50	3 50	—
—	Viau	13	13	—
455	Walk GW	31¼	31¼	31¼
400	WCoast Tr	16⅝	16½	16⅝
—	W Pre Pd	17¼	17¼	—
25	Weston A	15¾	15¾	15¾
—	Weston B	17½	17½	—
—	Zeller's	38	38	—
—	Zeller's pr	49¾	49¾	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9½	9½	—
—	Alpha A	175	175	—
—	Alscope	50	50	—
—	Alsof	13½	12	—
1000	Allied Tel	120	120	120
—	AMg B B	5	5	—
—	Ameranium	8½	8½	—
—	A A Molyb	189	184	—
—	A C Pulp	$ 38	38	—
1000	Anthonian	6½	6½	6½
—	Arno	5	5	—
—	Atlas Tel	140	140	—
1000	Augustus	28	23	28
—	Baker Talc	9	8	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvallee	4	4	—
11000	Bateman	9	8½	9
—	BeauceP	13	13	—
—	Beld-Co	$ 18	18	—
—	Belgium	$ 8	7¾	—
—	Bethlehe	640	640	—
2500	Black Ha	119	117	119
1000	Black Rive	16	16	16
—	Blue Bon	315	315	—
—	BlueB w	350	350	—
—	Bluewater	23	23	—
—	Bornite	9	8½	—
—	Bruneau	23	23	—
—	Burnt Hill	38	37	—
—	Calumet	3½	3½	—
—	Camflo	122	122	—
100	C Collier	$ 12	12	12
—	C Delhi	615	615	—
—	C Dredge	195	195	—
—	C I G P	$ 13	13	—
—	CI In T	$ 27½	27½	—
—	C Interur	330	330	—
700	C Sec U	105	105	105
—	Cantexas	160	160	—
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Q	6½	6½	—
—	Casavant	485	485	—
—	Cassiar	$ 10¼	10¼	—
—	Cent Man	13½	12	—
700	Chemalloy	65	65	65
—	Cessland	125	125	—
—	Chib Copp	9½	9½	—
—	Chipman	4½	4	—
—	Cleveland	4½	3½	—
—	Com O & G	35	35	—
—	Commodor	450	450	—
—	Commod w	140	140	—
—	Cominga	4	4	—
1000	C Canorama	65	65	65
—	C D Sec A	160	160	—
—	C Mogador	29	29	—
—	C Monpas	6½	6½	—
—	C New Pac	11	11	—
—	CQ Yell	6½	6½	—
1000	Copstream	14½	14½	14½
—	Couvr. A	$ 16¾	16½	—
—	Cr MG A	$ 13	13	—
—	Delta El.	255	255	—
—	Denault A	$ 21	21	—
—	Dome	$ 28	28	—
1000	Dom Exp	12½	12½	12½
—	Dom Lease	15	15	—
—	D Oilcloth	$ 30¼	30¼	—
100	Drum Wd	$ 10¾	10¾	10¾
—	Dumagami	105	105	—
1000	Dumont	27	27	27
—	East Sull	270	270	—
—	East Vent	57	55	—
—	Electrolie	$ 10¼	10¼	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
—	Equity Ex	15	14	—
—	Fab Met	14½	14½	—
—	Fahi	$ 7	7	—
—	Fano	10	9	—
—	Fontana	4½	4½	—
—	Ft Reliance	20	20	—
500	Fox Lake	19	19	19
—	Frigistors	69	69	—
—	Fundy	6	6	—
—	Futurity	13	13	—
500	Futurity	100¾	100¾	100¾
—	G Autortro	375	370	—
—	Glen Lake	100	100	—
—	Gold Age	12	11	—
—	Grissol	150	150	—
—	Gui Po Ur	9	9	—
1500	Ghislav	33	33	33
—	Hastings	125	125	—
—	Inland Ch	335	335	—
—	Inspirat w	160	160	—
600	Int Atlas	115	110	115
—	Int Ceram	6½	6½	—
—	Int Helium	185	185	—
—	Intp Dredg	13	13	—
—	Inv Fd 6 p	$ 52¾	52¾	—
—	Jockey	335	335	—
1200	Jubilee	280	280	280
—	K Desmond	53	51	—
—	Kenting A	$ 5¼	5¼	—
—	Kiena	440	420	—
—	Kodiac Pet	180	170	—
—	Kontiki	6	6	—
—	Key Anac	16	16	—
—	Lab Accp	8⅞	8⅞	—
100	Labrador	38¼	38¼	38¼
—	Laduboro	80	80	—
—	Lambt A	$ 18	18	—
—	Lamngt A	9¾	9¾	—
—	Lngside	5	5	—
—	Lithium	5½	5	—
—	Malart HY	35	35	—
—	Massval	27	28½	—
—	Matachw	25	24	—
—	McAdam	66	66	—
—	McKinney	15½	15	—
—	Melchers	$ 7½	7½	—
—	Michers Pr	5¾	5	—
—	Mrc Chip	12	12	—
—	Merrill	73	74	—
—	Mid Chb	28	28	—
—	Midepsa	205	205	—
5000	Mistango	18	18	18
—	Molyb	33	31	—
2000	Monpre	10	10	10
1400	Mtl Pleast	120	116	117
—	MR Dairs	$ 6	6	—
—	MR Rice	$ 12¼	12¼	—
—	Mt W Iron	62	62	—
—	Aut Vend	170	170	—
—	Native Min	14	13	—
—	N Formaque	4	4	—
1000	N Imperial	68	68	68
—	Newrich	38	38	—
3000	NW Amulet	6½	6½	6½
—	Nocana	8	6½	—
—	Norac Fin	$ 12	12	—
—	N AAsbestos	5½	5¼	—
—	NA R M	21	21	—
—	NorthEx	174	167	—
—	NW Canalk	19	18	—
—	Novamines	23	23	—
—	Opem Ex	16	15½	—
—	Opemiska	8 80	8 80	—
—	Orchan	4 25	4 25	—
—	PA Inv	400	400	—
—	Paton	$ 12½	12½	—
1000	Pat Silver	10	10	10
—	Paudash	10	10	—
—	Peace Riv	390	380	—
—	Pennbec	6	5½	—
—	Peso Silver	168	165	—
—	Pitt Gold	4	4	—
—	Porcupine	6½	6½	—
—	Pow C 1 p	$ 49¼	49¼	—
—	Pow C 2 p	$ 12	12	—
—	Provo G	180	180	—
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	180	180	—
—	Q Ind M	48	47	—
—	Que Lith	230	230	—
1000	Que Smelt	11	11	11
—	Red Crest	4	4	—
—	Ruby Foo	220	220	—
—	Ruby F w	15	15	—
—	St L Cotu	200	195	—
—	St L D lds	81	75	—
—	Sangamo	8	8	—
—	Silver Reg	20	20	—
2000	Silver Su	21½	21	21
—	Silver T	10	10	—
—	Sobey's	15½	15½	—
—	Soca	70	70	—
4000	S Dufault	10	10	10
—	Spartan Air	42	40	—
—	Spartan d	5	5	—
950	Stairs Ex	105	98	100
—	Std Gold	7	6½	—
—	Sullivan	169	169	—
—	Superpak	410	410	—
—	Surlaga	80	80	—
—	Tache	10½	10	—
—	Talisman	80	78	—
—	Tazin	9	9	—
1000	Tib Expl	5¼	5¼	5¼
—	Titan	4	4	—
—	Tr C Fr	$ 230	230	—
4750	Trsterre	117	115	116
—	Tor L inv	240	238	—
—	U Corp 'B'	32	32	—
500	Un Obalski	58	58	58
—	U Towns El	15	14	—
—	Val-Mar	5¾	5¾	—
—	V Der Hout	80	75	—
—	Vanguard	5½	5¼	—
—	Vauze	315	315	—
—	Viola	330	330	—
—	Virginia	3½	3½	—
—	Wabasso	17¼	17¼	—
—	Weedon	4	3½	—
107500	Westburn	105	105	105
—	West Hlium	24	24	—
—	Westeel	$ 10	10	—
—	White Star	19	17	—
—	Westville	4	4	—
—	York Spec	6	6	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
3¼ 15 déc.	1964	99⅛	99⅜
3¾ 1er sept.	1965	99	99¼
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 1er juin	1968	92¾	93¼
3½ 1er juillet	1969	102½	103½
4¼ 1er sept.	1972	94	94¾
5¼ 1er oct.	1975	102	102¾
3¼ 1er juin	1976	82½	83½
4½ 1er sept	1983	91¾	91⅞
3 Perpétuels		67	68
CNR 5½ 15 déc	1984	102½	103½
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1985	105	105¾
CNR 4 1er fév.	1981	85½	86½
CNR 5 1er août	1987	95½	96½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F 5½	1986	99	101
BC Electric 5½	1988	93	95
BC Electric 3¾	1969	92½	94½
BC Electric 3¼	1967	94	96
BC Electric 5¾	1977	100	102
BC Po 5 15 sept.	1982	92½	93½
Manit 5¾, 15 jan.	1981	100½	101¾
NB 3½, 15 sept	1983	97	98
NB 5¼, 15 déc	1986	94½	95½
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Ss 5¼, 1 sept.	1982	98	100
N Sc 3¼, 15 juin	1965	97½	98½
Ont. 3, 15 avril	1965	97½	98½
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96½	98
Ont Hyd, 4 mars	1968	98	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	97	98½
Que 4¾ juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94	95
Que 5½ juin	1980	97½	98½
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fév.	1986	99½	100½
Que 6 août	1982	102	103
Q Hyd 3½ mars	1975	84	86
Q Hyd 5½ nov.	1985	97½	98½
Sask 5½, nov.	1985	99	100
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	90	93
Shaw WP 5½	1972	99	100
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	84½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95	97
T. Met. 5½, 15	1982	98	100
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P &	1966	106	108
Brazilian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petrofina 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Grynd Lines 5½	1978	168	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 4½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	115	—
Pac Pete 5	1977	106	109
Simpson's 5	1976	143	—
Simpson's 5½	1979	110—	112½
TCP 5	1988	140	143
TCP In Not 5½	1987	227	232
Triad Il 4¾	1971	92	94
Utd Town E 6	1961	109	—
Westcoast 5½	1988	105	107
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th 5¼	1981	95½	97½
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1978	97	98½
Alum of Can 4½	1973	94½	95
BA Oil 5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5	1983	94½	95½
Cdn Brew 5½	1986	98½	100
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	93½
C I L 5¾	1977	100¼	101¼
C P R 3¾	1972	88½	89½
C P R 5	1983	93½	94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½	99½
Dom Tar 5¼	1978	96½	98
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dom Textile 4	1986	97	98
GM Accept 4¾	1969	98½	97½
Imperial Oil 5	1969	91	93
Indus Accept 5¼	1962	100	101
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1976	90½	92
Shell Oil 5¼	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	98	99
T. P. 5.85	1987	100	102
Traders Fin 5¾	1974	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97
SERVICES PUBLICS			
Ang. Can Tel 6	1983	100½	—
Alta. Gas Trk 5¼	1981	97	98
Bell Tel 3¾	1979	83½	84½
Bell Tel 5½	1982	99	100½
Bell Tel 5¾	1984	101	102½
Bell Tel 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Trac 4¾	1970	75	—
BC Tel 5¾	1986	100	100½
Calgary Pow 5¾	1983	100	—
Can Elect. 4	1968	91	—
Cdn WN Gas 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5	1978	94½	—
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
East L&P 4	1969	91	—
Grt Lakes Pw 5¾	1977	100	—
Inland NGas 5½	1977	96	97½
Lakeland NGas 6	1982	98	100
Maritime Elec 5¾	1983	99	101
NFLD L&P 5½	1978	97	—
N Ont NGas 5¾	1982	99	101
Northw Util 5¾	1988	100½	102
Northern Tel 5¾	1983	99	101
Que NGas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	99½	101
Trans C Pipe 5.85	1987	100¼	102
Union Gas 5½	1977	99	101
IMMEUBLES			
Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rlty 3½	1968	94	—
Eaton Rlty 5	1978	95	97
LoblawL Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs d'obligations, 7% à fonds d'amortissement, échéant le 1er avril 1976

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE conformément aux dispositions de l'acte de fiducie portant la date officielle du 1er avril 1961, entre La Compagnie de Transport Provincial (ci-après appelée la "compagnie") et Montreal Trust Company, ès qualités de fiduciaire, qui garantit les obligations, 7%, à fonds d'amortissement de la compagnie, une valeur nominale de $60,000 desdites obligations portant les numéros de série ci-après énoncés, c'est-à-dire :

Obligations à coupons de $1,000 portant chacune le préfixe M :

0983	1333	1963	2748
1004	1348	1993	2834
1021	1400	2027	2928
1048	1421	2032	2954
1087	1427	2134	2988
1102	1524	2207	3027
1130	1532	2224	3068
1178	1679	2304	3071
1196	1737	2488	3106
1229	1735	2518	3157
1278	1810	2645	3178
1295	1812	2707	3191
1328	1832	2722	3210

Obligations à coupons de $500 portant chacune le préfixe D :

0206	0314	0573	0671
0209	0349	0586	0679
0221	0355	0613	0697
0305	0539	0616	0706

ont été choisies pour rachat le 1er avril 1964 par tirage au sort, à même les deniers du fonds d'amortissement et que lesdites obligations seront rachetées à ladite date à leur valeur nominale, plus une prime de 3% de leur valeur nominale, en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de La Banque Royale du Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons échéant le 1er octobre 1964 et par la suite. AVIS EST AUSSI DONNE QUE l'intérêt sur la valeur nominale des obligations ainsi appelées pour rachat cessera d'être payable à partir du 1er avril 1964.

DATE A MONTREAL, ce 28e jour du mois de février 1964.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL
par MONTREAL TRUST COMPANY
Fiduciaire
Le Secrétaire, M. C. HOLT

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SOUMISSIONS

POLISSAGE DES TABLEAUX D'ARDOISE

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à deux heures p.m. (heure de Montréal), le lundi 23 mars 1964, des soumissions pour le polissage des tableaux d'ardoise à certaines écoles.

Les travaux devront être exécutés d'ici le mois de juin 1964.

Ces soumissions seront scellées et adressées à :

Monsieur L.-Roger Vincent, acheteur,
Chambre 231,
Centre administratif,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.

et devront porter, en sus de l'adresse, les mots : "SOUMISSION - POLISSAGE DES TABLEAUX D'ARDOISE", inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par la Commission et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque **personnel** sera fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'acheteur **ne sera pas considérée**.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse précitée le cahier des charges et les formules requisés.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu au Centre administratif à deux heures p.m. le lundi 23 mars 1964.

Le secrétaire,
Paul-Emile Alin.

Léger gain de la cote à l'ouverture

MONTREAL — Les transactions s'échangent activement et leurs cours sont un peu faibles en début de séance.

Hudson Bay Mining et Trans Mountain Pipe Line à 65 1/2 et 16 3/4 déclinent de 1/4 chacun. Asbestos et Trans-Canada Corp. à 20 et 10 1/4 reculent de 1/8 respectivement.

Du côté gagnant, la banque de N. Ecosse gagne 1/4 à 67 3/4 et Massey-Ferguson 1/8 à 19 3/4.

A la Bourse Canadienne, dans le secteur des mines, Stairs Ex. gagne 5 cents à 1.05, Mt. Pleasant 4 cents à 1.20 et Jubilee 1 cent à 2.80. Chemalloy et Transterre cotaient 65 cents et 1.15 respectivement, en baisse de 2 cents chacun.

* * *

TORONTO — Le volume des échanges est plutôt faible et les cours sont un peu plus élevés à Toronto.

Canada Iron s'élève de ⅜ à 29, Investors Syndicate "A" de ½ à 49¾ et les banques de Montréal et N.-Ecosse gagnent ¼ chacune à 62¼ et 67½.

Falconbridge, chez les métaux usuels, gagne ¼ à 65 tandis que Hudson Bay Oil & Gas, parmi les pétroles de l'ouest, recule de ¼ à 15½.

Parmi les spéculatives, Cdn Keeley déclina de 3 cents à 39 cents.

* * *

du parquet de la bourse

NEW YORK — Wall St. était légèrement plus élevé à l'ouverture de la séance.

Les aciéries, les cuprifères et les chimiques étaient particulièrement en évidence.

La majorité des titres clé marquaient des gains fractionnaires.

Les automobiles marquaient peu de changements, les ferroviaires étaient mixtes et les services publics étaient généralement inchangés à un peu irréguliers.

IBM s'éleva à un nouveau sommet avec un gain de 7 points.

* * *

PARIS — Après deux jours d'un mouvement de hausse souvent important, il était normal que le marché éprouve le besoin de reprendre un peu son souffle. D'autant plus que les grandes initiatives ne se développent que bien rarement un dernier jour de semaine. Le marché s'emploie donc à maintenir les gains qu'il vient de réaliser. Ce qui se traduit dans les faits par de nouvelles hausses modérées et de légers replis reflétant l'enchevêtrement classique des prises de bénéfices et des nouveaux achats moins puissants que précédemment.

Les affaires restent animées dans tous les groupes. Certains facteurs modérateurs peuvent aussi être invoqués pour légitimer un peu plus de circonspection du côté des acheteurs. Il s'agit, d'une part, des arrêts de travail décidés pour le 18 mars, et, d'autre part, des craintes suscitées par la situation à Chypre, les dernières nouvelles de la matinée peuvent laisser appréhender un affrontement des forces navales grecques et turques dans les eaux cypriotes.

cote des grains

12 mars 1964

MARCHE A TERME :

WINNIPEG

AVOINE :	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	76¾	77⅛	77¾	77¾
Juil.	—	—	—	—
Oct.	79½	79⅜	79½	79⅜
Déc.	—	—	—	77¾
ORGE :				
Mai	1.14⅛	1.14¾	1.13⅞	1.14¾
Juil.	1.14	1.14¾	1.13⅞	1.14¾
Oct.	1.13½	1.14⅜	1.13½	1.14⅜
Déc.	—	—	—	1.12¾
LIN :				
Mai	3.28¾	3.29¾	3.26¼	3.29¼
Juil.	3.27⅞	3.29⅜	3.27⅜	3.28¼
Oct.	3.25½	3.27⅜	3.26½	3.26⅞
Déc.	3.23¾	3.24¼	3.23¼	3.23¼
SEIGLE :				
Mai	1.45½	1.45½	1.42¾	1.43¾
Juil.	1.43⅞	1.44⅜	1.42⅛	1.42⅞
Oct.	1.41⅛	1.41⅞	1.40⅛	1.40¾
Déc.	1.38¾	1.39¾	1.38½	1.38½
GRAINE DE COLZA :				
Mars	2.49½	2.43½	2.49½	2.53½
Mai	2.53	2.56¾	2.53	2.56¾
Juil.	2.56	2.57	2.56	2.57

MARCHE AU COMPTANT :

AVOINE : 2 cw 77⅛; ex 3 cw 75¼; 3 cw et ex - fourragère 72¾; 1 fourragère 72¼; 2 fourragère 69¼; 3 fourragère 66¼; fourragère mélangée.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.16¾; 1 cw 2-rang 1.14¾; 2 cw 2-rang 1.10¾; 3 cw 6-rang 1.14¾; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.09¼; 2 fourragère 1.07½; 3 fourragère 1.04½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.41¼; 3 cw 1.37¼; 4 cw 1.20¾; ergoté 1.15¾; sur voie 1.41é.

LIN : 1 cw 3.25¾; 2 cw 3.20¾; 3 cw 2.89¼; sur voie 3.25¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 cdn 2.53½.

MARCHE DU LIN

Prix au comptant 16 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.96⅜	1.98⅜	1.96⅛	1.97⅞
Mai	1.95	1.96⅞	1.94⅞	1.96
Juil.	1.55¾	1.57	1.55½	1.56¼
Sept.	1.58⅛	1.59⅛	1.57⅜	1.58½
Déc.	1.63	1.64⅛	1.62⅞	1.63½
MAIS :				
Mars	1.20¼	1.20¾	1.19⅝	1.20
Mai	1.21⅞	1.22⅜	1.21⅞	1.22¼
Juil.	1.24	1.24⅜	1.23⅞	1.24⅜
Sept.	1.23⅞	1.24⅛	1.23¾	1.24
Déc.	1.21⅛	1.21⅞	1.21⅛	1.21⅝
AVOINE :				
Mars	64⅜	64⅞	64⅜	64⅛
Mai	65¾	66	63¾	65⅛
Juil.	65⅞	66¼	65⅞	63⅛
Sept.	67½	67¾	67½	67⅞
Déc.	70	70¼	69¾	68⅞
SEIGLE :				
Mars	1.30	1.30½	1.29½	1.29½
Mai	1.33¼	1.33¾	1.32	1.33
Juil.	1.31¼	1.32½	1.30¾	1.31½
Sept.	1.30¾	1.32	1.30	1.31
Déc.	1.34½	1.35	1.33¼	1.34
FEVE SOYA :				
Mars	2.66	2.67½	2.65¼	2.66¾
Mai	2.64	2.65½	2.63¼	2.65
Juil.	2.63½	2.65	2.62¾	2.64¼
Août	2.58¾	2.60¼	2.58⅛	2.59¾
Sept.	2.53	2.54	2.52¾	2.53⅜
Nov.	2.51¼	2.52¾	2.51⅛	2.51⅞
Janv.	2.54⅜	2.55¾	2.54⅜	2.55¼

fruits et LEGUMES

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3 à $3.25 à cuire $1.50 à $1.90, Cortland $2.75 à $3 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 les 50 livres et $1.90 à $2 les 24 cellos de deux livres, $1.75 à $1.90 les 10 cellos de 5 livres.

Choux : $1.25 à $1.50 les 50 livres.
Navets : no 1, $1.35 à $1.50; no 2, $1.00 les 50 lbs.

Oignons : jaunes no 1 un po ¾ et plus $1.15 à $1.25, no 2 $1, rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de deux livres.
Patates : .90 à $1 le 50 livres.

Poireaux : petits .50, gros .85 à $1 la douzaine.

Nouvelle émission de Domtar

(PC) — Un syndicat financier ayant à sa tête les maisons de courtage Wood, Gundy and Co. Ltd., Dominion Securities Corp. Ltd., W.C. Pitfield and Co. Ltd., Greenshields Inc. et Société de Placements Ltée offre actuellement en vente une émission de $20,000,000 de débentures, Série D. de Dominion Tar and Chemical Co. Ltd.

Cette série consiste en $4,000,000 de débentures à 5¾ pour cent, offertes à 101.24 et comportant un rendement de 5.40 pour cent, et en une autre tranche de $16,000,000 de débentures à 5¾ pour cent, offertes au pair et prévoyant un fonds d'amortissement s'échelonnant sur une période de 20 ans.

La première écherra à un rythme de $300,000 par années de 1966 à 1970, tandis que la dernière tranche comportant un fonds d'amortissement deviendra due à partir de 1971, au rythme de $800,000 par année également jusqu'à maturité.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs Prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .41; A gros .38-.39; A moyen .35-.36; A petits .30-.31; B .34-.35; C .27-.28.

Beurre : Arrivages courants, admissible . 92-51½; 93-51¾, non admissible 51.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc .35; coloré .35¼.

Pommes de terre en gros : Québec 1.35 les 75 livres, .90 à $1.10 les 50 livres, N.B. 1.40 à 1.50 les 75 livres, .90 à .93 les 50 livres, .24 à .26 les 10 livres; I.P.E. blanches : $1.70 à 1.80 les 75 livres, 1.15 à 1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10

NEW york

12 mars 1964

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	68⅛	67¾	68⅛
Address	19⅜	18¾	19¼
Allegany	12½	12⅜	12½
Allis Ch	17¾	17⅝	17½
Amerada	78¾	77¼	77⅞
Am Can	41⅝	41⅜	41⅝
Am Cyan	63¼	62½	62⅞
Am Mot	16¼	16	16
Am Smelt	92	91	92
Am Std	20⅛	20⅜	20¾
Am Sugar	23¼	23	23¼
Am Tel	141⅛	140¼	140¾
Am Toh	29	28¾	28⅞
Amsted	43¾	43¼	43¾
Anenda	48¼	48	48⅛
Armco Stl	75½	74⅞	74⅞
Armstg	118½	117½	118¼
Babcock	60⅛	59¾	59¾
Beth Steel	37¼	36⅞	36⅞
Boeing	41⅛	41⅛	41⅞
Borden	72¾	73¼	73¼
Borg War	46⅞	46⅛	46⅝
Bos Edison	43½	42½	42⅞
Brunswk	10⅛	10¼	10¼
Bucy Erie	28¾	25⅞	26⅜
Budd Co	17	16⅞	17
Burl Ind	47¼	47⅛	47¼
Burrghs	24¼	23⅞	23⅞
Calumet	17¼	16½	17¼
Camp Soup	115⅞	115⅜	115⅝
Can Dry	30¼	30	30
Cdn Brew	8⅛	8⅛	8⅛
CPR	34⅞	34⅜	34⅝
Case JI	10⅛	10¾	10⅛
Cater Tr	59⅛	58⅝	59⅛
Celanese	63¼	62⅞	63
Ches Ohio	69⅜	69⅛	69⅛
Chrysler	48⅛	47⅝	48⅛
Cities Sv	65½	65	65⅛
Clevite	45¼	43¼	43⅞
Coca Cola	132½	123¼	132½
CBS	45⅞	44⅝	43¾
Coml Sole	31⅝	31⅛	31⅛
Con Edis	83⅞	83⅜	83⅞
Container	32	31¾	32
Con Can	43⅞	43½	43⅞
Cont Oil	68⅛	68	68
Copw Stl	46⅛	46⅛	46½
Corn Prod	67	65¾	66⅞
Crane Co	68	67¼	67⅞
Cr Zell	54¼	54	54
Curtiss Wr	18½	18¼	18⅜
Deere	42⅜	41⅞	42⅛
Dist Seag	48⅜	48	48⅜
Dome M	28⅜	28⅛	28⅛
Douglas	23¼	22¾	22⅞
Dow Chem	71	70½	70½
Du Pont	261⅞	260¼	260¾
East Kod	129¾	123¼	129¼
Eaton Mfg	44½	43¾	44¼
El Stor Bat	39⅛	39	39⅛
El Paso	19	18¾	18⅞
Firestn	44	43½	43⅞
Ford	57	56¾	56⅞
Frueh Tra	31⅛	30⅞	31⅛
Gen Dyn	30¾	29	29⅞
Gen Elec	90⅛	90	90
Gen Fds	89⅞	89¼	89½
Gen Mills	40⅞	39⅞	40⅝
GMC	84¾	84⅛	84½
Gen Tire	24½	23⅞	24
Ga Pac Cp	62½	62	62¼
Glidden	48⅜	47½	48
Goodrich	58⅞	53⅞	58⅞
Goodyear	46⅜	46	46⅜
Grand Un	17⅜	17⅛	17⅜
Gt A P	36¼	36	36
Gt Nor Ry	60¼	59⅞	60
Gulf Oil	51¾	51¼	51⅞
Homstk	47	46⅞	46⅞
Hud B M	63	61	62¾
Interlake	27¾	27	27
Int Bus	585	579	563
Int Harv	67¼	66⅛	66⅞
Int Nick	72¼	72½	72½
Int Pap	32¼	32	32
Int Tel	55½	55	55⅛
Johns M	60	58⅞	59⅞
Kellogg	44½	43¾	44
Kennecot	84	83⅜	83⅜
Korvette	34⅞	33½	34
Kresge	30	29⅞	30
Kroehler	19	18½	18⅞
Lib McN L	15⅜	15⅛	15⅜
Litton Ind	68¼	66⅞	66⅞
Lock Airc	38¾	38	38
Loew's	19¾	18¾	19⅜
Mad S Gar	1⅜	1⅜	1⅜
Marath Oil	58⅛	58	58⅛
Marsh Fld	39⅝	39¼	39⅝
Martin	19	18¾	19
McKee	20	19¾	20
Merck	117¾	116⅛	117¾
Mpls Hon	126½	122¼	126½
Minn MM	68	67¼	68
Minn Ont	24⅞	24⅝	24¾
Mohasco	13⅛	13	13
Monsant	69¼	68⅛	69⅛
Mont Wrd	37½	36⅞	37⅜
Nat Aviat	26⅛	25⅞	25⅞
Nat Cash	75⅞	74⅞	75⅛
Nat Dist	26⅛	25¾	25¾
Nat Gyps	48	47½	48
NY Cent	35⅛	34⅝	34¾
Nor Pac	53⅜	52⅞	53⅛
Outb Mar	16⅝	16¼	16¼
Parke Da	32	31⅞	31⅞
Penn RR	34⅜	34	34¼
Pepsi Cola	50½	49⅜	50
Pfizer	48⅜	47⅞	47¾
Phelps D	67⅛	66⅞	67⅛
Ph Mor xd	72⅛	72⅛	72½
Pit Plate	64	63⅛	63¾
Pro Gam	83⅜	82⅞	83⅜
Pullman	34	33⅞	33⅞
RCA	38¼	37¾	37⅞
Ralston	31⅛	31	31
Repub Stl	44⅛	42¾	44⅛
Rey Tob	39⅞	39⅝	39⅞
Rich Mer	49⅞	49⅛	49⅞
Royal Dut	42⅞	42⅛	42⅛
Sears R	107⅛	106⅛	107⅛
Shell Oil	48⅛	47¾	47⅞
Sheraton	8⅞	8⅞	8⅞
Sinclair	45¼	45	45
Socony	71⅜	70⅞	70⅞
South Pac	40⅛	39⅞	40⅛
Sperry R	18	17⅜	17⅞
Std Brand	77	76⅛	77
Std Cal	61	60⅞	60⅞
Std Ind	63⅛	63⅛	63⅛
Std NJ	82¼	81⅞	82
Stud Pack	7⅛	7⅛	7⅛
Sun Oil	53⅛	53⅛	53⅛
Swift	48⅛	47⅛	48⅛
Texaco	75	74⅛	74⅞
Tex G Sul	22⅞	22⅛	22⅛
Textron	41¾	41⅜	41⅜
Thiokol	17	16⅞	16⅞
Tidewt O	38⅞	38	38⅛
Timken	83⅛	83	83
Twent C	22⅛	21⅞	22
Un Carb	120⅛	119⅛	119¾
Utd Airc	46⅞	46⅛	46⅞
Utd Corp	8⅛	8¼	8⅛
Un Fruit	22⅞	21⅞	22⅞
US Freight	33	32⅞	32⅞
US Gyps	90⅛	90	90⅛
US Rubb	52⅞	52¼	52½
US Steel	57	55⅞	57
Vanada Cp	13⅛	13⅛	13⅛
Walkers	57⅜	57⅜	57⅜
W Un Tel	34⅛	33⅞	33⅞
Wesths El	35⅞	34½	34⅞
Woolwth	78	76	76⅞
Xerox Cp	88⅛	87¼	87⅞

Virement total : 5,320,000.

améri CAINE

		Haut	Bas	11 h.
200	Allegh Cp w	8¾	8¾	8¾
100	Atlas Cp w	1¼	1¼	1¼
1540	Brit Pet	9	9	9
300	Brown Co	13⅛	13⅛	13⅛
4300	Cadn Javel	11⅛	—	—
200	Cent Hadley	9/16	—	—
200	Cons M&S	29½	—	—
1100	Cott Cp	7¾	7½	7¾
6200	Creole Pt	44⅛	43½	44¼
300	Dynalectr	3½	3½	3½
100	Felmant Pet	11	11	11
200	Imp Chem	6¼	—	—
100	Imperial Oil	42¾	42¼	42¼
1400	Mlybdenm	31¾	31	31¼
300	NJ Zinc	41	40⅜	40⅜
100	Paneoastal vt	1¼	—	—
500	Phillips El	44⅞	—	—
500	Phillips Elec	44⅛	44½	44
100	Seeman Brs	7⅛	—	—
100	Ech Oper	19⅛	—	—
400	Tri Cnt	38⅛	38⅜	38⅜
7100	Syntex	81⅛	79½	80
300	Webb & Knap	⅛	⅛	⅛

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Advance	12	14
Alsab	—	15
Amal Mng	10	20
Amer Chib	10	12
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	6	8
Beauport	20	24
Brace Mac	9	11
Burrex	12	16
Cdn Javelin	12	12½
Coastal Ming.	11	14
Cuvier	—	35
Dauphin	14	18
[illegible]	3	10
En Olo Ex	53	58
Garnex	—	25
Gaspe Copper	33	35
[illegible]	43	69
Gibson	5	8
Grt West Mng	0.75	1.00
Geneena Ex	3½	4½
Hucamp	40	50
Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	4	7
Independent	2	4
Juma	25	28
Kenmac	1	3
Nemrod Mining	52	62
Kukatush	5	5½
Lun Echo	38	41
Main Oka	10	20
Martin Bird	2	4
Marriner	27	30
Mattagami Ex	—	10
Norque	9	11
[illegible]	—	20
National Mal	30	33
Nemrod Mining	53	63
New Assoc. Devp	15	20
New Lorie	9	11
New Miller Coppr	6	8
New Pascalis	70	75
Nipiron	6	8
O'leno	1	3
Olympia	—	5
Olympus	35	38
Pine Point	20½	21
Quejo	3	5
Ran-Lux	—	35
Rand Mal	5	7
Rusty Lake	—	60
St. Helen	3	6
Seaway	5	7
Scott Chib	1½	2½
Snowdon	40	45
Starlight	½	1¼
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	6
Watson Lake	9	11
William Leys	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière Par Kippen & Co.

	Achat	Vente
Aggrite	—	3.00
Anglo Tel A	54	—
Auto Fab B	—	0.55
Bq d'Economie	10	10½
Bq d'Epargne N.	19½	20
Brinco	6 50	6 60
Can Sun Oil	14½	15
CPR 4% pr	2.07	2.12
Cap Leasing	1⅜	1¾
Charter Credit	4½	5
Cons. Thea	6⅛	—
Corpex	10½	12
Cr. Alliance A	8¾	9¼
Cr. Alliance Pv	10¼	10¾
Crown Life	270	280
Dupuis priv	22	—
Five Wheels N.	1.50	2.50
Gen Mort	3 40	3 60
Great West Life	725	740
Industrial Life	200	215
La Prévoyance	—	24
London Life	345	360
Les Prévoyants	—	82
L. Solidarité	65	—
Nat Bowling	.40	.70
NB Tel	13½	14
Pacific Gas	16½	17½
Permeator	20	22
Shoppers City	3¼	3¾
Soc. d'Administration	40	—
Soucy Inc.	5½	6
Trizac	.50	1.00
Trust Gen. priv.	43¼	44
Universal Factors	—	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	17	—

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & CO.

	Ach.	Ven.
xAffil Fund Inc	8.54	9.24
xAmeric Bus Shar	4.16	4.50
All Can Com	5.46	5.96
All Canad Div.	7.43	8.14
American Growth	10.09	11.02
Beaubran Corp	35.32	38.36
xBoston Fund Ltd	10.00	10.93
xBullock Fund Ltd	14.46	15.85
Canada Growth	5.51	6.02
Can Gas & En.	7.69	8.43
Can. Investm	11.15	12.23
Can. Trust Inc	4.74	5.18
Canafund Co. Ltd	45.84	48.13
Champ Mut F of C	6.25	6.87
Collective Mut	5.21	5.66
Commonwealth Intl	9.64	10.58
C. I. Leverage	8.29	9.08
Corporate Invest	10.73	11.73
Divers Sha S A	24.90	—
Divers Sha Ser B	5.02	5.52
xDividend Shares	3.66	4.02
Dominion Compound	3.88	4.17
Dom Compound (N-R)	3.78	4.06
Domin Divid	3.20	3.43
Domin Equity Inv	20.35	20.76
xDreyfus Fund Inc	19.85	21.58
Dynamic Fund	10.87	10.96
European Growth	6.61	7.22
Federated Growth	5.19	5.67
First Oil & Gas	xd4.80	5.25
Fonds Collectif A	6.78	7.37
Id B	5.30	5.86
Id C	7.19	7.81
Group Inc.	3.95	4.32
Growth Oil Gas	10.11	10.71
xIncorpor Invest	7.50	8.20
Investors Growth	7.54	8.19
Investors Intl. Mut	4.90	5.32
Invest Mut o fC	13.41	14.58
xKeystone Custod B	—	—
x Id S 1	23.66	25.81
x Id S 4	4.64	5.07
x Id K 2	5.58	6.10
xMass Invest Trust	16.17	17.67
xMass invest Growt	8.59	9.39
Mutual Accumulating	4.24	4.64
MButual Income F	5.79	6.33
North American F	12.03	13.15
One William Street	15.24	16.66
Pret et Revenue M	6.54	7.14
Provident Mutual	5.30	5.77
xPutnam Growth Fund	9.33	10.20
Radisson R.I.	4.73	5.20
Regent Fund Ltd.	6.13	6.68
xResearch Invest	11.63	12.71
Sav Invest Mut	6.54	7.14
Securities Fund Inc	—	—
1962 Exec Fund of C	5.86	6.11
xTV Electronics	8.13	8.86
Timed Investment	6.45	7.08
United Accum	7.06	7.72
xWellington Fund	14.87	16.21
Western Growth F	4.96	5.42

x—En devises américaines.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Ce matin, le dollar canadien en hausse de 1/64, cotait 0.92 37/64 en devises américaines. La livre sterling déclina de 1/64 à $2.79 51/64.

MONTREAL — Le dollar américain était inchangé et cotait $1.08 1/32 en devises canadiennes. La livre sterling était inchangée à $3.02 5/16.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	z30	$ 13	13	13
Alta Dist	z30	315	315	315
Alta Gas	350	$ 32¼	32¼	32¼
Alta Gas w	z55	845	845	845
Alg Cen	75	$ 31	31	31
Alg Cen w	312	11	10½	10¾
Algoma	100	$ 57¼	57¼	57¼
Alum 4¼p	z15	$ 42¾	42¾	42¾
Argus	z50	$ 13¾	13¾	13¾
Arg B pr	50	$ 52¾	52¾	52¾
Arg CP p	460	$ 10¾	10¾	10¾
Atl Sugar	235	$ 18	18	18
Atl Sug A	130	$ 24¼	24¼	24¼
Bank Mont	275	$ 62¼	62	62
Bank NS	156	$ 67¾	67½	67¾
Bay Mills p	45	$ 10¼	10¼	10¼
Bell Phone	2027	$ 50⅞	50¾	50⅞
Bell P rts	14214	106	105	106
Bick's	200	$ 9½	9½	9½
Bow-M pr	60	$ 52	52	52
Brazil	252	205	205	205
Br Tnk	100	270	270	270
BA Oil	260	$ 30¼	30¼	30¼
BC Pack B	100	$ 17½	17½	17½
BC Pow	100	43	43	43
BC Ph xd	350	$ 55¾	55¾	55¾
BC Ph 5¾ x	55	$105½	105½	105½
Burns	100	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Cal Pow	z20	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Can Cem p	85	$ 27	27	27
CI Fndry	1650	$ 29	28¾	29
C Pack A	z15	$ 71	71	71
C Pack B	z15	$ 71	71	71
C Brew	2025	$ 9¾	9¾	9¾
CB Al A w	60	170	165	165
Cdn Can A	z60	$ 13¼	13¼	13¼
C Colliers	700	$ 12	12	12
C Hydro	z15	$ 18¼	18¼	18¼
C Imp Bk C	205	$ 60¾	60¾	60¾
C Ind Gas	100	$ 9	9	9
CPR	645	$ 37¾	37¾	37¾
Cdn Pet p	z27	$ 11⅞	11⅞	11⅞
C Util	75	$ 21½	21½	21½
CWN G 5½	175	$ 22	22	22
C Westng	100	$ 35	35	35
Chemcell	125	$ 14¼	14¼	14¼
Clairtone	z50	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Clairton w	200	235	235	235
Col Cell	200	$ 12¼	12	12
Con Bldg	200	$ 11½	11½	11½
Con Bldg w	150	810	810	810
Con M S	1130	$ 32¼	32	32
Con Gas n	595	$ 11½	11½	11½
Con Gas B	35	$105	105	105
Corby vt	100	$ 20	20	20
Corby B	z74	$ 19¾	19¾	19¾
Coron 2 pr	200	$ 8	8	8
Crush Int	z25	$ 8¾	8¾	8¾
Dist Seag	470	$ 53¼	53	53
D Scot p	z30	$ 50	49¾	49¾
Dm Stores	110	$ 17½	17½	17½
Dom Tar	z55	$ 19	19	19
Dom Text	300	$ 24½	24½	24½
Exquisite	125	$ 7½	7½	7½
Fxet A w	250	170	170	170
Falcon	2322	$ 65¼	64⅜	65¼
Fam Play	75	$ 19½	19½	19½
GMC	105	$ 91	91	91
Goodyear	73	$148	147	148
GL Paper	100	$ 11⅜	11⅜	11⅜
GN Cp B w	200	200	200	200
Great West	100	29	29	29
Gr Wpg G	100	$ 15¼	15¼	15¼
Guar Tr r	138	265	260	260
Hardee	2700	150	145	150
Hawker-S	1225	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Home A	110	$ 12½	12½	12½
Home M	118	$ 15¼	15¼	15¼
Hrne Pf	20565	310	295	310
Imp Oil	327	$ 45¾	45¾	45¾
Inlnd C pr	z83	$ 16¾	16¾	16¾
Inland Gas	z15	$ 7¾	7¾	7¾
Inland Gw	z60	44	44	44
IBM	z3	$ 635	625	625
Int Nickel	259	$ 78¾	78¾	78¾
Int Util	320	$ 24¼	24¼	24¼
Int Stl P	400	310	310	310
In Syn A	175	$ 49¾	49¾	49¾
Jefferson	450	$ 9	9	9
Jockey C	1450	360	330	355
Labatt	165	$ 19¾	19¾	19¾
LOnt Cem	250	250	250	250
Lent Ce p	100	$ 12	12	12
Lau Fin	z15	$ 14¼	14¼	14¼
Lau F 200	z15	$ 33	33	38
Lau F w	100	350	350	350
Leland	250	55	55	55
Lob Co A	1300	$ 7⅛	7⅛	7⅛
LobCo B	1500	$ 7¾	7¾	7¾
Lob G B pr	275	$ 31¾	31¾	31¾
Lob Inc	1100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Loeb M	550	$ 26⅝	26¼	26⅝
MacLare A	z25	$ 22½	22½	22½
MB PR	200	$ 27¼	27¼	27¼
Mass F	350	$ 19⅝	19⅝	19⅝
MEPC	400	355	350	350
Met Stores	200	$ 8½	8½	8½
Mid West	200	310	310	310
Molson A	115	$ 28	28	28
Molson B	100	$ 29	29	29
Mont Loc	200	$ 13¼	13¼	13¼
Mont Trst	100	$ 99½	99½	99½
Moore	100	$ 53¼	53¼	53¼
Morse B	z50	$ 7½	7½	7½
Nat Drug	z25	$ 13¼	13¼	13¼
Noranda	960	$ 43¾	43¼	43¾
Nor Phone	205	$ 9¼	9¼	9¼
Ogilvie	370	$ 15¼	15¼	15¼
Oshawa A	125	$ 43	43	43
Pac Pete	950	$ 11¼	11¼	11¼
Page-Hers	100	$ 25½	25½	25½
Phantom	200	30	30	30
Pow Corp	125	$ 10½	10½	10½
QN Gas	300	$ 7	7	7
QN Gas pr	25	$ 97	97	97
Rolland A	300	$ 9½	9½	9½
Royal Bnk	160	$ 73	72¾	72¾
StL Cem A	100	$ 18	18	18
Seven Arts	500	$ 10¾	10¾	10¾
Shell Can	z50	$ 16	16	16
Shell I pr	100	$ 26	26	26
Shop Save	z26	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Silverwd A	800	$ 14	14	14
Slater	1000	375	375	375
Stafford	100	450	450	450
Steel Can	638	$ 22⅝	22⅝	22⅝
Suptest c	100	375	375	375
Tor-Dom B	86	$ 61	61	61
T Fin A	z50	$ 11¾	11¾	11¾
Tr C PL	125	$ 34⅞	34⅞	34⅞
Trans-Mt	z20	$ 16¾	16¾	16¾
Trans PPL	100	$ 9¼	9¼	9¼
Turnbull	z25	$ 11½	11½	11½
Un Gas	200	$ 22	22	22
U Corp B	z5	$ 31¼	31¼	31¼
Vendomat	100	330	330	330
Vic G T	500	$ 13½	13½	13½
Vic G T r	5210	33	32	32
Vulcan	100	390	390	390
Versatile	2500	$ 8	7½	8
Walk GW	840	$ 31¼	31¼	31¼
Weston A	500	$ 15½	15½	15½
Weston B	z50	$ 17¾	17¾	17¾
West A w	204	805	805	805
Zenith	600	425	420	425

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
A Leduc	40000	14½	13½	14
Anchor	68500	24	22	23½
Banff	800	173	170	173
Calvert	6500	49	48	—
CS Pete	300	370	—	—
C Delhi	1500	630	—	—
C Ex Gas	200	113	—	—
CHigh Cr	2500	17	—	—
Cent Del	721	755	745	755
C Drago	3050	32	30	32
Dev Pal	2006	179	—	—
Gr Plains	200	$ 10	—	—
Gridoil	1454	39	—	—
HB Oil G	475	$ 15½	—	—
Medal	1820	425	—	—
Midcon 500	650	33	—	—
Okalta	1000	10	—	—
Prairie Oil	200	265	—	—
Quonto	2000	14	—	—
Sarcee	3000	122	—	—
South U	1000	12	—	—
Stanwell	8022	83	80	82
Teck Cor	180	470	—	—
Triad Oil	4300	230	226	230
Unispher	3500	34½	33½	34
Un Oils	3200	186	185	—
U Reef P	1000	16	—	—
Wsburne	2400	105	—	—
W Decalta	800	122	120	—

MINES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Accra	3000	26	—	—
Advocate	100	660	—	—
Agnico	1114	45	—	—
All Pitch	1000	21	—	—
Ansil	1500	8	—	—
Area	1630	138	133	136
A Arcad	13500	30	27	29
Atlin Ruf	500	8	—	—
Banks	1000	10½	—	—
B Duq	3500	26	24	—
Belleterre	1000	23½	—	—
Bethlm	100	640	—	—
Bevcon	1000	14	—	—
Bibis	500	24½	—	—
Broul Rf	1000	30½	—	—
Brunswick	140	790	—	—
Bunk Hill	5100	25	24	25
Cadamet	750	10	—	—
Camp Chb	4225	480	455	470
Cam Mines	500	26	—	—
C Dyno	150	113	—	—
C Malart	1000	52	—	—
Cdn Nw	1000	4	—	—
Candore	10000	20	19	19
Cent Pat	500	110	—	—
C Keeley	17250	41	39	39
Cn Brewis	6300	42	40	40
Chimo	1000	104	—	—
C Mogul	4000	460	—	—
C Ramble	1900	158	155	158
C Marben	6900	110	107	110
Cop Corp	1100	20	19½	20
Cowich	3900	46½	45	45½
Craigmt	42	$ 18⅝	—	—
Croinor	6400	18½	18	18
Deer Horn	500	50	—	—
Z Denison	103	$ 13⅞	13¾	13⅞
Z Dome	50	$ 30½	—	—
Geco Mines	300	$ 37½	—	—
Giant Yk	330	$ 10⅛	—	—
Granduc	2300	580	560	580
Gulf L	3500	9½	—	—
Gunnar	2700	775	—	—
Hard Rock	1000	11	—	—
Headway	2600	18	—	—
High Bell	600	335	—	—
Hud Bay	1125	$ 67	65¾	66¾
Hydra Ex	1300	28½	—	—
Int Helm	200	175	—	—
Iso	700	300	—	—
Jonsmith	5000	15	—	—
Joutel	500	131	—	—
Kerr Add	775	715	—	—
Lab Min	500	$ 38¼	38	—
L Dufault	1200	980	965	980
La Luz	500	430	—	—
Langis	500	33	—	—
Lencourt	500	8½	—	—
K Anacon	765	73	—	—
K Anac rt	31824	15	14	—
Lorado	500	178	—	—
Louviet	2000	13	—	—
Macdon	500	15	—	—
Marcha	1000	75	—	—
Martime	650	72	—	—
Martin	2100	79	77	78
Mattgmi	3065	$ 14¼	14	14¼
Z McIntyre	70	$ 52¾	—	—
McMar	4000	9½	—	—
Min Ore	500	6	—	—
M Wright	6000	57	53	—
Multi M	4500	39	38½	—
Murray M	100	120	—	—
Nat Expl	2000	9	—	—
Nealon	2000	10	—	—
Ne Hosco	7300	263	260	261
N Kelore	24000	15	14½	—
Newlund	500	17½	—	—
Nick Rim	2112	18½	—	—
Normetal	700	380	—	—
Norpax	2500	10	9½	10
Northc	16300	82	77	—
Northgat	770	465	—	—
O'Brien	1000	51	—	—
Opemiska	1000	890	885	—
Orchan	800	410	405	410
Pax Int	4925	38	37	—
Paymast	2500	15	14½	—
Perron	500	10½	—	—
Purdex	1500	11	—	—
Qunston	2000	10½	10	—
Quemont	100	$ 10⅛	—	—
Rexpar	1000	17	—	—
Rio Algom	174	$ 12⅝	—	—
Rowan C	1500	6	—	—
Salem	1000	43	—	—
Satellite	2500	12	—	—
Sherritt	1055	315	310	—
Silvmaq	2010	10½	—	—
Steeloy	2000	10½	—	—
Steep R	875	490	—	—
Sullivan	500	170	—	—
Sunburst	6880	12	11½	12½
Temaz	500	80	—	—
Tombill	2100	100	—	—
Torbrit	1000	61	—	—
Trans Cn	2100	109	106	109
Tribag	1510	136	13	—
Vauze	1000	63	—	—
Vespar	500	17	—	—
Violam	14100	345	340	345
Werner	1000	64	—	—
Wt Mines	1925	560	—	—
Willroy	1800	150	148	—
Wiltsey	1000	15½	—	—
Zulapa	2000	24	—	—

Les capitaux européens bienvenus aux Etats-Unis

WASHINGTON, (AFP) — Les Américains vont entreprendre de nouveaux efforts pour amener les capitaux européens à s'investir aux Etats-Unis.

Dans le cadre de son action pour réduire le déficit de la balance des paiements extérieurs des Etats-Unis, le gouvernement a décidé de patronner une mission d'agents immobiliers qui vont proposer aux capitalistes européens un choix d'investissements immobiliers aux Etats-Unis.

Cette mission, composée de six membres de la "Société immobilière industrielle" (Society of Industrial Realtors) se rendra en mai et juin prochains en Suède, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

Elle offrira aux banquiers et aux hommes d'affaires de ces pays une large sélection d'usines, de magasins, d'immeubles et de terrains industriels situés à proximité de grandes villes des Etats-Unis.

En annonçant l'organisation de cette mission, M. Luther Hodges, secrétaire au commerce a déclaré qu'elle pouvait jouer un rôle important dans l'amélioration de la balance des paiements en attirant les capitaux étrangers aux Etats-Unis.

Le yen sera convertible le 1er avril

WASHINGTON, (Reuter) — Le gouvernement japonais a annocé que le yen sera complètement convertible à partir du premier avril, communique le fonds monétaire international.

Par la même occasion le FMI annonce la conclusion d'un accord — "Standby" par lequel le Japon pourra retirer du fonds, au cours des 12 mois qui vont suivre, l'équivalent de 305 millions de dollars. Cet accord permettra au Japon de surmonter dans de meilleures conditions les difficultés temporaires qu'il pourrait rencontrer dans le domaine de la balance des paiements à la suite de la décision de rendre le yen complètement convertible.

pétroles

Cour fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	50
Alaska Ref pr.	—	90
Anaconda	6	7
Bashaw	2	2½
Blue Crown	19	24
Cdn Fortune	10	11
Castle	14	17
Claybar	15	20
Gateway	1½	2½
Edoran	1¾	2½
Kenare	3	4
Leduc Calmar	3	3½
Leduc Creek	2¾	3
Monterey	13	19
New Imp M	—	—
New Ridgeway	7¼	9¼
North Continental	1	1¼
New Richfield	2¾	3
Nuco	3	7¾
N Y O	12	15
Plains Pete	8½	10
Ranchmens	5½	6½
Sage	31	32
Sastex	3	4
Share	1½	2½
Silver City	2½	4½
Turner Valley	—	16
Western Warner	2½	3½

Acier canadien :

Production de la semaine dernière : 175,423 tonnes

Au cours de la semaine terminée le 7 mars l'industrie canadienne de l'acier a produit quelque 167,544 tonnes de lingots — le quatrième meilleur résultat hebdomadaire après la semaine achevée le 8 février qui produisit 175,423 tonnes, celle achevée le 11 mai 1963 qui produisit 171,747 tonnes, et celle terminée le 30 novembre 1963 qui produisit 170,794 tonnes annonce Financial Counsel.

Le dernier résultat de mars l'emporte de 1,153 tonnes, ou 0.7 pour cent, sur celui de la semaine précédente, et de 20,721 tonnes, ou 13.9 pour cent, sur la semaine correspondante de l'année dernière.

Les aciéries ont travaillé à un taux de 109.5 pour cent de leur capacité estimée au 1er janvier 1964 contre 108.7 p. c. la semaine précédente, et 96.1 il y a un an. On n'a pas encore révélé à combien on estime la capacité courante de cette année.

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.56	13	4.31
Algoma Steel	*	1.60	58	2.75
Aluminium	*	60(k)	31	1.93
Argus Corp	*	.30	13	2.30
Bell Tel	*	2.20	51	4.31
B A Oil	*	1.00	30	3.33
B. C. Forest		.60	25	2.40
Bldg Prod.		.50	27	1.85
C. & O. Sugar	*	1.00	23	4.34
boni incl.		1.20	23	5.21
Can Cement	*	1.20	41	2.92
Can Iron Fdy	*	1.00	21	4.76
Con Chem		.30	12	2.50
Cdn Brew		.40	10	4.00
CIL		.60	19	3.15
Cdn Vickers		1.00	18	5.55
CPR		1.50	37	4.05
Cons Paper		2.00	40	5.00
Dist Seag		1.80	51	3.52
Dom. Bridge		.40	19	2.10
D. Fndry & S	*	1.60	63	2.53
Dom. Glass		.60	18	3.33
Dom. Stores		.50	17	2.93
Dom. Oilcloth	*	1.20	30	4.00
boni incl.		1.30	30	4.33
Dom Tar		.80	19	4.21
Dom. Textile	*	.80	23	3.47
boni incl.		1.00	23	4.34
Donohue		1.00	28	3.57
Du Pont		.80	43	1.86
Dupuis "A"		.55	13	4.23
Foundation		.50	8	6.25
Fraser		1.20	28	4.53
boni incl.		1.40	28	5.00
Frosst 'A'		.60	18	3.33
boni incl.		.65	18	3.61
Grt Lakes P	*	.80	22	3.63
Imp. Oil	*	1.20	45	2.66
boni incl.		1.40	45	2.22
Ind. Accept.	*	1.00	24	4.15
Intl Paper		1.05x	33	3.18
Interp. Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt		.55	19	2.89
Laura Secord		.70	17	4.11
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMilan Pap	*	1.00	27	3.70
Massey-Ferg.	*	.50	19	2.63
Molson "A"		1.00	29	3.57
Molson B		1.00	30	3.66
Moore Corp.		1.10x	53	2.07
Nat. Drug		.80	14	5.71
Ogilvie Flour	*	.60	15	4.00
Page Hersey		.60	25	2.40
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	*	.25	11	2.27
Price Bros	*	2.00	40	5.00
Roland Paper		.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.00	28	3.57
Steel of C.	*	.70	23	3.04
St. Lawr. Corp.	*	1.00	22	4.54
Texaco Can.	*	1.60	53	3.01
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Viau Ltée		.80	13	6.15
Walker (n)		1.20	31	3.87
Zellers		1.40	39	3.58
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	60	3.33
boni inclu.		2.25	60	3.75
Can. Nat.	*	2.00	78	2.55
boni incl.		2.20	78	2.82
Montréal	*	1.95	62	3.14
boni incl.		2.15	62	3.46
Nouv.-Ecosse	*	2.20	67	3.28
boni inclu.		2.45	67	3.65
Provinciale	*	1.40	53	2.64
boni incl.		1.45	53	2.73
Royale		2.40	73	3.28
boni incl.		2.55	73	3.49
Tor. Dom.	*	2.00	60	3.33
boni incl.		2.05	60	3.41
PRIVILEGIEES				
Abitibi	*	1.12½	25	4.50
Celanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can. Cement	*	1.30	28	4.64
Dom. Glass	*	.70	20	3.50
Du Pont	*	1.75	82	2.13
Ogilvie Flr	*	1.75	38	4.60
Power C 4½%	*	2.25	45	5.00
Weston 4½%	*	4.50	97	4.63
MINES				
Asbestos	*	1.20	20	6.00
boni incl.		1.60	20	8.00
Cons. Smelt	*	.80	26	3.07
boni incl.		1.00	26	3.84
Dome		.80	28	2.85
Falconbridge	*	2.00	64	3.12
boni incl.		2.50	64	3.90
Hollinger	*	.60	29	2.06
Hudson Bay		3.00	64	4.68
Int. Nickel	$	2.20	79	2.78
boni incl.		2.40	79	3.03
Kerr-Addison	*	.80	63	3.49
Noranda	*	1.20	42	2.86
Quemont		.90	10	9.00

* Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives)

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Atlas Thrift Plan (priv)	$0.17½tr.	1-4-64	14-3-64
Beaubran Corporation	$0.60	16-3-64	—
Dom. Dairies Ltd (ord)	$0.10 tr.	13-4-64	26-3-64
id. (priv)	$0.44 tr.	13-4-64	26-3-64
id. id.	$0.44 tr.	13-7-64	26-6-64
id. id.	$0.44 tr.	12-10-64	25-9-64
Niagara S. Steel Co Ltd (6½% A priv)	$0.49	31-3-64	20-3-64
Northwestern Utilities Ltd (priv)	$1.00 tr.	1-5-64	17-4-64
Sangamo Co Ltd	$0.10	26-3-64	23-3-64
Toronto-Dominion Bank	$0.50 tr.	1-5-64	31-3-64
Val Mar Swimming Pools ("A")	$0.20	30-3-64	20-3-64
id.	$0.10	20-7-64	10-7-64
id.	$0.10	19-10-64	9-10-64

DEVISES ETRANGERES

Source: Banq. Canadienne Nationale

Afrique du Sud	peso	1.51½
Allemagne	rand	.2720
Argentine	marc	.0084
Australie	£ aux	2.42¼
Autriche	schilling	.0420
Belgique	franc	.0217
Brésil	cruzero	.0011
Chili	escudo	.3433
Danemark	couronne	.1565
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2205
Hollande	florin	.2998
Italie	lire	.001727
Japon	yen	.002987
Mexique	peso	.0878
Norvège	couronne	.1511
Nlle-Zélande	£ N.-Z.	3.01½
Pérou	sol	.0406
Suède	couronne	.2097
Suisse	franc	.2499
Tchécoslovaquie	couronne	.1514
Venezuela	bolivar	.2412

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée

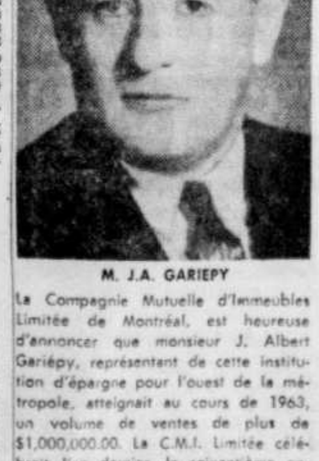

M. J.A. GARIEPY

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée de Montréal, est heureuse d'annoncer que monsieur J. Albert Gariépy, représentant de cette institution d'épargne pour l'ouest de la métropole, atteignait au cours de 1963, un volume de ventes de plus de $1,000,000.00. La C.M.I. Limitée célébrait l'an dernier, le soixantième anniversaire de sa fondation.

LA FOULE SE PRESSE aux comptoirs où des machines automatiques distribuent des billets de loterie au prix de trois dollars chacun, à Rockingham Park. Cette première loterie américaine a commencé de fonctionner hier après que les électeurs du New Hampshire eurent voté en faveur de sa création, dans une proportion impressionnante. Le premier tirage aura lieu le 12 septembre prochain.

Téléphoto UPI

Les 3 aviateurs seront libérés si les USA avouent avoir ordonné le survol de l'Allemagne de l'Est

BERLIN (AFP, AP) — De source informée, on apprend aujourd'hui que les Soviétiques seraient prêts à libérer les 3 aviateurs américains de l'avion "RB-66" abattu mardi dernier, au-dessus de l'Allemagne orientale, si le gouvernement américain admet qu'il avait ordonné à l'équipage de l'avion de survoler l'Allemagne orientale.

Selon cette source d'information, si les Etats-Unis n'admettent pas publiquement qu'ils avaient ordonné à l'équipage du "RB-66" de reconnaissance d'effectuer une mission au-dessus de la République démocratique allemande, les 3 aviateurs seront alors jugés sous des accusations d'espionnage. On précise que, dans ce dernier cas, les 3 officiers-aviateurs américains seraient spécifiquement accusés d'avoir effectué une mission d'espionnage de leur propre initiative, et que, alors, la peine qui pourrait leur être infligée serait "beaucoup plus sévère."

La personne ayant communiqué ces renseignements a tenu, selon l'agence AP, à garder un anonymat absolu et a insisté pour qu'il soit entendu qu'elle ne serait pas identifiée à une nation occidentale ou communiste. Elle a précisé que les 3 aviateurs ont été avertis des conditions fixées pour leur relaxation, tout comme le gouvernement des Etats-Unis en a été informé.

De son côté, un porte-parole du gouvernement de la République démocratique allemande a déclaré aujourd'hui que "les autorités soviétiques sont en train d'enquêter sur la "responsabilité personnelle" des trois aviateurs américains.

"Pour porter des accusations, il faut avoir des preuves", a également souligné le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la RDA.

Le porte-parole a ajouté qu'il est "peu probable" que les trois aviateurs américains du "RB-66" abattu mardi dernier soient traduits devant la justice est-allemande. Il a précisé qu'il n'est pas encore déterminé, toutefois, si les Soviétiques ont "légalement le droit" de juger les aviateurs américains.

Le porte-parole, d'autre part, a précisé que les 3 officiers-aviateurs sont actuellement aux mains de la justice russe et qu'ils sont interrogés par les représentants soviétiques officiels.

On sait que les Etats-Unis affirment que l'avion abattu mardi a violé l'espace aérien de l'Allemagne de l'Est par accident, au cours d'une mission d'entrainement au dessus de l'Allemagne occidentale : l'appareil avait décollé de sa base en France. Mais les Soviétiques rejettent cette "explication" et accusent les Etats-Unis d'avoir ordonné au "RB-66" un vol d'espionnage.

Le porte-parole est-allemand a enfin déclaré qu'il ignorait si les 3 aviateurs seraient en fin de compte remis aux autorités d'Allemagne de l'Est.

Imminent accord USA-Panama

WASHINGTON. (UPI, AFP) — Les Etats-Unis et Panama seraient tout près d'en venir à un accord pour rétablir des relations diplomatiques et entreprendre des pourparlers au sujet du Canal et autres questions, apprend-ou de bonnes sources.

L'annonce d'un accord pourrait même être faite aujourd'hui. Toutefois, des diplomates croient encore possibles des difficultés de toutes dernières heure. Selon d'autres sources, l'annonce officielle serait publiée dès que le gouvernement de Panama aura indiqué sous quelle forme il désire que le président de la commission en effectue la publication.

On a appris, en effet, de même source, que l'ambassadeur Juan Plate, qui a dirigé les efforts de médiation depuis plusieurs semaines, aurait offert soit d'inclure dans son rapport au conseil de l'OEA une explication de l'accord, soit de faire une déclaration verbale exposant les buts de l'accord réalisé.

Selon les informations recueillies, le texte mis au point après de multiples tentatives prévoit :

1) la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays ;
2) l'ouverture dans les trente jours qui suivront de négociations afin de mettre au point un accord sur les questions en litige.

La "bataille des mots" aurait pris fin lorsque le qualificatif "international", dont Panama avait demandé d'assortir le mot "accord" pour définir le but à atteindre dans les négociations à venir, a été supprimé par le fait même qu'il n'ajoutait rien, puisque tout accord entre les deux pays, selon Washington, était nécessairement "international".

Arrestation en Floride de deux saboteurs de trains

FORT PIERCE. (UPI-PA) — Le FBI a annoncé ce matin que des agents avaient arrêté deux anciens employés de la "Florida East Coast Railway" sous l'accusation d'avoir voulu faire sauter un train hier soir avec une bombe formée de 15 bâtons de dynamite.

La bombe, d'un poids total de 50 livres, était reliée à la voie ferrée de telle façon que le passage d'un train aurait déclenché le détonateur. Les deux saboteurs, Wesley Davis et Joseph Leo Vetter, âgés respectivement de 28 et 32 ans, ont été immédiatement traduits devant le juge James E. Alderman, à Fort Pierce, qui a fixé leur cautionnement à $75,000 chacun. Davis, qui demeure à Fort Pierce, et Vetter, qui habite Miami, n'ont pu fournir un tel cautionnement et sont demeurés en prison.

Il s'agit des premières arrestations depuis qu'a débuté une série d'actes de sabotage contre les installations de la compagnie ferroviaire partiellement paralysée par une grève qui dure depuis 14 mois.

La dernière tentative de sabotage remonte au 27 février lors d'une visite en Floride du président Lyndon Johnson. A cette occasion, les saboteurs avaient fait dérailler deux convois. M. Johnson avait immédiatement ordonné au FBI de prendre l'enquête en mains.

Des récompenses de plus de $100,000 avaient été promises par l'Association des compagnies américaines de chemins de fer, ce qui avait porté le total des récompenses à plus de $300,000, à quiconque procéderait à l'arrestation des saboteurs.

MANIFESTATION DE PARENTS A NEW YORK — Des milliers de parents de race blanche ont manifesté, hier, à New York, en guise de protestation contre le projet visant à opérer des transferts d'écoliers entre différentes institutions scolaires pour y établir un équilibre racial. Le projet en question prévoit un échange d'écoliers entre établissements scolaires fréquentés en majorité par des Blancs et d'autres dont la fréquentation est principalement noire. Environ 15,000 personnes ont pris part à la manifestation. On voit ici les manifestants traversant le pont de Brooklyn.

(Téléphoto UPI)

Vietnam : la victoire sera ardue —McNamara

WASHINGTON, (AFP) — M. Robert S. McNamara, secrétaire à la Défense américaine, est arrivé ce matin à la base aérienne d'Andrews à Washington porteur d'un rapport sur le Vietnam qu'il remettra au président Johnson.

M. McNamara, qui était accompagné du général Maxwell E. Taylor, chef d'état-major interarmes, a déclaré à la presse qu'au cours de son voyage au Vietnam "il n'avait pas rencontré un seul haut fonctionnaire responsable qui ne pensait pas que la victoire était possible à la condition de fournir un effort soutenu".

Le secrétaire à la Défense a néanmoins ajouté que "le sentier de la victoire serait ardu car il n'existe pas de formule magique pour remporter une guerre contre les guérillas".

En conclusion, M. McNamara a rappelé que le président Johnson l'avait envoyé au Vietnam en compagnie du général Maxwell E. Taylor pour :

1. Se rendre compte de visu de la situation politique, économique et militaire.
2. Déterminer qu'elles "actions supplémentaires si elles étaient nécessaires" devaient être prises par les Etats-Unis pour poursuivre la lutte contre le Vietcong dominé par les communistes.

ANNONCE

Si VOTRE DENTIER bouge

FASTEETH, une poudre améliorée, à saupoudrer sur votre dentier (haut et bas), le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alkaline (non acide). Ne sûrit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Le Bomarc serait déclassé par un avion intercepteur

WASHINGTON (PC) — Le major général Robert Friedman, directeur du programme aéro-spatial des forces de l'air des Etats-Unis, a dit à une commission du Congrès que l'aviation américaine eût fait mieux de développer un avion intercepteur amélioré plutôt que des missiles antiaériens du type Bomarc.

En janvier dernier, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, annonçait que 195 missiles Bomarc-A seraient retirés des bases américaines au cours de l'année, ce qui réduirait à 188 seulement le nombre de Bomarc-B répartis sur les plates-formes de lancement dans six bases. Le Canada possède deux escadrilles de missiles type Bomarc-B alimentés de carburant solide et ayant une portée de 400 milles, soit le double de celle des Bomarc-A alimentés de carburant liquide.

Dans le compte rendu sévèrement censuré des séances d'une sous-commission tenues le 4 février et rendu public aujourd'hui, il appert qu'on a demandé à M. Friedman si les forces aériennes entendaient maintenir les missiles Bomarc-B ou les remplacer éventuellement.

Friedman a répondu que les forces de l'air espèrent les maintenir, mais que "la décision finale, en ce qui concerne la dite force, va dépendre de la mise en valeur d'un nouvel appareil intercepteur piloté.

On sait que le président Johnson a révélé le 29 février dernier qu'un avion pouvant voler à 2,000 milles à l'heure avait été mis au point secrètement et qu'il était actuellement à l'essai.

Il semble, selon les remarques faites par Friedman, qu'il subsiste certaines difficultés en ce qui concerne l'utilisation du Bomarc contre la menace des bombardiers. Toutefois, ces remarques ont été fortement censurées.

Un membre du Congrès a carrément demandé si le nouvel intercepteur était appelé à remplacer les missiles télécommandés, et Friedman a répondu que l'intercepteur nouveau est désormais considéré comme la meilleure défense contre les bombardiers.

Un psychiatre et un rabbin :

Ruby était un 'épileptique' et un 'maniaque dépressif'

DALLAS. (PA, AFP, UPI, Reuter) — Deux témoins de la défense, un médecin et un rabbin, ont décrit hier Jack Ruby comme un "homme mentalement malade", un "maniaque dépressif" et un "épileptique", qui était "en transe" lorsqu'il tua Lee Harvey Oswald le 24 novembre dernier.

Le Dr Walter Bromberg, psychiatre de New-York, qui avait examiné Ruby pendant seize heures, a affirmé devant le tribunal : "A mon avis, cet homme est mentalement malade. Il ne connaissait pas la signification de ses actes.

"Ruby, a-t-il ajouté, aurait très bien pu se jeter sur Oswald et vouloir se battre avec lui, s'il n'avait pas eu un revolver sur lui."

Le rabbin Hillel Silverman, pasteur de la synagogue que fréquentait "de temps en temps" Jack Ruby, et qui a rendu visite trois fois par semaine à l'inculpé à la prison de Dallas, a indiqué qu'il était arrivé par le passé que Ruby ne sache pas distinguer le bien du mal. Et, devant l'accusé qui l'écoutait avec attention, le rabbin poursuivit : "A mon avis, il ne sait pas ce qui est bien et ce qui est mal en ce moment."

Il a cité plusieurs exemples "montrant le dérangement mental" de l'accusé. Il a déclaré qu'une fois Ruby avait frappé sa soeur pendant la période des grandes fêtes juives, mais qu'il ne se rappelait plus son acte et se demandait pourquoi sa soeur refusait de s'asseoir à côté de lui pendant les services.

Comme les deux autres psychiatres cités par la défense, le Dr Bromberg dit que Ruby souffrait d'une rare forme d'épilepsie qui provoque des "pertes de conscience".

Interrogé par l'avocat général, Me Henry Wade, le rabbin a déclaré que "bien qu'il ait recommandé à certains fidèles des soins psychiatriques, il ne l'avait jamais fait pour Ruby". "C'est un sujet difficile à aborder", remarqua M. Silverman.

Après la déposition du premier témoin de l'accusation, en fin d'audience, hier, Me Wade a annoncé qu'il était prêt à présenter son réquisitoire. Une fois ce réquisitoire et le plaidoyer de la défense terminés, le jury sera appelé à prononcer son verdict, aujourd'hui ou demain.

Genève : l'URSS accuse les USA de favoriser un pseudo-désarmement

GENEVE. (Reuter, AFP, PA) — Une nouvelle offensive pacifique des "neutres" Inde et Suède) a coïncidé hier avec un renforcement du désaccord entre Américains et Soviétiques à la conférence du désarmement.

Le plan de "gel" de la production de véhicules nucléaires proposé par les Etats-Unis est une excuse pour faire porter les efforts sur la production des armes tactiques et de portée moyenne, a déclaré M. Semyon Tsarapkine, qui a également rejeté des propositions suédoises en vue de résoudre les divergences soviéto-américaines sur la diminution des budgets militaires.

La proposition américaine, a ajouté le délégué soviétique, est le reflet des nouveaux projets militaires du Pentagone. Il a ensuite donné lecture d'une liste d'armes se trouvant actuellement en Allemagne occidentale. "Toutes ces armes nucléaires tactiques et de portée moyenne, a-t-il dit, représentent une force de frappe mise à la disposition de l'armée ouest-allemande".

M. Tsarapkine a souligné notamment que ce "gel" n'empêcherait nullement les sous-marins occidentaux armés de fusées "Polaris" de croiser dans les mers du globe, ou les Américains de poursuivre la mise sur pied de la force nucléaire multilatéraie pour l'OTAN.

"Le "gel" proposé, a poursuivi le délégué soviétique, ne servirait en rien à un début de désarmement, car il ne porte pas sur les énormes stocks de véhicules nucléaires. La proposition américaine ne changerait rien non plus à la production de missiles "Polaris" que la Grande-Bretagne reçoit aux termes des accords de Nassau".

Le discours de M. Tsarapkine, estime-t-on de source occidentale proche de la conférence, ne constitue cependant pas un rejet catégorique des propositions américaines. A Washington également, on ne semble nullement disposé à couper les ponts.

Arrestation de cinq dirigeants du Ku Klux Klan

JACKSONVILLE, Floride. (PA). — Cinq dirigeants du "Ku Klux Klan" ont été arrêtés sous l'inculpation qu'ils avaient proféré des menaces à l'égard d'un jeune noir de six ans. Des agents du FBI ont arrêté quatre de ces cinq dirigeants du mouvement raciste, hier, à Jacksonville. Le cinquième a été arrêté à Smyrna, au Tennessee.

Les agents du FBI ont procédé à ces arrestations en vertu des lois fédérales. Ces lois prévoient un maximum de peines de prison de 10 ans et des amendes s'élevant à $5,000.

ANNONCE

VOS PIEDS VOUS FONT-ILS MAL?

PIEDS FATIGUÉS, ENDOLORIS, BRÛLANTS ?

Si vous souffrez
• de malaise aux jointures et muscles du pied
• d'inflammation douloureuse du gros orteil
• d'écailles aux orteils et à la plante du pied, vous obtiendrez un

PROMPT SOULAGEMENT

en frottant les parties douloureuses avec ce produit médicamenté très pénétrant:

BUCKLEY'S WHITE RUB

Soulagement complet ou argent remis

EN VENTE PARTOUT : 67¢ SEULEMENT

Maintenant So-GreeN garantit les résultats de SES PRODUITS POUR PELOUSE

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON
Se continue samedi !
LA VENTE DE COMPLETS à 2 PANTALONS
pour hommes et jeunes gens
continue samedi
Spécial 2 pour 50.00
26.00 chacun

A cause du prix, ces complets de bonne coupe en rayonne viscose/acétate provenant d'un manufacturier réputé sont un achat intéressant... Epaules naturelles et courantes. Voyez "La Presse" d'hier, jeudi, pour plus de renseignements.

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES OU POSTALES, S.V.P.
VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 929) AU SOUS-SOL

ARBRES et ARBUSTES FRUITIERS
Ordinaires et Nains
Choix complet des meilleures variétés pour notre climat.
Pommiers d'été, d'automne et d'hiver. Poiriers, pruniers, cerisiers. Hybrides de prunier-cerisier. Gadeliers (rouges, noirs, blancs). Groseilliers, vignes à raisins, bleuets, framboisiers, mûriers, fraisiers, etc.
Guide du Jardinier (catalogue général avec prix courants), prix 50¢, GRATIS avec commande de $3.00 ou plus.
W. H. PERRON & Cie Ltée (44)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1615

Tu aimeras ton prochain comme toi-même...
Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

Tous les jours, faites vos emplettes avec une entière confiance dans la qualité, les prix, le vaste choix du
MAGASIN DU SOUS-SOL EATON
En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui

SOLDE DE FABRICANT!
MANTEAUX de PRINTEMPS
Bien au-dessous du prix habituel

Un bel assortiment de manteaux pour Pâques dont 3 modèles sont illustrés ici. Teintes et coupes attrayantes dans des tissus légers... Tout laine, lainage mixte et autres tissus. Tailles : 8 à 20 dans le lot, pour dames.

RENDEZ-VOUS TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX !

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

MANTEAUX POUR DAMES (RAYON 941) AU SOUS-SOL

PRIX DE SOLDE 9.95

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EN VENTE PARTOUT : 67¢ SEULEMENT HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

LES VOIX DU SILENCE

Pourrie d'annonces, la télévision ? Saturée de réclames ? Peut-être. Mais il y a de l'espoir. Un espoir qui nous provient des Etats-Unis. Et ce n'est que juste et logique, puisque le commercialisme a commencé là.

J'ai eu un sursaut d'optimisme, pour ainsi dire, en apprenant l'esprit d'initiative dont vient de faire preuve la station KRON-TV, de San Franscisco, en matière de publicité. Il faut dire que la compagnie Falstaff, de San Jose, en Californie, y est pour quelque chose : elle commandite l'innovation dont je veux parler, et qui s'intitule : "Voici votre minute de liberté".

Au moment de la réclame, en effet, l'annonceur déclare: "Ceci est une annonce commerciale. Personne n'écoute jamais une annonce commerciale. Pourquoi n'en profitez-vous pas pour aller à la cuisine vous chercher une bière — n'importe quelle bière — ou à la salle de bain ? Nous vous appellerons quand l'émission recommencera."

Là-dessus l'annonceur s'enfonce dans son fauteuil, regarde la caméra sans dire mot, étouffe un bâillement, consulte sa montre, et déclare enfin : "Ça y est. Vous pouvez revenir."

Bien rafraichissante, cette petite nouvelle.

Seulement, comment le commanditaire fait-il pour annoncer son produit, à travers ces silences ?

• • •

MODIFICATIONS

La ville de Longueuil changera peut-être les noms de 29 de ses rues.

Dans le rapport soumis par la Commission de toponymie, il est suggéré de remplacer la rue Aqueduc par la rue Boileau.

Il est question aussi de remplacer "rue du Gouvernement" par "rue de l'Exposition." Tout ça est logique. On ne sait pas quel gouvernement sera au pouvoir en 1967.

• • •

EN VRAC

Camille Leduc, "la Voix des morts", que l'on entend tous les après-midi à CKAC, à l'émission dite des "événements sociaux", a interrompu soudainement ses propos, mardi après-midi, pour annoncer la naissance du fils de la reine Elisabeth — et reprendre ensuite sa liste des décès. C'est un fait qu'une naissance royale constitue une sorte d'événement social ● Désireux de proclamer aux passants qu'il est bien protégé contre les voleurs, un garage de Verdun affiche la mise en garde suivante : "Attention — Ce magasin et son contenant est maintenant sous surveillance par l'oeil PRIVEE" (le dernier mot en majuscules). Le "message" est signé par Century Industries Inc., de Chicago. C'est loin, l'Illinois, et on a fait un bel effort, mais les "private eyes", ou détectives privés de chez nous, doivent y perdre leur joual ● Un malade raconte à son médecin : "Ça ne va pas, docteur: il y a des jours où j'ai envie de me tuer" — "Du calme, répond le médecin. Laissez-moi faire."

• • •

CANCER-BOUCANE !

Comment vous portez-vous, dans vos efforts pour arrêter de fumer ?

C'est si difficile que ça ? C'est impossible ?

Alors, prenez-en votre parti et soyez philosophes, en écoutant les paroles d'un médecin :

"Si vous ne pouvez vraiment abandonner la cigarette, il vaut encore mieux que vous arrêtiez de vous faire du souci; il vaut encore mieux vivre dangereusement."

Telle est l'opinion du Dr Benjamin Felson, professeur de radiologie à la faculté de médecine de l'université de Cincinnati.

Selon lui, cette sacrée frousse du tabac peut engendrer toute une génération de "psycho-névrosés obsédés par l'idée du cancer des poumons."

"Les gens qui ne peuvent arrêter de fumer me téléphonent pour me dire qu'ils sont cancéreux", déclare le médecin. "Il faudrait se faire une raison. Ce n'est pas parce que vous fumez que vous allez nécessairement avoir le cancer; la cigarette n'est évidemment pas bénéfique, mais tous les fumeurs ne sont pas atteints du cancer."

Le médecin fait un rappel : "On peut trouver du danger dans tout ce que l'on fait." Et ce rappel me fait bien plaisir. Il est conforme aux lignes écrites dans cette chronique il y a quelque temps : si vous ne fumez pas pour éviter le cancer, si vous ne buvez pas pour éviter l'artério-sclérose, si vous ne prenez pas de lait pour éviter autre chose, si vous ne traversez pas la rue pour éviter un accident ... la fonction d'exister peut devenir bien ennuyeuse !

DOYON: Coffin fut peut-être complice; mais il n'a pas tué

par **Jacques PIGEON**

QUEBEC. (DNC) — Selon un témoin, ancien sergent de la PP, Wilbert Coffin n'est pas l'auteur du triple assassinat pour lequel il a été pendu, mais il fut, peut-être, complice, avant, pendant ou après le crime.

Le levier-chargeur que l'ex-enquêteur de la Sûreté a remis au tribunal, avant-hier, sera de nouveau soumis à des expertises qui détermineront s'il appartient à la carabine de Jack Eagle. Cette arme, selon la Couronne, avait été utilisée par Coffin pour tuer les chasseurs dans la forêt gaspésienne, en 1953.

Tels sont les deux faits saillants de la séance de la commission Brossard, qui s'est poursuivie toute la journée, au Palais de Justice de Québec.

Doyon : réhabiliter Wilbert Coffin

Interrogé par Me Noël Dorion, l'ex-sergent Henri Doyon, a déclaré : "Coffin a peut-être été complice du crime, avant, pendant, après. Mais je ne crois pas que ce soit lui qui ait tué les trois Américains. Coffin pouvait avoir eu quelque chose à faire, mais je ne croyais pas que c'était lui qui avait tué les Américains. Et ça a toujours été mon opinion, je vous l'ai dit, et je vous le répète".

L'ex-sergent, qui avait été l'un des principaux enquêteurs dans l'affaire Coffin, et qui depuis le procès s'est associé à l'auteur Jacques Hébert, a nié avoir confié à M. Bernard Peclet, expert de la PP, que Coffin était coupable. Mais il a admis que c'est pour l'aider à réhabiliter la mémoire de Coffin, qu'il accepta plus tard de travailler avec l'auteur de "J'accuse les assassins de Coffin", dont l'ouvrage devait déclencher la présente enquête.

Le levier : Matte était-il au courant ?

Un expert de la Sûreté, M. Bernard Peclet, effectua une première expertise préliminaire sur le levier, que le témoin Doyon dit avoir été trouvé par un préposé à l'entretien du pont, sur l'un de ses piliers, en 1955. Dans une déposition, l'auteur de la découverte, qui sera cité à l'enquête, explique avoir balayé la surface du pilier exactement au même endroit, l'année précédente, et que la pièce ne s'y trouvait pas.

M. Doyon, interrogé ensuite par l'avocat de M. Jacques Hébert, a, en outre, affirmé avoir vu sur le bureau de l'inspecteur Matte, chef de l'enquête Coffin, des copies d'un rapport dans lequel se trouvait décrit le levier-chargeur.

Me Daoust voulait démontrer que la Couronne connaissait l'existence du levier avant la pendaison de Coffin de 1956.

M. Doyon a précisé qu'à sa connaissance, la capitaine Matte n'a pas tenté de divulguer publiquement l'existence de la pièce qui, selon le fils de son propriétaire, que M. Doyon interrogea en 1955, appartenait bien à son père, M. Jack Eagle, l'ayant reconnu par ses extrémités limées, le mécanisme ayant parfois fait défaut.

Dans son ouvrage, Jacques Hébert prétend que l'arme fut lancée du haut du pont de Québec dans le fleuve par l'un des avocats de la défense de l'inculpé, Me Buddy Maher.

D'autre part, les deux avocats de Jacques Hébert ont soutenu, devant le juge Brossard, que les policiers étaient requis de faire savoir aux membres du jury que l'accusé Coffin avait nié sa culpabilité à plusieurs reprises.

On se souvient que la défense ne fit entendre aucun témoin durant le procès, et que Coffin lui-même tenta en vain de témoigner. Sa propre défense l'en dissuada.

Le juge Brossard a répondu que c'est là l'une des questions les plus importantes sur lesquelles il aura à se prononcer. Il a précisé cependant qu'il serait disposé à entendre plaider les avocats, une fois l'enquête terminée.

Me Noël Dorion, quant à lui, s'y objecte : on ne peut laisser un accusé témoigner par personne interposée. M. Jacques Hébert et ses avocats prétendent le contraire : le jury devait connaître l'opinion de l'accusé.

C'est le témoin Henri Doyon, ex-sergent de la PP, qui était dans la boite à ce moment. Me Daoust venait de lui demander s'il avait reçu de Coffin des déclarations qu'il transmit ensuite au capitaine Matte et qui par la suite ne furent pas rapportées au procès.

Le témoin a raconté l'incident suivant :

—"J'ai interrogé Wilbert Coffin dans la cabine du capitaine Matte, la veille de l'enquête du coroner. Je lui expliquais qu'il aurait dû être difficile pour un homme que de tuer trois chasseurs bien armés. M. Matte est alors entré vitement dans la cabine et m'a dit : tu ne t'aperçois pas que tu es en train de préparer sa défense ?"

Wilbert Coffin : "Notre homme"

L'ex-sergent a aussi dit devant le commissaire Brossard qu'il avait reçu des menaces du capitaine Matte au cours du procès. "Il me disait que je "boquais", c'était son expression, il me disait qu'il allait communiquer avec Me Cantin et M. Antoine Rivard à mon sujet".

— **Me Daoust :** M. Matte s'est-il prononcé sur la culpabilité de Coffin au cours du procès ?

M. Doyon : Une fois il m'a dit : ne crois-tu pas que nous avons notre homme !

Le dossier complet du procureur général sur l'affaire Coffin sera remis à la commission royale chargée d'enquêter sur la conduite des procureurs, agents de la PP et de toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de la preuve.

Le juge Roger Brossard a dit que tous les avocats reconnus par la commission pourront le consulter avec la permission du tribunal.

C'est Me François Gravel qui avait demandé que le dossier soit déposé comme exhibit. Le juge lui a dit qu'il attendrait que les documents soient produits officiellement avant de les rendre publics.

Me Gravel voulait aussi que le dossier personnel de M. Maurice Duplessis, procureur général et premier ministre du temps soit également déposé comme exhibit. Le juge s'est dit d'accord avec Me Jean Bienvenue, qui a souligné que ce dossier devait être entre les mains de la succession de M. Duplessis. L'avocat Jean Bienvenue a cependant promis que le département du procureur général entreprendrait des recherches dans le but de le retrouver.

Me Raymond Daoust a présenté une requête pour que les témoignages de l'indien Francis Thompson soient accessibles aux procureurs des personnes impliquées dans l'enquête.

Me Jules Deschesnes, procureur de la commission, s'est aussi levé pour dire qu'une déclaration de Thompson était signée d'un "alias", de Thompson, et que ce nom ne devait pas être connu, sinon, a-t-il dit, le travail de la commission sera mis en péril.

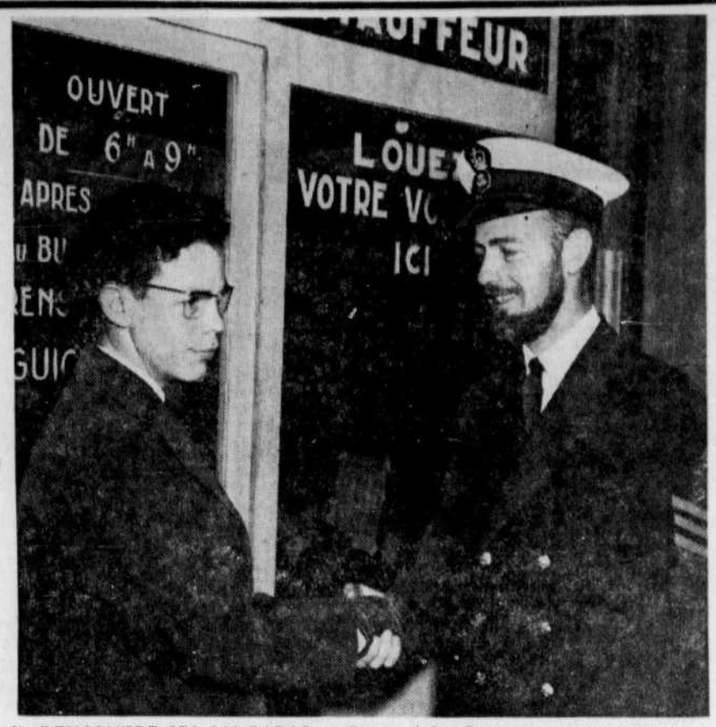

IL RENCONTRE SES 246 PAPAS — Bernard Le Bozec que nous apercevons ci-dessus à gauche, a 246 papas, qui sont les officiers et hommes d'équipage de l'escorteur d'escadre canadien "Terra Nova". Il a été adopté en juin 1959, en vertu du "Foster Parent Plan", mais jusqu'à récemment, il n'avait jamais rencontré ses "pères" les marins, et se contentait de leur écrire et de lire leurs lettres. Récemment la rencontre entre pères et fils a eu lieu à Toulon, au cours d'une visite du navire canadien dans cette ville. Bernard qui est âgé de 14 ans demeure dans un petit village sur la côte bretonne; il s'est rendu en train à Toulon en compagnie de sa mère. A droite, sur la photographie, le **maître Gustave-A. Gagnon**, de Québec et Mont-Joli, membre de l'équipage, reçoit Bernard. Les marins ont jugé l'adolescent bien élevé, un peu timide, mais ils le décrivent avec la même chaleur comme un "gamin formidable."

Tenue d'un référendum

Grève d'une journée à l'université de Montréal ?

Les étudiants de l'université de Montréal feront-ils une grève d'une journée, à la demande des dirigeants de l'AGEUM, afin d'exprimer **"leur mécontentement et de protester collectivement devant le public"**, contre les lenteurs des autorités de l'université face au règlement de quatre problèmes qu'ils jugent importants : **la représentation étudiante au sein des comités conjoints du Centre social et des sports, l'obtention d'un local convenable pour y loger leur coopérative, la publication des états financiers de l'université et l'incorporation juridique de l'AGEUM.**

Cette question, les autorités de l'université et les dirigeants de l'AGEUM se la posent, alors que ces derniers viennent d'envoyer à chaque faculté une demande de référendum permettant aux étudiants de donner en personne, leur opinion sur le bien-fondé d'une telle grève.

Pourquoi la demande d'un tel référendum ?

Etant donné "qu'une attitude conciliante poussée trop loin ne peut conduire qu'à des reculs", il faut maintenant aux dirigeants de l'AGEUM un mandat en blanc de la part des étudiants pour mener jusqu'au bout les négociations entreprises auprès des autorités universitaires, négociations, dont certaines remontent jusqu'à 1956.

En quoi consistent ces demandes ? Il s'agit d'abord de la ratification du choix des représentants estudiantins sur les comités conjoints du centre social et des sports. "L'université, expliquent les dirigeants de l'AGEUM, a refusé de ratifier le choix de nos représentants dans les comités conjoints du centre social et des sports, en décidant unilatéralement qu'il fallait "restructurer" ces comités, avant même qu'ils aient pu fonctionner cette année.

Autre problème en négociation depuis plus d'un an : **l'obtention d'un local convenable pour la coopérative étudiante.** Cet organisme était prêt à accepter soit une pièce sise dans le centre social, soit un espace libre sous la nouvelle résidence des étudiants. L'AGEUM était même prêt à défrayer le coût, ou du moins une partie, de l'aménagement de ces locaux.

Et la réponse affirmative de la part des autorités universitaires se fait attendre depuis un an.

De même, les étudiants réclament depuis plus de deux ans **la parution des états financiers de l'université,** car ils estiment que puisqu'ils participent, par l'entremise du paiement de leurs frais de scolarité, au financement de l'université, ils se doivent de connaitre, comme d'ailleurs le public qui lui aussi participe au financement de l'université, l'utilisation de ces "millions que l'on dit investis dans l'université.

Enfin, depuis plus de deux ans, **l'AGEUM tente d'obtenir une reconnaissance juridique,** ceci en vertu d'un bill privé. Or, si cette demande n'aboutit pas, c'est parce que les autorités universitaires, sans s'opposer ouvertement à cette demande, retardent leur acquiescement, alors que celui-ci est nécessaire pour que le gouvernement provincial accorde cette reconnaissance juridique.

Duceppe dénonce "l'absence de démocratie" à la SSJB

par **Michel LAPALME**

Après avoir donné, en 15 jours, 5,137 nouveaux membres aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste, M. Jean Duceppe a profité du congrès de la SSJB de Montréal pour faire, hier soir, une violente sortie contre l'absence de structures démocratiques au sein de cet organisme et pour proposer la création d'un comité de six membres chargé de rénover ces structures.

Endossant la proposition de M. Duceppe, le congrès a créé ce comité, mais il y a nommé sept membres dont quatre font partie du Conseil général, lequel détient ainsi la majorité . . .

Voulant justifier l'attitude qui avait été la sienne au cours de la dernière campagne de recrutement, M. Duceppe a déclaré que dès le début de sa campagne, l'autocritique s'était avérée inévitable "si nous voulions être en mesure de répondre aux questions qui nous attendaient dans chaque section, dans chaque tentative de recruter un nouveau membre".

C'est à des accusations directes et précises que M. Duceppe dit avoir eu à faire face.

La démocratie

"Tout d'abord : l'absence de démocratie dans la structure même de la Société; l'absence aussi de certains milieux de la société canadienne-française. Il y a dans la Société ceux qui sont en place, c'est-à-dire les riches, qui par le jeu des intérêts deviennent de plus en plus en place; il y a les autres, ceux qui paient $2.00, qui auront peut-être un jour la chance d'être délégués, et qui ne sont jamais dans des sections spéciales et qui n'auront jamais leur mot à dire dans la Société."

Le programme

Une autre accusation qui revenait très souvent : "La SSJB n'a jamais très bien défini le rôle qu'elle doit jouer dans notre milieu canadien-français. Elle a toujours par des mots vagues essayé de déterminer les principes de notre vie et de notre action nationale. Jamais elle n'a pensé un programme vraiment actuel, jamais elle n'a proposé de mots d'ordre vraiment définitifs; toujours des mots d'ordre ont été donnés, mais proposés et suivis à la **va comme j'te pousse."**

Enfin, la Société, dit M. Duceppe, n'a jamais engagé le dialogue avec ses membres et la plupart des membres "ne se sentent pas liés par les décisions du Conseil, ne se sentent pas représentés par le Conseil".

Les élections

M. Paul-Emile Robert a été réélu président des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le seul changement au sein de l'exécutif est le remplacement du directeur des sections spéciales et régionales, M. Raymond Dupuis, par M. Jean-Paul Lafond.

Contre la visite de la reine

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en vient à la conclusion que la reine a été mal conseillée et demande au gouvernement du Canada de reconsidérer sa décision."

Telle est la conclusion du premier des deux voeux présentés hier au congrès annuel de la SSJB de Montréal par le secrétaire général de cet organisme, M. Michel Brunet, et adoptés par le congrès.

"De nombreux citoyens du Canada, déclare la résolution, jugent inopportun et peu sage le projet d'inviter la souveraine à visiter le pays sous le prétexte de célébrer le centenaire des Conférences de Charlottetown et de Québec.

"Celles-ci ont donné naissance à un régime politique dont la valeur et les mérites sont aujourd'hui remis en question.

"Il est inadmissible que la personne de Sa Majesté soit ainsi forcée de se prêter à une oeuvre de propagande."

La seconde résolution du secrétaire général concerne les prêts fédéraux aux étudiants.

"Nous désapprouvons le projet d'instituer des prêts fédéraux au bénéfice des étudiants.

La Fédération atteint 67% de son objectif

Trois jours avant la fin de la campagne de charité de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, une première compilation des rentrées a révélé que le total souscrit jusqu'à maintenant s'établit à $1,463,951, ce qui représente 67% de l'objectif de $2,185,000. Chacun des présidents des trois sections s'est dit satisfait des résultats de la campagne.

Me Roméo Desjardins, c.r., président de la Section Commerce-Industrie et Noms réservés s'est dit assuré de dépasser l'objectif de $575,000. "Les augmentations remarquables obtenues dans la plupart des souscriptions des entreprises de Montréal, grandes et moyennes, nous permettent de croire que notre objectif sera largement dépassé", a-t-il expliqué.

Par ailleurs, M. Jean Dansereau, président de la Section des employés, a manifesté lui aussi sa confiance en précisant qu'il reste encore "des souscriptions collectives importantes à rentrer, les renseignements obtenus jusqu'ici laissent entrevoir que notre objectif de $360,000 sera lui aussi dépassé".

Quant à la situation au sein de la Section des paroisses, la plus importante, tant par son objectif de $1,250,000 que par son organisation, le président, M. Jules Tourillon, et la présidente de la section féminine des paroisses, Mme Willie Douville disent :

"Toutes les souscriptions comptent, et cette année plus que jamais. Un nombre relativement important de souscripteurs n'ont pas encore reçu la visite de l'auxiliaire de la Fédération, et ces personnes n'attendent que cela pour faire leur juste part.

"Et nous savons, hélas, que malgré la meilleure volonté, malgré tout le zèle que peuvent déployer nos 23,000 auxiliaires, il ne nous est jamais possible de frapper à toutes les portes de cet immense territoire où se déroule notre campagne."

La caisse de retraite québecoise

Déposition prochaine du rapport des actuaires

QUEBEC (DNC) — Le chef du gouvernement provincial, M. Jean Lesage, a révélé hier à la chambre basse qu'il attend, ces jours-ci, le rapport final des actuaires chargés de faire les calculs nécessaires à la réalisation du projet de régime universel de retraite.

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, prenant la parole immédiatement après le chef du gouvernement, a précisé que les actuaires en question ont terminé leur étude, qu'ils finissent la rédaction de leur rapport, qu'ils corrigent déjà des feuilles d'impression et que le texte sera imprimé d'une journée à l'autre.

Le député de Sherbrooke a ajouté que, par contraste, les économistes désignés par les autorités de la province pour examiner le projet de caisse de retraite ont encore du pain sur la planche; il leur faut quelque temps pour venir à bout de leur tâche.

Les fonds, qui seront versés par les salariés en vue de s'assurer une pension plus tard, devront suffire à la fois pour payer les dépenses d'administration et pour faire aux pensionnés, les versements requis. Il appartient aux actuaires de proposer la meilleure formule. Il existe plusieurs possibilités.

Il y a quelque temps, la rumeur avait couru que l'on exigerait pour la caisse 4% des salaires, la moitié étant fournie par les employés, l'autre moitié par les employeurs.

A l'époque, toujours d'après la rumeur en question, on faisait remarquer que ledit pourcentage avait été choisi pour ne pas imposer un fardeau trop lourd aux travailleurs et aux établissements industriels et commerciaux ne contribuant pas encore à une caisse privée de retraite.

On se rappelle que, l'automne dernier, les assureurs se sont objectés au projet du gouvernement Lesage. Mais il découle des déclarations officielles, faites depuis, que le régime universel de retraite à établir laissera une latitude appréciable d'action aux compagnies d'assurances.

Le bill 60

Les députés approuvent les modifications

QUEBEC. (DNC) — C'est à l'unanimité que les membres de l'Assemblée législative ont définitivement voté le Bill No 60, tel qu'il avait été modifié avant-hier à la chambre haute.

Le projet de loi sera sanctionné jeudi le 19 mars par Son Excellence le Représentant de la Reine au Québec, l'honorable Paul Comtois.

Ainsi le nouveau ministère de l'Education et le Conseil supérieur de l'éducation avec son comité catholique et son comité protestant pourront voir le jour le 1er avril, soit au commencement de l'exercice financier 1964-1965.

A ce même moment-là, l'actuel ministère de la Jeunesse et le Département de l'instruction publique disparaîtront.

La CSN: le Québec a droit à l'"autodétermination fiscale"

par **Michel VAN SCHENDEL**

C'est par un plaidoyer très ferme en faveur de l'"autodétermination fiscale" du Québec que la Confédération des syndicats nationaux a défendu, hier, devant la Commission Bélanger, la thèse des besoins prioritaires de la population et des travailleurs québecois.

Ces besoins prioritaires concernent en particulier l'éducation et la sécurité sociale qui sont les secteurs principaux de l'investissement public. Celui-ci, qui est passé de $322 millions en 1953 à $837 millions en 1962, est appelé à croitre dans des proportions encore plus fortes. Mais, si les dépenses du gouvernement provincial ont augmenté de 160%, ses recettes n'ont marqué une hausse que

La Commission Bélanger

de 70%. A cet écart grandissant, le président de la CSN, **M. Jean Marchand,** a proposé deux remèdes généraux que l'un des mémoires les plus intelligemment conçus qu'ait entendus jusqu'à présent la Commission Bélanger s'est chargé de détailler.

Les deux remèdes sont :

- **l'abandon de la politique de centralisation fiscale menée jusqu'à présent par Ottawa;**
- **l'augmentation, considérée comme inévitable, du fardeau de l'impôt, mais à condition que ce fardeau soit équitablement réparti.**

Sus aux programmes conjoints

La centralisation, affirme le mémoire de la CSN, est l'une des causes profondes des difficultés qui risquent de paralyser le progrès du Québec. Car les préoccupations et les responsabilités d'Ottawa sont étrangères aux priorités québecoises.

Il est vrai que le gouvernement fédéral a imaginé la formule des programmes conjoints. Mais "ceux-ci assurent l'initiative fiscale, le contrôle des impôts et, en définitive, l'orientation de la politique du Québec dans des secteurs qui ne relèvent pas de la compétence d'Ottawa, tels l'éducation et la sécurité sociale".

L'un des membres de la Commission Bélanger, **Me H. Carl Goldenberg,** a alors objecté que les programmes conjoints ont été un instrument indispensable du progrès social au Canada. (Me Goldenberg fut autrefois membre de la fameuse Commission Rowell-Sirois qui a défini, avant la guerre, l'esprit des programmes conjoints.) M. Jean Marchand n'a pas voulu contester cette objection, mais il a insisté sur la nécessité de considérer l'ensemble du problème par rapport aux besoins d'aujourd'hui.

Or, il est évident qu'à l'heure actuelle les fonds que le gouvernement du Québec reçoit d'Ottawa lui permettent moins que jamais de subvenir aux besoins sociaux de la population. En 1954, le Québec conservait encore plus des trois quarts des paiements de transfert que lui versait le gouvernement fédéral. Il distribuait le quart restant aux municipalités. Mais, en 1962, le gouvernement de la province était obligé de leur verser la quasi totalité de ces paiements de transfert, soit plus d'un milliard.

40% de l'impôt sur le revenu

Au total, par conséquent, il ne lui reste rien, cependant que, pour assumer sa part de responsabilités, il dispose de revenus insuffisants.

Voilà pourquoi, au dire de la CSN, la Commission Bélanger devrait recommander que le principe de l' "autodétermination fiscale" du Québec soit reconnu et appliqué dans la législation provinciale. Cette autodétermination commande, en fonction des nouveaux besoins économiques et sociaux, le droit pour le gouvernement de percevoir jusqu'à 40% de l'impôt sur le revenu des particuliers. (Le partage actuel ne laisse au Québec qu'un champ d'imposition de 17%.) M. Marchand a reconnu, en réponse aux questions des commissaires, qu'il ne faisait pas de ces 40% une proposition ferme. Le pourcentage, pourrait être légèrement inférieur ou supérieur, a-t-il dit. L'essentiel est de reconnaitre la nécessité pour le Québec d'augmenter sensiblement sa part de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement provincial devrait de même avoir le droit de toucher la totalité des droits successoraux.

Mais un nouveau partage fiscal entre Ottawa et Québec ne réglerait pas tout le problème. Pour faire face aux besoins, la hausse du fardeau fiscal sera inévitable. Cependant, cette hausse serait synonyme d'une grave injustice si la structure même de l'impôt n'était pas remise en cause.

La CSN constate que l'impôt est fortement dégressif, c'est-à-dire que ce sont les petits contribuables qui en supportent surtout le fardeau. Cela n'est peut-être pas vrai de l'impôt sur le revenu au fédéral et au provincial, bien que le régime des multiples exemptions légalise l'évasion fiscale pour les hauts revenus et contribue insidieusement à faire peser sur les petits revenus une part plus lourde de l'impôt. Mais le système des privilèges de la richesse joue à plein au niveau de l'impôt sur le capital, sur les richesses naturelles, au niveau des taxes locales telles que l'impôt foncier et les "autres taxes" municipales dont les localités ont gonflé démesurément le nombre.

La CSN demande en conséquence l'imposition du profit de capital. ("**Le Canada est un des rares pays du monde occidental**", déclare le mémoire, "**qui n'impose pas du tout le profit sur le capital.**" Il s'agit là d'un revenu comme un autre, source d'importantes recettes, et il faut le taxer au même taux que les autres.) Elle réclame la normalisation de l'impôt foncier que la Commission Tremblay recommandait déjà en 1956, l'imposition des biens fonciers des gouvernements fédéral et provincial et celle des communautés religieuses, la progressivité de la taxe foncière dans le cas des maisons unifamiliales (de façon à tenir compte de la situation réelle des familles, de leur capacité de payer). Au niveau des commissions scolaires, elle se prononce en faveur de l'abolition progressive de l'impôt foncier scolaire, seules les municipalités devant, en dernière analyse, avoir le droit de percevoir cet impôt. Cette abolition serait compensée par une tranche de l'impôt sur le revenu et par le produit des impôts municipaux sur les sociétés. Le taux de ces impôts serait uniformisé mais non plafonné; ils seraient perçus par le gouvernement et répartis entre les commissions scolaires.

Le sens général du mémoire et des recommandations, c'est que l'impôt doit être perçu en fonction de la capacité de payer et ne peut s'appliquer à ce qui est indispensable pour vivre. "La capacité de payer n'est pas définie par ce que l'on a, mais par tout ce dont on peut se dispenser."

QUEBEC. (DNC) — Le conseil des ministres a prolongé d'un an le mandat de la Commission Bélanger.

Ainsi cet organisme qui est chargé d'étudier tout le problème de la fiscalité dans la province, et qui est à l'oeuvre depuis sa formation le 12 mars 1963, aura jusqu'au 12 mars 1965 pour faire rapport de ses constatations au gouvernement.

C'est en gardant à l'esprit ce principe de justice qu'il faut chercher de nouvelles sources de revenus. A cet égard, la CSN suggère à la Commission Bélanger de faire une "étude sérieuse" sur une question obscure : celle des "droits des redevances et des conditions auxquels nous consentons à vendre ou à louer nos ressources naturelles".

Un autre son de cloche

Sur cette dernière question, la Quebec Cartier Mining devait, immédiatement après la CSN, faire entendre un tout autre son de cloche. La QCM estime que toute augmentation des impôts miniers pourrait être fatale pour les compagnies minières, déjà aux prises avec l'élévation des frais d'exploitation et la baisse des cours du minerai sur le marché mondial.

Cependant, la QCM reconnait qu'elle n'a pas encore payé d'impôt sur le revenu des compagnies, pas plus que la taxe prévue par la Loi des mines de la province. "Alors, de quoi vous plaignez-vous donc ?", a lancé le commissaire Goldenberg. Le président de la compagnie, M. Severson, a répondu qu'il craignait "pour l'avenir" et qu'il se demandait si le "climat" québecois continuerait d'être favorable. Le commissaire Perreault a alors plaisanté en disant que le Québec n'était pas le Ghana.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Amphithéâtre et centre sportif à Outremont?

Le récent carnaval d'Outremont, le succès de l'équipe de hockey de la classe pee wee du collège Stanislas qui donnait à cette maison d'enseignement son premier championnat de la ligue d'Outremont en vingt-cinq ans, le festival des loisirs actuellement en cours sont autant d'invitations aujourd'hui à aborder le sujet des sports et des loisirs dans ce secteur de notre grande métropole.

Le sujet est d'autant plus d'actualité que dans la soirée de mercredi, des dirigeants d'Outremont ont discuté de la question de la construction d'un amphithéâtre près des cours de triage du Canadien Pacifique, avoisinant la rue Rockland. Il appert que les échevin sont d'accord sur la nécessité d'une telle patinoire mais, par ailleurs, la chose devra venir devant le conseil de ville pour être débattue sur le plan financier. Ce n'est qu'après que cette question aura été tranchée que le projet pourra être soumis aux autorités municipales pour adoption.

Il y a quelque temps avait également lieu à l'hôtel-de-ville d'Outremont une réunion à laquelle avaient été convoqués le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., du centre de l'Immaculée Conception, Gilles Houde, récemment nommé conseiller technique du programme d'éducation physique des écoles spécialisées du Ministère de la Jeunesse et le président Yvan Dubois de la Fédération des centres de loisirs du Canada.

Ces trois hommes avaient été invités à exprimer leurs opinions sur les divers aspects d'un centre de loisirs à un comité de trois membres du conseil de ville d'Outremont, les échevins Bernard Couvrette, John McDonell et le docteur V. A. Dubé, ainsi qu'à un autre du projet dit Manoir d'Outremont et formé de MM François DesMarais, Jean Guimond et Paul Dumas.

Relatons tout d'abord que c'est au cours de la Grande mission de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, qu'une enquête avait signalé la nécessité d'un mouvement en faveur des loisirs et des sports dans ce district. Saisi de la question, le curé du temps, de la paroisse St-Viateur, avait prié l'un de ses vicaires de former un comité pour lancer un programme d'activité pour les jeunes. C'est ainsi que Paul Viens, ancien président de la Palestre nationale, avait été invité avec d'autres à promouvoir la pratique de certaines disciplines sportives. Grâce à la collaboration de la Commission scolaire d'Outremont, dont le président n'est autre que l'ancien joueur et arbitre de tennis, le juge Jacques Vadboncoeur, la piscine de l'académie Querbes de même que le gymnase avaient subi une réfection considérable.

Le résultat surpassa, paraît-il, tous les espoirs. Il y a eu un regain d'activité sportive. Plus tard, la ville d'Outremont décida de s'organiser de façon à ce que ses beaux parcs aident à promouvoir le développement de certaines disciplines et nomma un directeur des sports. Ses parcs prirent un aspect plus actif. L'un d'eux sera le théâtre de l'inauguration, cet été, d'une superbe piscine extérieure construite l'an dernier.

Pendant ce temps, M. François DesMarais, directeur général de la Palestre nationale au temps où celle-ci était la propriété de l'ACJC et pendant quelques années après que celle-ci fut devenue l'AAN, concevait l'idée de la construction dans le parc Beaubien, Chemin Ste-Catherine, d'un genre de palestre sportive et sociale, sous le nom de Manoir d'Outremont. Il s'adjoignait aussitôt des collaborateurs et par la suite 142 citoyens d'Outremont acceptaient de devenir gouverneurs du projet et versaient une somme de $100 chacun pour lancer un mouvement en faveur de la réalisation de la chose.

Il appert qu'on avait rêvé au début de créer un genre de centre social, culturel et sportif. Il avait même été question, nous dit-on, d'un arena mais l'idée a été écartée pour cause d'urbanisme. Le projet initial était quelque chose de très élaboré, de très grande envergure. Il y aurait eu, dit-on, piscine intérieure, gymnase, curling, salle à dîner, salon de réception, grand hall d'honneur, salon de musique, bibliothèque, salle d'artisanat.

Il appert que tout pointe maintenant vers la concrétisation de ce projet vu maintenant sous un aspect beaucoup plus modeste et d'un programme d'ensemble pour les sports et les loisirs dans Outremont. M. Jean Guimond, pendant des années l'un des joueurs et l'un des directeurs de la ligue de hockey Dépression, nous admettait hier soir que le père de la Sablonnière et MM Dubois et Houde avaient été invités il y a quelque temps pour faire part au comité dont il fait partie et à celui nommé par les autorités municipales d'Outremont à parler de leurs expériences comme directeurs de centres de loisirs et de sports, de faire connaître leurs vues sur le sujet.

A cette réunion présidée par le sénateur Romuald Bourque, maire de la ville, ces trois experts ont fait bénéficier leurs auditeurs de leurs expériences en dressant une liste de recommandations quant aux besoins de la jeunesse, les disciplines sportives les plus populaires, de celles les plus susceptibles de favoriser le développement et l'épanouissement de tous ces jeunes. Il y a des sports qui sont plus à recommander que les autres. Il y en a aussi certains qui sont plus aptes à rapporter des revenus que d'autres. De même certains ne s'adressent qu'aux jeunes gens alors que les autres intéressent également les jeunes filles.

"C que nous désirons, c'est qu'ils établissent une liste de priorités, c'est-à-dire de ce que nous aurons le plus besoin au début si évidemment le projet se matérialise", nous dit M. Guimond. Il semble que les trois spécialistes favorisent tout d'abord une piscine intérieure, un gymnase, une salle de réception, des bureaux, une garderie, ainsi qu'une patinoire extérieure pour le patinage artistique.

M. Guimond nous apprend que le comité des trois spécialistes doit de nouveau rencontrer très bientôt celui du conseil municipal d'Outremont de même que celui du Manoir pour donner un exposé plus complet de leurs vues sur le sujet.

Le projet semble sur la bonne voie, semble croire M. Guimond qui déclare que divers problèmes devront cependant être étudiés.

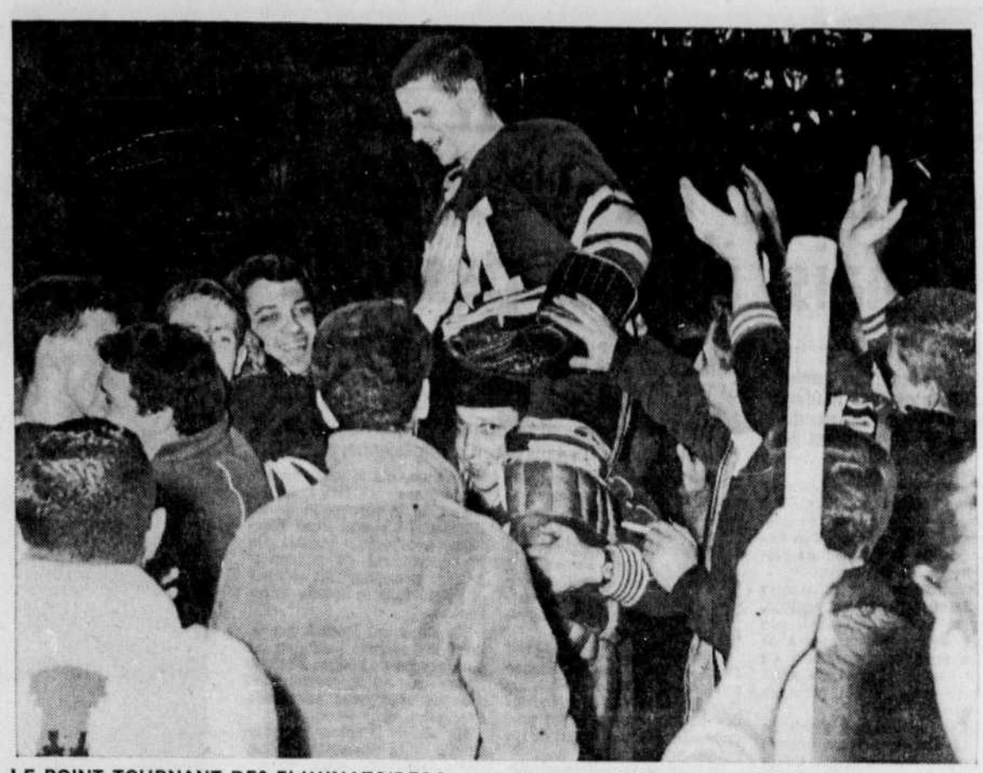

LE POINT TOURNANT DES ELIMINATOIRES ? — La victoire d'hier des Maroons de Lachine, qui, il y a deux jours seulement, semblaient en voie de connaître l'élimination rapide aux mains des Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce, constituera-t-elle le point tournant des présentes séries ? En tout cas les partisans des Maroons qui se pressent autour du gardien de buts André Daoust semblent le croire.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

Pendant que Rosemont met fin à la saison du Sorel

Michel Lapalme évite l'élimination au Lachine après 78 minutes de jeu

Les Bombardiers de Rosemont sont venus de l'arrière à deux reprises, hier, pour finalement l'emporter au compte de 4-3 aux dépens des Royaux de Sorel.

C'est un but de Jocelyn Côté, la sensation des éliminatoires, après 8:41 minutes de surtemps, qui a permis au Rosemont d'éliminer les Royaux par quatre victoires contre deux défaites.

La série finale 4 de 7 débutera donc dimanche après-midi au Centre Paul Sauvé, entre le Rosemont et le vainqueur de la série Lachine-NDG.

Dans cette série, les Maroons de Lachine ont nécessité une 7e joute en triomphant des Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce, 5-4 après deux périodes supplémentaires.

A Sorel, le Rosemont a d'abord effacé un déficit de 2-0 grâce à deux buts de Jean Faita à la deuxième période. Gilles Cartier et Jean-Yves Leroux avaient réussi les buts du Sorel.

Gilles Gosselin a ensuite redonné l'avance aux Royaux au milieu de la troisième période. Sept minutes plus tard, Côté a nivelé le pointage en enregistrant son 16e filet depuis le début des éliminatoires.

Côté a scellé l'issue du match en effectuant un lancer de routine au moment où le Sorel s'apprêtait à faire des changements sur la patinoire.

Martin Carrignan s'est signalé devant le filet du Rosemont en exécutant 33 arrêts, neuf de plus que René Aubé.

Un but de Michel Lapalme, à 8:21 minutes de la deuxième période supplémentaire, a valu au Lachine une victoire de 5-4 sur les Monarchs de NDG. Lapalme a saisi une rondelle libre au centre de la patinoire et s'est dirigé seul devant Rogatien Vachon qu'il a déjoué avec un lancer lent.

Norm Ferguson, avec deux buts, Gilbert Lapalme et Craig Patrick ont réussi les autres buts du Lachine.

Guy Dufour, Jacques Madore, Ghislain Potvin et Larry Pleau ont été les compteurs du Notre-Dame-de-Grâce.

Les Maroons ont évité l'élimination pour la seconde fois en autant de jours. La joute décisive sera disputée samedi soir à Lachine, à 6 h. Les billets seront en vente dès 9 h. ce soir à l'aréna de Lachine.

Lachine 5, NDG 4

PREMIERE PERIODE

1—NDG : Dufour, (Tappin) 2:39
2—Lachine : Ferguson, (Lapalme, Matthew) 9:20
3—Lachine : Ferguson, (Corbin et Matthew) 15:10
4—Lachine : G. Lapalme, (Corbin, Matthew) 15:32
5—NDG : Madore, (Potvin, Lagueux) 17:19

Punitions : M. Lapalme 0:40 ; Potvin 8:30 ; Dufour 13:02 ; Boudreau 15:20 ; M. Lapalme 16:44.

DEUXIEME PERIODE

6—Lachine : Patrick, (M. Lapalme, Rose) 19:14

Punitions : Bruder 0:50 ; Dyce et Dufour 3:32 ; Burns 7:45 ; Corbin et Duchaime 8:38 ; Roy et Corbin 13:11 ; Potvin 15:30 ; Lagueux et G. Lapalme 19:21.

TROISIEME PERIODE

7—NDG : Potvin, (Firn et Lagueux) 1:18
8—NDG : Pleau, (Dufour, Oberdorf) 4:17

Punitions : Lagueux 9:07 ; Lachine et NDG 11:46 ; Bruder 15:50 ; Firn 18:04.

1ère PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Aucun but
Aucune punition

2e PERIODE SUPPLEMENTAIRE

9—Lachine : M. Lapalme, (sans aide) 5:21

Punitions : Plager 0:25, 6:12.

* * *

Rosemont 4, Sorel 3

PREMIERE PERIODE

1—Sorel : Cartier, (Cloutier, Gosselin) 18:07

Punitions : Lambert 7:43 ; Ménard et Salvas 13:24 ; Cournoyer 16:06 ; Ménard 19:00.

DEUXIEME PERIODE

2—Sorel : Leroux, (Gosselin et Cournoyer) 1:23
3—Rosemont : J. Faita, (Lambert) 4:56
4—Rosemont : J. Faita, (M. Faita, Rouleau) 14:50

Punitions : Cloutier 13:15 ; Galant 17:16.

TROISIEME PERIODE

5—Sorel : Gosselin, (Salvas et P. Thibault) 7:05
6—Rosemont : Côté, (Rouleau et Beauséjour) 14:23

Punitions : R. Thibeault 5:46 ; Lambert 10:56.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

7—Rosemont : Côté, (sans aide) 8:41

Aucune punition.

Arrêts

Carrigan 33 : Aubé 24

Haro sur l'AHAQ

Le maire de St-Jérôme proteste contre les arbitres anglophones

ST-JEROME. (C. B.) — Le maire de St-Jérôme a invité les ligues de hockey mineur de sa ville à se retirer de l'Association de hockey amateur du Québec (AHAQ), lors de la dernière assemblée du conseil. M. Robert-O. Desjardins s'est dit révolté de la maladresse de cette association et de son intransigeance à l'endroit de ses membres.

L'irascibilité du premier magistrat de St-Jérôme a été provoquée, samedi dernier, à Verdun, lors d'une rencontre entre le club de St-Jérôme et celui de Verdun, dans le cadre d'une tournée pee-wee. Au cours de cette joute, un joueur a écopé d'une punition de l'arbitre. Le jeune joueur n'a rien compris puisque l'arbitre a utilisé l'anglais sous prétexte qu'il ne pouvait parler le français.

M. Desjardins qui était à l'aréna de Verdun (un de ses fils faisait partie de l'équipe pee-wee de St-Jérôme) a commenté en termes vigoureux ce qu'il a appelé la maladresse de l'Association.

"Sans être séparatiste et un fanatique adversaire des personnes autres que d'expression française, je trouve fort maladroit de la part de la direction de l'AHAQ d'envoyer des délégués unilingues quand ils ont affaire à des petits bonshommes de 10 et 12 ans."

Il a suggéré aux cinq ligues de hockey mineur de St-Jérôme de se retirer de l'associaiton, même si, en ce faisant, les jeunes joueurs de St-Jérôme se privent des chances possibles de passer aux ligues juniors et professionnelles.

Il a terminé en disant qu'il était inconcevable que les jeunes pour pratiquer le sport qu'ils aiment soient forcés de tomber sous la direction unilingue et anglo-saxonne. Les échevins, participant au débat, ont mentionné que plusieurs municipalités de la province s'étaient retirées de cette associaiton, notamment à cause de l'intransigeance de sa direction à l'endroit des Canadiens français.

Début du tournoi de hockey bantam

Le troisième tournoi international de hockey bantam se mettra en branle à 7h. ce soir, au Centre Paul Sauvé.

Au cours des cinq procraines soirées, soit jusqu'à mardi, la patinoire du Centre Paul Sauvé sera envahie par ces petits bonshommes de 12 à 14 ans qui déploieront toute leur énergie pour conquérir le trophée Hartland de M. Molson remporté l'an dernier par le club St-Jean-de-Matha.

Dans la joute initiale, à 7h., le Lesage affrontera le Repentigny. L'ouverture officielle aura lieu à 8h.15 alors que le club Hyannis Port disputera la victoire aux représentants du centre de l'Immaculée-Conception.

Parmi les invités d'honneur, on remarquera le maire de Hyannis Port, Mass, George Cross, le maire Jean Drapeau ou son représentant, Tom Lockhart, président de la fédération américaine de hockey amateur et trois représentants des Black Hawks de Chicago, Bobby Hull, Pierre Pilote et l'instructeur Billy Reay.

La compétition de cette année groupera 48 équipes, dont 22 de l'extérieur de Montréal.

Avant la mise au jeu officielle, il y aura la présentation des invités, l'échange des fanions et le salut aux officiels par la fanfare "Les cavaliers de Lachine".

Vers 10h. la troisième joute au programme opposera le Comité des Jeunes à une équipe de Toronto.

Voici le calendrier complet des 26 joutes qui seront disputées au cours du tournoi :

VENDREDI, 13 MARS

Joute No 1, 7:00 p.m. : Lesage vs Repentigny
Joute No 2, 8:15 p.m. : Immaculée-Conception vs Hyannis Port
Joute No 3, 9:45 p.m. : Toronto vs Comité des Jeunes de Rosemont

SAMEDI, 14 MARS

Joute No 4, 9:00 : Immaculée-Rosemont vs Jets de St-Laurent
Joute No 5, 10:15 a.m. : Saint-Mathieu vs Boucherville
Joute No 6, 11:30 a.m. : Saint-Jérôme vs St-Michel
Joute no 7, 12:45 p.m. : Gagnant joute No 3 vs Shawinigan Falls
Joute No 8, 2:00 p.m. : Gagnant joute No 2 vs Lévis
Joute No 9, 3:15 p.m. : Malartic vs Castors de Québec
Joute No 10, 4:30 p.m. : Baie Comeau vs Sorel
Joute No 11, 5:45 p.m. : Valleyfield vs Baie d'Urfe
Joute No 12, 7:00 p.m. : Melrose, Mass. vs St-Jean-de-Matha
Joute No 13, 8:15 p.m. : Bradford, Vt, vs Braves d'Ahuntsic

DIMANCHE, 15 MARS

Joute No 14, 9:00 a.m. : Longue-Pointe vs St-Stanislas
Joute No 15, 10:15 a.m. : Cornwall vs Trois-Rivières (Ste-Cécile)
Joute No 16, 11:30 a.m. : West Ottawa vs Cap-de-la-Madeleine
Joute No 17, 5:45 p.m. : Gagnant joute No 9 vs gagnant joute No 10
Joute No 18, 7:00 p.m. : Richmond, Qué., vs Trois-Rivières (St-Sacrement)
Joute No 19, 8:15 p.m. : Victoriaville vs Rockland, Ont.
Joute No 20, 9:30 p.m. : Verdun vs Lachine Maroons

LUNDI, 16 MARS

Joute No 21, 6:00 p.m. : St-Nom-de-Jésus vs Notre-Dame du Rosaire
Joute No 22, 7:15 p.m. : St-Eusèbe vs Loyola
Joute No 23, 8:30 p.m. : Chomedey vs Longueuil
Joute No 24, 9:45 p.m. : Léo's Boys vs St-Jean Berchmans

MARDI, 17 MARS

Joute No 25, 5:00 p.m. : Notre-Dame des Victoires vs East End Parents' Club
Joute No 26, 6:15 p.m. : Loisirs St-Camile vs Parc Extension.

Le Canadien jr gagne à Peterborough, 6 à 3

PETERBOROUGH. (PC) — Le Canadien junior a pris les devants, 2-0 dans la série quart-de-finale contre le Peterborough en triomphant des Petes, 6 à 3.

Les Montréalais détenaient une avance de deux buts à la fin de chacune des périodes.

Robert Charlebois a dirigé l'offensive du Tricolore avec deux buts. Yvan Cournoyer a enregistré son 5e but en deux joutes tandis que les autres compteurs du Canadien ont été André Lacroix, René Drolet et André Boudrias. Ce dernier a de plus récolté deux assistances pour passer en tête des compteurs des éliminatoires avec une fiche d'un but et six assistances.

Don Herriman, Bob Jamieson et Jim Paterson ont réussi les buts du Peterborough.

La troisième joute de la série sera disputée au Forum dimanche soir.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Boudrias, Canadien Jr	1	6	7
Cournoyer, Can. Jr	5	1	6
Stanfield, St. Cat.	3	2	5
Drolet, Canadien Jr	2	3	5
Charlebois, Can. Jr	2	3	5
O'Shea, Oshawa	4	0	4
Little, Oshawa	2	2	4
Buchanan, Oshawa	2	2	4
Hodge, St. Cat.	1	3	4
Thiffault, Can. Jr	0	4	4

O'Shea brille

A Bowmanville, Danny O'Shea a marqué quatre buts alors que les Généraux d'Oshawa ont vaincu les Black Hawks de St. Catharines, 8-5 pour niveler les chances, 1-1.

Billy Little, avec deux buts, Ron Buchanan et Bill Smith ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Les buts du St. Catharines ont été réussis par Fred Stanfield (deux), Dennis Hull, Joe Kelly et Mickey Cheveraty.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien Jr : Lacroix (Boudrias, Drolet) 3:28
2—Canadien Jr : Charlebois (Boudrias) 13:56
3—Peterborough : Herriman (Jamieson, Paterson) 15:48
4—Canadien Jr : Cournoyer 19:42

Punitions : Jamieson 0:52, Thiffault (mineure et majeure) 1:52, Grant 2:14, Lagacé 5:02 Naud, Boudrias 5:53, Charlebois 14:30.

DEUXIEME PERIODE

5—Peterborough : Jamieson (Vanderburg, Paterson) 3:56
6—Canadien Jr : Drolet (Charlebois, Lacroix) 15:16

Punitions : Jooling 1:02, Boudrias 2:32, Hébert, Jamieson (2 mineures) 5:18, Savard 5:54, Curtis 6:21, Lagacé 9:48, Thiffault, Curtis 18:15.

TROISIEME PERIODE

7—Peterborough : Paterson (Naud, Jamieson) 4:38
8—Canadien Jr : Boudrias (Thiffault, Cournoyer) 5:33
9—Canadien Jr : Charlebois (Lacroix, Drolet) 11:23

Punitions : Savard 4:28, Redmond, Drolet 11:34, Thiffault 16:42.

FORUM

Samedi 14 mars à 8 h. p.m.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

CHICAGO vs CANADIEN

Billets d'entrée à $1.75 et $1.50 en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 p.m. et demain depuis 10 a.m. — Billets d'entrée à $1.25 en vente samedi soir à compter de 7 p.m. aux guichets de la rue St-Luc.

Détroit continue à talonner le Toronto

DETROIT. — Les Red Wings de Détroit ont remporté une victoire de 2 à 1 aux dépens des Bruins de Boston, hier soir, et ils ont conservé des chances de devancer les Maple Leafs de Toronto au troisième rang.

La saison prendra fin le 22 mars dans la ligue Nationale et les Wings n'accusent que deux points de recul sur les Maple Leafs. Détroit n'a plus que quatre parties à disputer ; les Leafs en ont cinq.

Toutefois, les deux équipes terminent leur saison en se disputant deux parties, l'une à Toronto le 21 mars et l'autre à Détroit le lendemain.

BOSTON — Buts : Johnston ; défenses : McCard, Green, Johnson, Boivin ; avants : Kurtenbach, Dornhoefer, Bucyk, Hebenton, Kennedy, Oliver, Prentice, Mohns, Toppazzini, Gendron, Rivers.

DETROIT — Buts : Sawchuk ; défenses : Langlois, M. Pronovost, Gadsby, Barkley, Miszuk ; avants : Ullman, Martin, Howe, Delvecchio, Spencer, Jeffrey, A. Pronovost, Smith, Henderson, MacDonald, Joyal. Arbitre : Buffey ; juges de lignes : Pavelich, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Dornhoefer (12e) (Johnson, McCord) 13:19
2—Détroit, Ullman (20e) (Delvecchio, Howe) 17:02

Punitions : Bucyk 8:56, Ullman 14:32, Kennedy 19:37.

DEUXIEME PERIODE

3—Détroit, Howe (24e) (Ullman) 0:23

Punitions : Henderson 2:36, Miszuk 8:55, Gendron et Kennedy 10:09, Barkley (2 mineures) 10:09.

TROISIEME PERIODE

Aucun but

Punition : Mohns 7:04.

ARRETS

Johnston	12	7	15 — 34
Sawchuk	5	9	5 — 19

Assistance : 9,424.

Gordie Howe a marqué le but gagnant au cours d'un jeu de puissance à la deuxième période. C'était son 24e but de la saison. Howe a aussi obtenu une passe sur le but de Norm Ullman en période initiale.

Le seul but des Bruins a été compté par la recrue Gary Dornhoefer. Il a fait dévier un lancer de Tom Johnson. Ce fut le premier but du match.

Norm Ullman a égalisé les chances quatre minutes plus tard. Il a ainsi compté son 20e but de la saison et il a atteint ce total au cours des sept dernières années.

Le but de Howe était son 94e gagnant en 18 saisons.

Il y eut une bataille au milieu de la deuxième période quand Jean-Guy Gendron a accroché Doug Barkley. Ce dernier s'en est pris à Gendron, mais Forbes Kennedy est allé à la rescousse de son coéquipier.

Les trois joueurs ont été punis.

Les Red Wings ont eu nettement l'avantage dans les lancers, alors que Johnston a bloqué 34 rondelles contre 19 seulement de la part de Terry Sawchuk.

Au sujet de Howe, disons qu'il a accepté un contrat de dix ans avec les magasins Eaton comme conseiller en équipement de sport.

Compteurs de la L. N.

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	36	49	85
Hull, Chicago	49	40	80
Béliveau, Canadien	**25**	**48**	**73**
Wharram, Chicago	38	31	69
Bathgate, NY-Toronto	18	50	68
Howe, Détroit	23	42	65
Oliver, Boston	23	40	63
Goyette, New York	22	40	62
Gilbert, New York	24	37	61
Rousseau, Canadien	**25**	**29**	**54**
Hay, Chicago	21	32	53
Henry, New York	28	24	52
Mahovlich, Toronto	23	28	21
Richard, Canadien	**14**	**37**	**51**
Bucyk, Boston	17	32	49
Delvecchio, Détroit	20	28	48
Keon, Toronto	18	30	48
Pilote, Chicago	7	39	46
Pulford, Toronto	17	28	45
McDonald, Chicago	13	32	45
Ullman, Détroit	20	23	43
Balon, Canadien	**23**	**18**	**41**
Ferguson, Canadien	**16**	**25**	**41**
Kelly, Toronto	10	31	41
P. MacDonald, Détroit	18	22	40
Prentice, Boston	22	16	38
G. Tremblay, Canadien	**22**	**15**	**37**
Kurtenbach, Boston	12	25	37
Geoffrion, Canadien	**18**	**17**	**35**
McKenney, NY-Toronto	15	20	35
Armstrong, Toronto	16	17	33
Howell, New-York	5	27	32
MacGregor, Détroit	11	20	31
Provost, Canadien	**14**	**16**	**30**
Barkley, Détroit	10	20	30
Backstrom, Canadien	**8**	**20**	**28**
Neilson, New York	4	23	27
Ingarfield, New-York	15	11	26
Smith, Détroit	13	13	26
Nevin, Tor.-NY	10	16	26
Jeffrey, Détroit	10	16	26
Horton, Toronto	8	18	26
Maddell, New-York	14	11	25
Kennedy, Boston	8	17	25
Williams, Boston	4	21	25
Laperrière, Canadien	**1**	**24**	**25**
Duff, Tor.-NY	11	13	24
Bolvin, Boston	10	14	24
Fonteyne, New-York	7	17	24
Mohns, Boston	7	17	24
MacNeil,, Chicago	5	19	24
Stanley, Toronto	5	19	24
Johnson, Boston	4	20	24
Hebenton, Boston	12	10	22
Nesterenko, Chicago	6	16	22
A. Pronovost, Détroit	6	16	22
Dornhoefer, Boston	12	9	21
Marshall, New-York	10	11	21
Maki, Chicago	8	13	21
Shack, Toronto	10	10	20
Pappin, Toronto	11	8	19
Martin, Détroit	9	10	19
Leiter, Boston	6	13	19
Vasko, Chicago	2	17	19
Murphy, Chicago	10	8	18
McKenzie, Chicago	9	9	18
Harris, Toronto	6	12	18
J.-C. Tremblay, Canad.	**5**	**13**	**18**
Gadsby, Détroit	2	16	18
Stewart, Toronto	13	4	17
Gendron, Boston	5	12	17
Harper, Canadien	**2**	**15**	**17**
M. Pronovost, Détroit	2	15	17
Joyal, Détroit	10	6	16
Hicke, Canadien	**9**	**7**	**16**
Berenson, Canadien	**7**	**9**	**16**
Baun, Toronto	3	11	14
Talbot, Canadien	**1**	**12**	**13**
Faulkner, Détroit	5	7	12
Brewer, Toronto	4	8	12
Cahan, New-York	4	8	12
Green, Boston	4	8	12
Ingram, Détroit-NY	4	8	12
M. Balfour, Chicago	2	10	12
Toppazzini, Boston	6	4	10
Johns, New-York	1	9	10
McCord, Boston	1	8	9
Langlois, N.Y.-Dét.	5	3	8
Meissner, New-York	3	5	8
Fleming, Chicago	2	6	8
Rivers, Boston	2	6	8
Young, Chicago	0	7	7
Westfall, Boston	1	5	6
Ratelle, New-York	0	6	6
Connelly, Boston	2	3	5
Laforge, Détroit	2	3	5
L. MacDonald, Détroit	1	4	5
W. Hillman, Chicago	1	4	5
Cournoyer, Canadien	**4**	**0**	**4**
Esposito, Chicago	2	2	4
L. Hillman, Toronto	0	4	4
Spencer, Détroit	3	0	3
Henderson, Détroit	2	1	3
Richardson, New-York	2	1	3
Shock, Boston	1	2	3
Stratton, Détroit	0	3	3
McMillan, Détroit	0	3	3
Litzenberger, Tor.	2	0	2
M. Hall, Chicago	2	0	2
Ehman, Toronto	1	1	2
Larose, Canadien	**1**	**1**	**2**
McNeil, Détroit	1	1	2
Harvey, New-York	0	2	2
Miszuk, Détroit	0	2	2
Watson, Canadien	**0**	**2**	**2**

Souper canadien des raquetteurs

Le club Feuille d'érable invite tous les raquetteurs et leurs amis à participer à sa soirée récréative, samedi soir au chalet du club de golf d'Anjou.

Les activités débuteront à 8 h. par un souper canadien.

Les 1,020 chasseurs choisis à l'expo Camping et Famille

par Jean LA BOISSIERE

De source très fiable, on a appris que le tirage au sort des 1,020 chasseurs qui participeront à la chasse contrôlée de l'orignal aura lieu au Centre Immaculée-Conception, lors de l'exposition annuelle "Camping et Famille". Le tirage électronique se déroulera au cours de cette manifestation, entre le 24 avril et le 3 mai, sous la présidence de M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

D'autre part, on a également laissé entendre qu'il se pourrait fort bien que les chasseurs soient admis dans le parc du Mont-Tremblant, à la suite de relevés effectués cette semaine par avion pour dénombrer le cheptel du parc. Outre le parc du Mont-Tremblant, les chasseurs seront admis dans les parcs de La Vérendrye et des Laurentides ainsi qu'à la nouvelle réserve de Matane.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

aucune joute au calendrier

HIER

Boston 1 — Détroit 2

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Chi.	Can.	Tor.	Dét.	NY.	Bos.	Vic.
Chicago	—	6	7	5	8	8	34
Canadien	4	—	7	7	9	6	33
Toronto	5	5	—	6	6	7	29
Détroit	5	5	3	—	5	10	28
New York	3	3	3	6	—	7	22
Boston	3	1	5	3	5	—	17
Défaites	20	19	25	27	33	36	162

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Tot.
Canadien	—	2	5	3	1	1	12
Détroit	2	—	1	3	2	3	11
Boston	5	1	—	2	2	2	12
Chicago	3	3	2	—	2	2	12
New York	1	2	2	2	—	3	10
Toronto	1	3	2	2	3	—	11
Total	12	11	12	12	10	11	68

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	66	34	20	12	204	157	80
Canadien	65	33	20	12	195	157	78
Toronto	65	29	25	11	171	162	69
Détroit	66	28	27	11	173	189	67
New York	65	22	33	10	178	217	54
Boston	67	17	38	12	163	202	46

ANNONCE

PAGE & FILS AUTOMOBILE

à Verdun, grâce à son pouvoir d'achat et à sa finance personnelle à 7% peut vous économiser des centaines de dollars sur la Dodge, la Valiant et la Chrysler 1964.

Pour $300 comptant ou votre échange PAGE & FILS vous livrera une Valiant ou une Dodge 1964.

Pour $500 comptant ou votre échange, PAGE & FILS vous livrera une Chrysler 1964.

PAGE vous donnera toujours plus pour votre voiture actuelle et la garantie de cinq (5) ans ou 50,000 milles vous donne l'assurance d'une transaction incomparable.

PAGE & FILS LIMITEE
VERDUN PO. 6-3571

Les conditions sont
EXCELLENTES
au
CENTRE DE SKI
WHITEFACE
MOUNTAIN
12 pouces de nouvelle neige
VENEZ FAIRE DU SKI A WHITEFACE
cette fin de semaine

HENNESSY
Deux siècles de tradition
Deux siècles d'excellence
Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est
LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Les "gars" du Québec achètent plus de GIN V.O. (GENIÈVRE) **BOLS** que tous les autres Canadiens ensemble

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y.... ce soir!

Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

TORONTO

C'est ce soir que débute le Salon du sportsman

On dit que le vendredi 13 n'est pas un jour chanceux... Je serais porté à croire le contraire, d'autant plus que cette année, le Palais du commerce de la rue Berri invite les sportifs **ce soir** — un vendredi 13, précisément ! Et qu'est-ce qu'il y a de plus chanceux au monde que quelqu'un en assez bonne santé pour se livrer pleinement aux sports de grand air ? Ces sports où la participation individuelle est absolument nécessaire pour être compris et pratiqués ! Et puisque nous sommes sur le sujet de la "chance", ne sommes nous pas les citoyens les plus chanceux et les plus privilégiés puisque nous habitons un véritable paradis du camping, de la chasse et de la pêche ?

On s'en rendra mieux compte, dès ce soir, en visitant les multiples kiosques voués à la promotion de la vie en pleine nature. Il y en aura pour TOUS et pour tous les goûts ! Tir à la vollée — skeet et trappe — tir à l'arc, matériel de camping, vêtements spécialisés de la combinaison arctique au bikini ! Ski nautique, bateaux de plaisance et barques de pêche, moteurs hors-bord et "monstres marins" de la vitesse; une impressionnante panoplie de cannes, mouches et leurres de toutes les espèces sans parler de toutes les armes et de toutes les munitions fabriquées pour le sport !

Et combien d'autres choses encore que j'aurai le plaisir de vous décrire et que j'aurai la joie de commenter au cours de la semaine prochaine ! En plus de tout ça, il y aura le fameux discours (tant attendu !) de M. **Lionel Bertrand**, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Discours que TOUS les chasseurs d'orignaux et TOUS ceux qui fréquentent nos parcs provinciaux, que ce soit pour la pêche ou le camping, attendent avec une si vive impatience. Au fait, que dira le ministre ? En plus de nous parler des nouveaux aménagements dans les parcs, de la carte routière touristique qui vient de paraître, des territoires qui seront (enfin...) rendus publics l'an prochain, il nous expliquera les modalités d'inscription pour chasser dans DEUX parcs et UNE réserve dès le 26 septembre prochain.

Puisque ce sujet passionne un si grand nombre de chasseurs, voici, en résumé, le communiqué de presse qui me parvenait au début de la semaine alors que j'étais encore sur les glaces du Golfe avec ce qui nous reste de phoques...

Chasse contrôlée dans deux parcs et une réserve

"A la suite du succès que la chasse contrôlée de l'orignal a remporté dans le parc des Laurentides au cours des deux dernières années, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Lionel Bertrand, a le plaisir d'annoncer une saison de chasse contrôlée qui durera du **26 septembre au 31 octobre** dans le **parc de La Vérendrye,** dans le **parc des Laurentides** et dans la nouvelle **réserve de Matane.**

Cette nouvelle initiative du ministère survient à la suite de recommandations que les biologistes du service de la Faune ont soumises aux autorités après avoir effectué un inventaire aérien dans ces trois secteurs au cours de l'hiver. En ce qui concerne le **parc du Mont-Tremblant,** a déclaré M. Bertrand, la population du cheptel ne nous permet pas de croire qu'il soit possible de lui faire subir l'assaut des chasseurs à l'heure actuelle."

Voilà qui réjouira sans doute TOUS les armateurs-sportifs qui opèrent en bordure du Mont-Tremblant et TOUS les clubs privés collés aux frontières de l'endroit en question !

IBM sera responsable du tirage au sort !

Sans doute pour étouffer dans l'oeuf toute rumeur et surtout, toute accusation de patronnage, favoritisme ou "arrangements" politiques, le gouvernement se "lave les mains" du tirage au sort — qui fut tant controversé... — en le confiant à l'entreprise privée !

"...Vu l'ampleur que prendront cette année ces chasses contrôlées et vu le grand nombre de candidats qui désireront s'inscrire, le gouvernement provincial a confié les soins du tirage à une firme de réputation internationale, l'International Business Machines Co. Ltd. (IBM), avec laquelle les chasseurs éventuels devront traiter. La date et le lieu du tirage **électronique** seront annoncés publiquement par le ministre, lors de l'ouverture du Salon du sportsman.

On aura une idée de l'envergure de ces chasses contrôlées de l'orignal en apprenant que le ministère acceptera **1,020 chasseurs ! 600 dans le parc de la Vérendrye, 300 dans le parc des Laurentides** et **120 dans la réserve Matane,** durant des périodes de quatre jours pour chacun des groupes, entre le 26 septembre et le 31 octobre inclusivement.

Une chasse très bon marché !

Cette année, il en coûtera $55.00 par personne pour prendre part à cette chasse MAIS tous les chasseurs devront loger sous la tente puisqu'aucun camp ne sera mis à leur disposition.

Toute personne intéressée peut dès maintenant faire sa demande et elle peut le faire en tout temps d'ici le 18 avril. Pour une demande d'inscription, écrivez à IBM, C.P. 2328, Québec 2.

LE SALON DU SPORTSMAN 1964, qui ouvre ses portes ce soir, a changé ses décors. Ici, au kiosque du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche. Mlle Salon du Sportsman 1964, Doris Langlais donne une conception humoristique de la pêche. Mlle Langlais est une adepte de la vie au grand air. Elle pêche souvent sous la glace au lac Champlain à Baie Missisquoi et dresse sa tente de camping pendant l'été au Parc du Mont-Tremblant.

Les poursuites affluent sur le bureau de Liston

NEW YORK. (PA) — L'ancien champion mondial des boxeurs poids lourd, Sonny Liston, est l'objet d'une poursuite de $1,300,000 de la part de son ancien gérant, George Katz, de Philadelphie, pour bris de contrat.

Jack Nilon, le conseiller actuel de Liston, et ses deux frères, Robert A. et James F. Nilon, ainsi que Inter-Continental Promotions, Inc. sont également impliqués dans la poursuite, enregistrée en Cour suprême.

L'action est devenue publique lorsque Katz a obtenu la permission de mettre une saisie-arrêt jusqu'à $100,000 sur les biens que Liston pourrait avoir à New York.

La poursuite spécifie que les frères Nilon ont poussé Liston à remplacer Katz comme gérant par Jack Nilon.

Elle accuse également les Nilon d'avoir utilisé Inter-Continental "comme un moyen de collecter l'argent provenant des services de Liston dans le but de la diviser entre eux tout en m'excluant de ma part juste des gains de Liston".

Katz a révélé que, le 24 avril 1961, il avait signé un contrat avec Liston dans le but de gérer les affaires de ce dernier pendant 2½ ans. Toutefois, peu avant le 2 mai 1962, les Nilon ont poussé Liston à remercier Katz de ses services et à recourir à ceux de Jack Nilon comme gérant personnel.

Katz a ajouté que, dans le but de garantir ce dernier engagement, on a organisé Inter-Continental, dont Liston détient 47 pour cent des parts et les frères Robert et James Nilon, la balance.

D'autre part, à Denver, Ben Bentley a enregistré une poursuite de $116,000 contre Liston et Inter-Continental Promotions Inc., où Liston détient 47% des parts.

Selon la poursuite, Bentley aurait été engagé comme directeur de la publicité en décembre 1962 .Il affirme qu'on lui doit $16,000 en salaire, et qu'on devrait lui payer $100,000 sur les profits enregistrés par la projection des films du dernier match dans l'Etat de l'Illinois, profits qu'il aurait lui-même touchés s'il avait été traité avec justice.

Les Jeux olympiques télévisés aux USA ?

WASHINGTON. (AFP) — Des entretiens ont lieu actuellement entre la N.A.S.A. et les services d'information du gouvernement en vue d'étudier la possibilité d'une diffusion télévisée en direct des prochains Jeux olympiques, a déclaré aujourd'hui le secrétaire d'Etat adjoint Frederick Dutton, dans une lettre au représentant démocrate du Minnesota, Joseph E. Karth.

Dutton précise dans sa lettre que cette diffusion des Jeux sera organisée avec le concours des réseaux de télévision intéressés et avec celui des autorités gouvernementales japonaises et d'autres gouvernements.

Le représentant Karth avait suggéré au département d'Etat et à la NASA qu'un satellite de communications soit lancé dans le but de téléviser en direct les Jeux olympiques de Tokyo. Le directeur de la NASA, James Webb, avait déclaré à ce sujet qu'un pareil projet ne présentait pas d'intérêt pour ses services, mais que si le département d'Etat et les services d'information estimaient que le lancement de ce nouveau satellite servirait les intérêts des Etats-Unis, la coopération de son administration était acquise. De son côté, Carl Rowan, directeur des services d'information du gouvernement américain, a ordonné à ses bureaux d'étudier les possibilités de réalisation du projet proposé par le représentant démocrate du Minnesota.

Bob Harrison en 2e position

ST-PETERSBURG. (PA) — Bob Harrison, de Palm Desert, California, qui n'a pas gagné un seul tournoi en treize ans, a pris les devants hier dans l'omnium de St-Petersburg en roulant un 67.

Au toal, 149 professionnels et 10 amateurs participent au tournoi, d'une bourse de $25,000.

Raymond Floyd, âgé de 21 ans, est deuxième à 68.

Art Wall a gagné le trophée des Caraïbes, remis au golfeur qui s'est le plus signalé sur ce circuit. Wall a gagné trois des quatre principaux tournois et il s'est mérité une bourse de $1,300.

Le Canadien Georga Knudson, vainqueur du quatrième tournoi, l'omnium de Caracas, a pris la deuxième place. Il a touché $1,100.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Bos.	N.Y.	Dét.	Chi.	Tor.	B.	A.	Pts
Béliveau	3-8	7-12	11-12	2-11	2-5	25	48	73
Rousseau	4-5	8-8	11-8	0-4	2-4	25	29	54
Richard	1-7	4-14	4-8	1-2	4-6	14	37	51
Balon	2-4	8-5	5-6	4-1	4-2	23	18	41
Ferguson	5-4	5-6	2-9	4-4	0-2	16	25	41
G. Tremblay	4-3	5-6	4-4	3-0	6-2	22	15	37
Geoffrion	2-2	4-6	4-5	4-2	4-2	18	17	35
Provost	4-3	2-6	6-3	2-4	0-0	14	16	30
Backstrom	2-1	2-5	2-6	2-4	0-4	8	20	28
Laperrière	0-5	1-7	0-6	0-1	0-5	1	24	25
J.-C. Tremblay	2-2	0-2	0-5	0-1	3-3	5	13	18
Harper	1-3	0-5	0-1	0-3	1-3	2	15	17
Hicke	1-1	4-3	2-2	0-0	2-1	9	7	16
Berenson	0-0	3-5	1-2	2-0	1-2	7	9	16
Talbot	0-2	0-5	1-2	0-1	0-2	1	12	13
Cournoyer	0-0	0-0	3-0	1-0	0-0	4	0	4
Larose	0-0	0-1	0-0	1-0	0-0	1	1	2
Watson	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0	1	1
Harris	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0	1	1
Roberts	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0	1	1

Les deux pistes de Montréal publient leurs conditions

Les dirigeants des pistes de courses de Blue Bonnets et du Parc Richelieu nous ont fait parvenir les termes et conditions offerts aux propriétaires, entraîneurs et conducteurs de chevaux qui participeront aux réunions de la saison à venir :

En tant que membres en règle de la Canadian Trotting Association.

a) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à respecter et à faire respecter les règlements de la Canadian Trotting Association sans exception.

b) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à maintenir en opération, tous les jours de courses, une clinique médicale de premiers soins, desservie par un médecin et une infirmière; cette clinique devant être pourvue de tout l'équipement jugé nécessaire à donner les soins d'urgence.

c) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à mettre la barrière de départ à la disposition des entraîneurs deux jours par semaine durant des périodes satisfaisantes pour tous et à des heures convenables de la journée.

d) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à fournir, à chacune des pistes, aux propriétaires, entraîneurs et conducteurs un endroit convenable et satisfaisant pour le stationnement de leurs automobiles.

e) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à mettre à la disposition des propriétaires, entraîneurs et conducteurs, à chacune des pistes, un endroit convenable et satisfaisant devant leur servir de bureau.

f) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à prendre une police d'assurance-groupe contre les accidents encourus par toute personne membre de la Canadian Trotting Association se trouvant sur l'une ou l'autre des pistes et à afficher, bien à la vue, dans le bureau du secrétaire des courses de chaque piste, une copie certifiée de cette police d'assurance-groupe.

g) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à verser en bourses, pendant les meeting de 1964, un montant représentant 40% de leur quote-part du pari mutuel, soit 9%, quote-part qu'elles sont autorisées à retenir en conformité avec la loi. Cependant, si cette quote-part de 9% venait à varier durant les meetings, le pourcentage de 40% prévu sera prélevé à même le nouveau taux de notre quote-part.

h) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à ce que la moyenne quotidienne de bourses garanties, par jour de courses, soit établie à $13,000.

i) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à ne pas payer de bourse inférieure à $900 pour toute épreuve sur laquelle il y aura gageures au pari mutuel.

j) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à ne pas payer de bourse inférieure à $300 pour toute épreuve SANS pari mutuel réunissant des poulains et pouliches de deux ans.

k) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à ce que 85% du montant total des bourses soient distribués à des courses classifiées (overnight events) et à ce que 15% du montant total des bourses soient distribués à des épreuves spéciales telles que courses "invitation" et "stakes".

l) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à ne jamais accumuler une réserve de bourses supérieure à $40,000. Toute réserve de bourses devra être distribuée en bourses pour des courses classifiées (overnight events) à la piste où cette réserve aura été accumulée et cela au cours du dernier meeting de 1964.

m) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à ce qu'un montant jamais supérieur à $10,000 ne soit pris à même les bourses de la saison suivante, dans le cas où la différence entre le montant payé en 1964 par l'une ou l'autre des pistes et le montant que l'une ou l'autre des pistes s'était engagé à payer serait supérieure à $10,000, l'excédent de cette différence sera payé par l'une ou l'autre des pistes selon le cas.

n) Les pistes de courses Blue Bonnets et Parc Richelieu s'engagent à afficher bien en vue, le mardi de chaque semaine, un rapport indiquant a) le montant total des gageures faites la semaine précédente, b) le montant total de notre quote-part de 9% et c) le montant total des bourses payées au cours de la semaine précédente. Le rapport montrera s'il y a une balance en notre faveur ou en votre faveur.

La direction des pistes de Blue Bonnets et du Parc Richelieu est disposée à discuter ou négocier ces offres avec les membres de tout comité ou association constitués en conformité avec le règlement 20 de la Canadian Trotting Association et représentant la majorité des propriétaires, entraîneurs et conducteurs qui doivent participer aux meetings de 1964.

Eliminatoires de la ligue des Vétérans

Les deux joutes semi-finales de la ligue des Vétérans seront disputées ce soir, à l'Aréna St-Laurent. La finale aura lieu au même endroit, vendredi prochain. Les Commandos tenteront d'éliminer les Fusiliers à 8 heures et les Hussards affronteront les Grenadiers dans le 2ème match décisif de la soirée.

Champions de la saison régulière, les Grenadiers sont légèrement favoris pour triompher des Hussards et continuer leur marche victorieuse vers le trophée Emmanuel Crevier, dont la présentation officielle aura lieu au Holiday Inn après la finale, de même que la distribution des cadeaux et autres trophées.

Classement final

	J	G	P	N	Pts
Grenadiers	18	10	6	2	22
Hussards	18	8	7	3	19
Commandos	18	7	7	4	18
Fusiliers	18	4	9	5	13

Tournoi interuniversitaire

Les Carabins rencontrent SGWU dans la 1ère joute

par **Guy PINARD**

KINGSTON. — Autant les Carabins de la mi-février avaient hâte de quitter la glace de l'aréna de l'Université Queen's, autant ils attendent présentement avec impatience le moment où ils pourront sauter sur la surface gelée de l'aréna municipal de Kingston, ce soir, dans la deuxième joute du tournoi qui déterminera le champion canadien du hockey universitaire.

Les Carabins n'avaient d'ailleurs mis les pieds dans Kingston depuis deux heures à peine que déjà ils étaient favorisés par par la chance. En effet, les Warriors de l'Université Sir George Williams, une équipe que certains joueurs du club espéraient affronter en première ronde, ont été désignés par le sort pour affronter les Carabins à 9 h. ce soir.

Normalement, il serait facile de prédire une victoire des Carabins sur les concitoyens, mais devant la récente poussée des Warriors, poussée qui les a menés au championnat de l'Ottawa-St-Lawrence, on pourrait difficilement affirmer que les Carabins feront les frais de la finale.

Dans le premier match du tournoi, l'Université de l'Alberta et l'Université du Nouveau-Brunswick se disputeront le droit de passer à la finale à compter de 6 h. 30 ce soir. Incidemment, la finale débutera à 2 h. demain après-midi.

Pour les perdants de ces deux matches, on a organisé pour demain, à 10 h., une joute de consolation. Fiers du sourire de Dame Chance, qui leur permettra d'affronter la plus faible équipe du tournoi (selon la Canadian Intercollegiate Athletic Union), les Carabins comptent bien atteindre la finale et même revenir à Montréal avec la coupe emblématique du championnat canadien.

Déjà, à Kingston, on croit que l'aréna sera rempli à capacité pour chacune des quatre joutes. L'atmosphère ici se prête d'ailleurs à un tournoi et avec leur "Ten-Gallon", les représentants de l'Ouest du pays nous ramènent un peu au temps de la coupe Grey.

Ces derniers semblent former l'équipe la plus redoutable avec les John McKenzie, Ken Broderick (de l'équipe olympique du Canada) et le frère de Terry Harper, du Canadien. Elle était classée au deuxième rang de toutes les universités au pays, derrière l'Université de Toronto et devant les Carabins.

Villeray vainqueur

Les Rockets de Villeray ont pris les devants dans la finale de la ligue Montréal junior en triomphant des Castors des Sts-Martyrs, 4-2.

Reynald Corbeil, avec deux buts, Normand Papineau et Don McGowan ont été les compteurs du Villeray. Le premier but de Corbeil a scellé l'issue de la joute dans la période supplémentaire.

Jean Beauchamp et Doug Silver ont réussi les buts des Castors.

La seconde joute de cette série 4 de 7 aura lieu dimanche après-midi à l'aréna Villeray, à 2 h.

Opération Tokyo

Quatrième et dernière phase demain à McGill

Pour la quatrième fois depuis son inauguration, la fameuse Opération Tokyo sera présentée demain, en natation. Au dire des organisateurs, le nombre des participants a augmenté considérablement depuis que cette initiative a été lancée, au lendemain des Jeux de Rome, et, ce qui est particulièrement important la compétition est plus forte qu'elle ne l'a jamais été.

Les concours se tiendront de façon simultanée, de Vancouver à Halifax. Les résultats seront connus le jour même.

A Montréal, c'est à la piscine de l'Université McGill, à compter de 1 h. p.m. que se dérouleront les compétitions. Il y a près de 300 inscrits à Montréal même et près de 3,000 à travers le pays.

Ce sera la dernière compétition du genre avant les essais olympiques de natation prévus pour la fête du Travail, à Vancouver.

CHAMPION DES CARAIBES — ART WALL, au centre, a été couronné champion de la tournée des Caraïbes grâce à deux victoires en quatre tournois. FRANK L. MARSHALL, à gauche, vice-président de la compagnie Seagram, et BILLY BOOS, à droite, gérant de la tournée, font la présentation d'usage à Wall.

Les compétitions en fin de semaine

C'est en fin de semaine qu'auront lieu les championnats alpins séniors du Canada, à Kamloops, en Colombie-Britannique, ainsi que le concours international pour le trophée O'Keefe, à Camp Fortune. Les fondeurs juniors et seniors sont d'autre part invités à participer à la course de fond de relais de 10 kilomètres, à Morin Heights.

Samedi, à St-Sauveur, le club de ski Nordick organise un slalom géant pour les classes "A" et "B". Le départ est prévu pour 11 h. et les entrées tardives ne seront pas acceptées. Le club Penguin invite les écolières à une compétition sur invitation, au Mont-Avila, samedi à 11 h., alors que les jeunes skieurs du ski club de Ste-Marguerite prendront part à une course midget.

Dimanche, à Sun Valley, les compétiteurs des classes "D" et "E" prendront le départ, à 11 h., pour le slalom organisé par le club Martian. Les entrées tardives seront acceptées. Dimanche également, à Val-David, aura lieu le combiné alpin du club de l'endroit. Le départ du slalom sera donné à 1 h., suivi immédiatement par le slalom géant.

12 DODGE '64
Tout équipé pour TAXI
PRIX SANS EGAL
BABIN AUTOMOBILE LTÉE
Vendeur autorisé DODGE — VALIANT — CHRYSLER
10660 rue LAJEUNESSE Montréal DU. 9-8271

Mufflers posés par des experts en 15 minutes
Confiez à nos spécialistes le soin de monter — en 15 minutes — un muffler neuf de toute première qualité. Vérification gratuite... Installation gratuite... Vous ne payez que le muffler.
NOS PRIX SONT TRES MODIQUES
CHEVROLET, PONTIAC, 54-62 (la plupart des modèles) $7.95
FORD, METEOR, 57-59 (la plupart des modèles) $8.95
PLYMOUTH, DODGE 49-59 (la plupart des modèles) $7.95
MUFFLER CENTRE INC.
9185, boulevard St-Laurent
(au nord du boulevard Métropolitain)
Téléphone DUpont 9-8424
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h. du matin à 9 h. du soir; le samedi, de 8 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.
BOUL. MÉTROPOLITAIN

Avez-vous fait votre part?
Fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

ESSAYEZ DUBONNET "SEC"
SERVEZ DUBONNET "FRAPPÉ"
EMPLOYEZ DUBONNET DANS VOS COCKTAILS
EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE

FAITES DU SKI TOUTE LA JOURNEE POUR LA MOITIE PRIX A
Madonna Mountain
DU LUNDI AU VENDREDI
TELESIEGE : $6 } pour la
POMALIFT : $5 } journée
MAINTENANT MOITIE PRIX
CONDITIONS DE SKI PARFAITES
MARDI et JEUDI, JOURNEE DES DAMES, tous les monte-pentes, plus 2 heures de leçons de ski, seulement $1.50
SMUGGLERS' NOTCH SKI-WAYS, INC., JEFFERSONVILLE 9, VERMONT
A seulement 97 milles de Montréal... donc plus de temps pour skier!

Vous croyez-vous au RODEO quand vous conduisez VOTRE AUTO ?
Certains garages peuvent vous faire un alignement au petit bonheur et à bon marché. Mais chez McROBERT, quel que soit le prix que vous payez, le travail est toujours mieux fait. Pour sécurité et roulement doux, voyez-nous sans tarder.
• Alignement des roues
• Balancement des roues
• Amortisseurs
• Barres de torsion
• Silencieux, tuyaux d'échappement, etc.
• Ressorts d'amortisseurs
• Ressorts boudinés et à lames
OUVERT JOUR ET NUIT — Service pendant que vous attendez
Pour une sécurité parfaite, adressez-vous à
McROBERT SPRING INCORPORATED
Bas de la ville : 291, de la Montagne juste au sud de William WE. 5-1195
Nord-ouest : 5155, de Sorel près du rond-point Décarie RE. 1-3321
Le plus important fabricant du Canada de ressorts de rechange à lames

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

Grand concours à St-Charles

Les Loisirs dans l'Ouest

Dans le district ouest de Montréal, de nombreuses activités de loisirs sont organisées à l'intention des jeunes et des moins jeunes. Présentement, les travaux se poursuivent à l'étage supérieur du poste de pompiers et de police, sis à la **Place St-Henri.**

La Ville y fait transformer la vaste salle en un centre récréatif municipal, avec un gymnase, des locaux de loisirs, des chambres de toilette, un vestiaire. Tout indique que ce nouveau centre ouvrira ses portes en septembre prochain et constituera une heureuse acquisition pour les jeunes de ce quartier.

D'autre part, au centre St-Charles, 1055, rue Hibernia, une grande soirée de variétés est en voie de préparation. Tous les jeunes talents locaux, âgés de 12 à 18 ans, sont invités à y prendre part; les inscriptions doivent s'y faire avant le 20 mars. Car ce sera un véritable concours artistique.

Ainsi, le 3 avril, il y aura audition des instrumentistes; le 10 avril, des fantaisistes; le 17, des chanteurs et chanteuses. Puis, ce seront les semi-finales : le 1er mai, pour les instrumentistes; le 8, les fantaisistes; le 15 mai, les chanteurs et chanteuses.

Le tout sera couronné par la finale qui aura lieu au cours d'un grand gala, le vendredi 29 mai, à 8 h., en présence d'un jury composé de personnalités du monde du spectacle. Pour renseignements : 872-2502.

Par ailleurs, au Centre **Mgr-Pigeon,** 5550, rue Angers, angle Galt, à Côte St-Paul, les soirées dansantes du samedi connaissent une popularité nouvelle. Pour répondre aux demandes jeunes, la danse de demain soir, à 8 h. 30, sera accompagnée par deux orchestres : "les Mercures" et "les Chevels".

Au Cercle paroissial **St-Zotique,** 575, rue Therrien, les 16 ans et plus sont invités le samedi soir, à 8 h., aux accords des ensembles "Cayford" et "Skyliners" (la tenue de ville y est de rigueur). De plus, le vendredi soir, se continue le "Club du Disque", tandis que le dimanche soir, de 8 h. à 10 h., les adeptes du patin à roulettes peuvent s'y adonner à leur passe-temps favori.

Aux Loisirs **Ste-Elizabeth-du-Portugal,** il y a danse de folklore, le samedi soir, à 8 h., au sous-sol de l'église. Au même endroit, se tient le Ciné-Jeunes, le dimanche après-midi.

Pour les jeunes garçons du district ouest, il y aura un autre cours du Service de préparation à l'Avenir, mardi soir, 17 mars, à 8 h., à l'école St-Charles, 1300, rue Island. Il y sera alors question de : l'économie. Pour renseignements : Jacques Favreau (AV. 8-4261) ou, le soir, Jean-Pierre Riendeau (935-5651) ou Marcel Lessard (933-7301).

La populaire chanteuse GERMAINE DUGAS sera l'invitée du Centre de Loisirs Immaculée-Conception, demain soir. Elle y donnera son tour de chant au cours de la soirée dansante qui débutera à 8 h. 30, pour les 18 ans et plus.

Défilé de modes à St-André-Ap.

Sous le thème "Parade des Trèfles", un attrayant défilé de modes sera présenté au centre récréatif St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur, à Ahuntsic, le mardi 17 mars (fête de la St-Patrice), à 8 h. 30 du soir.

Les commentaires y seront faits par Mme Maurice Leber, tandis que les jeunes filles, membres du club des "Loisirs d'Adolescentes" y serviront d'hôtesses. Il y aura également des prix de présence. Pour renseignements : 872-4610.

Du nouveau à St-J.-de-la-Croix

Le service de Loisirs qui vient de se former dans la paroisse St-Jean-de-la-Croix de Montréal, fait déjà preuve d'une grande activité. Il a décidé de prendre une autre initiative, soit d'organiser des soirées de danses populaires à l'intention des jeunes et des moins jeunes. La première de ces soirées dansantes aura lieu demain, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, angle St-Laurent et St-Zotique, avec deux orchestres et des artistes invités, dont : Francine Rock et Richard Dean. Il y aura aussi des prix de présence. Pour renseignements : 276-4035.

POUR SE RECRÉER...

CE SOIR : à 6 h., à Radio-Canada **(canal 2),** programme "Jeunesse Oblige" télévisé du Centre de Loisirs **St-Viateur,** 225, av. Bloomfield, Outremont (soirée russe, avec René Claude et Claude Léveillée).

A 8 h. 30, à l'école **N.-D.-des-Victoires,** 2720, rue Bossuet : cours de gymnastique pour dames et jeunes filles, organisés par les Loisirs.

A 8 h. 30, au **"Théâtre de l'Ecole",** 10142, boul. St-Laurent : deux pièces à l'affiche ("Le jubilé", de Tchékhov, et "Mais ne t'promènes donc pas toute nue", de Feydeau).

—DANSE : à 7 h. 30, au centre **Gadbois,** 5485, ch. Côte-St-Paul (avec orch.); — à 8 h., cercle **St-Zotique,** 575, rue Therrien("Club du Disque"); — à 8 h., sous-sol de l'église **St-Eugène,** 6421, 13e av., Rosemont (cours de danses folkl. pour 15 ans et plus); — à 8 h. 30, école **St-Nom-de-Jésus,** 1710, LaSalle (avec orch., pour 14 ans et plus); — à 8 h., école **Gédéon-Ouimet,** angle Poupart et Ontario (danses folk. et récréat., avec l'équipe "Flamme Bleue"); — à 7 h. 30, Loisirs **Sts-Martyrs,** 10125, Parthenais (folkl.); — à 9 h., école **St-Bernardin** (8e av. et boul. Métropolitain), St-Michel, pratique de danses folk. pour 16 ans et plus, avec "les Copains"; — à 8 h., école **Ste-M.-Goretti,** 15700 est, Notre-Dame (danses pop. avec orch. et Paolo Noël).

DEMAIN : à 1 h., au centre **St-Viateur,** 225, av. Bloomfield, tournoi de judo pour les championnats juniors de Montréal.

— A 4 h., au **Manoir N.-D.-G. :** rencontre "pères et fils".

—A 4 h. 30, à CFTM-TV **(canal 10) :** programme "Centre de Loisirs".

— A 8 h. 30, à l'Auberge de jeunesse de **St-Sauveur :** boite à chansons "le Troubadour" avec l'artiste invité, Pierre Létourneau.

A noter que le concert de flûtes à bec qui avait été annoncé pour dimanche 14 mars, à l'école St-Jean-Eudes de LAVAL-DES-RAPIDES, a été contremandé.

A St-Simon-Ap.

M. Gaston Jalbert, président de la section Hockey au service des Loisirs de St-Simon-Apôtre, annonce que la remise des trophées et récompenses aux jeunes joueurs aura lieu dimanche, 15 mars, à 7 h. du soir, au sous-sol de l'église paroissiale, angle de Reims et Beauharnois. Les parents sont invités à cet événement.

A St-Alphonse

"Les Marchands de Bonheur", choeur mixte composé de 30 voix, sous la direction de M. J. Tardif, présenteront leur concert annuel, le samedi 11 avril, à 8 h., à l'école secondaire St-Alphonse, 500 est, boul. Crémazie.

A Abbotsford

"Les Gais Chevaliers" fêteront la mi-carême, dimanche soir, 15 mars, à 8 h., à la salle Idéale de St-Paul d'Abbotsford (chemin de Granby). Ce sera une véritable soirée du "bon vieux temps", avec quadrilles, gigues, danses carrées, comédie, etc.; on peut s'attendre à quelque chose d'enlevant !

"Joyeux Promeneurs"

L'équipe folk'orique et récréative "les Joyeux Promeneurs" continue ses activités en organisant, chaque dimanche, à 8 h., une soirée dansante. Celle-ci se tient à l'école Urgel-Archambault, 3101, rue St-Emile, à Tétreaultville, avec l'orchestre "Star Dust", et la tenue de ville y est de rigueur.

Avez-vous fait votre part?

fédération DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

avec ce petit quelque chose !

Perfection encadrée!

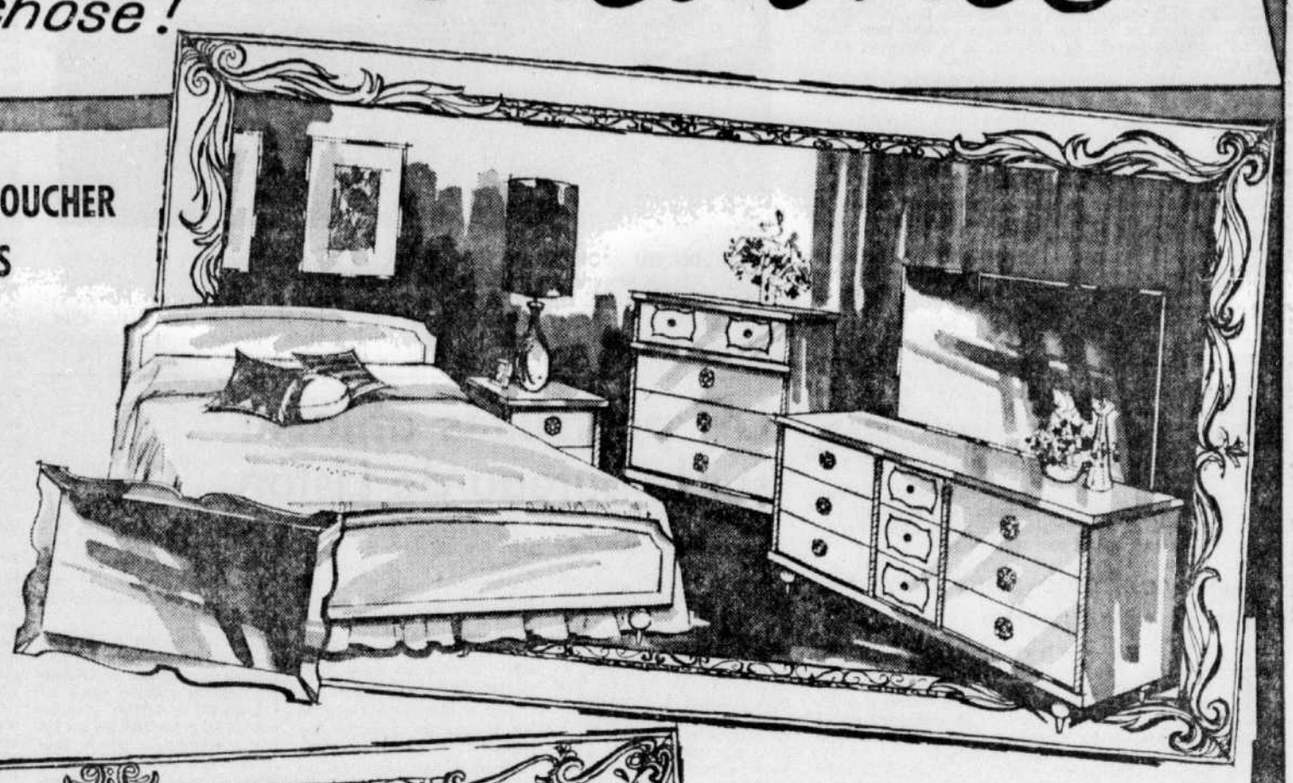

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER DE LUXE – 3 PIECES

199.95

COMPAREZ à 269.95

Commode triple de luxe, 72", à 9 grands tiroirs. Chiffonnier à 4 tiroirs profonds. Grand lit à panneaux. 2 finis: noyer ou coquille d'oeuf avec or. Commode avec miroir vénitien. Ou miroir à cadre silhouette en supplément à 46.95.

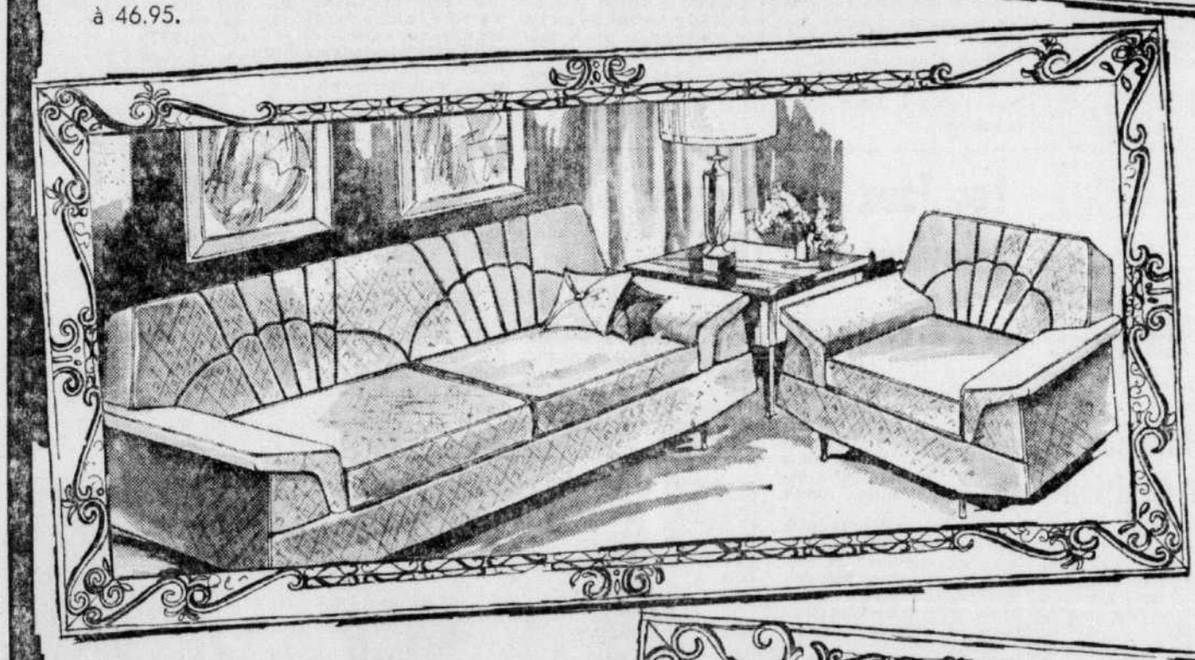

CHESTERFIELD 80"
AVEC FAUTEUIL ASSORTI

COMPAREZ à 189.95 148.88

Ensemble confortable de 2 pièces. Sofa classique de style moderne. Fauteuil du type lounge. Le tout avec des coussins rembourrés éponge. Le tissu de recouvrement est en résistant durasel. Choix de plusieurs teintes en vogue.

LIVRAISON GRATUITE

CHESTERFIELD 90"
AVEC FAUTEUIL ASSORTI

COMPAREZ à 209.95 158.88

Ensemble pour gens modernes ! Sofa avec 3 coussins. Fauteuil du type lounge. Le tout avec des coussins rembourrés éponge. Le tissu de recouvrement est en résistant durasel. Choix de cinq teintes "dernier cri"; brun, raisin, or, turquoise ou beige.

AUCUN COMPTANT

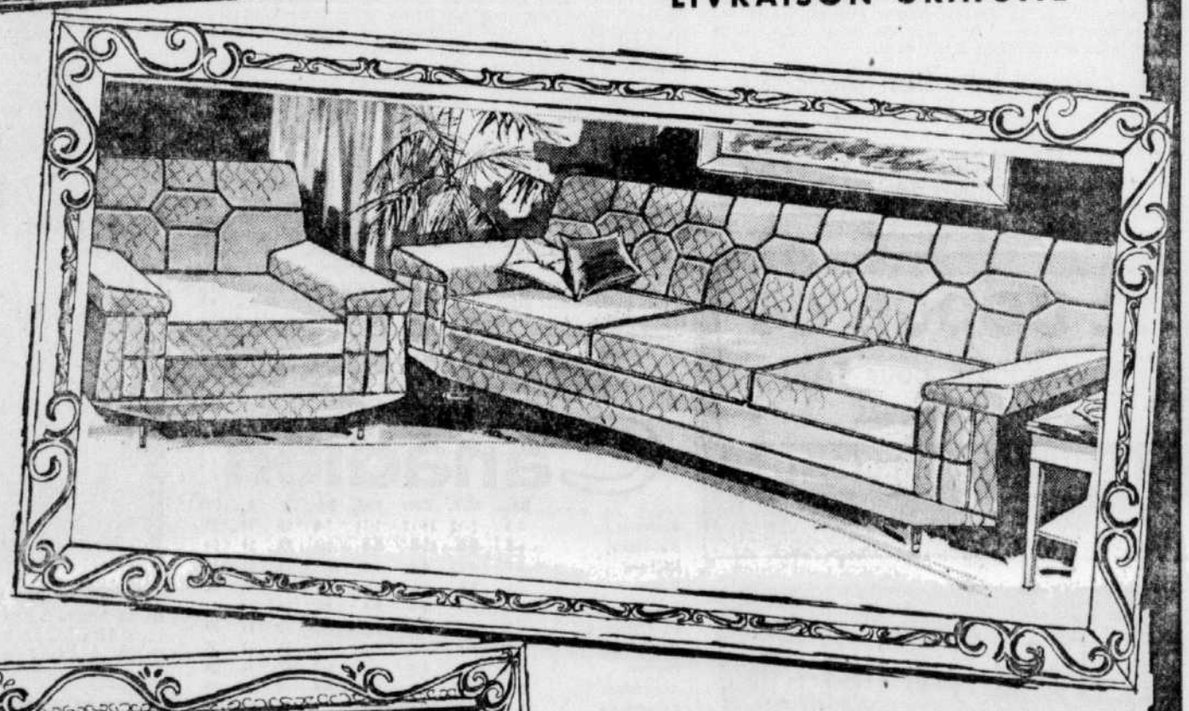

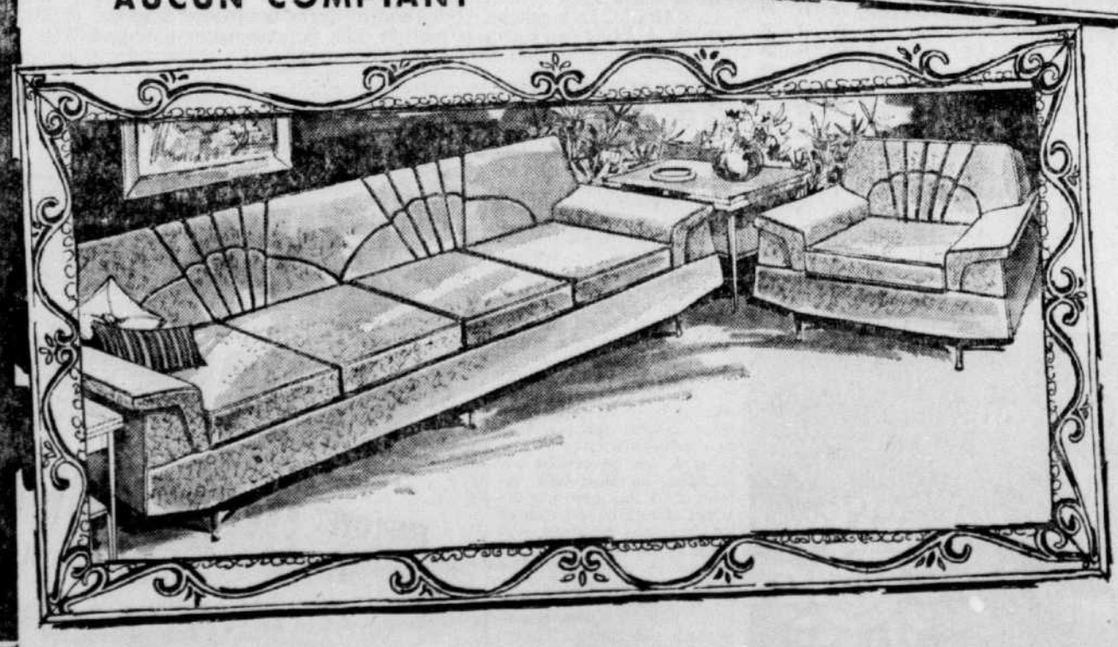

ENSEMBLE DE CHESTERFIELD
PRATIQUE AVEC FAUTEUIL ASSORTI

COMPAREZ à 229.95 168.88

Un magnifique mobilier qui s'harmonisera avec le décor de votre salon. Recouvert en tissu durasel pour longue durée. Les coussins sont rembourrés éponge. Variété de tons.

N. B. Ces trois ensembles de chesterfields sont disponibles dans les tissus de nylon 100% pour un supplément modique.

TOWERS IN 3 LOCATIONS À 3 ENDROITS: GREENFIELD PARK BOUL. BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B) METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD

58 LOGEMENTS DEMANDES

5 OU 6 PIECES modernes, 220, pour le 1er mai, nord, prix raisonnable. DU. 9-2353, soir.

4 PIECES, modernes, chauffées, prix raisonnable, nord, 2 adultes. MO. 9-2828.

5½ à 7, près du Boul. Métropolitain à l'est de Pie IX, ou Ville D'Anjou, bas, souss-ol fini. 484-6605.

4 OU 5 PIECES modernes, est Montréal ou Rosemont. LA. 5-4265.

5 A 6 PIECES, $60, à $65, non chauffées, bas, ou 2e, dans Immaculée, Rosemont, ou St-Gabriel Lallemant. 525-9651.

5 OU 6 PIECES, de $50 à $60 avec enfants, de St-Denis à Pie IX, du Boul. Rosemont, à Jean-Talon. RA. 5-4337.

POLICIER demande pour mai 4½ ou 5 appts, 220, Rosemont ou nord. DA. 1-5511.

59 LOGEMENTS MEUBLES A LOUER

BOUL. ROSEMONT 2845, 3 pièces, bien meublées, libre, visible soir. 721-1235 ou 524-2502.

ROSEMONT. 3 pièces fermées, modernes, $25, semaine. 6730 Chatelain. CL. 6-6289.

59A LOGEMENTS CHAUFFES, MEUBLES A LOUER

BOSSUET, logement 3 appts fermés, modernes, frais peinturés, $20, 259-9390.

6644 DELAROCHE, 3 appts, 2e, ménage frais fait, $22 par semaine. CR. 1-9485.

PAUL-PAU 5400, local pour petit commerce 12 x 20. Information: 352-3148.

PARC AVENUE, logement meublé chauffé, 2 appts, 3-5 chambres. 272-0310.

ROSEMONT, 4 appts meublés, taxe d'eau, électricité payées, $100, 681-0590.

61 COTTAGES A LOUER

REPENTIGNY: bungalow 5 pièces, sur coin, près école régionale et église, 66 Place de la Paix. 112-581-1769.

VAUDREUIL, 7 appts, système eau chaude, garage, 6 St-Michel. 234-2065 interurbain, après 5 heures.

BUNGALOW 5 pièces, chauffage central, bord du fleuve, Brossard. 569-0191.

62 MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

BAIE MISSISQUOI
8 chalets neufs meublés ultra-modernes, à 40 milles de Montréal, au bord du lac Champlain, sous les érables, couchant 5 personnes, réfrigérateur, eau chaude, douche, cuisinette électrique, buanderette, chemin et plage privés, près terrain golf et tennis, tout pour les yachts, saison mai à septembre $650; à la semaine, du 25 juin au 30 juillet $85; 31 juillet au 28 août $75. Mai, juin, septembre, $35, par semaine. Fin de semaine $15. J. D. Vallière, 375 Chemin Venise, Venise, Qué. Tél. St-Sébastien 24-S-111.

LAC CORBEAU; chalet luxueux, frigidaire, bar, plage, pêche truite. RA. 9-3161.

LAC CORBEAU, vendra ou louera luxueux chalet, pêche truite. 729-3161.

LAC GUINDON, 3 chambres, 220, foyer, système, tout meublé, 1er mai au 1er octobre $450, à $600. Réal Paquette. MU. 9-0229.

LAVAL-OUEST, 4, 5 appts près Canadien National, et camp d'été St-Placide, bord du lac. 930 boul. Ste-Rose. NA. 7-2406.

MAGOG SPRINGHILL ROAD
Maison dégagée, 2 étages, avec garage, 8 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol. Vaste terrain près lac.
THE ROYAL TRUST COMPANY 849-4741 — LOCAL 521 SOIR ET SAMEDI 849-3578

NEW GLASGOW, 3 pièces meublées, eau courante, frigidaire, toilette. 321-9502.

PIEDMONT, chalet 2 chambres, $35, semaine. Tél. 669-3773.

STE-AGATHE, magnifique maison habitable à l'année, toutes les commodités, cheminée. 481-4086.

STE-ANNE-DES-PLAINES, 3½ appts, solarium, $20, par mois. Tél. longue distance. 823-3519.

STE-DOROTHEE, bungalow moderne, 5 pièces, près autobus, $80. 689-1378.

ST-EUSTACHE, maison neuve, 6 pièces, eau chaude, 220, entrée indépendante, $50, 749, 25e Ave. 473-3783.

ST-JANVIER, 5 pièces, 2e étage, $55, mois. Tél. 669-3773. 148 Forget.

ST-SULPICE, bungalow moderne, 5 pièces, vue sur fleuve. 684-3131.

VAL DAVID, aubaine, fin de saison et été, toutes commodités, accommodations 8 personnes. LA. 2-3246.

VAL MORIN
Beau cottage, meublé, 7 pièces, chauffage huile, frigidaire, poêle électrique, bain, grand terrain coin, location: semaine, mois. Prix attrayant par mois. Trudeau, 484-3815. Soir: 486-5589, ou gérant Paquette, Hiway Resort Motel, route 11.

VAUDREUIL, Les Chenaux, bungalow 5 pièces, terrain, bord de l'eau, chauffage air chaud, foyer, 220, garage, véranda vitrée. Vaudreuil 234-3916.

4 APPTS, toutes commodités, 60 milles, près eau, $250. 255-0589.

CHALETS D'ETE, St-Paul l'Ermite, Repentigny, route St-Gabriel-de-Brandon, 3 à 8 pièces, 32 Notre-Dame, 581-3754, St-Paul l'Ermite.

CHALET à louer, meublé, chaloupe, 25 milles de Montréal, route no 3. S'adresser à Garage Pointe Pilon, St-Timothée, tél. 112-373-4449.

CHALET, vendrais ou louerais, 18 milles Montréal, toutes commodités. 521-8368.

MAISON à louer, confortable, à l'année, 6 appts. S'adresser Bureau de Poste, La Plaine, Cté L'Assomption. Tél. 223-3095.

PROPRIETE privée, meublée ou non, 8 personnes. Saison ou année. Ste-Adèle-en-Bas, 51 Valiquette, CA. 9-3676.

63 MAISONS DE CAMPAGNE DEMANDEES

PROFESSIONNEL demande chalet dans les Laurentides, bord de lac, environs de Montréal. 729-7492.

64 CHALETS PREFABRIQUES A VENDRE

PAN-ABODE
Nous fabriquons des chalets, résidences, motels, etc. Tous précoupés et prêts à assembler, toutes grandeurs, faits de billots (logs) en cèdre rouge de la Colombie. Venez visiter un de nos modèles à 2595 boul. Labelle, Chomedey. Pour renseignements et littérature, écrivez ou téléphonez à **PAN-ABODE (QUEBEC SALES) LTD.** 2595 boul. Labelle, Chomedey 681-6820

4 KIOSQUES "office" 10'x20'. Idéal pour camp d'été ou shacks de construction. Bon marché car nous devons déménager. CL. 9-4611.

66 A LOUER — DIVERS

APPAREILS à maigrir, machines à coudre, machines dactylographier et additionner, phonographes, radios, T.V., orgues électriques, petites lessiveuses, sableuse de plancher. 277-3129.

CHAISES roulantes d'invalides, chromées, lits d'hôpital, écrans, etc. Nous vendons, achetons, louons et échangeons. Bench & Table Service, 6230 Décarie. RE. 8-4755.

67 GARAGES A LOUER

STE-EMILIE, en arrière de 4907, $7. Bail à l'année. 845-9281, jour.

GARAGE DE 7,000 PIEDS CARRES Subdiviserons, permis de ville, pompe essence, réparations mécaniques, de carrosseries, peinture, chauffé. WE. 2-6129; le soir, HU. 8-7584.

GARAGE à louer. S'adresser 4713 Christophe Colomb après 6 hres.

69 BATEAUX — MOTEURS — YACHTS

ACHETERAIS 12-13 pieds, Pigeon ou équivalent, parfaite condition. DU. 7-1844.

ACHETERAIS remorque usagée pour bateau 18', pesant environ 1500 livres. Après 6 hres. CL. 6-8120.

ACHETERAIS bateau fibre de verre 14 à 16 pi. en bonne condition avec ou sans remorque. Sans moteur, comptant. 655-8808.

AI Lakefield 14', parfaite condition, acajou, coussins, steering, $365. 825-6300.

AUBAINE, moteur Evinrude électrique, modèle 1958, $225. 273-8165.

BATEAU fibre de verre 5 heures d'usure, 17 pièces, 80 c.v. Aubaine. RA. 9-8330.

BATEAU 12 pi., bon pour moteur 10CV, remorque Master Craft, $235. Particulier. 932-0267.

69 BATEAUX — MOTEURS — YACHTS

MOTEUR Evinrude 25 forces, bateau aluminium 14 pieds, parfaite condition. 768-3982 jusqu'à 6 heures.

NOUS avons en production plusieurs bateaux-maisons, pontons ou coques en acier, 31x10½ pieds, tout équipés pour 8 personnes, réfrigérateur et poêle propane, lits caoutchouc-mousse, toilette et lavabo, $5,600. A. Laplante, 3323 Cavendish, 489-9011; soir: 481-5004, Bateaux Nomad.

OWENS KENT 1961, toit rigide 16½ pieds, Mercury 80 c.v. En excellent état.

OWENS YORK 1963, 17½ pieds, Mercury 100 c.v. En excellent état.

Les deux ont très peu servi comme yacht de démonstration pour la compagnie. Jeff Slade Brunswick of Canada Ltd., 626-4760, de 4 à 8 p.m. en semaine, 10 à 2 p.m. le samedi.

VOICI votre chance d'acheter à grand rabais un bateau de croisière à cabine, 42 x 13 pieds, fond en V, moteurs diesel jumelés, radio-téléphone, sonde, transformateur, tachymètre. 8 personnes peuvent y coucher. N'a servi qu'à titre de démonstration. Luxueux bateau de croisière, 35 x 12, fond en V, moteurs diesel jumelés, appareillage moderne, neuf. 6 personnes peuvent y coucher. Ces bateaux ont été fabriqués par Miland Ship Yards, de Nouvelle-Orléans, spécialistes de la coque d'acier et de la structure supérieure en acajou. Les meilleurs bateaux sur l'eau. Nous les vendons à grand rabais. Ne différez pas le rendez-vous. Téléphonez à WE. 5-5265, après 5 p.m.: WE. 3-4848.

70 CHEVAUX VOITURES

BON choix de chevaux et poneys à prix raisonnables; aussi grand assortiment d'attirails. S'adresser 1325 Chemin des Sources, (vieux chemin), Strathmore.

CHEVAL trotteur, 5 ans, entraîné, prometteur, belle allure. DU. 9-2115

CHEVAL DE SELLE WESTERN, 5 ANS, 1,200 LBS, PARFAIT ORDRE, EQUIPEMENT NEUF COMPLET SI DESIRE. TEL: CR. 6-4466.

PINTO parfaitement dompté Western à vendre. S'adresser 3260 Côte-Vertu.

3 SELLES de westren à vendre. Prix modique, interurbain. 581-1344.

71 ANIMAUX DE FERME

ATTENTION A TOUS FERMIERS
Sommes intéressés acheter agneaux et chèvres en grand nombre. Communiquer avec nous aussitôt que possible, 8 a.m. à 6.30 p.m., La Scala Supermarket, 6522 Papineau, RA. 8-6031.

71A ACCESSOIRES DE FERME, DE JARDIN

A vendre grange, tous les instruments aratoires de la ferme Jean Ouimet. 475 Côte Terrebonne.

72 ANIMAUX DOMESTIQUES

CENTRAL AQUARIUM
PET & HOBBY SHOP
conseils, Place VilleMarie. Parfaite- Aquariums de luxe 24 x 12 extra spé- Hamsters, lézards, tortues, singes. Visitez notre département du hobby. Stationnement gratuit. 128 Ste-Catherine ouest.

A.B. Admirables petits chiens $5 et plus. 2420 Centre, Pointe-St-Charles. 932-6375.

ABC, Berger-allemand, Danois, Barbet, Dachshunds, Spitz, Boxer, Chihuahua, Fox miniature, perruches, $2.95. LA. 1-7150. LA. 1-7732.

ADORABLES caniches toys miniatures, choix couleurs, aussi accouplement. 197 Bon Pasteur, Laval-des-Rapides.

ADORABLES bergers allemands, 2 mois, descendance américaine, allemande, lignée, grands champions. Chien pour service, 625-6027.

AI 9 BEBES BERGERS ALLEMANDS, argentés, purs, enregistrés. Soir: 259-0484.

A Pâques offrez poussins, canards, lapins, souris, hamsters, perruches, serins, poissons rouges, tropicaux, nourriture, accessoires variés. 3453 Ontario est, LA. 1-2343.

ASSORTIMENT jeunes chiens, $5 et plus. Aussi canaris, perruches, singes, chats, accessoires, cages, nourriture, remèdes, grains d'oiseaux, 6 livres $1. Achetons chiens toutes races. 2043 St-Laurent. AV. 8-2535. Un seul magasin. R. Quezel, propriétaire.

ATTENTION, chiens toutes races, garde, attelage. Serins, perruches, poussins, lapins, canards, poneys. 2321 Ontario est.

AVONS Boxers, poméranien enregistrés, aussi Chihuahua pour accoupler femelle. 674-6747.

BEAUX caniches "Toy" enregistrés, 3 mois, très propres, intelligents, 276-9380.

BEAU fox mâle, 5 mois, 7 livres, aimant enfants. 334-4277.

BEBES perruches sortant du nid, mâles reproducteurs, serins. 861-6040.

BERGERS ALLEMANDS mâle ou femelles, enregistrés et tatoués, issus de champions. RA. 9-2204.

BERGERS allemands, caniches, Boxers, Chihuahua à vendre, Poméranien. Chihuahua pour accouplement. 674-6747.

BERGERS domptés, gardes, obéissants, Collies Labradors, Sibériens, Boxers, autres. 272-5300.

BERGER allemand blanc, $40, enregistré, service pour accouplement. 677-0686.

BERGER allemand, femelle 4 mois, excellent descendant, enregistré, tatoué, vacciné. $50. 484-0431.

BERGER allemand femelle, pure race, un mois, black-silver. Aubaine, $15. 2235 Montée Gagnon, Terrebonne.

BERGER allemand, 6 semaines, $30, 322-5421.

Bienvenue au Palais du chien
Pour petits chiens de maison. Prix intéressants. Chiens de garde, Bergers allemands, plusieurs autres. S'adresser à 2355 De Montigny, 523-5584.

BOXERS et épagneuls pure race. Appelez après 6 hres. 457-6343.

BOXER, véritable beauté, enregistré, 1 mois. 526-8664, soir.

BOXER, femelle de 9 mois, $45. 524-0527.

CANICHE miniature, enregistrés, blanc, beige, gris. 259-1898.

CANICHES, véritables toy, $125, beaux sujets, miniatures $40 à $80, aussi mâles pour accouplement. 663-1900.

CANICHE blancs enregistrés, 4 mois. 748, 74e avenue Chomedey.

CANICHES, poodles enregistrés, miniature, véritables beautés, $45. 260 Mont-Royal, VI. 9-3178.

CANICHES. TELEPHONER 389-4068. POUR FORMIDABLES AUBAINES, TELEPHONER 389-4068.

3 CANICHES (1 mâle, 2 femelles), 1 mois, $50. 524-9063.

CHATS siamois, pure race, mâles et femelles, 2 mois. 681-1712.

CHATS Siamois 2 mois, mâles et femelles, Seal-Point. Bon prix, après 6 p.m. 766-1210.

CHATONS à donner, après 5 heures. 256-7817.

CHIEN esquimau blanc, 1 an, vacciné, enregistré. $50. 684-9115.

2 CHIENS à vendre, un berger allemand, non enregistrés. 528-6511, 9 à 11 heures matin, 9-11 heures soir.

CHIEN Samoyer Esquimau blanc, pure race, $50. Soir seulement. DA. 1-4028.

CHIHUAHUA, femelle, mâle, enregistrés, 3 mois, 1½ livre. HU. 4-9009.

CHOIX de petits chiens à vendre. Tél. 681-6669.

COLOMBES, pigeons, 12 variétés, bon marché pour quantité. Girouard, 4-24e ave, Ile Perrot.

DOBERMAN, 2 mois, enregistré, lignée champion, rouge et noir. CL. 4-6378.

3 FEMELLES chihuahua, enregistrées, 3 mois, prix raisonnable. PO. 9-8411.

FEMELLE Collie, Shetland, pure race, 1 an, très propre, $40. Appelez après 5 hres. 727-9344.

IRISH SETTER femelle, 6 mois, enregistrée. 352-2475.

JEUNE chienne boxer, pure, entraînée, très propre, $50. RA. 1-5481.

LABRADOR noir, mâle, 7 mois, gardien, doux pour enfants. 322-7794.

LAPINS assortis de couleurs, vert, rose, jaune, bleu et autres; aussi poussins assortis de couleurs, 921 Mont-Royal est. LA. 6-3811.

LEVRIER D'Afghanistan, (Afghan) femelle 9 mois, pure race, CL. 9-9383, après 6 hres p.m.

NA. 5-0878, CHIENS enregistrés (Spécial Beagles), Labradors, Dobermans. Service toutes races.

PEMERANIENS enregistrés, 6 semaines, belle fourrure. LA. 4-4000.

PETITE CHIENNE Fox 11 mois, très propre, à sacrifice. 866-8920.

2 PETITS caniches, 5 semaines, bas prix, cause maladie, après 7 p.m. 935-7308.

26 PIGEONS voyageurs, avec bague, jeunes 1 an et 2 ans, colombiers, 6 x 8, le tout $50. 669-8758.

POODLE noir, pure race, 6 mois. LA. 1-7714.

ST-BERNARDS, Labradors, Samoyedes, Beagles, Bergers allemands, Collies, etc. Claude Pilon, 177 Edouard Roy, L'Assomption. 837-3928. (Antérieurement Mme Roland Pilon, Rigaud, Québec)

72 ANIMAUX DOMESTIQUES

POODLE BOUTIQUE
Plus grande maison professionnelle, authentique, canadienne - française, pour tonte de caniches et autres races. Cherchant et livrant. Caniches à vendre, qualité et choix incomparables. Voyez avant de décider. 5327 Décarie (coin Lacombe). HU. 9-9665, 331-4367.

DOG CASTLE
La seule maison canadienne-française pour la tonte spécialisée de votre caniche et toute autre race. Vente de caniches de la plus haute qualité. Accouplement pour toy et miniature. Motel pour pension à prix modique. 6020 St-Hubert. 276-4474.

SERIN roller allemand, jeune, superbe cage chromée sur pied, le tout $20. RA. 7-7347.

TRES BEAUX poodles, miniatures, enregistrés. 4280 Hôtel-de-Ville. 844-3296.

75 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos, grand assortiment, reconditionnés garantis. 937-1710.

ACHETERAIS PIANO, PAIERAIS COMPTANT. TEL. 276-4748; SOIR: 731-4444.

ACCORDEON, Bell, professionnel 120 Basses, neuf, a coûté $858, sacrifiera $350. LA. 4-9982.

ACCORDEON diatonique, spécial, 3 rangées, 61 boutons, 120 basses. Régistres. Valeur $1000. Garantie. Particulier 524-9077.

ACCORDEONS, saxophones, guitares, drums. Vente, location, échange. Cours privés. LA. 4-7059.

ACCORDEON-PIANO marque "Accordiana" 120 basses 3 régistres. Cause santé 271-3734 après 7 p.m.

AMPLIFICATEUR $25. Drum $95, Saxophone $95, Bassamp, Basse $135, Trompette $20, Clarinette $60, crédit sans acompte, location studio $0.25, Studio Labelle 3437 St-Denis, VI. 2-6403.

A VENDRE saxo Tenor Selmer, flambant neuf. 523-0965.

BEAU piano très propre, parfaite condition. Bon marché. 6270 Iberville.

CHEZ WILLIS! Petit piano droit Willis. Légèrement usagé. Excellent état. Moins de ½ prix. Willis & Co. Limited, 1430 ouest, Ste-Catherine, Montréal.

ECONOMISEZ beaucoup d'argent, achetez votre piano directement de la manufacture. Langelier, 9090 St-Laurent, tél. 381-2374.

ENSEIGNE PIANO-ACCORDEON. AI AUSSI BESOIN D'ACCORDEONISTES ET JOUEURS D'HARMONICA POUR FORMER ORCHESTRE. RA. 7-9707.

GUILT guitare modèle CE100D, Capri, avec étui $125. S'adresser 7041 Outremont. CR. 9-0987.

GUITARE électrique et enregistreuse servant d'amplificateur. Prix raisonnable. 272-9858.

GUITARE "Gibson" 2 pick-ups, amplificateur "Sea Breeze", $225. VI. 2-2052.

GUITARE marque Beltone, avec amplificateur marque Paul, presque neufs. 279-1420.

GUITARE électrique et amplificateur, set de drums, à vendre. PO. 7-2322.

GUITARE Fender Stratocaster, 3 pick-up, vibrato, CR. 6-0393.

KAGSTROM, amplificateur à même, haut-parleurs de 8" et 15". RE. 7-6222.

ORGANO combiné avec piano, valeur $2,150, sacrifieras $1,450, MO. 3-1864, CR. 2-6559.

ORGUE électronique 2 claviers et électrique, prix d'aubaine, cours privés. CR. 7-1935.

ORGUE Baldwin fini noyer 9 mois d'usage, encore sur garantie. Jour 272-9402. M. Beausoleil.

PIANO, hauteur 45", parfait ordre. 602 Jarry, appt 1.

PIANO remis à neuf, $125. 1690 du Collège, St-Laurent.

PIANO Heintzman presque neuf, $200. DO. 6-1696.

PIANO, 46" hauteur, $200, bon état. 274-8798.

PIANO, très bon ordre, acajou, aubaine, 677-6313; soir: OR. 6-1689.

PIANO à vendre, très propre. 8565 Henri-Julien, DU. 8-3381.

PIANO droit, Heintzman, 52 pouces hauteur, beau noyer, grande valeur. $200. 271-7074.

PIANO parfaite condition, comme neuf, hauteur 52 pouces. $225. — 321-6981.

PIANO, BONNE CONDITION, PEU D'ANNEES D'USAGE, APPELEZ A 669-7060, APRES 2 HRES.

TROMPETTE, Conn Constellation, valant $575, sacrifiera $250. Appelez le jour seulement, 677-2737.

76 RADIOS ACCESSOIRES

OSCILIOSCOPE 5 pouces "Heathkit", parfaite condition. Aubaine. Tél.: LA. 4-0867.

77 TELEVISION

REPARATION TELEVISION
SERVICE A DOMICILE, $2
JOUR, SOIR, DIMANCHE, OUVRAGE GARANTI PAR MAISON RESPONSABLE ETABLIE DEPUIS 30 ANS.
VALLEE TV — LA. 3-7735

LOUEZ UNE TV
CE SOIR
$4
PAR MOIS
Tous les paiements de location sont déductibles du coût d'achat.
MART-Y-RO T.V.
TEL. 748-7536

★ A LOUEZ TELEVISEUR ★
21 POUCES, $8 PAR MOIS
LIVRAISON EN 1 HEURE
PAS DE CONTRAT
288-4801

TV SECONDE
$10 comptant, $10 par mois, Garantie. Remis à neuf. A. Fortin Télévision, 47 Fleury ouest, DU. 7-9585.

LOUER TV
$10 mois, sans contrat, LA. 4-4160

A-1 TELEVISIONS $39.95 et plus. St-Hubert TV Service, 6243 St-Hubert, 273-7811.

A-1 TELEVISION à louer, $8 par mois. Livraison rapide, Bell T.V. CR. 3-4224.

ABAISSONS au choix, louez télévision, $10 mois, sans contrat. 486-8311.

A BAS prix, louez télévision 21 pouces, livraison, et service gratuits. Dubé & Hénault. CL. 5-9331.

A BAS PRIX, 50 télévisions à $45. Réparation. LA. 1-9021.

ABAT PRIX, louez télévision, $10. Livraison immédiate, jour, soir. 721-1763.

ABSOLUMENT parfait, louez téléviseurs 21", $12 mois. Claude Fortin. RA. 2-2468.

ABSOLUMENT garantis, téléviseurs à louer, livraison immédiate, Service gratuit. CR. 9-9947.

ARMOIRES murales, comptoirs marchandise. Local à louer, 7538A St-Denis.

A LOUER TV, 17 pouces, $8, 21 pouces, localité $10. Nord. Bourget Télévision, 323-2553.

A LOUER télévisions $8.95 mois. Tout compris. Service rapide, 524-6754.

A LOUER, télévision, $8.95 mois. Livraison gratuite, 254-5616.

APPAREILS NEUFS A LOUER OU A VENDRE. LA. 3-3805.

BAS PRIX, à louer, télévision 17", 21" $10 par mois. Livraison et service compris. Montant versé réduit l'achat neuf. DU. 7-9585.

LOUEZ UN TELEVISEUR, LIVRAISON DANS LES 45 MINUTES. 273-2757.

LOUEZ un téléviseur à tarifs hebdomadaires modiques ou achetez-en un et payez en 12 versements mensuels consécutifs de $8, pièces et service compris. "Midtown", 866-6660.

NOUVEL ATELIER T.V. REPARATIONS, VENTE, SERVICE A DOMICILE 316 DULUTH EST. 276-6541.

T.V. Louer 17", 21", service gratuit, réparations: 256-9615.

TELEVISEUR louer, meilleurs prix en ville, $7 mois, réparations, LA. 6-7164.

TELEVISEURS: louez 17 pouces, 21 pouces. Prix les plus bas. Achetez téléviseurs usagés ou neufs. $40 et plus. CR. 1-4221. CR. 1-1817.

TELEVISION, vendre ou louer, garanti, 21" — $12 mois livrée, UN. 1-4140.

TELEVISIONS (3), bonne condition, écran 21, $45, $55. 933-0491.

TELEVISION 17" CONSOLE, BON MARCHE. 527-1793.

TELEVISIONS 27", $135, aussi 24" $85. Portative 21" $85. Combinée radio phono $85. CR. 7-8210.

TELEVISION BON ETAT, AVEC ANTENNE, $29. TEL.: 524-7963.

77 TELEVISION

★
LOUEZ UN TV
CE SOIR POUR AUSSI PEU QUE
★ $4 ★
PAR MOIS
MINIMUM 3 MOIS
LIVRAISON GRATUITE N'IMPORTE OU
TOUS LES PAIEMENTS DE LOCATION SONT DEDUCTIBLES DU COUT D'ACHAT
METROPOLITAN TV RENTALS
VENTE ET SERVICE
TEL. 323-1032
★

TV A LOUER
LIVRAISON IMMEDIATE
$1.00
PAR SEMAINE ET PLUS
MINIMUM DE 3 MOIS
Tous les versements de location peuvent être déduits du prix d'achat.
VICTORIA TV INC.
6000 AVE DU PARC
273-7579 — 273-7570

TELEVISIONS, GRANDES AUBAINES, CORRIVAUX, 3415 NOTRE-DAME OUEST.

TELEVISIONS à louer, 17" et 21", prix spécial. DU. 9-4772. DU. 9-4200.

T.V. et STEREO à louer, $1 par semaine. 688-1628.

78 HAUTE-FIDELITE — STEREOPHONIE

• A BAS PRIX • A.M.-F.M. STEREO
Dernier cri, idéal tous genres d'appartement. Amateur belle musique. 321-3173.

2 HAUT-PARLEURS GOODMAN AVEC CABINET. 681-9721.

STEREO AM-FM, sacrifiera cause départ. 733-2073.

79 REFRIGERATEURS ELECTRIQUES

ABSOLUMENT chez vous. 35 ans d'expérience. Estimation gratuite, garantie écrite. Langlais. Particulier, LA. 4-7745. 677-8275.

FRIGIDAIRE à coke à vendre, très belle aubaine. Informations 322-0373.

PETIT réfrigérateur au gaz, parfait pour camp d'été. Equipé propane. $99. OR. 4-7530.

REFRIGERATEUR remis à neuf, garantie 1 an, $59.50 et plus. CR. 4-7000.

REFRIGERATEUR Westinghouse, 10 pieds cubes, bon état, particulier, DU. 8-6558.

REFRIGERATEURS reconditionnés, garantie un an, échange, termes faciles, service à domicile sur toutes marques. Gaudette Réfrigération Enrg. 4349 Papineau. 527-1361.

SERVICE — REPARATION. Estimation gratuite, travail garanti. Bénard & Fils. Réfrigération, 211 Bernard, 272-4251. Soir: DU. 7-3687.

80 AMEUBLEMENTS

2843 PRIEUR, poêle, laveuse, sécheuse, laveuse vaisselle, neufs. Logement 5 fermés. Adultes. Vendre séparément. RE. 1-4137.

ST-DENIS, Lagauchetière, 8 pièces, revenu $40, bon marché. 843-6678.

AMEUBLEMENT à vendre, 7 pièces tout compris. 288-0832.

AMEUBLEMENT 2 pièces, loyer $35, libre immédiatement. Soir seulement. 523-7827.

AMEUBLEMENT complet 3 pièces, $600. Cause départ. Inf.: 721-1571.

AMEUBLEMENT 4 pièces, presque neuf avec préférence de loyer à $30 mois. Cause départ, 525-2133.

9 APPTS, meublés bon pour touriste, offre raisonnable. VI. 9-8772.

CAUSE DEPART, 4 pièces complètes ou séparément, 3458 Rouen, 525-4381.

MENAGE 4 pièces complet ou séparément cause mortalité. RA. 1-3404.

MEUBLES IMPORTES
2 pupitres, lits et tables de chevet provincial français, garniture crayon gris et rouge. On vendra séparément. Miroir cadre antique noir et or. HU. 1-5044.

MEUBLEZ-VOUS au prix du gros, 666-8659

7 PIECES MEUBLEES, AMHERST, 2e, CAUSE DEPART, BON PRIX, LOYER RAISONNABLE. 288-4517.

3 PIECES, loyer $37.50. Visible après 6 heures, pas samedi. Cause départ. 318 Duluth est.

81 ARTICLES DE MENAGE

ABAISSONS LES PRIX QUINTAL CHESTERFIELD CO. MANUFACTURE, PRIX DU GROS

Davenport, couleurs diverses	$32.50
Davenport, 3 morceaux	$69.50
Chesterfield, coussins-mousse	$99.50
Hide-a-Bed avec matelas	$89.50
Set de chambre 3 morceaux	$79.50
Set de cuisine chromé, $29.50	$39.50

Poêles, réfrigérateurs
TERMES FACILES 18 MOIS 3 ETAGES DE MEUBLES
Jeudi, vendredi 10 h.; samedi 6 h. 2315 Ontario est — LA. 3-0736

FABREVILLE, semi-détaché, 5½, 2 chambres bain, 857 Madeleine. 625-1867.

ABAISSONS les prix de la manufacture. Davenport $29.95; hide-a-bed $95.50; chesterfield $100. Aussi rembourrage. 6613 St-André. 274-9272.

ABANDON, ameublement 3 pièces, $160, bureau $20, commode $15, tapis $30, mobilier cuisine $25, continental $28. 7217 St-Hubert, CR. 6-7655.

ABANDON, ameublement 3 pièces, $189, aussi, bureaux $25, commodes $15, mobilier cuisine, $20. Lit continental, $28. 7982 A, St-Hubert, 274-3413.

ABANDON cause départ, mobiliers chambre, noyer, bureaux doubles, triples; mobiliers salon 2 ou 3 morceaux, davenports; mobiliers cuisine, 5 morceaux; lits continentaux, mobilier dinette 5 morceaux, lampes, tables à café, poêles 220, $90; bassinettes 30 x 54, $22. 4495 Papineau. 522-7991.

ABANDON, réfrigérateur, $49; lessiveuses, $25; poêles, télévisions. 1633 Beaubien est.

ABANDON mobilier de chambre noyer y compris sommier, matelas ressorts, $115. HU. 9-5320.

ABANDON, bureau avec miroir, chiffonnier, lit, matelas, sommier. $76. 843-6877, 3658 St-Denis.

A BON MARCHE, poêle huile, gaz, mobilier salle pour camp d'été. 276-9388.

A CAUSE mortalité, mobilier salon moderne, table chêne. 3125 St-Zotique. RA. 2-8568.

ACHETEUR SERIEUX
Ameublement 3 pièces, flambant neuf, mobilier de chambre, noyer, mobilier de cuisine chromé 5 morceaux, mobilier de salon pour aussi peu que $175 termes si désirés. HU. 9-5320.

ACHETONS pour argent comptant réfrigérateur, lessiveuse, télévision, poêle, électrique ou à gaz. 849-3997.

AI ménage complet à vendre. Cause départ. 669-8092.

AMEUBLEMENT COMPLET
Télévision, réfrigérateur, poêle ou lessiveuse, $49. Mobilier 2 chambres, 4 morceaux, $79. Matelas et sommier. Set de cuisine chromé, $25. Table à café, $6; lampes ou oreillers caoutchouc-mousse, $2; tapis (grandeurs naturelles), $29. Prix total $197. Peut acheter séparément.
P.S.: S'il vous plaît ne pas passer avant 10 a.m. ni après 9 p.m. Mais il faut vendre.
4646 PARK AVENUE — 273-2848

AMEUBLEMENT pour 3 pièces, mobilier chambre neuf, fini noyer, sommier, matelas, mobilier cuisine arborite, moderne mobilier vivoir, table à café, lampes, oreillers. Au complet, $185. Accepterions $8 par mois. RE. 3-9407.

AMEUBLEMENT complet pour 3 pièces flambant neuf. Comporte mobilier chambre, commode triple miroir, chiffonnier, lit à panneaux, mobilier cuisine 5 articles, table arborite, 4 chaises bronzetone, mobilier vivoir moderne, fauteuil assorti en nylon, table à café noyer, lampes, oreillers. Le tout $275. Accepterions $12 par mois. 738-4761. 3541 Van Horne, app. 1.

AMEUBLEMENT 3 appts complètement neuf, comprend chambre, style scandinave fini noyer avec matelas et sommier inclus. Cuisine chromé, 4 chaises, table extension, mobilier salon nylon avec fauteuils, table café, lampes, cendrier et aussi TV 21 pouces reconditionnée. Sacrifierais $265, payable $10 par mois. Tél. 387-5793, 8400 St-Denis.

AMEUBLEMENT 3½ appts, T.V., lessiveuse. Accessoires batterie de cuisine, fournaise, chaises soleil. Prix très raisonnable. 667-6503, après 5 h.

AMEUBLEMENT complet 5 pièces, meubles moderne, 525-8243 après 5 heures.

81 ARTICLES DE MENAGE

Kay Van Ltd.
ENTREPOT
4646 AV. DU PARC
(PRES MONT-ROYAL)
CR. 3-2848

Refrigérateur, repris	$49
Poêle électrique, gaz	$45
Lessiveuse-essoreuse	$30
Télévision garantie	$45
Stéréo Hi-Fi	$69
Mobilier chambre, 3 pièces	$79
Mobilier Davenport	$39
Mobilier cuisine chromé	$28
Lit Hide-away	$75
Mobilier de chesterfield	$90
Bassinette Roxatone	$19
Matelas de lit de bébé	$8
Lits continentaux	$29
Matelas à ressorts	$14
Sommiers 54", 48", 39", 36"	$10
Lits superposés	$49
Lits pliants	$14
Chiffonniers	$15
Garde-robe	$20
Tapis pleine grandeur	$29
Oreillers caoutchouc-mousse	$2
Lampes	$2
Tables à café	$6
Antennes	$1

ETC., ETC., ETC., ETC.
ENTREPOSAGE GRATUIT
FACILITES DE PAIEMENT
Maison meublée au complet, $3 par semaine. Commencez à payer en mai. Livraison le jour même.
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.

AMEUBLEMENT 5 pièces à vendre, complet ou individuel, 7445 Papineau, cause départ.

AMEUBLEMENT complet, 3 pièces, ou séparément; poêle électrique 220, bon marché. 5755 Des Erables, CR. 6-4453.

AMEUBLEMENT COMPLET FER FORGE. NA. 7-0250, 681-7653.

AMEUBLEMENT 3 appts, directement d'entrepôt, mobilier de cuisine 5 morceaux, chromé, table extension, mobilier de chambre à coucher 3 morceaux, véritable noyer, mobilier de salon style exclusif, faisant lit avec fauteuil T.V. Sacrifierais $350. 3131 Ste-Catherine est. 527-4593.

AMEUBLEMENT, set à dîner, salon, chambre, cuisine. LA. 2-0784.

AMEUBLEMENT 5 appts, très propre, haute qualité, prix raisonnable. CL. 6-2719.

AMEUBLEMENT 3 appts, neuf, dinette, scandinave, table ovale noyer arborite, 4 chaises, dossiers ronds, siège cuirette, mobilier chambre, bureau triple 9 tiroirs, chiffonnier, lit double: mobilier salon, exclusif, faisant lit, fauteuil TV, base tournante. Sacrifierai $350, payable $15 par mois. 5826 Sherbrooke ouest. HU. 1-9887.

AMEUBLEMENT neuf, pour 3 pièces. Mobilier chambre trois articles au complet, sommier et matelas compris. Mobilier cuisine moderne. Mobilier de vivoir 3 articles. 5387 avenue Parc, CR. 6-2586.

AMEUBLEMENTS, GRAND CHOIX, CORRIVEAUX. 3415 NOTRE-DAME OUEST.

AMEUBLEMENT, bon marché, à vendre. 1602 Panet, LA. 1-9261.

ANTIQUES. Canapé, 2 fauteuils Louis XV. Sacrifierais $550. Soir LA. 3-4540

ASPIRATEURS polisseuses, laveuses tapis Electrolux, $10 - $45, aussi neuves. 273-4509.

AUBAINE, doit vendre mobilier chambre fini noyer, chesterfield 2 pièces, caoutchouc-mousse, couvertures nylon, table chromée, 4 chaises cuisine, couleur neutre. $250. (Pas d'agents). Accepterait $10 par mois. HU. 6-7327.

AUBAINE, meubles pour camp d'été, bonne condition. RI. 4-5411.

AUBAINE, frigidaire, mobilier salle manger, très propre. CR. 6-3039.

AUBAINE, frigidaire General Electric, poêle à gaz Moffat, en très bonne condition. 271-2350.

AUBAINE, ameublement 4 pièces, loyer $45. Ménage fait. 975 Roy.

AUBAINE mobilier de salon 2 morceaux, téléviseur 21 pouces $100. DA. 2-8845.

AUBAINE, poêle gaz combiné huile, payé $500, sacrifie $125. Balayeuse, polisseuse, récent $20. 255-9254. CL. 9-7757.

AUBAINE, chambre, salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, $489, aucun dépôt. RA. 1-5935.

AUBAINE, lessiveuse électrique moderne $29; poêle combiné $35; poêle à gaz $20; réfrigérateur électrique garantie, $59. 930 Mont-Royal est.

A VENDRE, cause départ, mobilier cuisine moderne, garde-robes avec miroir. Le soir. 729-8315.

A VENDRE, mobilier chambre, mobilier cuisine, lit Continental, etc. Départ de ville, HU. 9-6210.

A VENDRE mobilier de chambre, 4 morceaux, très propre. 428 Alexandre. Pont-Viau.

BAHUTS de style tout neufs, finis noyer, $19.; 843-6877.

BAHUT fini noyer, 3 portes coulissantes flambant neufs, $25, 525-3391.

BALAYEUSE et polisseuse en parfaite condition, $15. 322-6875.

BALAYEUSE non réclamée Electrolux, $30, General Electric, $25. Parfaite condition, garantie 1 an. A & A Vacuum Cleaner Co. 963 Notre-Dame ouest, 861-4880. Soir: 526-9033.

BALAYEUSE, Royal Air, en bon état. $25. 259-4344.

BALAYEUSE Electrolux, reprise de finance, $28. RA. 8-0900.

BAR à boisson en arborite, capitonné et autre modèle. LA. 6-0196.

BAS PRIX directement de manufacture, ameublement de chambre, salon, cuisine, appareils électriques, literie, etc. Prix du gros. Termes faciles. Sans dépôt. 1569 est, Ontario, LA. 2-8903.

BASSINETTE 30 x 54, modèle de luxe avec matelas, flambant neuve, $22. 525-3391

BEL ENSEMBLE de salle à manger Chippendale, sofa-lit, fournaise à gaz, tapis, électroliers. 271-3769.

CAUSE DEPART, poêle à gaz, 4 ronds, McClary, presque neuf; frigidaire très propre. Mobilier cuisine chromé. LA. 5-6152, après 5 heures.

CAUSE départ, réfrigérateur, poêle, fournaise, ainsi qu'ameublement complet de 3 pièces, à sacrifier. CL. 4-1136.

CHESTERFIELD 3 pièces, Kroehler bouclé, valeur $300, pour $65. RA. 7-7347.

CHESTERFIELD 3 morceaux, comme neuf, aubaine. Après 6 p.m. RA. 7-9236.

COUCHETTE double, sommier, table de toilette, Appelez: DU. 8-6558.

CUISINIERE combinée, gaz et huile. Excellente condition, avec chauffe eau, distributeur automatique, 2 réservoirs de 45 gallons. Bas prix. CL. 5-2534.

DAVENPORT neuf, 2 morceaux, pouvant faire lit $45. 489-5320.

DIVAN lit, 2 fauteuils pour camp d'été $25. 669-8212.

DRAP salon, lampe de salon, table de salon, tapis de passage, table de téléphone, laveuse, frigidaire, fournaise, baril d'huile 250 gallons. 722-7668.

DRAPERIES 6 panneaux, $25, traverses et crochets gratuits. 7190 St-Hubert.

ECHANGERAIS ce que vous voulez vendre pour meubles magasin. DU. 7-6044.

EQUIPEMENT DE CAMPING, POELE ELECTRIQUE, 30", TABLE, CHAISES CUISINE, TRES PROPRES. 2940 BOUL. LAPOINTE. CL. 5-2291.

2 FAUTEUILS, jolie pendule carillon, bon marché. 5960 St-Hubert.

FOURNAISE à gaz automatique, usure 6 mois, bon pour 6 pièces, $90. Cause déménagement, 522-9410.

FOURNAISE à l'huile Coleman avec baril, $20. 725-1773.

FOURNAISE à gaz, neuve, $85, installation gratuite. Tél.: 352-6121.

FRIGIDAIRES remis à neuf, garantis, aubaine. 272-4251.

FRIGIDAIRE, en bonne condition, très propre, $45. 722-4507.

FRIGIDAIRE automatique "McClary", fournaise huile, poêle gaz. 1951 Maisonneuve.

FRIGIDAIRE, marque Frigidaire, en bon état. RA. 8-8159.

FRIGIDAIRE McClary, poêle Gurney, à gaz. 277-9949.

FRIGIDAIRE parfaite condition, très propre. Prix raisonnable. Machine à coudre Singer à pédales, $5. VI. 5-2888.

FRIGIDAIRE 8 pi cu. "General Electric", bonne condition, très propre, $50. 681-4840.

FRIGIDAIRE, Westinghouse, 11' cu. parfaite condition. $75. 721-5460.

FRIGIDAIRE, Kelvinator, 9 pieds, poêle gaz-gaz, aubaine. 2477 Workman.

FRIGIDAIRES très propres, garantis comme neufs. CR. 4-7000.

GALERIE de Faillite, 6815 Papineau, 721-8513. Laveuses automatiques. Téléviseurs, poêle 220, gaz, $50 chacun. Mobiliers chambre, salon, cuisine, moitié prix.

GARDE-ROBES de bois verni, 2 portes avec miroirs, 3 tiroirs. 1598 Beaudry, 523-7184.

10 GARDE-ROBES, 2 portes, $20; 1 porte $17; bureaux doubles $25. 1569 est, Ontario. LA. 1-2626.

81 ARTICLES DE MENAGE

Grande vente de déménagement
6009 ST-HUBERT — 279-4949
SPECIAL — SPECIAL

SET DE CHAMBRE, 3 MCX, A PARTIR	$64.50
SET DE CUISINE, 5 MCX.	$34.50
CHAISES BERCANTES CHROMEES	$9.50
BASSINETTE, 30 x 54	$16.95
LIT PLIANT, MATELAS RESSORTS	$17.50
BERCEUSE D'ENFANT	$4.95
MATELAS TOUTE GRANDEUR	$17.50
SOMMIERS TOUTE GRANDEUR	$8.75
GARDE-ROBE 2 PORTES, MIROIR	$23.50
BUREAU, 4 TIROIRS	$16.50
BUREAU DOUBLE	$36.50
LIT JUVENILE	$21.50
RADIO, à partir de	$12.50
TOASTER, à partir de	$2.50
FER A REPASSER, à partir de	$3.50
CADRES, à partir de	$12.50
CHAISE BERCANTE	$8.50
LIT SUPERPOSE	$16.50

279-4949 — 276-4260

ARBOUR CHESTERFIELD
Hide-a-bed, davenport, chesterfield, prix 50% meilleur marché que le magasin. Nous manufacturons sur commande seulement.
Victor 5-5964 Soir: DUpont 7-5116

HIDE A BED neuf, matelas "Marshall" accepterais $1.75 semaine. 843-6877; 3658 St-Denis.

HIDE-A-BED à sacrifice $85. 4636 Avenue Du Parc. 273-2849.

HIDE-A-BED neuf. Prix d'aubaine. Balance de stock. 3442 St-Denis. AV. 8-7142.

HIDE-A-BED tout neuf, aubaine, 3442 St-Denis. 288-7142.

HIDE-A-BED presque neuf, $60. Appeler 526-6440.

JOLI divan moderne, fauteuil, très bonne qualité, table café, table bout, finie ébène, parfait ordre, valeur $600 tout pour $200. CR. 3-3789.

LAVEUSE et sécheuse automatiques, Moffat, en bon état, 5 ans d'usure, $170. 5866 Louis-Hébert, visible entre 5 et 9.

LAVEUSE de vaisselle, General Electric, modèle fixe. $125. 331-4438.

LAVEUSE de vaisselle Westinghouse, sous comptoir, comme neuve, CL. 5-2608.

LAVEUSE automatique, à vendre. 721-6414.

LAVEUSES reconditionnées, $20, garantie. 2416 Ste-Catherine est. LA. 2-1427.

LESSIVEUSE THOR carrée de luxe, à vendre. 3615 Hochelaga, appt 5. Tél. 525-0691.

LESSIVEUSE automatique Westinghouse, très propre, 669-9870, 652 Cousineau, appt 1, Pont Viau.

LIT double, fer, avec matelas, 6 mois d'usage $25. CL. 6-5548.

LIT CONTINENTAL, neuf, $25. Mobilier cuisine, $25. Mobilier chambre, $40. Commode, $25. Davenport neuf, $40. 733-9407.

10 LITS au complet à vendre $7 chacun. 524-1355.

LIT SIMPLE, 2 bureaux, $15. lazy-boy $20, gros carrosse $15, pousse-pousse $10. 526-1536.

LIT avec sommier et matelas à vendre, $18. — 259-4303.

LITS continentaux neufs, $20. Complets, lits superposés neufs, finis érable rouge, $45. Complet avec matelas.
5362 SHERBROOKE Ouest — 481-0249

LIT ¾, style canadien, érable, matelas compris, très propre $45. 1420 Pie X. 681-4718.

LITS continentaux de marques réputées, excellente qualité. Spécial $21.95; 5387 avenue du Parc. CR. 6-2586.

LITS bébé au complet, matelas compris, flambant neufs. Spécial $15. 5387 avenue du Parc. CR. 6-2586.

LIT D'ENFANT jusqu'à 4 ans, complet. Infant-Seat, $20. 387-9913.

MACHINE Singer, presque neuve, avec cabinet, reprise finance, $22.50. 352-6620.

MACHINE à coudre White automatique zig-zag boutons, boutonnières, modèle 1962, reprise de finance, $35, 272-2272.

MACHINE à coudre White, flambant neuve. Aubaine $25. CR. 7-7428.

MACHINE à coudre Singer, bobine ronde, repris finance, $15. 259-0666.

MACHINE à coudre Singer, bobine ronde avec cabinet, reprise de finance, $19.50, CR. 7-2831.

MACHINE à coudre et poêle à gaz. CR. 4-1306.

MACHINE à coudre neuve à vendre bon marché, 255-1822.

MACHINE à coudre Singer automatique, aubaine, faut voir. 2289 Sheppard.

MACHINE à coudre Arrow, automatique flambant neuve avec cabinet, reprise de finance, $34.95. CL. 4-6979.

MATELAS sommier de toutes grandeurs, $3.50, $5, 9.50, 13.50. Boyer Manufacturier, 7350-18e. 722-4625.

MATELAS à ressorts neuf, $11.95, bonne qualité, toutes grandeurs.
5362 SHERBROOKE Ouest — 481-0249

MATELAS à ressorts neufs, toutes grandeurs, $12.50. Jour seulement. 522-8182.

MENAGE complet, tout neuf, 3 appts, cause départ. 728-8919.

MEUBLES NEUFS 1964
Directement de la manufacture. Meublez 3 pièces complètes pour $165 ou $249, ou $579 Poêle et réfrigérateur inclus. Termes faciles. Ouvert jusqu'à 10 hres.
Tous genres de meubles: Poêles, réfrigérateurs, TV, Stéréo, etc... au prix de la manufacture.
DAGENAIS FURNITURE 3209 JARRY EST — 721-6563

MEUBLES D'ENFANTS
Lits d'enfants, carrosses, bains, chaises hautes, balançoires, parcs, moïses.
AU CONFORT DES BEBES
601 JARRY EST CR. 7-9059

MEUBLES pour bureau, chêne solide, grosse laveuse Beatty, glacière. 2 éviers, etc. 845-0060.

MEUBLES à vendre bon marché, départ de la ville, 4610 Plamondon, no 1.

MOBILIER de chambre, meilleure qualité, mobiliers de cuisine et de salle à manger, TV, réfrigérateur, etc. 676-4771. Le soir: CR. 9-1816.

MOBILIER de salon, 3 pièces, bon marché. 331-5646.

MOBILIER chambre, lit double, bureaux 5 tiroirs, table de toilette, bleue, $30., très propre. DU. 7-9883.

MOBILIER chambre, style provincial, blanc et or, bureau double, miroir, chiffonnier, lit. Sacrifiera $125, $10 par mois. 2464 Bélanger est, 2e étage. 725-2467.

MOBILIER CHAMBRE, 5 ARTICLES, EXCELLENT ETAT, $75. RE. 8-5704.

MOBILIER de chambre, fini noyer, complètement neuf, bureau double, grand miroir, chiffonnier avec 4 grands tiroirs, lit double. Accepterais $1.75 par semaine. 3658 St-Denis.

MOBILIER de salon 2 morceaux, flambant neuf, $65. 525-3391.

MOBILIER de salon, 4 morceaux. Offre raisonnable acceptée. 388-9537.

MOBILIER de 3 pièces tout neuf comprenant mobilier de chambre fini noyer, sommier, matelas, mobilier de cuisine arborite, mobilier de salon moderne, table à café, lampes, le tout $189. Accepterions $2 par semaine. 3541 rue Van Horne, appt 1, 738-4761.

MOBILIER de vivoir 3 morceaux, table noyer, sofa. 271-5000.

MOBILIER de salon à vendre, 3 morceaux sectionnels. CL. 4-7700.

MOBILIERS salon neufs, 2 morceaux, nylon frisé. Nous vous donnons 3 tables de salon arborite. Accepterais $1.75 par semaine; 843-6877.

MOBILIERS salon, table, lampes, bon ordre, bon marché. 523-3409.

MOBILIER chambre très bonne condition. 7605 Boyer. 274-3235.

MOBILIER de chambre, bois pâle, 5 morceaux, $100. LA. 6-3870.

MOBILIER CHAMBRE D'ENFANT, ERABLE PALE, 9 MORCEAUX, BAS PRIX. 1980 BRUXELLES. CL. 9-8456.

MOBILIERS de chambre, living-room, TV, lit continental, tables, etc. Soir: RE. 9-6079.

MOBILIER chambre, sommier — matelas neufs, $45. Après 6 h. 30. 844-1273.

MOBILIER de chambre, de salle à dîner, poêle et frigidaire. Informations le soir entre 7 et 9 hres. 524-5994.

MOBILIER de chambre propre, valeur $400, vendrais $100, 846, 4ème, Verdun.

MOBILIER de cuisine chromé 5 morceaux table arborite à l'épreuve du feu $35 seulement. HU. 9-5320.

MOBILIER chambre moderne avec matelas, $50. 728-8443.

MOBILIER cuisine, lit pliant, chesterfield, fauteuil chaises. Bonne condition, 681-6596.

MOBILIER chambre comme neuf, garantie, manufacture, vendrait immédiatement, $50. 5826 Sherbrooke ouest.

MOBILIER de chambre 5 morceaux, chiffonnier, garde-robe, 727-5277.

MOBILIER salle à dîner chêne, style Jacobin, payé $850., vendrais $300. 331-2643.

MOBILIER salon, tapis avec feutre, bibliothèque, propres, prix raisonnable. DU. 9-2506.

MOBILIER de salon, 3 sections, tapis en tweed 9 x 12, lampes sur pied, radio combiné. LA. 3-3622.

81 ARTICLES DE MENAGE

LES ENTREPOTS TRANS-CANADA
MEUBLES EN GROS DIRECTEMENT AU CONSOMMATEUR

ENSEMBLE 3 PIECES (Comprenant chambre 3 morceaux salon 2 mcx, cuisine 5 mcx)	$195
CHAISES CUISINE, CHROMEES	$3.95
MOBILIERS CUISINE, 5 MCX	$35
MOBILIERS CHAMBRES, 3 MCX	$75
HIDE-A-BED	$109 - $135
CONTINENTAL, TETE $89 pour	$50
TAPIS, BASE FOAM, V.C.	$2.60
9' x 12' $31.20 — 6' x 9',	$15.60

INFORMATIONS: SOIR LA. 6-5853 4158 PARTHENAIS, PRES RACHEL

• AMEUBLEMENTS 3 APPTS •
• $199 • $299 • $399
Aucun dépôt, $2.50 par semaine Livraison ou entreposage gratuit
LES AMEUBLEMENTS J.R.C. INC. 2464 EST, BELANGER, 2e ETAGE 725-2467
3131 STE-CATHERINE EST 527-4593

MOBILIER salon, $50., davenport $30. MO. 9-1530.

MOBILIER 3 pièces, réfrigérateur, fournaise huile. 725-1793.

MOBILIER et tapis de salon, 254-4719, après 6.00 heures.

MOBILIER salon, sofa, deux fauteuils style contemporain, très propre. DU. 7-0478.

MOBILIER de chambre, lit double, comme neuf, grand bureau avec miroir, 6368, 25e avenue, Rosemont.

MOBILIER salle à manger 9 morceaux, acajou brun, $125. 6849 Fabre.

MOBILIER cuisine, fournaise Boule-de-feu, commode, poêle. LA. 2-6809.

MOBILIER cuisine, salon et tables. Réfrigérateur "Frigidaire", Dois vendre. LA. 3-4855.

MOBILIER cuisine, frigidaire, 12 pieds, 2 tables salon, matelas et sommier, le tout $100, 8381 St-Dominique, DU. 7-4121.

MOBILIER de chambre, lits jumeaux, frigidaires 8 et 12 pieds, poêle 38 pouces, laveuse General Electric, draperies et chaises. HU. 6-9425.

MOBILIER salle manger, petit piano. 1656 Galt, Côte-St-Paul.

MOBILIER CHAMBRE, SALONS, CORRIVAUX, 3415 NOTRE-DAME OUEST

PIANO droit à vendre, très propre, en bon état, prix raisonnable. 669-4028.

3 PIECES chesterfield, $25. 4702 De La Peltrie. RE. 1-4398.

POELE électrique 220, combiné huile avec brûleur, 677-1805.

POELE Bélanger, gaz à gaz, avec chauffe-eau, $150. Piano, $100, comme neuf, LA. 3-6918.

POELE gaz à gaz, $35., Frigidaire 8 pi. cubes $60. Laveuse Bendix $50. LA. 6-3208.

POELE réservoir eau chaude, radiateur, tout électrique, 277-8300.

POELE combiné à vendre, gaz, huile, $100. LA. 1-8558.

POELE Tappan Gurney, neuf, four automatique, b.b.q., $150, 845-6705.

POELE GAZ 24". Fournaise huile avec baril et tuyau. RA. 7-7170.

POELE McCLARY combiné huile, électricité, propre, $40. RA. 2-3916.

POELE 220, Moffat, 24", parfaite condition, $45. Jour seulement 663-4244.

POELE GAZ, 4 ronds, automatique, usagé, $20, bonne condition, CR. 3-6588.

POELE A GAZ Gurney, 30 po., parfait état. 525-9256.

POELE blanc combiné, Gurney, huile et gaz. LA. 1-1760.

POELE électrique Beach, 40 pouces, réchaud, bon état. Raisonnable. 389-2853.

POELE et frigidaire, fournaise à l'huile à vendre. 276-7048.

POELE électrique, frigidaire, fournaise, lits et studio. 8500 Boul. St-Michel. Bon marché.

POELE électrique 220, 40 pouces, propre, informations, 642-2785.

POELE gaz-gaz, neuf, $279, chauffe 5 pièces, installé gratuitement. 352-6121.

POELE à gaz à vendre, 1 mois d'usure, VI. 5-9620.

POELE électrique 220 G.E. 30" en bonne condition. DU. 9-4577.

POELE électrique 220, McClary, comme neuf, LA. 2-6916.

POELE électrique 220, état neuf, frigidaire. DU. 9-9554 après 6 heures.

POELES à gaz, blanc, 4 ronds, automatiques, CR. 7-3312.

POELE Gurney, 4 ans, gaz, 30", presque neuf, $145. 277-6747.

POELE à gaz blanc, 4 ronds, 22", parfaite condition, $25. Aussi 36", $35. 869-2535.

POELE combiné, électrique, huile, comme neuf, réservoir à eau chaude, électrique. OR. 7-1698.

POELE électrique Moffat, 41", $100. 274-7818.

POELE électrique Westinghouse, 40", très propre. DU. 1-1734.

POELE à gaz, 4 ronds. Carrosse, très bonne condition. HU. 8-8251.

POELE combiné gaz et gaz, pratiquement neuf, prix raisonnable. RA. 2-5160.

POELE General Electric, 220, 24". Fournaise à l'huile Coleman, très propre. Aubaine. 352-3369.

POELE A GAZ comme neuf, mobilier de salle à manger, prix raisonnable. etc. CR. 9-8635.

POELE gaz-gaz, blanc, L'Islet, bonne condition. 5879 Christophe-Colomb.

POELE électrique 220, combiné, très propre. 4241 Delorimier, 521-5976.

1 POELE Enterprise, gaz, huile. VI. 4-7140.

POELE combiné, huile-gaz, 2 brûleurs, serpentins, carburateur, $50. 521-3073.

POELE électrique, marque Frigidaire, 40 pouces. Mobilier de chambre, 4 morceaux. CL. 9-7727.

POELE, lessiveuse semi-automatique, 2 brûleurs, réservoirs, etc. 271-9422, 277-1850.

POELE Gurney propre, 4 ronds, combiné gaz, comme neuf, moitié prix. Pour le 1er mai. AV. 8-6452.

POELE 220, marque Frigidaire, 30", comme neuf, fournaise à l'huile Gurney, un an d'usure. DU. 7-0316. 389-0027.

POELE Findlay, combiné bois, charbon et gaz, 33 pouces. 255-6237.

POELE 220 combiné gaz, aussi fournaise à gaz murale. LA. 6-3539.

POELE à gaz blanc, mobilier salon, très propre. CR. 4-2348.

POELE combiné huile-gaz, 36", blanc. Cause déménagement, LA. 3-8417, soir.

POELE gaz-gaz "Gurney" 4 ronds de gaz, tout chromé. CR. 2-1293.

POELE à gaz, presque neuf. 5282 Delanaudière. LA. 3-4848.

POELE gaz-gaz, McClary Jewel deluxe, $125, 1869 Aird. 254-6942.

POELE à gaz 24 pouces, automatique, disponible en Mai. 279-4093.

POELE, ACME, 220, 40", BON ETAT, $50. CL. 9-6391.

POELE électrique, 4 ronds combinés, pour chauffer cuisine, chalet, etc. Valeur $350 pour $150. 321-2896.

POELE électrique, 27", marque Dandy. Soir 727-9802.

POELE combiné, électrique, avec fournaise à l'huile, 5105 Jeanne D'Arc. RA. 1-7692.

REFRIGERATEURS, POELES, AUBAINES, CORRIVAUX, 3415 NOTRE-DAME OUEST.

REFRIGERATEUR 12' cubes, poêle électrique 4 ronds, réchaud et fourneau, Frigidaire. Très propres. 331-4201.

REFRIGERATEUR récent, $75. Grosse fournaise à l'huile avec éventail électrique et réservoir, $75. 3 bureaux chambre $25. Mobilier salle à manger $50. cuisine $15. Lit pliant $5. Cause départ. 272-4496.

REFRIGERATEUR 10 p.c. Westinghouse, poêle à gaz Kenmore, 5 ronds, grand four. Fournaise automatique 65,650 BTU, Clare-Hecla. RE. 7-3943; 747-0631.

REPRIS DE FINANCE
Faillite, etc. Réfrigérateurs $35. Poêles $29. Lessiveuses $29. Téléviseurs $49. Chesterfield davenport $39. Hide-a-Bed $89. Mobiliers cuisine, modernes, $29. Mobiliers chambre $79. Tapis, etc. Facilités de paiement. 5387 avenue du Parc. CR. 6-2586.

RUG 6'9 x 9, carpettes, rideaux croisés, café, douche. Miroir 16 x 24, pratiquement neufs. DU. 9-4367.

SECHEUSE automatique R.C.A. Victor, poêle gaz, Gurney, mobilier chambre noyer, laveuse Connor 1863 Dandurand. 271-8756.

SET de salon, télévision, stéréo avec meuble, table téléphone. Set de chambre. Polisseuse, lessiveuse, poêle 220, frigidaire, set de cuisine, bassinette. 525-3949.

SET de cuisine arborite, cuirette grise, réfrigérateur "Harvester", 9 pi. cu., tapis de vivoir, LA. 1-4276.

Set de cuisine, avec 6 chaises, flambant neuf. sacrifierais. 681-1448.

SET de chambre, chaud noyer, sacrifice. HU. 9-6588.

SET DE SALON, 2 morceaux, propre. RA. 7-5524.

SET de cuisine, table extension, 4 chaises, comme neuf. HU. 8-4822.

MOTS CROISÉS

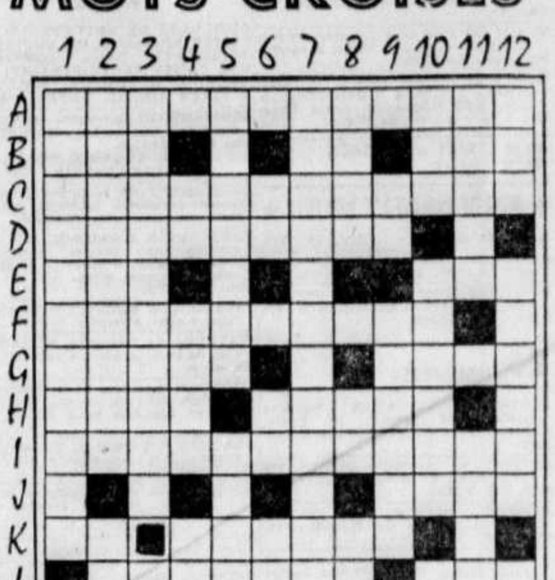

HORIZONTALEMENT

A—Fera sentir un léger picotement.
B—Trois lettres consécutives de **habit** — Négation — Pour la troisième fois.
C—Action de rendre stupide.
D—Qui ricane.
E—Céréale la plus cultivée — Roi de Juda.
F—Pays d'Allemagne, ancien grand-duché jusqu'en 1919.
G—Rien — Se trompe.
H—Fait du tort — Maxime.
I—Contraires à la raison.
J—Lac Américain.
K—Dieu solaire chez les Egyptiens — Faire du bruit, en parlant de la foudre.
L—Oiseau passereau qui se nourrit d'abeilles — Métal.

VERTICALEMENT

1—Personne qui vend du charbon.
2—Personne qui aide les acteurs à s'habiller — Symbole de l'argent.
3—Livre élémentaire de lecture.
4—Adjectif possessif — Greffa — Pronom personnel.
5—Donnent leur avis au sujet d'une délibération — Plus qu'il ne faut.
6—Pronom personnel — Du verbe avoir — Négation.
7—Qui désobéit.
8—Attachés — Année — Infinitif.
9—Pronom personnel — Gouverner.
10—Saison — Recevoir favorablement.
11—Courroies — Polit avec la lime.
12—Habileté — Pluie.

Solution demain

Solution du dernier problème

81 ARTICLES DE MENAGE

2 SOFAS-LITS, 1 lit 48 avec base, 3 chiffonniers, prix d'aubaine, 12076 O'Brien, FE. 4-5846.

SOFA-LIT, avec 2 fauteuils. Très propres. Après 7 heures, samedi toute la journée: 274-8006.

STEREO, mobilier de salon. Prix raisonnable. LA. 6-6839.

TABLE à café neuve, avec dessus Arborite, prix raisonnable. RE. 5-3980.

TABLES salon, meubles à section. Set de chambre junior et autres. 661-1388.

TABLE de cuisine, couleur naturel, 42 x 26 fermée, panneau intérieur. Tapis rug tapis passage. DU. 8-6558.

TAPIS AU PRIX DU GROS
Tapis nylon, $2.35 la verge carrée, boardloan, installation mur à mur, $3.30 la verge carrée. Tapis 9 x 12, $22.50.
Spécial Acrilan posé mur à mur avec feutre, 10 ans de garantie $5.75 la verge carrée. Laine Twist, Trilan, Dupont Nylon, au prix du gros. Termes faciles, ouvert jusqu'à 10 heures, estimation gratuite. Jarry Carpet, 3209 Jarry est.
721-6563 — 721-5935

TAPIS directement manufacture. Spécial broadloam $2.35 verge carrée. Tapis passage, $1.95 verge. 3442 St-Denis. 288-7142.

TAPIS toutes sortes, installation mur à mur, poseur d'expérience. VI. 4-7284.

TAPIS attrayant oriental, mobilier vivoir, tables à café et téléphone. Presque neuf, 738-8320.

TAPIS Viscose tweed $2.25 verge carrée. Trilan $4.95 verge carrée. Viscose 9' x 12' tweed $27. Aubaine. 5724 Christophe-Colomb. 271-3496.

TAPIS, meubles, échange, termes faciles. Allons chercher. Tél. 323-2544.

TAPIS, magnifiques dessins orientaux, 3 grandeurs attrayantes. Qualité. Sacrifiera. RE. 9-0162.

TAPIS 6 x 9, à partir $9.95, tapis passage depuis $1.50 verge. 7190 St-Hubert.

TAPIS, neufs, salon, passage, vraie aubaine. 2084 Delorimier. LA. 7-2007.

TELEVISION, mobiliers cuisine, chambre à coucher, 2 fauteuils, tables. 725-1954.

TELEVISION 21", MODELE RECENT, PARFAITE CONDITION, $40; 321-9877.

T.V. "Sony" 9" pour maison privée, automobile, ou extérieur, électrique et à batterie, neuve, tous accessoires. Vaut $500- sacrifierais $250. CR. 2-9403.

TELEVISION Admiral, 21 pouces, parfaite condition, modèle console. RE. 1-1302.

TELEVISION portative, 1963, Admiral 19 pouces, $135., coûté $239. 524-0707.

TELEVISION, bonne condition, propre, $35. 279-7098.

TELEVISION parfaite condition, $35. 323-1504.

TELEVISION, 21 po. combiné, radio, phono. (fan) sofa-lit, fauteuil. Particulier 5935 - 25e Rosemont, 727-1031.

TELEVISION COMBINEE, TRES BON MARCHE. 4308 ADAM.

VENDRAIS, cause départ, hide-abed, lit, commode, tables, VI. 5-8949.

VENTE de meubles en teck, style scandinave, table ronde hidesk, buffet, bahut, recliner lampe sur mur, lampe de table, mobilier salon 3 sièges, 4 sièges, table à café, table de bout, buffet 72 pouces, table téléphone, chaise berçante scandinave, carpettes, table gigogne. 5210 CH. REINE-MARIE, APPT 7 HU. 8-4822

82 A VENDRE DIVERS

ABAISSONS prix, palmiers 7 pieds, $10. Plantes. 10.123 Péloquin, DU. 1-3445.

ABAISSONS 30%, plantes artificielles assorties, palmiers, philodendrons, 4 saisons. RA. 8-3719.

ABANDON des affaires, bibelots, linge, pour hommes et enfant, souliers, etc... A sacrifier, 676-6261.

APPAREIL auditif genre lunette, valeur $249 pour $45. Aubaine. RA. 8-2708.

ATTENTION. Futurs fiancés! Offre quantité limitée de sets bagues à diamants. Abandon de stock. Attention spéciale aux 10 premières lettres. Ecrire Case 1960, La Presse.

AUBAINE. Exercise Master pratiquement neuf. Après 6 p.m. 768-8200.

AUBAINE, piano, poêle gaz, mobilier très propre. Meubles pour camp. Après 7 heures. DU. 7-9781.

A VENDRE, belle chambre à coucher moderne, salon complet. Divan-lit automatique pour 2 personnes et 2 fauteuils. Etat neuf et très propre. Téléphonez après 5 p.m. 729-3377.

BABY TENDA à vendre, 526-8094.

BANC DE SCIE marque Beaver, moteur ¾. CL. 9-7727.

BAS PRIX, particulier, table billard presque neuve, 5 x 8 pi. 288-9710.

BASSINETTE, 30 x 54, lit juvénile, carrosse, linge d'enfant, radiateur, (Electromaid) 388-8358.

BEAU mobilier de chambre moderne, tête bibliothèque, 4 morceaux, 526-4746.

BOTTINES ski Tyrol, veston ski, linge 12 ans, femme, magnifique bague fiançailles, camera, montre, homme, femme, etc. comme neuf, 521-8368.

BUREAU de haute qualité, 56 pouces de long, 8 tiroirs, gris, 1 an d'usage. Miroir toute la longueur et plate-glass pour recouvrir le dessus. 276-9327 après 7 heures.

CADRES, peintures l'huile, paysage, ballerines. Encadrement tous genres, grand choix moulures. 310 est Beaubien. CR. 4-9943.

CAMERA 35 mm, bassinette, table, 2 chaises, chaise berçante. CR. 9-8363.

CARROSSE de bébé chromé, bassinette, chaise berceuse, 5360 Casgrain. 279-5778.

82 A VENDRE DIVERS

Aubaine extraordinaire
2 appareils vibrateurs "Stauffer", à liquider. Prix spécial. Projecteurs sonores 16 m.m. à vendre, 50% du prix vendant. Idéal pour particuliers, collèges, écoles, organisations de ventes. VI. 9-7075, R. Collette.

CARROSSE pour jumeaux à vendre, complètement neuf. Peu servi. 722-7675.

CHAUFFE-EAU automatique Duo Therme, réservoir eau chaude 70 gallons. Réservoir à l'huile 120 gallons. Support. Vendra les trois $55. 484-9830.

CLAVIGRAPHES, tous les modèles courants, $39.50. Remington et Underwood silencieux, modèles courants, se vendaient neufs $240, maintenant $59.50, table comprise. Nouvelles machines portatives et mallette, réduites à $47.50. Tous les modèles de machines à additionner et à chèques. Chacune entièrement garantie. Prix de gros des plus modiques. Crown Equipment Ltd., 1011 Bleury, UN. 1-2437. Ouvert jusqu'à 7 p.m., le jeudi et le vendredi jusqu'à 9 p.m. Stationnement gratuit.

COMPTOIR-frigidaire, 6', 5 ans d'usage. 274-1461.

CONVOYEUR électrique un étage avec renverse, à vendre. Très bon état. 1815 St-Jacques ouest. Téléphone 932-3171.

COUNCEL THRIFT STORE, 350 ouest, Sherbrooke, fera la vente à un dollar ($1.00) de toute sa marchandise d'hiver, samedi, 14 mars et lundi 16 mars seulement.

DACTYLOGRAPHES, LOUONS, ECHANGEONS, DACTYLOPHAPHIE, JOUR, SOIR, CORRESPONDANCE. 747-2444.

ELECTROLYSE, machine, lampe grossissante, neuve, à sacrifier. RA. 8-8159.

EQUIPEMENT électronique, valise de lampes, robe de mariée 10 ans. CR. 1-1415.

EXERCYCLE Beauty Line, 3 mois d'usage, $55. Téléphone 255-5486.

EXERCYCLE modèle Américain, comme neuf, $350. Appeler DU. 8-8027.

EXERCYCLE 2 vitesses, état de neuf, payé $575. Sacrifierais $325. Soir 861-8023.

FILMS 16 mm. parlant, Dukane, 35mm. Vulgraph, projecteur. OR. 4-0736.

FIN de liquidation, reste quelques meubles rustiques, très bas prix, au 2153 Mackay. 849-7135.

FOUR à pâtisserie, gaz, 6 pi. x 6 pi. intérieur, 2 étages, bon ordre, très bon marché. 273-8801.

FOURNAISE à l'huile, $12. Pneu d'hiver, 750 x 14. Jeu auto de course Eldon. CL. 5-5723.

FOURNAISE à l'huile avec baril, très propre. RA. 8-2082.

FOYER de plâtre, 43 x 48, feu de foyer sous charbon artificiel avec reflets de lumière. CR. 1-6460.

FRIGIDAIRE, bonne conditions, 2 bureaux, lit continental, mobilier cuisine. CR. 3-5470.

HALTERE 200 livres, 2 grandes barres. DU. 8-2122, après 6 heures.

HIDE-A-BED, table, bicycle fille. CL. 9-3060.

4 KIOSQUES "office" 10'x20'. Idéal pour camps d'été ou shacks de construction. Bon marché car nous devons déménager. CL. 9-4611.

KODAK 35 millimètres, très bas prix, étui en cuir, 322-1862.

LINGERIE d'enfant et aussi la laine, 318 Villeray Est.

LIT JUVENILE, matelas imperméable, très propre, $20. Plante Philodendron, 23 grandes feuilles, avec jardinière, 16 pouces diamètre, $25. 667-1768.

MACHINE Taylor à crème glacée molle, à vendre, balance paiements sera acceptée, pas comptant, après 7 p.m. PO. 7-4469.

MANTEAU de rat musqué, court, à vendre, ainsi que fournaise à l'huile. 259-5016.

MOBILIER de salle à dîner, chasse-neige. 334-5154.

NOUS soldons à prix de sacrifice un lot de portes de verre Herculite, portes en aluminium et caisses de verre de toutes grandeurs, toutes en bon état. Allez voir et examiner à: Star Glass 1963 Ltd. 4040 ouest, Jean-Talon.

ORGUE électrique à vendre, 3 semaines d'usure, valeur $350, pour $225, matériel à la verge, bon marché. Appeler: 526-9756.

PEINTURES originales sur canevas à l'huile, faites à la main. Importées d'Europe. L'Art que vous aimez au prix que vous aimez. 744-6576.

PHOTOSTAT, 18 pouces, $150. Appeler 731-3536.

PIQUETS de clôture en cèdre sec, traverses, fléole Climax, trèfle, lotier pied-d'oiseau; Arnold Farms, Limited, Grenville, Qué.

POELE électrique, mobilier cuisine, table et buffet en chêne, mobilier salon genre hide-a-bed, bicycle pour garçon, stores vénitiens, auvent Comble Français 7' x 5'6". DU. 8-1008.

POELE et fournaise à gaz, à sacrifice. Cause départ. RA. 9-9568.

PORTE de garage pliante, 4 panneaux, vitrée du haut, 8 x 6½, $440, 7e avenue, St-Michel. RA. 9-5073.

PUPITRE, set de salon, set chambre, 3 chaises hôtesses, télévision 21 pouces. WE. 3-9381.

SCIE mécanique, (Chain Saw), Homelite, à vendre. LA. 5-6178.

SECRETAIRE coeur noyer, table poker gros fauteuil, repasseuse Beatty, peintures huile, commodes érable pâle. RE. 1-4023.

SKI-DOO Bombardier, aubaine, 11545 rue de St-Réal, 334-2836.

SKI-DOO, Bombardier, 7½ H.P. moteur neuf, sacrifiera, $350. DU. 7-2661.

3 STORES en métal, 42 x 72, $20, lit avec matelas, sommier, $20, commode 4 tiroirs, $15, set de cuisine chromé, 4 chaises, $15. 522-3260.

TELEVISION 21 po. Marconi. CL. 6-8634. 2561 Place Granby appt. 202.

avis de DÉCÈS

ASTALOS (Matthew) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Matthew Astalos, époux de Viviette Delage, demeurant à 3699 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807 est, rue Roy
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Marie-Louise) — A Montréal, le 13 mars 1964 à l'âge de 79 ans est décédée Marie-Louise Letendre, épouse en 1ères noces de Philippe Lange, et en 2èmes noces de feu David Beaulieu, demeurant 2338 Chambly. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga.
Avis des funérailles plus tard.
Exposée samedi matin à 10 heures.

BEDARD (Raoul) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Raoul Bédard, époux de feu Dorilla Girard. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (J. Léonard) — A Montréal, le 9 mars 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé le notaire J. Léonard Blanchard, de Ste-Thérèse, député à l'Assemblée Législative de 1944 à 1960. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Magnan Enrg.
61, rue Blainville ouest —
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Alice) — A Montréal, le 10 mars 1964, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Alice Bouchard, fille de feu Elzéar Bouchard et de feu Victorine Gratton. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 9.45 hres pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Joseph) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Brisson, époux d'Albanie Carrière, demeurant à 4482 Messier. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATY (Adrien) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 69 ans est décédé M. Adrien Caty, époux de Rhéa Larivière, demeurant à 8340 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Marie-Jeanne) — A Verdun, le 12 mars 1964, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Charles-Emile Charlebois née Marie-Jeanne Martin demeurant à 617 rue Richard. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue De L'Eglise
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDENEAULT (Corinne) — A Montréal, le 12 mars 1964 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Henri Dandeneault née Corinne Tétreault, autrefois de Coaticook, demeurant chez son gendre M. Jean-C. Lépine, 69, ave Logan, St-Lambert. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, ave Lorne, St-Lambert,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Coaticook, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Zotique) — A Montréal, le 11 mars 1964, à l'âge de 75 ans, 9 mois, est décédé M. Zotique Ethier, époux de feu Blanche Labelle, demeurant à 2417 Monsabré. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant à la chapelle de la Société Coopérative des Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Désiré) — A Montréal, le 10 mars 1964, à l'âge de 54 ans 11 mois, est décédé M. Désiré Fournier époux de Marie-Ange Bilodeau, demeurant à 6032 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVIN (Edgar-J.) — A St-Laurent, le 12 mars 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edgar J. Gauvin, époux de Lédia Besner et père de Estelle (Mme Wilbert A. Jones), Gabrielle (Mme Jacques Beaudry), Réjeanne), Mme Jacques Clerk). Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Alfred) — A Montréal, le 12 mars 1964 à l'âge de 59 ans est décédé M. Alfred Girard, constructeur, époux de Juliette Bergeron, demeurant au 6495, 40e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 Bellechasse,
coin 11e ave, Rosemont
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HART (Oliver Frederic) — A l'hôpital Reine-Marie des vétérans, mercredi, le 11 mars 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Oliver Frederic Hart. Le service aura lieu à la chapelle funéraire
Thos. Kane
5220 av. du Parc
samedi le 14 mars 1964, à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

HEBERT (David) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 62 ans, est décédé M. David Hébert, époux de feu Marie-Anne Péloquin, demeurant à 2307 Lebrun. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Claire de Tétreaultville, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Georges) — A Ste-Martine, le 12 mars 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Hébert, époux de Reina Lalonde, demeurant rue Hébert. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. Barrette & Fils
2 rue Desrochers
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HELIE (Charles) — A Montréal, le 11 mars 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Charles Hélie, époux de Laurence Gauthier, père de Louise, Robert et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa Est,
à 10 hres, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hres 15, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOFFMAN (John M.) — A Rockland, Ontario, le 11 mars 1964, à l'âge de 73 ans est décédé John M. Hoffman, époux en 1ères noces de Marguerite-Hélène Villeneuve et en 2èmes noces de Marie A. Monette, père de Wilfrid, Jean-L. de Hawkesbury; 2 filles: Mme Omer Brunette (Marguerite) de Hawkesbury, Mme Lucien Lefebvre (Ida) Glen Walter, 4 frères, James, Ernest, Philippe de Hawkesbury, Ollie de Sudbury, 2 soeurs Mme Louis Joly et Mme Ovila Richard de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse Liguori, Hawkesbury où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Oliva) — A Montréal-Nord, le 12 mars 1964 à l'âge de 82 ans est décédée Mlle Oliva Hogue, tante de Mme Paul Morin, demeurant au 12088 Ste-Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, Boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Vianney) — A Montréal, le 12 mars 1964 à l'âge de 55 ans est décédé M. Vianney Jodoin, époux de Eva Deschênes, demeurant 5155 Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 avenue Laurier est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Ernest) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Ernest Lafontaine, avocat, époux de Léontine Demers, père de Jacques, Pierre et Marthe, ainsi que grand-père de Marie, Christian et Claire. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin de la Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer.

LALANDE (J.-Donat) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Moncton, N.-B., le 11 mars 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. J.-Donat Lalande de Moncton N.-B., gérant général adjoint de la Banque Provinciale du Canada, division des Maritimes, fils d'Armand Lalande, et de Marie-Anne Fournier, frère de Jacqueline, Thérèse (Mme Armand Drolet), beau-frère de M. Armand Drolet. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative des Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hrs, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIME (Louis-de-Gonzague) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-de-Gonzague Lalime, époux de Irène Bousquet, demeurant à 1975 boul. St-Joseph est, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils
4733 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Fernand) — A Montréal, le 10 mars 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé Fernand Lalonde, époux de Marie-Ange Regnier, demeurant à 6586-29e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440-25e Avenue Rosemont,
angle Beaubien
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Emilien "Max") — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 82 ans 7 mois, est décédé Emilien (Max) Lamarre, époux de Hermina Laplante, demeurant 4265 De Lorimier. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Napoléon) — A Varennes, le 12 mars 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Napoléon Langevin, époux de feu Eva Messier, demeurant au Foyer La Jemmerais, à Varennes. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers & Jodoin
277 rue Ste-Anne
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Anne de Varennes où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA PIERRE (Helen) — A l'hôpital général de Montréal, le 12 mars 1964, est décédée Helen La Pierre, fille de feu Henri La Pierre et de feu Wilhelmina Rajotte: soeur de Mme J.V. Murphy (Alice) et de Edward La Pierre; elle laisse plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons
D.A. Collins
5610 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre à l'église Ascension of Our Lord (Sherbrooke et av. Kitchener) lundi le 16 mars à 10 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LAROSE (Amanda) — A Montréal, le 10 mars 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Charles-Henri Larose, née Amanda Normandeau, mère de Aline, soeur M.-Anne S.S.A. (Yvette), Léo et René. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Avila) — A St-Eustache, le 12 mars 1964, à l'âge de 84 ans est décédé M. Avila Leblanc, époux d'Eva Bélisle, père de feu Soeur Marie St-Anthyme, Congrégation de Ste-Croix demeurant chez son fils M. Joseph Leblanc, 283 Chicot sud, St-Eustache. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
105 rue St-Eustache
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Josaphat) — A Valleyfield, le 11 mars 1964, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Josaphat Leduc, époux d'Amanda Demers, demeurant au 95 St-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
212 rue St-Laurent
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Henri) — A Verdun, le 10 mars 1964, à l'âge de 69 ans est décédé M. Henri Legault époux de Palmire Goyer, demeurant à 763 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Alphonsine) — A Montréal, le 11 mars 1964 à l'âge de 82 ans est décédée Mlle Alphonsine Lépine fille de feu Rémi Lépine et de feu Emma Lefebvre demeurant à 4679 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Lucien) — A St-Antoine des Laurentides, le 11 mars 1964, est décédé subitement M. Lucien Léveillé, opérateur membre actif de la Légion Canadienne, époux Agathe Rochon, demeurant à 470, 20e Ave St-Antoine-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon Therrien & Desrosiers Inc.
533 boul. St-Antoine
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Joseph) — Accidentellement, à Ville Roy, comté Lotbinière, le 9 mars 1964, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Joseph Lévesque, époux de Thérèse Groulx, demeurant à 1200 chemin du Lac St-Louis, Ville de Léry, comté Chateauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice, Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ville de Léry où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Chateauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Eugène) — Subitement, à St-Laurent, le 11 mars 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Eugène Lussier, époux de feu Cécile Warren et père de Claude et Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Marie!Blanche) — A Ste-Scholastique, le 12 mars 1964, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Blanche Rodrigue, épouse de feu J. Alexandre Marcotte, mère de Claire et Jean Marcotte, Ing.P. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rolland Girardot,
368, rue St-Vincent, Ste-Scholastique,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachute, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSEAU (J. Willie) — A Iberville, le 12 mars 1964 à l'âge de 65 ans est décédé M. J. Willie Masseau, époux de Gertrude McCuthon, demeurant 180, boul. Masseau. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar LeSieur,
50, 1ère rue
à 10 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière d'Iberville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Maurice) — A Montréal, le 11 mars 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Maurice Morin, époux en 1ères noces d'Irène Cusson et en 2èmes noces de Béatrice Dubreuil, demeurant au 3225 rue Cadillac. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Jean) — A Outremont, le 11 mars 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Jean Papineau époux en 1ère noces de Isabelle Deslauriers et en 2èmes noces de Madeleine Meloche et père de Louis-André. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYANT (Wilfrid) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 85 ans 7 mois, est décédé M. Wilfrid Payant, époux de Dame Flora Laroche, demeurant au rang St-Charles, père du Révérend Père Roma Payant, Oblat Marie-Immaculée. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lionel Demers,
27 rue Notre-Dame
St-Chrysostome
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prisé d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Antonio) — A Montréal, le 11 mars 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Antonio Pelletier fils de feu Emery Pelletier et de feu Alice Roy demeurant à 1049 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 est, rue Rachel
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Adelbert) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 64 ans est décédé M. Adelbert Pépin, époux de feu Clara Fleurant demeurant à 4536 Resther. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIRRO (Parmélia) — A Ste-Rose, le 11 mars 1964, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Jean Pirro, née Parmélia Poirier, demeurant au 369 boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
249 boul. Ste-Rose
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (René) — A Montréal, le 11 mars 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé René Provencher, époux de Simone Guimond, père de Roland, demeurant au 3477 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE (Maxime) — A St-Jacques de-Montcalm, le 12 mars 1964, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Maxime Racette, époux de feu Philomène Mugué. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Placide Perrault
8 rue Venne
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-de-Montcalm, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Bernadette) — A Montréal, le 11 mars 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Edmond Robidoux, née Bernadette Soucy. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, St-Michel, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Noémi) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Noémi Roy, fille de feu Ernest Roy et de feu Stella Landry, demeurant à 6790 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 est, rue Rachel
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Gaétane) — A Montréal, le 12 mars 1964 à l'âge de 21 ans est décédée Mlle Gaétane Sénécal, institutrice à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, fille de Roger Sénécal et de Marie-Marthe Presseault, soeur de l'abbé Gilles Sénécal, Pierre-Paul, Jacques, Denis et de Lisette. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à la demeure de la défunte à 8 h. 45.

SPENARD (Florianne) — A Laval-des-Rapides, le 12 mars 1964 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Eugène Spénard née Florianne Bourduas, demeurant au 25, rue Guilbeault. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, Boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Georges) — A Terrasse Vaudreuil, le 10 mars 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé subitement M. Georges Trudel, époux de Liliane Vidal, demeurant à 26-2e Avenue Terrasse Vaudreuil. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12 rue St-Charles à Dorion
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Protection de Terrasse Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUESDELL (Stephane) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 3 ans 8 mois, est décédé accidentellement Stephane Truesdell, fils de Edmond Truesdell et de Rolande Boutin, demeurant à 6891 Chabot. La cérémonie des Anges aura lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Geo. Brien Inc.,
2251 Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAN-WASSENHOVE (Louise) — A Montréal, le 12 mars 1964, à l'âge de 84 ans est décédée Louise Reuse, épouse de Camille Van-Wassenhove, mère de Marcel et Cécile. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Desjardins Enrg.
8328 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

MME S. WILSON

Mme Sylvio Wilson, née Roy (Alice), épouse de M. Sylvio Wilson, maire de St-Mathias, est décédée à l'âge de 51 ans. Outre son époux elle laisse pour pleurer sa perte sa mère, Mme Mathilde Roy; huit enfants, Denise (Mme Fernand Véronneau), Gilles, Jeannine (Mme Rosaire Deslierres), Claudette, Colette, Suzanne, Claude et Serge Wilson; sa bru, Yolaine Choquette; ses gendres: Fernand Véronneau et Rosaire Deslierres ainsi que cinq petits-enfants: Carole et Martin Véronneau, Jean et Benoît Wilson, et Pierre Deslierres. Ses soeurs, Mme Fred Grisé (Annette) et Mme Gérard Gladu (Marguerite), son frère M. Emile Roy marié à Gertrude Linteau, ses beaux-

frères et belles-soeurs, M. et Mme Jean-Charles Wilson, M. et Mme Guy Wilson, M. et Mme Paul Wilson, M. et Mme Roger St-Onge, le Dr et Mme Paul St-Onge, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. LOUIS VERGNES

A Québec, le 11 mars 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Louis Vergnes, de Bordeaux, vice-président de l'association des anciens combattants français de Québec, croix de guerre.

Il laisse dans le deuil sa femme née Marie Méneglier, ses enfants: M. et Mme René Hamel (Geneviève), le docteur et Mme Robert Naud (Paule) et Michel Vergnes; sa belle-soeur, Mme Paul Chartier; ses nièces, Mlles Paule et Françoise Chartier; ses petits-enfants, M. et Mme Jean-Claude Hamel, Paul, Alain et Françoise Naud, ainsi que les familles Lefèvre et Tranchant.

La dépouille mortelle est exposée au 46 ouest, boulevard St-Cyrille. Les obsèques auront lieu demain, 14 mars, à 10 heures, en l'église St-Dominique. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

FRERE LEGER MORISSET, C.S.C.

Nous avons le regret d'annoncer le décès du frère Léger Morisset (Léonidas) c.s.c., sur-

venu au Grand-Saint-Joseph, Chomedey, Qué., le 12 mars 1964 à la suite de quelques mois de maladie.

Le défunt naquit à Saint-Michel, comté de Bellechasse, le 10 octobre 1881. Il entra au noviciat de la congrégation de Sainte-Croix en 1901, prononça ses premiers voeux en 1903 et fit profession perpétuelle en 1912.

Il commença sa carrière d'éducateur en 1902 à l'externat de Saint-Laurent. Il enseigna ensuite au collège de Saint-Césaire, de 1903 à 1905; au collège de Saint-Aimé, en 1906; au collège de Farnham, en 1907; de nouveau à Saint-Aimé, de 1907 à 1909; au collège de Saint-Laurent, de 1909 à 1916; à l'école Baril, de 1916 à 1918. Il fut économe au noviciat Saint-Joseph de Sainte-Geneviève, de 1918 à 1927; puis, professeur au collège de Saint-Laurent, en 1927; économe à l'école Baril, de 1927 à 1935; surveillant au collège de Saint-Laurent, de 1935 à 1946; économe à l'école Beaudet, de 1946 à 1952. Depuis lors, il était retiré au Grand-Saint-Joseph.

Il fut aussi économe à Notre-Dame-de-Bellerive en 1932, en 1946 et 1947.

La dépouille mortelle est exposée au Grand-Saint-Joseph, 3550 boulevard Lévesque, Chomedey.

Les funérailles auront lieu au collège Notre-Dame, 3791 chemin Reine-Marie, Montréal, le 14 mars à 9 heures a.m. Le corps sera ensuite transporté au noviciat Sainte-Croix, Carillon, lieu de la sépulture.

SEULS
SEALMARK ROCK OF AGES
Oui, nous sommes les SEULS représentants autorisés ROCK OF AGES pour Montréal et la banlieue
LES PLUS BEAUX MONUMENTS S'ACHETENT DONC TOUJOURS ICI...
sous le sceau du meilleur granit au monde
UNE AUTO PASSERA VOUS CHERCHER SUR DEMANDE
Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER président
SITUE EN FACE DU CIMETIERE DE L'EST
6752 EST SHERBROOKE, CL. 5-4076 — RES.: DU. 7-9404

TARZAN

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

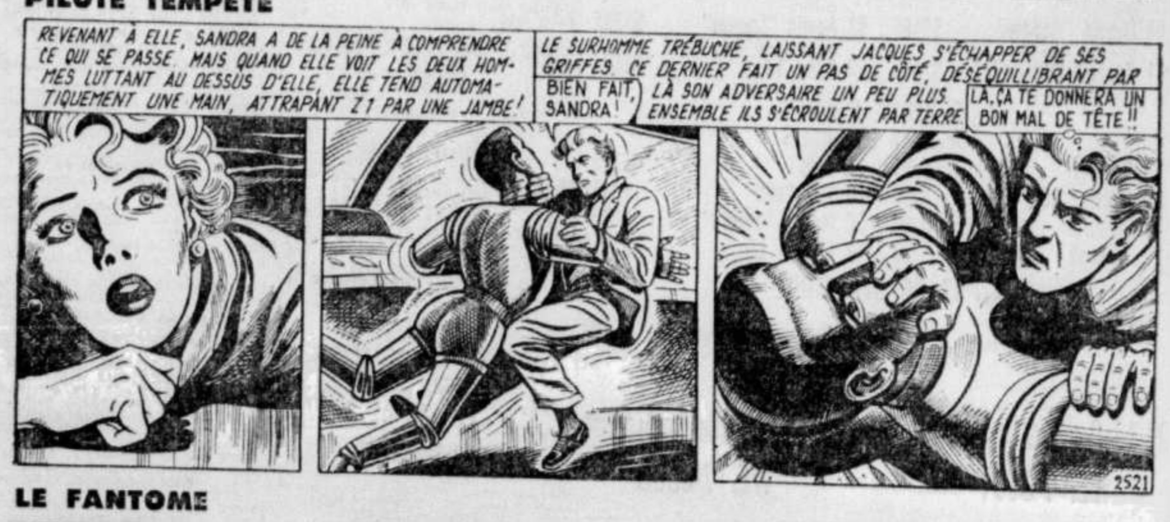

LE FANTOME

LE SURHOMME

LES CANADIENS

LARRY BRANNON

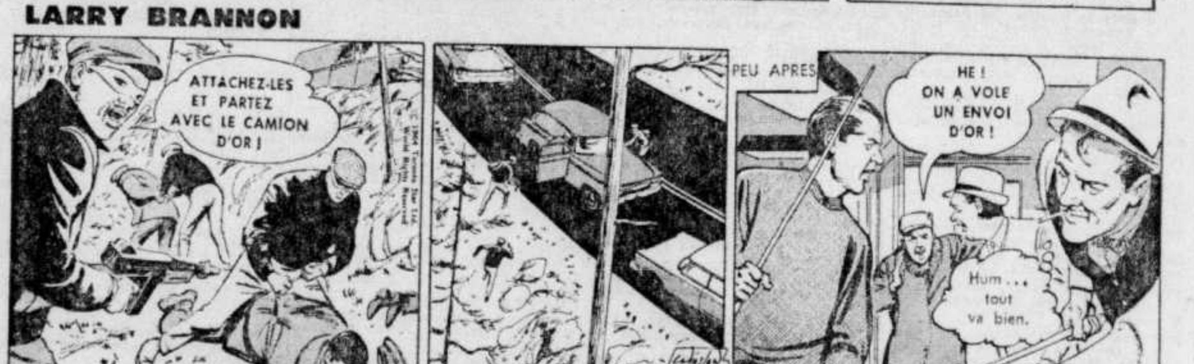

LE PAPA DE LILI

DECES

VEZINA (Lucien) — A Montréal, le 13 mars 1964, à l'âge de 56 ans, 11 mois, est décédé M. Lucien Vezina, époux de Rita Chartrand, demeurant à 304 Parc Georges-Etienne-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4305, rue Notre-Dame Ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSON (Alice) — A St-Mathias de Rouville, le 11 mars 1964, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Sylvio Wilson, née Alice Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funebre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20 rue Des Carrières,
Fort Chambly
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église de St-Mathias où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELISABETHVILLE, (AFP) — Les trois grands partis katangais, l'"Atckar", la "Balubakat" et la "Conakat", ont décidé de se coaliser pour présenter un front commun sur le plan national congolais. L'alliance A-B-C signifie "la réunification et la réconciliation du Katanga", lit-on sur les tracts publiés pour faire connaitre la "grande nouvelle". "Comme pour nos enfants, A-B-C est le signe d'un commencement", dit-on encore.

Messe Anniversaire

BOURGOUIN — Samedi le 14 courant, à 4 hrs 30 à l'église Ste-Cécile sera chantée une messe 3e anniversaire pour le repos de l'âme de M. Emile Bourgouin. Nous ne t'oublions pas dans nos prières et nos communions. De ton épouse et tes enfants.

Problème urbain

Au cours du 20e congrès international de géographie, qui aura lieu en Angleterre cet été, on étudiera le problème de la ville géante ou mégalopole.

REMERCIEMENTS

BRUNET — M. et Mme Armand Dugas et les membres de la famille Brunet remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mlle Ernestine Brunet soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par visite, télégrammes ou assistance aux funérailles. Que toutes les personnes qui se sont inscrites ou ont oublié de s'enregistrer veuillent bien considérer ces remerciements comme personnels.

NAISSANCE

PILON — A l'hôpital Général de Montréal, le 11 mars 1964, à M. et Madame Claude Pilon née Claudette Smith, un garçon de 7 lb et 7 onces, petit frère pour Marc et Daniel. Maman et bébé sont bien.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

Makarios: ...e intervient ce sera la guerre

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

AUJOURD'HUI

A lire en pe...

Coffin n'était pas l'assassin

(Henri Doyon)

QUEBEC. (DNC) — Ayant exprimé hier l'avis que Wilbert Coffin n'était pas l'assassin mais peut-être uniquement un complice, l'ex-sergent Doyon a déclaré aujourd'hui que Donald Coffin a peut-être participé, avec Wilbert, au meurtre des trois chasseurs américains.

M. Doyon dément donc les propos que Jacques Hébert lui attribue sur cette question, dans son livre "J'accuse les assassins de Coffin". C'est Me Noël Dorion qui a interrogé le témoin à ce sujet au début de l'audience de ce matin.

— Quand Hébert dit que vous avez toujours cru à l'innocence de Wilbert Coffin, il n'exprime pas votre pensée, n'est-ce pas ?

— Dans les circonstances, non.

Au début de l'interrogatoire, le témoin Doyon a affirmé qu'il a d'abord soupçonné Donald Coffin, le frère de Wilbert, lorsque l'enquête a commencé. M. Dorion a alors rappelé au témoin une conversation qu'il a eue avec lui à son domicile.

— Vous vous en rappelez, ma femme et mon fils Louis étaient présents.

— Oui.

— Vous m'avez dit que votre opinion était que Wilbert Coffin a participé au crime et que son frère Donald y était aussi.

— En substance, c'est ça.

Ce matin les procureurs de Jacques Hébert n'étaient pas présents à l'audience. Le juge a permis à l'auteur de "J'accuse les assassins de Coffin" de poser les questions, ce qui constitue un précédent.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, vendredi 13 mars 1964 / sainte Euphrasie, vierge.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 128 • 2 CAHIERS • 42 PAGES

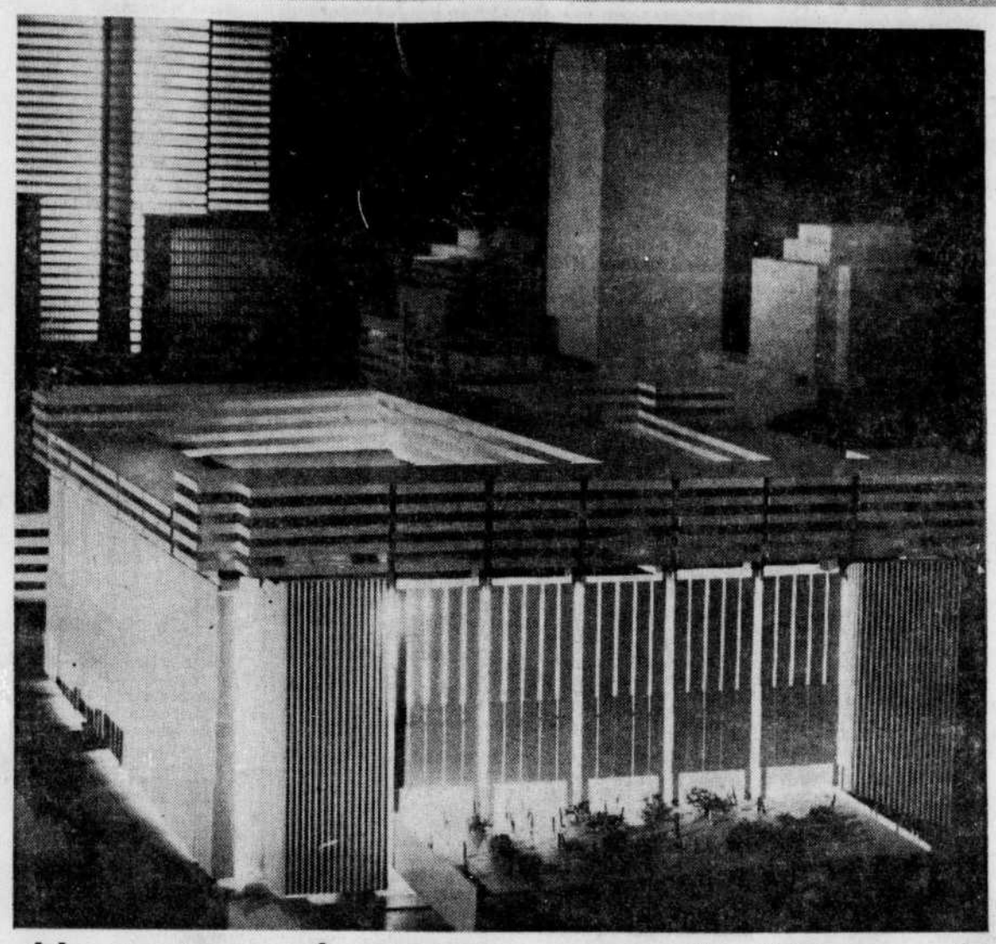

Hausse de la taxe scolaire

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier de faire passer le taux de la taxe scolaire des neutres de $1.65 à $1.90 le $100 d'évaluation et celle des catholiques de $1 à $1.15. Il s'agit donc d'une augmentation de 15% pour chacune des deux listes, la liste neutre qui fournit 57% des revenus de la CECM et la liste catholique qui en fournit 43%.

Pour la fixation de la taxe des neutres, la CECM s'est entendue avec la Commission scolaire protestante. C'est la première fois, depuis 1953, que cette taxe est augmentée. Quant à celle des catholiques, elle fut portée l'an dernier à $1, après avoir été 80 cents pendant 7 ans et de $1 avant cette date.

Cette hausse des taxes scolaires rapportera plus de $7 millions, ce qui comblera le déficit prévu par la CECM pour 1964-65, lequel sera de plus de $6 millions.

Il est heureux, a ajouté le président Marc Jarry, que la croissance de la ville ait été aussi rapide, ce qui augmente la contribution des neutres; autrement, le fardeau qu'il aurait fallu porter aux contribuables catholiques aurait été plus lourd.

Revenus

Au cours de la même séance, le trésorier de la CECM, M. Henri Lefrançois, a présenté aux commissaires les prévisions préliminaires pour 64-65, qui donnent un revenu possible de $49,900,000 (augmentation de $6,751,463) : taxes scolaires pour la ville de Montréal : $44,700,000 ($6,077,463 d'augmentation) ; taxes scolaires pour les autres municipalités : $4,200,000 ($674,000 d'augmentation) ; Montréal-Est (en vertu du bill 136) : $1 million.

Les subventions provinciales rapporteront $24,801,817, soit une augmentation de $1,040,000 (8,000 élèves de plus à $130 par élève).

Les autres revenus, y compris frais de scolarité, les indemnités, etc., doivent rapporter environ $560,000. Donc, **grand total des revenus : $75,261,817 (augmentation de $7,791,463).**

Dépenses

On prévoit que les dépenses atteindront $81,716,000, laissant un déficit de plus de $6 millions. C'est une augmentation de $10 millions sur l'année dernière, explicable par le déficit d'opération des écoles de Rivière-des-Prairies : $300,000; l'enseignement aux 8,000 nouveaux élèves, au coût moyen de $360 par élève, soit $2,880,000; l'augmentation de $1,400,000 du service de la dette due à une nouvelle émission pour fins de construction et de consolidation du déficit ; l'augmen-

Voir TAXE en page 2

Règlement prochain du conflit scolaire des Cantons de l'Est

—M. Laporte

QUEBEC. (PC)—Les quelque 500 instituteurs de huit villes des Cantons de l'Est n'ont pas quitté leurs classes malgré la rupture de leurs négociations avec les commissions scolaires de cette région, a annoncé ce matin M. Pierre Laporte, ministre intérimaire de la Jeunesse, aux applaudissements des deux côtés de l'assemblée législative.

Il a en même temps fait savoir qu'il a recommandé aux deux parties de reprendre les négociations sous l'égide de M. Léon Lalande, de Montréal, qu'elles avaient accepté comme conciliateur après avoir mis fin à leur débrayage de près d'un mois, commencé au début de février. Il s'est également dit optimiste et confiant de voir le différend se régler d'ici quelques jours.

Un nouvel abandon du travail renverrait une quinzaine de milliers d'élèves en congé forcé.

M. Lalande est rentré à Montréal pour la fin de semaine, mais reste prêt à retourner à Sherbrooke à quelques heures d'avis.

De même, M. Jules Thibault, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du diocèse de Sherbrooke, a fait savoir à M. Laporte qu'il reste à la disposition du ministère toute la fin de semaine. Le ministre n'avait pas encore pu entrer en contact avec les représentants des instituteurs.

Six rencontres

Sous la présidence de M. Lalande, les deux parties se sont rencontrées les 5, 6 et 7 mars, ainsi que les 10, 11 et 12 mars.

Les négociations ont été interrompues quand les commissions scolaires ont présenté comme finale une augmentation de $50 par année à leur offre initiale de $2,600 comme salaire de base minimum pour une institutrice. Le personnel enseignant réclamait $2,700 avant la conciliation mais les réclamations avaient été portées depuis, dans certains cas, à $2,800, $2,900 et même $3,000.

Vu la marge "très ténue" qui sépare les deux parties, M.

Voir REGLEMENT en page 2

De Gaulle rencontre Ben Bella

PARIS. (AFP, PA) — Le président de Gaulle et le président algérien Ahmed Ben Bella ont eu un entretien impromptu ce matin dans le plus grand secret.

Ben Bella qui rentre d'une visite officielle en Yougoslavie, a fait dévier son avion personnel vers l'aéroport de Melun-Villaroche en France, aux fins de ce qu'on a cru être être d'abord une escale technique. Peu de temps après, le président de Gaulle quittait l'Elysée pour se rendre à un aéroport militaire d'où un hélicoptère l'a transporté à Melun. Une telle rencontre n'avait pas été annoncée précédemment.

La dernière fois que le président Ben Bella était en France, c'était en tant que prisonnier politique. Il avait été libéré au moment de la conclusion des accords d'Evian, le 19 mars 1962.

Déficit de $81,000 à Rivière-des-Prairies

La Commission scolaire de Rivière-des-Prairies a fait tenir au trésorier de la CECM le rapport son actif et de son passif.

Le déficit accumulé est de $81,000, dont $36,000 pour la paroisse et $42,951 pour le village. Le fonds de capital indique un surplus de $722,000 pour la paroisse et de $727,000 pour le village, en tout $1,449,000.

ATHENES (AFP, AP, Reuter, UPI) — Le président Makarios a déclaré à la presse que, à la suite d'une conversation téléphonique avec Nicosie, il avait décidé de regagner immédiatement Chypre. Il a ajouté que toute intervention de la Turquie à Chypre signifierait la guerre.

Commentant la note turque remise aujourd'hui à Chypre, Mgr Makarios a, en effet, déclaré : "Nous repousserons toute attaque contre Chypre avec tous les moyens dont nous disposons, avec courage et détermination, prêts à nous sacrifier jusqu'au dernier pour défendre notre liberté."

De son côté, un porte-parole du gouvernement grec n'a pas caché que "la situation à Chypre est plus grave que jamais." On indique d'autre part que les forces armées grecques de terre, de mer et de l'air ont été mises en état d'alerte, prêtes à faire face à toute éventualité.

La radio cypriote, d'autre part, vient d'annoncer que Chypre pourrait demander une réunion spéciale du Conseil de sécurité des Nations unies.

C'est une note de la Turquie à Chypre qui a aggravé fortement la situation déjà explosive dans l'île. Dans cette note, la Turquie a averti le gouvernement cypriote qu'elle interviendra à Chypre, à moins qu'un cessez-le-feu ne soit déclaré sans délai et que ne cessent les menaces contre les Cypriotes turcs; un porte-parole turc a précisé que c'est la "la dernière chance donnée à Makarios".

A NICOSIE, entretemps, des étudiants ont manifesté contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et ont brûlé en effigie le président Johnson. A Ankara, des étudiants turcs, en contre-partie, ont manifesté devant l'ambassade de Grèce en réclamant l'envoi de l'armée turque à Chypre, tandis que 13,000 soldats et fusiliers-marins turcs se sont embarqués à Iskenderun, à 100 milles de Chypre.

Avant de reprendre l'avion pour Chypre, à Athènes où il était venu assister aux funérailles du roi Paul et conférer avec le gouvernement grec, Mgr Makarios a déclaré qu'une "ligne d'action commune" avait été élaborée au cours de l'entretien qu'il a eu plus tôt avec le premier ministre grec, M. Papandreou, et le général Grivas, ancien chef de l'EOKA.

A WASHINGTON, les personnages officiels du gouvernement fédéral considèrent les nouveaux développements à Chypre comme "extrêmement graves et dangereux", vu le danger d'un affrontement direct entre la Grèce et la Turquie. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a conféré avec ses principaux conseillers au sujet des efforts diplomatiques urgents exercés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, en liaison avec les Nations unies, afin d'amener à Chypre la force internationale de paix aussitôt que possible.

Voir MAKARIOS en page 2

La part du Canada: un millier de soldats

NATIONS UNIES, N.Y. (PC, Reuter, AFP, AP, UPI) — Le Canada a accepté, hier soir, de fournir un millier d'hommes pour la force de maintien de la paix à Chypre, et d'assumer les frais de l'opération.

La décision canadienne a été annoncée presque simultanément par le premier ministre Pearson, à Ottawa, et le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, aux Nations unies. C'est au cours d'une conférence de presse donnée après un entretien d'une heure avec U Thant, secrétaire général de l'ONU, que M. Martin a annoncé la nouvelle.

Le ministre canadien s'était rendu à New York par avion, en provenance de London, en Ontario, en fin de journée, pour rencontrer M. Thant.

Voir SOLDATS en page 2

Un autre colosse au coeur de Montréal

Un édifice de $75 millions s'élèvera, en 1967, au coeur de Montréal, juste au sud de la gare Centrale, chevauchant les voies ferrées. Il s'agit d'un projet du CN et du Domaine Concordia. Les promoteurs le désignent sous le nom de "Centre de commerce". Il s'agit d'une bâtisse de 12 étages, aménagée pour les congrès et les expositions commerciales. Elle contiendra 2 millions de pieds carrés à louer et pourra recevoir 30,000 personnes.

On y trouvera une immense salle de réunion, diverses salles plus modestes, des magasins et auditoriums et, aux étages supérieurs, un hôtel ainsi qu'un jardin d'hiver.

L'emplacement en pente du futur édifice touche à la rue St-Antoine et sera relié par un couloir aux gares Centrale et Windsor. Le président du CN, M. Donald Gordon, a déclaré que l'édifice de la Place Bonaventure sera profitable à la ville de Montréal et au Québec parce qu'il y attirera le commerce. M. Philip Coleman, le président du Domaine Concordia, a déclaré de son côté : "Les expériences dans diverses grandes villes comme Chicago, New York, Seattle, Atlanta, Los Angeles et autres, ont prouvé le besoin de ce genre d'édifice et l'avantage qu'il représente pour les villes où il est construit." La construction doit commencer cet été, et l'on s'attend que l'édifice soit officiellement inauguré avant l'ouverture de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967.

Le Code du travail serait considérablement modifié

par **Gilles PRATTE**

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a clairement laissé entendre hier soir que le Code du travail sera amendé, d'ici deux semaines, pour satisfaire aux principales réclamations des mouvements ouvriers.

A un étudiant de l'école Polytechnique qui lui demandait son avis sur le bill 54, au cours d'un banquet au centre social de l'Université de Montréal, M. Lévesque a répondu : **"Ici, je vais être tout à fait membre de mon équipe. Tout ce que je puis vous dire c'est : attendez une couple de semaines et vous serez en mesure de tirer vos conclusions sur le rôle que je pourrai avoir joué dans la revision du bill".**

Le ministre qui prenait la parole devant quelque 350 étudiants, dans le cadre de la Semaine de Polytechnique, a aussi clairement invité les apprentis ingénieurs au syndicalisme.

Immédiatement après son exposé, qui a duré près d'une heure, une étudiante a senti le besoin de lui demander : "Il semble que vous favorisez le syndicalisme ?"

Ce à quoi M. Lévesque a répondu : "Si après ce que je viens de dire ça fait seulement vous "sembler", c'est que j'ai été très prudent."

L'ingénieur n'est pas le meilleur administrateur

Les étudiants ont aussi eu à entendre des choses sonnant assez dur à leurs oreilles. Le conférencier leur a dit, en réponse à une question, que les ingénieurs ne font pas nécessairement les meilleurs administrateurs.

Il a dit connaitre bon nombre d'ingénieurs qui voudraient se libérer de leurs tâches administratives pour se consacrer exclusivement à leur profession.

Tout l'exposé du ministre, et on pouvait le voir venir de loin, visait à amener les ingénieurs au syndicalisme. Il leur a demandé de rejeter "le snobisme de la sacro-sainte professionnalité". Selon lui, le statut de l'ingénieur est entré dans une ambiguité assez profonde qui ne peut pas durer.

Il a souligné que neuf sur dix, ou quatre sur cinq, des ingénieurs sont des salariés et non pas des professionnels, au sens traditionnel du terme.

Vous avez, a-t-il dit, le devoir d'être des citoyens à part entière, d'être des maillons de la chaîne et il ne faut pas que de vagues notions de prestige vous empêchent de l'être.

M. Lévesque a demandé aux ingénieurs d'accepter socialement leur condition de salarié puis a enchaîné : "Vos cadres devront être changés et je vous invite à travailler dans ce sens-là.

Les ingénieurs, a-t-il remarqué, qui sont au coeur même de la révolution quotidienne, se doivent de galoper avec l'évolution scientifique et sociale. Ils ne doivent pas céder à la tentation de la facilité qui peut leur procurer une sécurité "pépère".

Il a tenté de faire voir aux étudiants-ingénieurs toute la portée de leur rôle social. On ne vous demande pas, a-t-il dit, d'être des économistes ou des sociologues, mais on vous demande de tenir compte de la réalité dans laquelle vous vivez . . . ce n'est pas de l'altruisme, c'est du réalisme . . . vous êtes au coeur de la société.

C'était immédiatement après avoir parlé de l'ingénieur non-citoyen qui travaille sur des machines japonaises à obtenir les calculs de plus en plus précis, sans se demander si de semblables machines ne pourraient pas être produites sur place.

Voir CODE en page 2

La production et l'emploi ont augmenté au Canada

—M. Rasminsky

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — "Pour la troisième fois en l'espace de trois ans, la production et l'emploi ont augmenté considérablement au Canada", révèle aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Raminsky dans son rapport annuel.

Déposé aux Communes aujourd'hui par le ministre des Finances, M. Gordon, le rapport constitue en somme une revue générale de la situation économique du Canada à peu près au même titre que l'exposé budgétaire annuel du ministre des Finances.

Pour le résumer en quelques mots, disons que le rapport annonce que le comportement général de l'économie canadienne a été encourageant en 1963, même si le Canada a passé près d'une nouvelle crise du change.

L'expansion de l'économie, écrit M. Rasminsky, s'est poursuivie en 1963, marquant ainsi la troisième année d'essor depuis le creux du début de 1961.

Le produit national brut de l'année a accusé un accroissement de 6 pour cent en valeur et de 4 pour cent en volume par rapport à 1962.

A l'échelle du particulier, si l'on peut dire, cette expansion s'est traduite par une augmentation de 7 pour cent du revenu personnel et du revenu disponible, tandis que les dépenses de consommation ont augmenté de 6.5 pour cent.

Crise du change

Les ventes de blé canadien à l'Union Soviétique auront été très bénéfiques, semble-t-il.

M. Rasminsky écrit à ce sujet : "Vers la mi-septembre, la nouvelle de ventes exceptionnellement importantes de blé et de farine à l'Union Soviétique atténua l'anxiété au sujet d'une recrudescence possible des difficultés de change au Canada et donna lieu à un raffermissement marqué des prix et à une baisse des taux de rendement sur le marché des obligations du gouvernement".

Deux mois plus tôt, la situation a paru sombre un moment lorsque, le 18 juillet, le gouvernement américain déclara que les emprunts à long terme contractés aux Etats-Unis par des étrangers devaient être frap-

Voir RASMINSKY en page 2

Un homme aurait heurté son fils à mort, sans s'en rendre compte

par **Martin PRONOVOST**

Deux heures après avoir cru "passer dans un trou", un automobiliste apprenait de la police, la semaine dernière, qu'il serait le chauffard qui aurait renversé et tué son propre fils âgé de 16 ans.

Les circonstances de cet accident presque incroyable ont été décrites en fin d'après-midi hier lors de l'enquête du coroner tenue au nouveau Palais de justice sur la mort violente de Pierre Guérin dont les parents demeurent au 2235 rue Bois-Franc, à St-Laurent.

Le père de la victime a raconté lui-même aux membres du jury une partie de cette triste affaire. Son témoignage a été interrompu à l'ajournement de cette enquête à la demande de son procureur, Me Antonio Lamer, fils, qui s'est opposé à la présentation de l'analyse d'un prélèvement de sang.

M. Lambert Guérin, âgé de 45 ans, père d'une famille de douze enfants, chauffeur de camion, a demandé, dès le début de son témoignage, la protection de la Cour. Ce qui lui fut accordé par le coroner Marcel Trahan.

Vendredi dernier, selon le témoin, après une dure journée de labeur, il s'est rendu à la taverne "Jet" où il aurait ingurgité "quatre à cinq verres de bière" entre 8 h. 15 et 11 h. 15 du soir.

En quittant la taverne, M. Guérin reconduit deux de ses amis à leur demeure. Il se dirige ensuite chez lui.

"Environ mille pieds de chez moi, dit-il, je crois que je me suis endormi quelques secondes. J'ai entendu un "boom", comme si j'avais passé dans un trou. J'ai continué ma route jusqu'à la maison. J'ai station-

Voir HOMME en page 2

APRES LES DANGERS DE L'INONDATION — Cette enfant de deux ans dort à un centre d'accueil près de Louisville, Kentucky. Elle est une des 110,000 personnes que la crue de l'Ohio a contraint à fuir leurs habitations, en causant des dégâts qui dépasseraient $50 millions. On a neuf morts à déplorer; cinq Etats ont subi des ravages.

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 39
Bandes dessinées / 40
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 40
Editorial / 6
Finance / 18, 19
Horoscope / 9
Les Tribunaux / 13, 41
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 33
Nouv. internationales / 20, 21
Radio et Télévision / 8
Session fédérale / 14
Session provinciale / 14, 15, 23
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 24, 25
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 22

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Trop de feux rouges

Le bill 54, c'est-à-dire, le Code du travail, est une législation qui, à la longue, pourrait s'avérer dangereuse pour le gouvernement Lesage. L'adoption de ce texte de loi dans sa rédaction actuelle provoquerait une rupture entre le gouvernement et le mouvement syndical, rupture qui risquerait d'être définitive.

Mais la rumeur se répand, ces jours-ci, au Parlement provincial, que le bill 54 subira des modifications importantes. On transformerait, avant l'adoption, non seulement les articles qui traitent des services publics mais aussi certains autres touchant les relations du travail en général.

On prédit également que le gouvernement sera incapable de compléter cette année l'étude du code et que l'adoption en sera reportée à la prochaine session.

L'offensive syndicale contre le bill 54 a forcé le conseil des ministres à reprendre la discussion sur l'ensemble du projet de loi. Non seulement les sections confiées au comité spécial sur la fonction publique sont remises à l'étude, mais l'ensemble de la loi elle-même est remis en question.

Toutes les tendances se trouvent représentées au conseil des ministres, depuis le conservatisme de René St-Pierre jusqu'au pro-syndicalisme de René Lévesque, en passant par l'ignorance et l'indifférence d'une majorité des ministres. Ni le gouvernement lui-même ni le ministère du Travail, ne possèdent une

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

SOLEIL, MOINS FROID
MIN. : 20 — MAX. : 45

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La CECM suggère la création d'offices régionaux des finances

Dans le mémoire qu'elle présente aujourd'hui à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité municipale et scolaire, la CECM suggère :
— de créer dans chacune des régions économiques de la province un Office régional des finances scolaires qui uniformiserait l'évaluation foncière et le taux de la taxe pour fins scolaires;
— d'établir un partage budgétaire fixe entre la province et la région, selon un barème basé sur l'indice de richesse de chaque région;
— d'accorder la priorité de la taxe foncière aux commissions scolaires, là où il y aurait danger de surcharger la propriété foncière, d'établir des taux gradués d'imposition et d'abolir les listes religieuses;
— d'amortir les investissements scolaires sur 40 ans pour mieux répartir le fardeau.

Une recommandation (minoritaire) suggère de remplacer la taxe foncière pour fins scolaires par une contribution pure et simple, chaque municipalité étant appelée à payer à même son budget annuel et sur présentation du budget scolaire (régional ou local) une part du dit budget régional équivalente à sa richesse relative.

Le mémoire contient aussi 12 tableaux décrivant la situation financière de l'île de Montréal du point de vue scolaire et donnant un aperçu comparatif des dépenses de chacune des 10 provinces aux fins de l'éducation.

Aborder le problème à l'échelle régionale

La CECM croit que le fait d'aborder le problème à l'échelle régionale permet une utilisation optimum du capital social et du capital humain investis et à investir, aux niveaux primaire et secondaire, et permet aussi d'offrir aux élèves de toute une région des avantages et facilités accrus. Cela implique, au préalable, une saine péréquation des revenus des commissions locales à l'intérieur de la régionale. Et c'est pourquoi la CECM recommande la création d'un Office des finances scolaires dans chaque région, pour uniformiser le rôle d'évaluation et le taux de taxe, pour recevoir des municipalités et du gouvernement les argents requis et pour distribuer entre les commissions scolaires les fonds ainsi perçus.

Les tableaux montrent que si l'évaluation foncière 1962-63 avait été uniformisée au niveau de l'île de Montréal, les commissions scolaires bénéficieraient de $13,131 d'évaluation par personne de 5 à 19 ans, au lieu de $12,452 per capita pour l'ensemble de l'île et de $11,987 pour la CECM. **Aussi que sur une base d'égalisation, le revenu per capita de la taxe foncière de la CECM aurait été de $222.90 par élève au lieu de $191.40, et que 11 autres commissions auraient également bénéficié d'augmentations.**

Partage 40-60 recommandé

Pour Montréal, la CECM propose que le partage budgétaire des dépenses de l'enseignement public soit fixé à 40 p. 100 pour la province, l'effort maximum des contribuables montréalais ne pouvant dépasser 60 p. 100. Ceci pourrait servir de base pour la province.

Ainsi, une région dont la capacité de payer serait de 90 p. 100 de celle de Montréal recevrait 44 p. 100 de la province ; une autre dont la capacité serait de 110 p. 100 de celle de Montréal ne recevrait du gouvernement que 36 p. 100. (Tout cela à condition qu'aucune nouvelle charge ne vienne augmenter leur fardeau.)

Pour le maintien de la taxe foncière

Dans son argumentation pour le maintien de la taxe foncière pour fins scolaires, la CECM signale que dans l'ensemble nord-américain, les contributions locales à l'instruction publique proviennent à plus de 95 p. 100 de l'impôt foncier.

Pour en augmenter le rendement et pour corriger les inégalités de caractère régressif de l'impôt foncier, elle recommande : 1—que l'évaluation soit uniforme pour une même région ; 2—que les propriétés soient classifiées suivant l'utilisation du sol et que des taux de taxe foncière soient établis à des niveaux différents suivant ces classifications (le domicile unifamilial habité par son propriétaire étant assujetti à un taux inférieur à celui du bâtiment commercial ou industriel, mais le taux pour la même catégorie étant uniforme dans la même région) ; 3—qu'aux bâtiments commerciaux et industriels on ajoute la valeur de l'équipement et de l'outillage ; 4—que le système des trois listes religieuses soit éliminé à cause des injustices et des fraudes actuelles, et en conformité avec le principe que le terrain et les bâtiments n'ont pas de religion.

La CECM propose également, au sein du ministère des Affaires municipales, la création d'un Office provincial d'évaluation avec le pouvoir de réglementation et d'uniformisation graduelles à travers la province.

La CECM n'est pas inquiète des $590,000 que lui doit encore la Corporation Sir G.-E. Cartier

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé d'accorder à la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier une main levée pour un montant de $74,000 qui pourra entrer dans les coffres de la dite Corporation.

La ville de Montréal a en effet acheté récemment de la Corporation une bande de terrain nécessaire à l'élargissement de la rue avoisinante et l'a payée $74,000. Mais la Corporation SGE, qui a acheté tous ses terrains de la CECM et qui doit encore à la CECM une somme de $500,000, plus $90,000 d'intérêts répartis sur 3 ans, n'aurait pu prendre possession de cet argent sans une main levée.

La CECM a accordé cette main levée d'autant plus volontiers que lorsque sera adopté par la Législature le projet de loi en vertu duquel la ville de Montréal et la province de Québec prendront charge des déficits de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, la ville de Montréal contractera alors un emprunt obligatoire, grâce auquel elle remboursera à la CECM tout l'argent qui lui est dû, soit $590,000.

Acutellement, la CECM considère qu'elle a fait un bon placement, dit Me Jarry, vu qu'un intérêt de 6 p. 100 n'est pas négligeable.

De Gaulle ne pourra visiter le Canada cette année

OTTAWA — (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a informé les Communes que le président de Gaulle serait bienvenu au Canada cette année, mais qu'il a indiqué qu'il en était incapable pour le moment.

M. Pearson répondait alors à M. Gilles Grégoire, créditiste de Lapointe, qui avait proposé qu'on invite le général de Gaulle à venir au Canada à l'issue de son voyage au Mexique cette année.

TAXE

SUITE DE LA PAGE 1

tation statutaire du traitement du personnel enseignant : $1,700,000; l'amélioration de l'enseignement et l'augmentation statutaire des salaires du personnel d'entretien et du personnel administratif : $2,200,000.

Toutefois, ces prévisions ne seront établies de façon définitive qu'après que le comité des budgets aura pris connaissance des budgets de chaque section, lesquels devront être étudiés de façon plus détaillée.

Chez les protestants

La Commission des écoles protestantes de Montréal métropolitain a donné son accord à l'augmentation de 15 p. 100 de la taxe des neutres pour fins scolaires, annoncée hier par la CECM.

Elle n'a pas encore pris de décision cependant quant à l'augmentation de la taxe pour les protestants, mais elle a jusqu'au 1er avril pour le faire. Son déficit l'an dernier a été de $45,796 et depuis deux ans, ses dépenses ont excédé ses revenus et les surplus accumulés auparavant et qui ont comblé ces déficits, seront vraisemblablement épuisés à la fin de la présente année scolaire.

On sait que les deux commissions scolaires, tant catholique que protestante, ont reçu un dur coup récemment quand la ville de Montréal a décidé de retenir un montant de $742,187 sur les arrérages versés par l'Hydro-Québec pour fins scolaires. L'affaire est actuellement entre les mains de leurs conseillers juridiques.

CODE

SUITE DE LA PAGE 1

Le conférencier a insisté sur la noblesse du travail qui a pour nom "génie", précisant qu'il ne faudrait pas que les ingénieurs deviennent de simples commis, même techniciens, écrasés par la machine.

Revision prochaine

QUEBEC. DNC) — Le "comité de la législation", formé par le conseil des ministres pour la préparation des nouvelles lois, et présidé par le procureur général M. René Hamel, étudiera la possibilité d'apporter des amendements au bill 54 à la suite des suggestions formulées par les grandes centrales syndicales, la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux.

On se rappelle qu'avant-hier deux délégations présidées par M. Roger Provost et par M. Jean Marchand sont venues rencontrer au parlement provincial M. Carrier Fortin pour protester contre certains articles du projet de loi qui constitue la première tranche d'un Code du travail.

M. Maurice Bellemare, député Union nationale de Champlain, a profité de la séance d'hier après-midi à la Chambre basse pour interpeller le ministre du Travail afin de savoir s'il tiendra compte des recommandaitons du monde syndical.

M. Fortin a répondu sans prendre d'engagements :

—"Je vais, a-t-il dit, faire rapport, au gouvernement, des sujets abordés lors des entrevues que j'ai eues. Je dois d'ailleurs en avoir d'autres. C'est le conseil des ministres qui décidera des modifications à apporter au texte de la loi".

Cette réponse n'a pas satisfait le porte-parole de l'opposition, qui a repris :

—"Les délégués ont laissé entendre que, si c'est un autre que le ministre du Travail qui décide, ils ont perdu leur temps en venant discuter avec lui . . ."

M. Jean Lesage s'est alors levé pour prendre la parole à la place de M. Fortin :

—"C'est bien simple. Le ministre du Travail va faire rapport au cabinet provincial. Et le conseil des ministres chargera le "comité de la législation" d'examiner tous les amendements à apporter au bill 54."

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

notion cohérente des implications sociales et économiques du Code du Travail.

C'est probablement cette absence de convictions précises qui a empêché le gouvernement de faire front aux protestations de plus en plus véhémentes du mouvement syndical.

Les syndicats se sont opposés à certains articles du Code du Travail qui, à leur sens, entravent le libre exercice du droit d'association et du droit de grève. Ces entraves ne se présentent pas toujours comme des attaques directes contre le mouvement syndical, mais plutôt comme un excès de juridisme et de formalisme.

En d'autres termes, il y a dans le Bill 54 trop de carrefours pourvus de feux de circulations.

Les législateurs sont généralement portés à se fier à une réglementation excessive et abusive lorsqu'ils n'ont aucune vue d'ensemble du problème qu'ils doivent régler. Ils se perdent dans des détails afin que l'on ne remarque pas l'absence d'une politique générale.

C'est ainsi qu'a agi le gouvernement Lesage dans le domaine des relations du travail. C'est pourquoi il éprouve tant de difficultés à définir son attitude face aux protestations du mouvement syndical.

(tous droits réservés)

Bouclier de la terre

L'atmosphère de la terre sert de bouclier contre les radiations dangereuses, y compris les rayons ultraviolets et cosmiques provenant de l'espace.

RASMINSKY

SUITE DE LA PAGE 1

pés d'une taxe de péréquation des taux d'intérêt dont l'effet devait majorer d'un pour cent le coût des emprunts.

A cette nouvelle, dit le rapport de la Banque, une vague d'incertitude et d'appréhension envahit les marchés financiers canadiens.

Le projet de taxe laissait entrevoir la possibilité à brève échéance, soit d'une hausse sensationnelle et généralisée des taux d'intérêt au Canada, soit d'une nouvelle crise du change, ou encore, des deux à la fois.

Dès les 18 et 19 juillet, les réserves officielles de change subirent de lourdes pertes et les marchés financiers furent ébranlés devant la chute du cours des obligations.

Devant cet état de choses, des consultations s'imposaient. Des représentants du Canada et des Etats-Unis se rencontraient d'urgence et annonçaient, le 21 juillet, certains correctifs qui eurent pour effet de réduire sensiblement la pression qui s'exerçait sur les marchés financiers canadiens.

Emploi et chômage

L'expansion soutenue de l'économie, écrit M. Rasminsky, fut accompagnée d'une accélération de la croissance de l'emploi et d'une diminution du chômage.

Du quatrième trimestre de 1962 au trimestre correspondant de 1963, le nombre des personnes au travail a augmenté de 248,000, ou de 4 pour cent en comparaison de 1.6 pour cent l'année précédente. En conséquence, le taux du chômage est tombé de 5.9 à 5.1 pour cent.

Le nombre des hommes qui étaient effectivement au travail au cours de l'année s'est accru de 118,000, ou de 2.6 pour cent.

Chez les adolescents de sexe masculin, le taux du chômage a également baissé, mais moins que chez les hommes de 20 ans et plus. Chez les femmes, l'emploi a augmenté de 130,000 personnes, ou de 7.4 pour cent.

Chez les femmes, faut-il ajouter, l'augmentation survient après deux années plutôt médiocres au cours desquelles l'emploi n'avait augmenté que de 3 pour cent, taux relativement faible à en juger par les normes d'après-guerre", dit le rapport de la Banque du Canada.

Signalons finalement que le gain le plus large dans le domaine de l'emploi s'est produit dans la province de Québec où il a atteint 5.4 pour cent tandis que la région des provinces de l'Atlantique a accusé l'augmentation la plus faible, soit 0.9 pour cent. Au Québec, cependant, le chômage frappe encore 5.9 pour cent de la main-d'oeuvre. Dans les Maritimes, le pourcentage correspondant est de 7.5 pour cent et il est de 5.8 pour cent en Colombie-Britannique.

HOMME

SUITE DE LA PAGE 1

né mon auto comme d'habitude. Mes enfants regardaient la télévision. Je me suis couché".

"Vers 2 h. du matin, dit-il, la police m'a réveillé et m'a conduit à l'hôpital pour donner du sang.

A ce stade du témoignage, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, a voulu informer le jury et le coroner du résultat de l'analyse du prélèvement de sang fait sur le témoin.

Mais Me Antonio Lamer, fils, s'est fortement opposé à cette partie de preuve prétextant que la prise de sang n'avait pas été faite selon la prescription de la loi.

Me Lamer a invoqué le principe du "no-self incrimination", selon lequel personne n'est obligé de s'incriminer dans une expertise chimique ou dans son témoignage.

Pour sa part, Me Boilard, a cité un texte de la jurisprudence tiré du volume du juge Irénée Lagarde.

Le procureur du témoin a donc demandé au coroner, Me Marcel Trahan, d'ajourner l'enquête afin de lui permettre d'étudier cette question plus attentivement.

L'avocat de la Couronne ne s'opposant pas à cette mesure, le coroner a demandé aux intéressés de revenir devant lui le 18 mars prochain.

Même si aucune accusation ne pesait sur le témoin important, Me Boilard a demandé au coroner d'exiger un cautionnement d'une tierce personne pour assurer sa présence mercredi prochain. Me Lamer s'est opposé à cette demande en alléguant que son client ne devait pas être "sujet à une punition" à ce stade des procédures de l'enquête.

Le témoin, M. Guérin, a promis, sur son honneur, d'être présent à la reprise de l'enquête et M. Trahn a accepté cette promesse.

REGLEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

Laporte croit qu'il y a lieu de se montrer "optimiste".

Le seul autre point en litige concerne les crédits en jours de maladie. Les professeurs réclament une assurance-salaire pour couvrir les maladies se prolongeant au-delà de l'expiration des crédits accumulés. Les commissaires ont promis d'augmenter leur participation aux assurances-groupes avant d'adopter sans examen cette formule, qui leur parait entièrement nouvelle.

Les deux parties sont déjà d'accord sur les 24 autres clauses du projet de convention collective.

M. Laporte a convoqué à son bureau les hauts fonctionnaires du ministère de la Jeunesse afin d'étudier avec eux, dans l'après-midi, les derniers développements du conflit. Il a bon espoir que le conflit se réglera définitivement d'ici quelques jours.

Ce sont les commissaires qui ont rompu

— le médiateur

QUEBEC. (J. G.) — Le ministre intérimaire de la Jeunesse, M. Pierre Laporte, a déclaré, hier, que selon un téléphone qu'il a reçu du médiateur, M. Léon Lalande, ce sont les commissions scolaires qui ont décidé de mettre fin aux négociations dans le différend qui les oppose aux instituteurs dans les Cantons de l'Est.

M. Laporte, qui remplace provisoirement M. Paul Gérin-Lajoie présentement en repos, a expliqué que selon les informations reçues les commissions scolaires ont fait, hier, "un effort final" qui a été refusé.

Il a cependant ajouté : "Les instituteurs sont prêts à négocier encore. Ce sont les commissaires qui ont remis une déclaration aux journaux selon laquelle, quant à eux, les négociations sont terminées."

M. Johnson a assuré le gouvernement que l'opposition était prête à appuyer toute mesure du gouvernement pour que les enfants restent aux études.

MAKARIOS

SUITE DE LA PAGE 1

A LONDRES, tout en appréciant "la modération et la patience dont la Turquie a fait preuve" depuis trois mois devant les tribulations des Cypriotes turcs, le gouvernement estime qu'une intervention turque à Chypre pourrait avoir des conséquences graves, dans les circonstances actuelles. Le Foreign Office a fait part de ses craintes à l'ambassadeur de Turquie, indique-t-on.

Des hésitations

Tandis que la tension est à son comble à Chypre, le secrétaire général de l'ONU se heurte encore à ses hésitations ou à des refus dans ses efforts pour recruter la force de paix internationale. La Grande-Bretagne a accepté de fournir le gros du contingent et le Canada est prêt à fournir environ 1,000 hommes à condition qu'au moins un autre pays participe à la force.

La Suède est toujours disposée à envoyer un bataillon de 500 à 700 hommes à Chypre, mais à condition qu'ils ne soient pas les seuls "neutres" représentés dans la force. Le Brésil a refusé de participer, mais M. Thant a envoyé un nouvel appel à Brasilia pour obtenir des troupes. La Finlande, un autre pays neutre sollicité, ne répondra probablement pas avant demain, son président étant en visite en Pologne. Et il semble que l'Irlande repoussera la demande de Thant pour des raisons financières. Quant à l'Autriche, aucune réponse définitive n'est encore venue de Vienne.

Ces difficultés n'ont pas empêché U Thant d'exprimer sa confiance de pouvoir constituer la force internationale "à très brève échéance".

En ce qui regarde le financement de la force, il est déjà assuré de contributions de $2,000,000 des Etats-Unis, de $1,000,000 de la Gradne-Bretagne et d'un apport financier de l'Allemagne occidentale, de la Grèce, de la Suisse, de la Norvège et de l'Australie.

A Nicosie, cependant, les Cypriotes grecs et turcs sont retranchés de chaque côté de la "ligne verte", ligne de démarcation établie pour éviter les accrochages entre les deux communautés. Et les troupes britanniques fortifient leurs positions afin d'empêcher un affrontement sanglant. Le danger persiste en plusieurs autres points de l'île.

Plus on se pressera pour changer TCA en Air Canada, plus cela coûtera cher

— McGregor

OTTAWA. (PC) — C'est la rapidité avec laquelle le changement de nom sera fait sur les appareils et le papier de publicité d'Air Canada — ci-devant Trans-Canada Air Lines — qui déterminera le coût de l'opération.

Témoignant hier devant un comité spécial du Sénat sur les transports, le président d'Air Canada, M. McGregor, a déclaré que le changement de nom de cette société de la Couronne coûtera entre $250,000 et $750,000.

Selon lui, le coût serait de $250,000 si Air Canada recevait la permission d'imprimer le nouveau nom sur ses appareils au moment de leur inspection et si on épuisait d'abord les réserves actuelles de billets, de factures et autres documents.

Par contre, a-t-il dit, si le gouvernement préfère un changement rapide, les dépenses pourraient atteindre $750,000.

Le comité spécial du Sénat étudie le bill privé, présenté par le député Jean Chrétien, représentant de St-Maurice-Laflèche, visant à changer le nom de la société.

M. McGregor a de plus dit au comité que la compagnie avait déjà la permission de faire usage de l'expression Air Canada et qu'elle s'en était servie pour sa publicité et ses services d'outre-mer. Il n'y a réellement rien de nouveau dans l'association de TCA et du nom Air Canada.

Expression idéale

M. McGregor a dit qu'il était en faveur d'Air Canada parce que c'était une expression plus courte, plus saccadée, plus précise et possédant un caractère bilingue mieux exprimé.

"Le nombre de ceux qui appuient l'expression Air Canada est de beaucoup plus impressionnant que le nombre de gens qui s'y opposent," a-t-il déclaré.

Le comité sénatorial a approuvé le bill mais après avoir apporté plusieurs changements afin que le nom Trans-Canada Air Lines ne puisse pas servir à d'autres compagnies de transport aérien.

M. McGregor a précisé qu'il craignait qu'une compagnie aérienne locale de Winnipeg, Transair, dont les lettres d'identification sont TA, n'hésiterait pas à adopter les lettres TCA si celles-ci n'étaient pas protégées.

SOLDATS

SUITE DE LA PAGE 1

Ayant annoncé la participation canadienne, M. Martin a précisé que nos troupes seraient prêtes à gagner Chypre dès qu'un autre pays — autre que la Grande-Bretagne — acceptera également d'envoyer des troupes à Chypre.

"Le Parlement canadien doit encore approuver cette décision mais, a ajouté M. Martin, cette approbation pourrait être acquise dans les 24 heures suivant l'acceptation par un autre pays sollicité d'envoyer des troupes à Chypre".

Les autres pays sollicités, l'Autriche, le Brésil, la Finlande et l'Irlande, n'ont pas encore donné une réponse définitive à U Thant. La Suède, elle, a posé certaines conditions.

D'autre part, on apprend à Ottawa que le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a téléphoné à ses homologues de Suède et d'Islande, aujourd'hui, pour tenter de connaître la position exacte de ces deux pays en ce qui concerne leur participation à la force internationale de l'ONU pour Chypre.

M. Martin a conversé avec le ministre des Affaires étrangères intérimaire de Suède, M. Palme, à Stockholm, et a appris que la Suède a commencé un recrutement d'urgence, dans le cas où elle déciderait de participer à la force de l'ONU.

Un rapport du secrétaire U Thant, rendu public peu avant son entretien avec M. Paul Martin, indique que le gouvernement canadien avait demandé des précisions sur plusieurs questions, avant de prendre une décision. Il a précisé que ces questions faisaient l'objet d'échanges avec la délégation canadienne à l'ONU et qu'elles portaient sur des problèmes relatifs à l'organisation, au statut, aux directives et fonctions de la force.

De son côté, en annonçant la nouvelle en Chambre, le premier ministre Pearson a précisé que les conditions exigées par les participants éventuels ont été remplies en substance.

Plus tôt, le chef du gouvernement avait déclaré à un journaliste que le Canada est prêt à envoyer un bataillon, soit environ 1,000 hommes, à Chypre. Il a ajouté qu'il faut dépêcher une force sans délai, à cause de l'aggravation de la situation dans l'île méditerranéenne. M. Pearson a également laissé entendre en Chambre que le Canada fournira peut-être plus que le bataillon prévu, soit le 1er bataillon du 22e Régiment, au camp Valcartier.

Enfin, le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré que les militaires canadiens seront transportés par avion à Chypre, à bord d'appareils "Yukon" de l'ARC et que l'équipement lourd serait transporté à bord du porte-avions "Bonaventure", qui a été rappelé, mardi, de l'Atlantique-Est où il participait à des manoeuvres.

La météo

Minimum cette nuit : 20

Maximum demain : 45

Lever du soleil : 6 h. 13

Coucher du soleil : 5 h. 56

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides :** Soleil aujourd'hui et demain matin, nuages croissants demain après-midi ou soir. Moins frais. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du sud-est de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 20 et 45; Ottawa, 25 et 45; Sainte-Agathe, 10 et 35.

Cantons de l'Est, région de Québec : Soleil aujourd'hui et demain. Températures à peu près normales. Brises légères jusqu'à demain après-midi, puis vents du sud-est de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 15 et 40; Québec, 5 et 30.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Soleil aujourd'hui, ciel couvert ce soir; demain, généralement nuageux. Moins froid. Brises légères aujourd'hui; vents du sud-est de 20 milles ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 15 à 40; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 10 et 32.

Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean : Soleil aujourd'hui et demain. Froid. Brises légères jusqu'à demain après-midi, puis vents du sud-est de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque, zéro et 25; Chicoutimi, 5 sous zéro et 25 au-dessus.

Régions de Rimouski et de la baie Comeau : Soleil aujourd'hui et demain. Froid. Vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 30 tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 5 et 25.

Régions de Gaspé et des Sept-Iles: Soleil aujourd'hui et demain. Froid. Vents du nord-ouest de 20 milles avec rafales de 30 tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 5 et 25; Sept-Iles, 5 et 20.

Lesage explique les erreurs dans les bourses

QUEBEC (J.C.) — Le premier ministre a expliqué, hier soir, les erreurs qui se sont glissées, l'an dernier, dans l'émission des bourses du ministère de la Jeunesse et qui ont été révélées à une récente séance du comité des Comptes publics .Le Trésor selon l'"auditeur" de la province a ainsi émis pour plus de deux millions de dollars en bourses irrégulières et $275,000 n'ont pas encore pu être récupérés.

La cause, selon M. Lesage, est la suivante : "l'établissement d'un procédé par parfaitement adapté à la machine utilisée".

Il a ajouté que maintenant toute la mécanographie a été transférée au ministère des Finances, dont il est le titulaire.

"J'ai lieu de croire, a-t-il affirmé, que tout est réglé".

Recettes et dépenses

OTTAWA (PC) — Voici un tableau des recettes et dépenses du gouvernement fédéral, inscrites au Livre blanc déposé jeudi aux Communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon.

En résumé

	1963-64	1962-63
Dépenses	$6,892,000,000	$6,570,300,000
Recettes	6,207,000,000	5,878,700,000
Déficit	685,000,000	691,600,000

Revenus

Taxes directes		
Impôts des particuliers	1,863,000,000	1,744,600,000
Impôts des sociétés	1,249,000,000	1,182,800,000
Intérêts et dividendes allant à l'étranger	127,000,000	129,200,000
Droits de succession	90,000,000	87,100,000
Total pour les taxes directes	3,329,000,000	3,143,700,000
Taxes indirectes		
Droits de douane	580,000,000	645,000,000
Droits d'accise		
Spiritueux	127,000,000	122,100,000
Bière	102,000,000	98,200,000
Cigarettes, cigares, tabac	171,000,000	166,500,000
Moins remboursements	−5,000,000	−4,900,000
Taxes d'accise		
Taxe de vente	930,000,000	806,000,000
Cigarettes, cigares, tabac	223,800,000	217,800,000
Exportation d'électricité	100,000	500,000
Bijoux, montres, ornements	6,300,000	5,800,000
Allumettes, briquets	1,300,000	1,200,000
Téléviseurs, radio, phonos, lampes	21,900,000	19,900,000
	21,900,000	19,900,000
Préparations de toilette	11,000,000	10,200,000
Vins	3,900,000	3,700,000
Articles divers	1,200,000	1,200,000
Intérêts et amendes	800,000	500,000
Moins remboursements	−300,000	−400,000
Total des taxes indirectes	2,175,000,000	2,093,300,000
Autres revenus		
Recettes non fiscales	703,000,000	641,700,000
Total des recettes	**6,207,000,000**	**5,878,700,000**

Dépenses

Prix de soutien à l'agriculture	122,000,000	71,300,000
Energie nucléaire	45,700,000	63,200,000
BGR	400,000	400,000
Radio-Canada	85,000,000	79,000,000
SCHL	14,500,000	8,700,000
Directeur des élections	11,800,000	11,800,000
Citoyenneté-Immigration	72,700,000	66,200,000
Commission du service civil	5,200,000	4,800,000
Production de Défense	42,300,000	30,800,000
Mesures d'urgence	7,000,000	5,400,000
Affaires extérieures	97,600,000	85,200,000
Subventions municipales	30,800,000	29,200,000
Subventions aux universités	26,800,000	26,300,000
Paiements aux provinces	252,400,000	275,300,000
Intérêts de la dette publique	990,800,000	917,800,000
Pêcheries	24,100,000	23,300,000
Forêts	18,100,000	16,200,000
Ministère de l'Industrie	700,000	—
Pénitenciers	29,500,000	24,700,000
Aide technique et profes. aux provinces	138,500,000	207,900,000
Commission d'assurance-chômage	108,600,000	105,400,000
Chambre des Communes	10,200,000	5,900,000
Sénat	2,500,000	1,800,000
Office du charbon	20,000,000	20,400,000
Aide aux mines d'or	15,300,000	15,200,000
Défense nationale	1,658,700,000	1,571,100,000
ONF	5,700,000	5,600,000
Galerie nationale	1,100,000	1,000,000
Subventions aux hôpitaux	53,000,000	50,300,000
Assurance-hospitalisation	390,000,000	336,700,000
Allocations familiales	538,600,000	531,600,000
Conseil national d'éducation physique	2,000,000	1,000,000
Allocations nécessiteux, aveugles, handicapés	64,700,000	62,700,000
Assistance au chômage	106,000,000	96,500,000
Conseil national des recherches	47,200,000	40,600,000
Ministère du revenu national	83,600,000	78,600,000
Affaires du Nord	84,300,000	86,400,000
Postes	207,700,000	189,400,000
Conseil privé	8,200,000	3,400,000
Travaux publics	171,100,000	162,700,000
Gendarmerie royale	67,300,000	65,400,000
Entreposage des céréales	39,600,000	35,200,000
Ministère du Commerce	28,700,000	27,000,000
Transports	428,100,000	416,000,000
Affaires anciens combattants	334,700,000	335,600,000
Divers	399,000,000	376,800,000
Total des dépenses	**6,892,000,000**	**6,570,300,000**

Trois employés du CNR sont tués à Ottawa

OTTAWA, (PC) — Trois employés du service d'entretien, au CNR, ont été tués aujourd'hui, dans la collision de leur draisine avec une voiture, à un passage à niveau, dans la partie ouest d'Ottawa. Le nom des victimes n'a pas encore été révélé. On indique qu'un quatrième employé se trouve à l'hôpital dans un état inquiétant. Le conducteur de la draisine a été blessé.

Jonquière: la police recouvre les $78,000 et arrête trois hommes

(M.P.) — La police de Jonquière a retrouvé dans le mur d'une maison en construction les $78,000 en billets de banque volés mardi soir dernier au bureau de poste local.

Trois individus de cette municipalité du Lac St-Jean ont été arrêtés hier et comparaîtront sous peu pour répondre de ce vol.

Le chef de police de Jonquière, Fernando Dicaire, a dit au représentant de LA PRESSE qu'un employé du bureau de poste avait été complice dans cette affaire. C'est lui qui aurait permis le vol en ouvrant la porte à ses compagnons venus s'emparer des billets souillés et détériorés que les autorités bancaires retiraient de la circulation.

Selon le chef Dicaire, ce vol serait l'oeuvre de trois jeunes hommes ne possédant aucun dossier judiciaire. Il s'agirait d'une triste histoire de bravoure à la suite de gageures entre amis.

Les limiers ont retrouvé les billets de banque après avoir défait un mur d'une maison en construction.

Le capitaine Gérard Giroux de Jonquière a déclaré que la collaboration des détectives Réal Gagné, de Kénogami et Augustin Jomphe, d'Arvida avait permis d'éclaircir cette affaire en moins de 48 heures.

Les bons vins font les bons repas

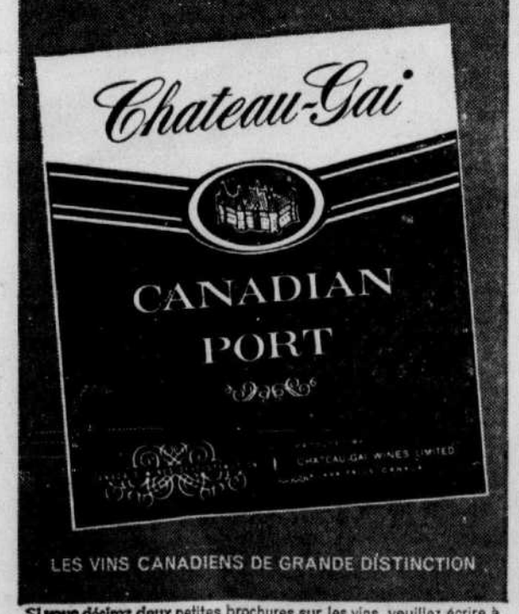

LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION

Si vous désirez deux petites brochures sur les vins, veuillez écrire à Les Agences Dessautels Inc., 1745, avenue Cedar, Montréal, Qué.

GRANDE VENTE de PAQUES

RABAIS EXTRAORDINAIRE

sur montres suisses de qualité, de toutes marques.

- Bagues à diamant
- Bijouterie
- Cadeaux

Venez vous en rendre compte. Nous sommes sûrs que vous trouverez ce que vous cherchez au plus bas prix.

Montreal Credit Jewellers Ltd.

714 O., Ste-Catherine (face à Eaton) 459 O., Ste-Catherine (près City Councellors)

APPELEZ 366-5630
POUR ESTIMATION GRATUITE ET SANS OBLIGATION PAR UN CONSEILLER FILCO

FILCO

FENÊTRES, PORTES ET REVÊTEMENT EN ALUMINIUM COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL
PAR FILTERLITE ALL WEATHER (ALUM) LTD.
102 ELMSLIE, LASALLE
UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL
SCEAU DE QUALITÉ

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-113

MONTREAL, VENDREDI 13 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 128

Au moins 50 pays à l'Exposition

par Raymond GRENIER

Au moins 50 pays ont l'intention de participer à l'Expo... On va recommencer, la semaine prochaine, le dragage-pompage du Saint-Laurent pour le remblayage du terrain de l'Expo... La semaine prochaine, également, Ottawa désignera probablement un remplaçant de M. George Hees, qui a démissionné du conseil d'administration de la Société de l'Expo pour prendre la présidence de la Bourse de Montréal...

... Sept industries canadiennes, les premières à le faire, ont signé, hier, un engagement de participation à l'Exposition universelle de 1967... C'est un milliard de dollars que le Canada escompte obtenir du tourisme en 1967... Visiteurs étrangers et les Canadiens eux-mêmes vont bénéficier, cette année-là, à Montréal, d'un extraordinaire Festival musical (on est déjà certain de Vienne et de Paris ; la Scala de Milan et le petit-fils Wagner de Bayreuth seront très bientôt mobilisés)...

... Sans avoir ni dans l'un ni dans l'autre Etat de représentation diplomatique, le Canada "reconnaît" le Vatican et a donc pu l'inviter (par le truchement assez diplomatiquement insolite du délégué apostolique) mais ne "reconnaît" pas la Chine de Pékin (ce qui empêche les invitations mais non pas les ventes de blé).

... Les deux premiers commissaires généraux désignés par des pays étrangers pour l'Exposition -- Hollande et Allemagne de l'Ouest — sont attendus à Montréal d'ici la fin du mois. Celui de la Hollande sera probablement ici mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

Ce ne sont là que quelques-unes des informations que l'on a pu glaner à l'occasion de la première visite à Montréal du nouveau ministre tuteur fédéral de l'Exposition, M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce.

Sa venue a été marquée par :

— une conférence de presse ;

— la signature d'un engagement de participation à l'Exposition de sept importantes industries canadiennes ;

— une très agréable causerie de S. Exc. M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, devant les membres de la Chambre de commerce française ;

— une réception, à l'hôtel de ville, de M. Sharp et des hauts dignitaires de la Société de l'Expo par Me Jean Drapeau ;

— une visite du terrain de l'Exposition à Sainte-Hélène.

Durant la journée, M. Sharp a eu l'occasion de rencontrer M. Jean-Paul Deschatelets, ministre fédéral des Travaux publics, et M. Gérard-D. Lévesque, ministre tuteur provincial de l'Expo. Tout ce beau monde va sans doute se retrouver aujourd'hui pour une nouvelle, rare et importante réunion du conseil d'administration de l'Expo — où l'on va parler du symbole...

M. Sharp, qui était accompagné de son secrétaire parlementaire, M. Jean-Luc Pépin, député d'Arthabaska, a souligné le caractère "pan-canadien" de l'Expo 67 et a assuré que tous les services fédéraux sont actuellement mobilisés pour attirer une cinquantaine de pays et le plus grand nombre possible d'industries canadiennes à participer à l'Exposition.

A propos de cet apport des industries, M. Pierre Dupuy, dans sa causerie, a déclaré que le Canada leur fera une large place et se montrera moins rigoriste à ce sujet qu'a cru devoir l'être Bruxelles, en 1958, dans l'interprétation des règlements du Bureau international des expositions.

Voici les noms des industries qui ont signé, hier, un engagement de participation :

— l'Association des brasseurs du Canada (groupant 51 brasseries); elle songe à construire

Voir L'EXPO en page 4

PREMIERE VISITE DU NOUVEAU MINISTRE TUTEUR DE L'EXPO — Vers 4 h. hier après-midi, on s'est retrouvé à l'île Sainte-Hélène pour la première visite à Montréal, en tant que nouveau ministre tuteur fédéral de l'Expo, de M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce. On voit ici, examinant les lieux (de g. à d.), M. Jean Drapeau, maire de Montréal, S. Exc. M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, MM. Jean-Paul Deschatelets, ministre des Travaux publics, Mitchell Sharp, ministre tuteur fédéral de l'Expo et ministre du Commerce, Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo, et Jean-Luc Pépin, député d'Arthabaska et adjoint parlementaire de M. Sharp.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Double arrestation de la PP à Boucherville

Au cours d'une descente exécutée hier soir dans une maison située au no 1095, boulevard Marie-Victorin, à Boucherville, la PP, aidée de la Sûreté locale a découvert une importante cache de butin volé depuis quelque temps, et a arrêté deux jeunes suspects âgés d'une vingtaine d'années.

L'inspecteur Hervé Patenaude a précisé à midi que le butin consistait principalement en une forte quantité de bas de nylon et de médicaments dérobés le 15 février dernier dans un camion du Canadien Pacifique immobilisé près de la gare Windsor. Le montant du vol dépassait alors les $15,000.

Au cours de leurs perquisitions hier soir, les limiers ont découvert en outre 23 formules d'enregistrement de véhicules volées en février 1963 dans un bureau d'enregistrement de la rue Dorchester ouest; 14 permis de chauffeur contrefaits; une certaine quantité de plaques d'immatriculation d'autos, des outils de cambrioleurs, un coffre-fort éventré, une auto volée et autres objets.

La police a mis cette cache à jour au cours de son enquête qui dure déjà depuis plus d'un an sur le racket des autos volées. Elle s'attend à d'autres arrestations. Les deux détenus comparaîtront demain ou au début de la semaine prochaine.

La Saint-Patrice : réception demain à l'hôtel de ville

Les Irlandais de Montréal seront en liesse à compter de demain, même si le 17 mars 1964 ne tombe que mardi prochain.

De fait, dès demain après-midi, il y aura une réception offerte par Concordia dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, à l'occasion de la Saint-Patrice.

Au nombre des personnalités présentes : S. Exc. Mgr Patrick Wheelan, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, le Très Rév. R. Kenneth Maguire, évêque anglican de Montréal, et l'hon. W. Patrick Fay, ambassadeur de l'Irlande au Canada, des dirigeants de la St. Patrick Society et des United Irish Societies.

C'est le lendemain — dimanche — qu'aura lieu le traditionnel défilé de la Saint-Patrice.

FAITS divers

Chasse à l'homme

Un jeune homme d'environ 18 ans repose dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame, où il a été conduit cet après-midi après avoir été atteint d'une balle de revolver à l'abdomen.

Il a été blessé par la police alors qu'il était au volant d'une automobile volée, dans laquelle prenaient aussi place trois autres de ses camarades.

Ils avaient été pris en chasse, rue Calixa-Lavallée, dans le parc Lafontaine et, malgré l'ordre d'arrêter répété par les policiers, ils ont poursuivi leur course à vive allure et ont finalement été rejoints à l'angle des rues Marie-Anne et Bordeaux.

Conduite d'eau brisée

Une équipe des travaux publics de la ville procède aujourd'hui à la réparation d'une conduite d'eau à l'angle des rues St-Luc et Closse.

La conduite s'est brisée, la nuit dernière, tout près de l'endroit où s'était produit un effondrement il y a quelques mois.

On sait que les travaux de creusage du métro se poursuivent à cette intersection. L'effondremnet avait apparemment affaibli la conduite qui a cédé aujourd'hui, sans toutefois causer un nouvel effondrement.

On a cependant bloqué la circulation à cet endroit, par mesure de prudence.

Mort affreuse

Un cheminot a connu une mort affreuse ce matin, vers 8 h., lorsqu'il a été mutilé sous les roues d'un convoi de chemins de fer, dans la cour de triage à Côte St-Luc.

La victime est M. Siméon Bourguignon, âgé de 45 ans, du 5861, rue St-Urbain.

M. Bourguignon, selon les témoins, s'est pris un pied dans l'aiguillage des rails et est tombé sur la voie ferrée. Son corps a été sectionné.

Cambriolages

$4,000 de fourrures ont été volées dans l'auto de J. Novak Furs, 1485, rue Bleury, immobilisée en arrière de cet établissement.

Un filou a raflé $700 de la caisse des opticiens Lasalle et Maheu, 1143 est, boul. St-Joseph

Voir FAITS DIVERS en page 4

LE CREUSAGE REPREND A STE-THERESE — Le creusage en vue de retrouver les débris du DC-8F tombé le 29 novembre à Ste-Thérèse a repris hier. Il avait été interrompu, il y a plusieurs semaines, afin de permettre la pose de poutres métalliques destinées à contenir les parois de glaise qui s'effondraient constamment. Il faudra environ huit jours de travail, à raison de 20 heures par jour, pour retirer et passer au crible un autre 10 pieds de terre, après quoi il faudra poser une autre rangée de poutres de soutien horizontales avant de continuer à creuser. Les travaux occupent présentement une quarantaine d'hommes et sont sous la direction de MM. Carl Ireland et Roy McCormack, respectivement surintendant de la Foundation Company et membre du service de sécurité aérienne d'Air Canada.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les stations-service aboliraient les primes

par Gilles DAOUST

Une quarantaine de propriétaires de stations-service du nord de la métropole, excédés par "la plaie des timbres-primes qui mangent leurs profits", ont décidé hier soir, à la suite d'une brève réunion, de former une association dont le premier but serait la suppression, dans les stations-service, de toute forme de primes, et qui engloberait bientôt tous les propriétaires de stations-service à travers l'île de Montréal.

Les quarante propriétaires présents hier soir à la réunion et qui représentaient surtout les districts de Montréal-Nord et de St-Michel, se chargeront au cours des prochains jours de diffuser l'idée de cette suppression et de réunir pour le 19 mars prochain la majorité des propriétaires de stations-service de Montréal.

Certains propriétaires qui ont déjà commencé à pratiquer la nouvelle politique, ont révélé hier soir que le fait de supprimer les timbres-primes ne leur avait pas fait perdre de clients, mais que, bien au contraire, cela avait fait augmenter leurs ventes.

Il en coûte près de $3,000 par année à un propriétaire de station-service pour distribuer des timbres-primes ou des cadeaux. Cet argent, a déclaré un propriétaire qui a supprimé chez lui les timbres, peut servir à payer un employé supplémentaire qui ne pourra qu'aider à améliorer la qualité du service. "Chez moi, a poursuivi ce propriétaire, les ventes d'essence ont augmenté depuis que j'ai supprimé les timbres."

D'autres propriétaires de stations-service ont également soutenu que la distribution des timbres et des cadeaux leur faisait perdre énormément de temps.

La plupart des propriétaires étaient d'avis hier soir qu'il fallait supprimer dès le lendemain toute forme de primes mais des questions de compétition leur ont fait opter pour une autre solution : celle de réunir, pour le 19 mars prochain, tous leurs confrères de l'île de Montréal qui n'étaient pas présents à la réunion.

Il s'agit, a déclaré un représentant des propriétaires, de supprimer tous en même temps une chose qui ne nous rapporte rien, qui dévore nos profits et qui n'a plus sa raison d'être sur le plan de la compétition, vu que toutes les stations-service de Montréal distribuent maintenant des timbres-primes.

"Ceci ne profite qu'aux compagnies qui vendent les timbres, a dit un propriétaire, et le 19 mars, quoi qu'il arrive,

Voir PRIMES en page 4

7 ans de pénitencier au cadet de la bande de cagoulards de Lévesque

par Léopold LIZOTTE

Jacques Vallée, le cadet de la bande de cagoulards dirigée par Victor Lévesque, ces derniers douze mois, a reconnu sa culpabilité à une demi-douzaine de délits, hier après-midi, devant le juge en chef suppléant, Armand Cloutier.

Dans un geste surprise qui pourrait bien être suivi de semblables de la part d'autres prévenus, le jeune homme de Rivière-des-Prairies s'est dit coupable des crimes suivants :

- **le vol à main armée de $15,200, au domicile de M. Emile Sauvageau, à Saint-Marc-des-Carrières.**
- **le vol "de grand chemin" d'une remorque remplie de marchandises (et évaluée à $15,000) à Saint-Eustache.**
- **un cambriolage de $5,700, dans un entrepôt de la rue William, à Montréal.**
- **un vol à main armée de $1,500 dans un domicile de Notre-Dame - des - Laurentides, en banlieue de Québec.**
- **un autre vol à main armée de $150, dans une résidence de Charlesbourg, le même soir.**
- **et, finalement, une attaque armée contre un camion de la poste, à Laterrière, dans le comté de Chicoutimi.**

Pour tous ces délits, le jeune prévenu a immédiatement été condamné à sept années de pénitencier par le juge Cloutier.

Auparavant, le procureur de la Couronne, Me Philippe Landry, avait souligné que, selon les renseignements recueillis par la police, le jeune homme n'avait jamais usé lui-même de violence à l'endroit des victimes, qu'il n'était évidemment qu'un membre "mineur" de la bande et n'avait reçu qu'une part infime de l'immense butin des vols de ces derniers mois.

Il avait également été laissé en arrière, il y a quelques semaines, lorsque tous les autres membres du groupe s'étaient évadés du palais de justice. Deux des fugitifs, Jean-Claude Messier et Antonio Facchino, sont encore au large, on le sait.

D'autres aveux ?

La volte-face de Vallée, que représentait Me Yves Mayrand, sera-t-elle unique, ou les autres accusés voudront-ils reconnaître leur culpabilité, à leur tour?

Si l'on en croit certains indices, il se pourrait bien que le geste du jeune homme soit imité aujourd'hui même par certains de ses compagnons qui doivent revenir subir leur enquête, devant le juge Paul Hurteau, pour les vols à Notre-Dame-des-Laurentides et à Charlesbourg.

S'ils ne le font pas, on se demande si Vallée ne sera pas alors utilisé comme témoin de la Couronne contre eux.

C'est évidemment ce que la poursuite a tenté de faire plusieurs fois, depuis le début de cette cause, mais sans succès.

Une autre surprise pourrait aussi se produire.

Avant Vallée, un autre des cagoulards a déjà reconnu sa culpabilité.

Il s'agit de Robert Darveau, frère de Jean-Guy, qui, sans bruit, dès sa comparution, avait rapidement fait des aveux relativement à quinze accusations qu'on avait portées contre lui, devant le juge en chef Edouard Archambault.

Sa sentence n'ayant pas encore été prononcée, il se pourrait que l'on ait également recours à lui pour épauler la preuve circonstancielle que l'on possède contre les autres.

Une pétition au procureur général

Pour ce qui est de Vallée, il a déjà manifesté ses "inten-

Voir CAGOULARDS en page 4

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

Richstone RBI BAKERIES Inc.

Certaines personnes n'ont jamais assez de TARTE aux POMMES RBI

SPECIAL CETTE SEMAINE 49¢ ch. Rég. 59¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage — Climatisée

FOURNITURES DE BUREAU DE "A à Z"

Nous vendons de TOUT pour le bureau jusqu'à la plus petite agrafe.

Pour économiser sur tout ce dont vous avez besoin, Téléphonez-nous ou venez nous voir.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6761
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 3-7961

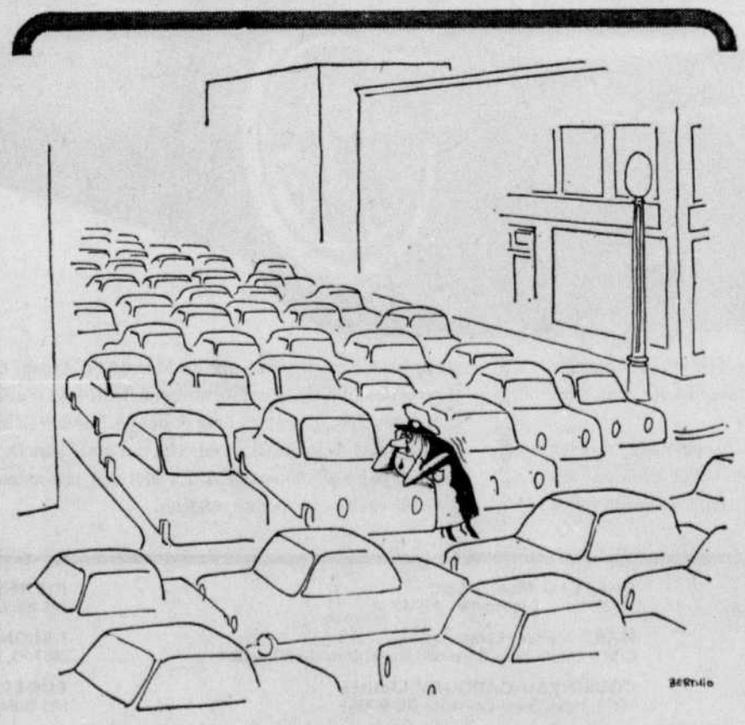

—MAMAN, VIENS ME CHERCHER

SAUMON FRAIS du printemps
FLETAN FRAIS
PALOURDES — PETONCLES
CUISSES DE GRENOUILLES
QUEUES DE HOMARDS DES MERS
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE TEL. VI. 9-2341

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

15 MINUTES
C'EST TOUT CE QU'IL FAUT À

Spécialistes:
- pose de silencieux
- amortisseurs de chocs
- alignement de roues

- installation rapide en 15 minutes
- garantie entière— installation *gratuite*
- crédit instantané— toute carte de crédit *reconnue* est acceptée

LE PREMIER encore LE MEILLEUR

6 ateliers pour mieux vous servir

1295 rue Bellechasse
1101 rue Craig
6260 ch. Upper Lachine
10570 boul. Lajeunesse
801 boul. des Laurentides St-Antoine des Laurentides — GE 8-1492
2535 boul. Laurentien (près de Canadair)

*CR 3-1561

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. — SAMEDI 5 H. P.M.

Fawzia Amir risque de perdre ses clubs de nuit

(par A.T.) — Fawzia Amir Hanko, danseuse exotique et propriétaire de club, sur qui pèse depuis hier une menace d'extradition, risque maintenant de perdre ses clubs de nuit.

Le comité executif de la ville de Montréal a décidé hier d'intenter des procédures en injonction afin d'obtenir la fermeture de tous les établissements commerciaux groupés dans l'édifice portant les numéros civiques 374, 378 et 384 ouest rue Sherbrooke, soit "Le club Sahara", "Le Vieux Moulin", "Le Caravan Club Inc" et "Le Mile High Lounge".

En prenant cette décision, le comité exécutif n'a fait que donner son assentiment à une recommandation du contentieux municipal.

C'est en raison de la complexité de l'organisation des établissements, que Me Honoré Parent, avocat en chef, a suggéré que les procédures en injonction soient intentées contre le locataire et tous les occupants ou exploitants et de mettre en cause le propriétaire de l'édifice afin que ce dernier prenne connaissance de l'injonction.

Ce propriétaire est Delwood Investment Corporation. L'adresse de cette compagnie est 2205 avenue Beaconsfield, mais ce nom n'apparait pas dans l'annuaire téléphonique. L'édifice situé au 2205 Beaconsfield appartient, lui, à un M. Caplan et la personne qui l'occupe est un nommé F. Mitkik, comptable pour S. Caplan. Le rapport du contentieux précise à ce sujet : "Nous avons appris de lui que Delwood Investment Corp. loue l'édifice 374 à 384 ouest, rue Sherbrooke, à "Le Vieux Moulin (Montréal) Inc.".

Dès le départ, on le voit, la situation est fort confuse.

Les procédures qui seront bientôt intentées impliquent les tenanciers des établissements déjà mentionnés : Jean-Alphonse Di Battista, Fawzia Amir, Fawgia Hanko, dame Christinei Papadakis-Adamo, Alex C. Gallacher, Vincent Diorio, Roland Mathieu et John Moisan.

Le 374 ouest, rue Sherbrooke est occupé par le club Sahara, au sous-sol, qui est exploité par Jean-Alphonse Di Battista, dont le gérant est Mme Fawgia Hanko, 2434 rue Montclair. La raison sociale de ce club est enregistrée au nom de Fawzia Amir.

Au 378, au rez-de-chaussée, se trouve un commerce de bar et de salle de danse, salle à manger et cabaret sous le nom de "Caravan Club Inc." Le "Caravan Club" est exploité par Mme Christinei Papadakis Adamo.

Au rez-de-chaussée du no 384 ouest se trouve l'établissement "Au Vieux Moulin", soit un bar et une salle à manger, exploités par John Moisan, en concession de Roland Mathieu. Le "Mile High Lounge", situé juste au-dessus, groupe une salle de danse et un service de liqueurs alcooliques "sans permis affiché", précisent les avocats de la ville. Le "Mile High" est exploité par Vincent Diorio, en concession obteaue de Roland Mathieu.

La décision de prendre des mesures judiciaires pour forcer la fermeture de ces établissements résulte également d'une enquête menée par le Service des permis et inspections, le 12 février dernier.

CAGOULARDS

SUITE DE LA PAGE 3

tions", il y a quelques jours.

Il a en effet accepté de témoigner contre trois des cinq autres accusés de l'agression-armée de Laterrière. Soit contre André Gaudet, Douglas Thibault et Jean-Guy Thibault. Victor Lévesque et Messier auraient également participé à ce crime.

Cette enquête était terminée, et le procureur des trois hommes avait présenté une motion de non-lieu lorsque la Couronne réclama une reprise de l'instruction.

Et celle-ci se continuera apparemment avec un autre témoin surprise que les policiers de Chicoutimi auraient retrouvé dans la métropole, il y a quelques heures.

Quant à Gaudet et aux deux Thibault, il s'agit de trois individus contre l'acquittement desquels les chefs de police de la région du Saguenay ont présenté une pétition au procureur général, il y a quelques mois.

Accusés d'un vol à main armée de $13,000 à la Caisse populaire de Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean), ils avaient été remis en liberté à la suite d'un procès devant juge et jury au cours duquel l'attitude du juge devait être sévèrement critiquée.

Jusqu'à maintenant, toutefois, cette pétition est restée sans réponse.

C'est en tout cas ce que soutenait un membre de cette association de chefs de police, en fin de journée d'hier.

Pour le vol de Laterrière, les prévenus étaient armés de revolvers, de fusils et de mitraillettes, et c'est par pure chance que le conducteur du véhicule a pu leur échapper, après qu'ils eurent tiré plusieurs rafales de balles dans sa direction.

Espace à louer au-dessus de la station de métro Guy

Le comité exécutif a décidé hier de lancer un premier appel d'offres afin de louer 23,000 pieds carrés d'espace au-dessus de la station de métro Guy, à l'angle des rues Guy et Burnside.

La ville de Montréal propose à l'intéressé un bail emphythéotique d'une durée de 60 ans, qu'il pourra acquitter en un seul versement ou selon un loyer annuel.

L'entreprise qui "achètera" ces droits aériens pourra construire un élifice, au-dessus d'une station de métro, édifice qui deviendra propriété de la ville après expiration d'une période de 60 ans.

En plus de payer son loyer annuel, l'acquéreur devra acquitter les taxes municipales et scolaires. Il devra en plus prévoir, dans sa construction, un accès à la station de métro.

Les plans de la construction devront au préalable être acceptés par le Service d'urbanisme de la ville de Montréal et répondre aux exigences d'un règlement municipal adopté par le conseil afin de fixer les "charges maximales" au-dessus des installations du métro.

L'acquéreur devra en outre s'engager à terminer l'accès à la station avant le 1er juin 1966 et compléter la construction de son édifice avant le 1er mai 1967.

Cette première demande de soumissions publiques constituera en quelque sorte une expérimentation, car l'administration municipale entend généraliser cette façon de procéder dans le cas de toutes les stations du futur métro de Montréal.

Bambin tué par une auto

Un bambin de 3 ans a été mortellement blessé, vers 7 h. hier soir, lorsqu'il a été heurté par une automobile en traversant la chaussée, à l'angle des rues Chabot et Bélanger.

La victime, Stephen Trudel, domiciliée au 6891 rue Chabot, était accompagnée de son frère Denis, âgé de 10 ans, au moment de la tragédie. Ce dernier a été grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital Jean-Talon, où son état est jugé grave.

PRIMES

SUITE DE LA PAGE 3

je cesserai d'acheter de leurs livrets. Je donne de tout chez moi, des timbres, des verres, des bas, il n'y a que mes pantalons que je ne donne pas et encore, maintenant, j'ai peur de les perdre"...

Plusieurs ont dit en effet que leurs profits ne cessaient pas de diminuer, les automobiles demandent moins d'entretien, et qu'il fallait à tout prix couper les dépenses.

Coupons donc les primes, disent les propriétaires. Chacun continue à donner des timbres parce que les autres en donnent. Si un seul arrête, il perdra des clients. Arrêtons donc tous en même temps, d'autant plus que les timbres, aujourd'hui, ne rapportent plus rien à personne, et même, vont jusqu'à retarder le service. Ce sont les compagnies de timbres-primes qui vivent de notre argent.

Les propriétaires de stations-service du nord de la métropole sont tombés d'accord hier soir pour commencer, dès aujourd'hui, à avertir leurs clients qu'il n'y aurait bientôt plus de primes dans leurs établissements et ont suggéré que la prochaine réunion se tienne au centre de la ville afin de rassembler le plus de propriétaires possible.

Servez-vous vous-même

Les ventes des magasins où l'on se sert soi-même en Grande-Bretagne ont dépassé $1,500,000,000 en 1961, soit deux fois et demie plus que celles de 1957.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

pendant que M. LaSalle était affairé dans une pièce à l'arrière: $1,500 d'outils sont disparus du garage de M. A. Beerio, 5959, rue Souligny; $1,200 de téléviseur, radio, bijoux, et autres objets ont été volés dans le logis de M. F. Antonio, 3445, rue Hutchison.

Vol avec violence sur un messager

Un jeune messager de la pharmacie Roméo Alarie, au 2105 est, rue Beaubien, a été sauvagement attaqué par deux individus qui l'ont roué de coups et dépouillé d'une somme de $142 en argent et d'un chèque de $125, peu avant 4 h. hier après-midi.

Les bandits avaient attiré leur victime, Gilles Charbonneau, âgé de 15 ans, de St-François-de-Salle, dans une ruelle, au nord de la rue Beaubien, entre les rues Bordeaux et DeLorimier. A cet endroit, ils l'ont violemment frappé à coups de pied dans les côtes et le bas du ventre. Ils ont ensuite pris la fuite à pied avec le fruit de leur vol.

La victime a été conduite à l'hôpital Bellechasse, où l'on signale que son état est satisfaisant.

Vol avec violence sur un bijoutier

Après avoir assommé un bijoutier de 69 ans, un jeune couple a pris la fuite avec $10 et quelques bijoux, tard hier après-midi. Ce vol avec violence a été commis au 5 ouest de la rue Mont-Royal.

La victime est M. David Kashket, propriétaire de la bijouterie Arena Watchmaker. Blessé à la tête, le bijoutier a été traité à l'hôpital Général juif.

Selon le rapport de la police, le jeune couple, de moins de vingt ans, est entré dans l'établissement peu avant la fermeture. La jeune fille a demandé à M. Kashket de lui montrer quelques bagues qui se trouvaient sous le comptoir; ce dernier, ne se méfiant aucunement, se pencha afin de prendre les bijoux. Il fut alors frappé avec ce que l'on croit être un revolver.

Alors que le bijoutier s'écroulait, inconscient, derrière le comptoir, le jeune homme s'est emparé du contenu du tiroir-caisse et de quelques bijoux. Peu de temps après le départ des jeunes gens, M. Kashket se remettait des coups qu'il avait reçus et parvenait à alerter la police.

L'enquête, dans cette affaire, a déjà donné lieu à des hypothèses voulant que peut-être, les responsables de ce vol perpétré avec violence soient les mêmes qui auraient causé la mort d'un autre bijoutier, M. Jacques Gervais, tué d'une balle dans la région du coeur entre dimanche et lundi dans la matinée.

Importante saisie de billets de loterie

Six agents de l'escouade de la moralité, dirigés par l'agent Roland Lamothe, ont effectué une descente, hier soir, au 5695, 17e avenue, à Rosemont, où l'on a saisi 60,000 billets de loterie et procédé à l'arrestation de six individus.

Les billets portant l'inscription "Big Five" avaient trait aux résultats des joutes de hockey. L'agent Lamothe a révélé que les billets, représentant une valeur globale de $100,000, se vendaient à $1 et $2 pièce.

Les six individus appréhendés ont recouvré leur liberté contre un cautionnement en argent de $300 chacun. Ils devaient comparaître en cour ce matin.

Il s'agissait de la deuxième saisie effectuée cette semaine dans ce secteur par les agents de l'escouade de la moralité.

Hold-up de $287 sur la personne

Deux bandits, l'un armé d'un revolver, ont perpétré un hold-up sur la personne de M. Arthur Beauvais, domicilié au 6669, rue de Laroche, vers 3 h. 30 hier après-midi, à l'arrière du 766 ouest, rue Jean-Talon.

M. Beauvais a remis aux bandits la somme de $287 qu'il avait dans ses goussets. Cependant dans leur fuite, les voleurs ont laissé tomber une somme de $147 et ils ne se sont pas donné la peine de revenir pour la reprendre.

Hold-up dans une lingerie

Un bandit solitaire, portant des verres fumés et brandissant un revolver, a perpétré un hold-up, un peu avant 6 h. hier soir à la lingerie "Oslind", au 1226 ouest, rue Ste-Catherine.

En faisant irruption sur les lieux, l'individu a ordonné à une employée, Mlle Marie-Paule St-Jean, de se tenir tranquille et de lui remettre le contenu de la caisse. Dans sa nervosité, le voleur laissa tomber quelques billets sur le plancher et il pria Mlle St-Jean de les ramasser, ce qu'elle fit. Il prit ensuite la fuite à pied, emportant une somme de $264.

Hold-up dans un restaurant

Après avoir dégusté bien placidement une tasse de café, deux jeunes gens ont commis un hold-up, vers 12 h. 15 la nuit dernière, au restaurant Francis, situé au 907 boulevard Rosemont, à l'est de la rue St-Hubert.

Terminant sa tasse de café, l'un des adolescents simula une arme à feu, dans une poche de son pardessus, et demanda l'argent de la caisse. Le restaurateur, M. Frank Raffa, lui remit la somme de $35.

Les jeunes gens ont pris la fuite dans une automobile Ford '56.

Piéton tué par une auto

Un jeune homme de 19 ans a été tué, vers 7 h. hier soir lorsqu'il a été renversé par une automobile près de son domicile, à St-Constant, comté de Laprairie.

La victime est Claude Miron, domicilié au 114, rang St-Pierre, à St-Constant. Le jeune homme a succombé sur la scène de la tragédie.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

une auberge dans le Village ancien du Canada français que l'on projette d'établir à Sainte-Hélène;

— l'Association canadienne de l'Industrie du bois; elle choisira son pavillon par voie de concours — et (ce qui a fait plaisir à M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo) a prévu des crédits de $600,000 pour sa participation;

— Cassidy's Limited; cette compagnie préparera pour les visiteurs une histoire de la poterie;

— Coca-cola Limited; sa participation s'inscrira dans le cadre thématique de l'Homme et son milieu;

— Salada Foods Limited; il s'agit ici d'une entreprise "canadienne" et qui exporte...;

— Simmons Limited; cette compagnie aussi veut inscrire sa participation dans le cadre thématique général de l'Exposition "la Terre des Hommes", étant bien entendu que l'homme moderne ne couche plus par terre;

— la compagnie d'assurances Sun Life du Canada; le caractère de cette participation n'est pas encore précisé mais sera vraisemblablement axé sur les moyens modernes d'assurer à l'homme une sécurité de bon aloi.

Dans ce monde moderne de l'Amérique, S. Exc. M. Pierre Dupuy compte bien que l'Exposition de 1967 fera ressortir un certain cachet typiquement canadien, celui de l'humanisme.

A deux reprises, hier, on a affirmé que l'Expo 67, à Montréal, sera encore plus grande que la précédente de Bruxelles.

M. Mitchell Sharp l'a fait dans sa conférence de presse. Quelques heures plus tard, en remerciant M. Dupuy pour sa conférence, S. Exc. Monsieur Raymond Bousquet, ambassadeur de France à Ottawa, déclara la même chose.

Encore un peu plus tard, à l'hôtel de ville où il venait d'apposer sa signature dans le Livre d'or, M. Sharp (député d'une des circonscriptions de Toronto : Eglinton) félicitait M. Drapeau d'avoir pris l'initiative de l'Expo, du choix de l'emplacement et de tout ce qu'il a fait pour le succès de l'entreprise.

Gentiment, M. Drapeau a répondu :

— La prochaine fois à Toronto...

Nouveaux duplex
2e ETAGE CHAUFFE
A LOUER
avec poêle et réfrigérateur $75
A LOUER, 3½ pièces, $70 par mois, 4½ pces, $95 — 5½ pces, $110 — 6½ pces, $140
Situés rue Jean-Talon, à l'est de Viau
Maison modèle 7345, rue Dollier
BARONE CO. LTD.
DU. 1-2854 RA. 1-5011

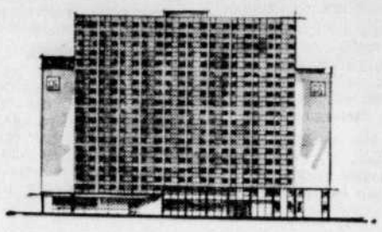

ÉCONOMIE À TORONTO
Venez-vous à Toronto? Si vous cherchez l'économie et un service amical, organisez votre séjour au Lord Simcoe Hotel • chambres avec bain, douche, radio et TV • chambres simples de 6.50 à 10.50, chambres doubles ou à lits jumeaux de 10.50 à 14.50 • air climatisé, stationnement gratuit pour la nuit • cafétéria, restaurant et salons • au coeur du quartier commercial de Toronto, près du métro
Pour réservation gratuite appelez Montréal 866-9981
THE LORD SIMCOE HOTEL
University & King St. • Tél. 362-1848
Telex 02-2458 • TWX 610-491-1495
L05

Le GIN GENEVER WF de FOCKINK
Savourez l'authentique gin de genièvre! Depuis 1679, la maison Wynand Fockink d'Amsterdam est réputée dans le monde entier pour son gin au bouquet si particulier. Vous pouvez maintenant vous procurer le WF au même prix qu'un gin de genièvre ordinaire — Essayez aussi les délicieuses liqueurs WF.
Mélangé et embouteillé par H. Corby Distillery Ltd., Montréal (P.Q.)

ANNONCE
CORS
Vous obtiendrez un prompt soulagement et la disparition rapide des cors douloureux, avec les Zino-pads du Dr. Scholl, minces et isolants.
Dr Scholl's Zino-pads

Nous lançons un modèle hors-série...à l'occasion du "25e anniversaire" de Mercury

UN MODÈLE SUPER-LUXE – LA MERCURY D'ARGENT

Pour une période limitée seulement, nous vous offrons un élégant hardtop et une somptueuse décapotable hors-série. Chacune de ces voitures est recouverte d'une chatoyante peinture argentée... chacune porte une plaque spéciale sur laquelle votre nom sera gravé.

Ces voitures super-luxe ont été créées pour marquer le "25e anniversaire" de la série la plus luxueuse et la plus prestigieuse qui soit... la série Mercury! Les voitures Mercury ont toujours été reconnues comme des voitures d'une élégance supérieure.

Les Mercury d'Argent sont munies de sièges baquet rembourrés, d'une tablette commode entre les deux sièges, de roues à rayons métalliques et de pneus à flancs blancs. Chaque détail manifeste un raffinement consommé. Nous ne mettrons sur le marché qu'un nombre très restreint de ces modèles super-luxe. Nous désirons que les Mercury d'Argent deviennent le symbole de la suprématie Mercury dans le domaine de la beauté automobile. Il faut d'ailleurs reconnaître que tous les modèles Mercury, sans exception, offrent un luxe et des performances hors de l'ordinaire. La Mercury est la voiture de ceux qui ont de la classe... de ceux qui possèdent de légitimes motifs de fierté. Le vendeur Mercury vous en parlera éloquemment. La Mercury elle-même vous le démontrera éloquemment! Voyez au plus tôt ces deux superbes modèles.

8658MF
Ford
MERCURY

LANTHIER & LALONDE Automobile Inc.
4411, rue Papineau—LA 6-4411
CUMMING PERRAULT Limited
6435, chemin Upper Lachine—HU 9-3831
HAMELIN & FRÈRE Limitée
3491 est, rue Notre-Dame—527-2411
CHATEAU Motors Ltd.
11885, boul. Lachapelle—331-4020
HART Motors Limited
6458, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval—ME 1-3561
COUSINEAU-GABOURY Limitée
10200, boul. Saint-Laurent—DU 9-3581
PIERRE BRAULT Automobile Ltée
142 boul. Taschereau Blvd., Greenfield Park, 671-6115
LALONDE Automobile Limitée
3897-99, avenue Bannantyne, Verdun—766-8521
EUDES Automobiles Limitée
505 Broadway, Montréal Est—642-7431
AUTOS USAGÉES
SAFE BUY

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
650	Abitibi	13	12¾	13
—	Abitibi Pr	24¾	24¾	—
610	Algoma	57¼	57⅛	57¼
2275	Alumin	31¾	31⅛	31⅜
405	Al 4¼ pr	42⅜	42⅜	42⅜
—	Alum 1 pr	22	22	—
—	Alum 2 pr	47⅜	47⅜	—
—	Ang C pr	51½	51½	—
—	Ang T 4½ p	45¾	45¾	—
—	Ang T 265 p	52¼	52¼	—
—	Ang T 290 p	53½	53½	—
—	Argus	14	13¾	—
—	Arg 2.50 p	51½	51½	—
—	Arg 2.60 p	52	52	—
100	Arg 2.70 p	52¾	52¾	52¾
—	Arg C Pr	10½	10½	—
820	Asbestos	20¼	20	20
—	Atl Sug	18¼	16¾	—
—	Bail 3 5¾ p	25¾	25¾	—
10	Bq C N	78¼	78¼	78¼
375	Bq Imp	61	61	61
510	Bq Mont	62¼	62	62¼
60	Bq N-E	67¾	67½	67¾
—	Bq PC	54	53¾	—
520	Bq Roy	73	72½	72¾
—	Bq Tor-D	62	62	—
100	Bath Pow	17¼	17¼	17¼
—	Bath P 'A'	53½	53½	—
"	PR	20¾	20¾	—
5900	Bell Phone	50¾	50¾	50¾
40100	Bell Pho d	106	105	106
—	Bow 5 pr	51¾	51¾	—
—	Bow 5½ p	54	54	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
760	Brazil	210	205	205
100	BA Oil	30¼	30¼	30¼
75	BC Forest	25½	25½	25½
—	BC Power	42	42	—
250	BC Phone	56	56	56
—	BC Ph 4⅜	89¼	89¼	—
—	BC Ph 6	110	110	—
—	BC Phone	104½	104½	—
—	Brockvl p	7½	7½	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck A	25½	25½	—
400	Bruck B	11⅝	11	11⅝
—	Build Prod	26	26	—
730	Cal Pow	21⅝	21⅝	21⅝
320	Can Cem	41⅝	41⅝	41⅝
—	Can Cem p	27	27	—
400	CD Sug	23¾	23¾	23¾
2875	CI Fndry	29¼	29	29¼
—	CI Fdry 4¼	90	90	—
—	Can Malt	20½	20½	—
320	C S L	58½	58	58½
—	C S L pr	13¼	13¼	—
100	C Aviat	8⅝	8⅝	8⅝
1605	C Brew	9¾	9¾	9¾
—	C Brew A	50	50	—
—	C Brew B	52¾	52¾	—
200	CBr Alum	10	10	10
—	C Chem w	660	660	—
—	C Fndtn	4	4	—
565	C Fntn A p	17	16¾	17
—	C I L	19⅛	19⅛	—
—	C I L pr	81⅛	81⅛	—
175	CI Pow	17⅛	17	17⅛
—	CI Pow pr	47½	47⅛	—
—	C Marconi	410	410	—
—	Cdn P P	13	12¾	—
1000	CPR	37½	37½	37½
1600	C Pet Pr	12⅛	12	12⅛
—	C Refract	16¾	16½	—
—	C Vickers	17¾	17½	—
—	Cap Wire	7⅞	7⅞	—
500	C Del Rio	755	755	755
420	Chemcell	14½	14¼	14½
—	Chem pr	36¾	36½	—
50	Chrysler	52	52	52
400	Coghlin	6½	6⅛	6½
225	Col Cell	12	12	12
1350	Cons MS	32¾	32¼	32¼
685	Cons Pap	40⅛	40⅛	40⅛
—	Cons Text	11	11	—
—	Consu Glass	10⅛	10⅛	—
—	Corby A	20¼	20¼	—
—	Corby B	19¼	19¼	—
—	Corn Cdrt	6	6	—
—	CR Foncier	79	78½	—
—	Cr Cork	80	80	—
—	Cr Zell A	28	28	—
100	Crush Int	8¾	8¾	8¾
—	Denison	14	13⅞	—
555	Dist Seag	53⅛	53	53
600	D Bridge	18⅛	18⅛	18⅛
—	D Coal P	13	13	—
—	D Corset	14½	14½	—
640	Do Fasco	75	74½	75
3620	D Glass	17¼	17¼	17¼
—	D Glass P	19½	19½	—
—	D Lime	5⅛	5⅛	—
100	Dosco	14¾	14¾	14¾
—	D Stores	17¾	17¾	—
250	D Tar	19	19	19
—	D Tar P	21¾	21¾	—
—	D Text	24½	24½	—
17	Donohue	27½	27½	27½
52	Du Pont	44	44	44
—	Du Pont P	82¾	82¾	—
500	Dupuis A	13½	13½	13½
—	EC Trust	27½	27½	—
—	E Koot	44	44	—
—	Enam A	7⅛	7⅛	—
1900	Falcon	65¼	65	65¼
275	Fam Pl	19½	19½	19½
—	Fleetwood	20½	20	—
250	Fraser	28⅜	28¼	28⅜
600	Fr Pete Pr	350	350	350
—	Frosst A	17⅜	17⅜	—
100	Gen Dynam	33	33	33
—	GMC	89⅛	89⅛	—
—	GR BRCI	13½	13½	—
—	GR BRCI Pr	46⅜	46⅜	—
700	GL Paper	22¼	22¼	22¼
—	Hdy Ady	9½	9½	—
—	Hdy Ady w	50	50	—
—	Hardee	90	90	—
450	Hawk Sidd	6¼	6	6¼
—	Hollinger	29½	29⅛	—
—	Holt Ren	24½	24½	—
900	Home O A	13	13	13
—	Home O B	15⅜	15⅜	—
2300	Horne Pf	310	305	310
—	H Emith P	44	44	—
1660	Hud Bay M	67	66½	67
—	Hud Bay	15	15	—
—	Husky O	6½	6⅜	—
1175	Imp Tob	45⅛	45⅛	45⅛
100	Imp Tob	12⅜	12⅜	12⅜
—	I Tob p	6⅛	6⅛	—
1745	In Accep	23½	23½	23½
—	I Ac 4.50 p	96	96	—
100	Inglis	3.75	3.75	3.75
—	Inland C p	16⅜	16½	—
—	Inland Gas	7⅛	7⅛	—
—	Inland G p	19⅜	19⅜	—
50	I Brze p	28¼	28¼	28¼
3920	Int Nickel	80	78¾	80
105	Int Pap	34½	34½	34½
1325	Int Util	24½	24¼	24⅜
—	Int Util p	48½	48½	—
185	Interp PL	82¼	81⅜	82¼
—	Iro Gl p	9¼	9¼	—
100	Jamaica PS	10½	10½	10½
280	Labatt	19½	19⅛	19⅛
100	Laur F	14½	14½	14½
—	Laur F 1.40	23¾	23¾	—
—	Laur F 2.00	38	38	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
100	Loblaw 'A'	7¼	7¼	7¼
100	Loblaw "B"	7⅜	7⅜	7⅜
175	Loeb M	26¼	26⅛	26⅛
—	MacLar 'A'	22¼	22	—
—	MacLar 'B'	25	25	—
240	MacM-Pow	27⅜	27	27⅜
400	Marit. Elec	21	20¾	21
—	Mail CCP	20	19½	—
—	Mail CPr	95	95	—
5630	Marit. drts	35	34	34
45	Marit Tel	20	20	20
1950	Mass F	19½	19¾	19¾
—	Mass F 5½	110	110	—
—	Met Stores	8⅝	8½	—
—	Met Strs Pr	22	22	—
1100	Miron 6%	12	12	12
—	MitchR "A"	7⅜	7⅜	—
125	Molson "A"	28	28	28
—	Molson "B"	30	29½	—
—	Mtl Loco	13¼	13¼	—
—	Mtl Trust	99½	99½	—
100	Moore Corp	53⅜	53¼	53¼
20	Morse "A"	12	12	12
—	Morse "B"	7	7	—
—	Nat Contain	5¾	5¾	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
100	NFLD Light	11	11	11
3160	Noranda	49¾	43	44½
60	N S Light	26¾	26¾	26¾
415	Ogilvie	15⅛	15⅛	15⅛
—	Ogilvie Pr	39⅜	39⅜	—
—	Ont Steel	27¾	27¾	—
1700	aPc Pete	11¼	11⅛	11¼
2200	Page Hers	25⅜	25½	24¼
—	Penmans	29	29	—
300	Placer	29¾	29½	29¾
1025	Power Corp	18¾	10⅜	10¾
395	Price Br	40½	40⅜	40⅜
—	Price Pr	88½	88½	—
500	QN Gas	7	7	7
125	QNG Pr	97	97	97
900	Que Phone	47½	47½	47½
—	Qu PH 58P	21⅜	21⅜	—
—	Qu PH 6-P	21⅛	21⅛	—
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitman's	12	12	—
—	Reitman's A	9	9	—
—	Rio Algom	12⅜	12½	—
1000	Rockwell	45	44⅜	44⅜
450	Rolland A	9⅛	9⅛	9⅛
20	Rolland B	9⅝	9⅝	9⅝
—	Rolland Pr	91⅝	91⅝	—
300	Rothmans	11⅝	11⅝	11⅝
25	St-L Cem A	17⅜	17⅜	17⅜
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St-L Crp A	101½	101½	—
100	Salada F	10⅝	10⅝	10⅝
100	Scott LaS	8	8	8
—	Shawin Ind	500	500	—
200	Shell Can	16	16	16
—	Shell I Pr	26¼	26¼	—
—	Sher W	32	31⅞	—
20	SherW Pr	130¼	130¼	130¼
225	Shop Save	12⅜	12½	12⅜
—	Sicard	8⅝	8½	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
100	Simpsons	39⅜	39½	39⅜
25	Southam	27½	27½	27½
—	Soc GF	9	9	—
—	SS Steel	12	12	—
2745	Steel Can	23	22¾	22¾
25	Steinbg A	26¼	26¼	26¼
20	id Pr	103	103	103
100	Texaco Can	53½	53½	53½
975	T Fin A	11⅞	11⅝	11⅞
430	Tr-C Corp	10¼	10¼	10¼
1325	Tr-C PL	35	34¾	34⅞
405	Tr Mt PL	16⅜	16½	16½
1500	Triad Oil	2.30	2.30	2.30
—	Vendomat	3.50	3.50	—
—	Turnbull	11½	11½	—
—	Viau	13	13	—
1780	Walk GW	31½	31⅛	31½
—	W Pac Pd	17¼	17¼	—
550	Weston A	15⅜	15⅜	15⅜
1375	WCoast Tr	16⅞	16⅝	16⅝
399	id A wt	8.00	8.00	8.00
—	id "B"	17½	17½	—
—	Zeller's	38	38	—
—	id pr	49¾	49¾	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	9½	9½	—
—	Alpha "A"	175	175	—
—	Alscope	50	50	—
—	Alsof	13½	12	—
1200	Allied Tel.	120	120	120
1500	AMg Beau B	5	5	5
1500	Ameranium	8½	8½	8½
400	A A Molyb	189	189	189
—	A C Pulp $	36	36	—
1000	Anthonian	6½	6½	6½
—	Arno	5	5	—
—	Atlas Tel	140	140	—
2000	Augustus	29	28	29
—	Baker Talc	9	8	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvalee	4	4	—
21000	Bateman	9	8½	9
—	BeauceP	13	13	—
100	Beld-Cort $	17¼	17¼	17¼
—	Belgium $	8	7⅝	—
—	Bethlehm	640	640	—
13400	Black Hwk	119	117	118
a4000	Black River	16	15	15
1100	Blue Bon	315	315	315
—	BlueB w	350	350	—
—	Bluewater	23	23	—
1000	Bornite	8½	8½	8½
1000	Bruneau	24	24	24
4000	Burnt Hill	36½	36	36
—	Calumet	3½	3½	—
—	Camflo	122	122	—
2800	Camp Chib	515	495	515
500	C-Collierie $	12	12	12
—	C Delhi	615	615	—
—	C Dredge	195	195	—
—	C Ind G p $	13	13	—
—	CI Inv T $	27½	27½	—
—	C Inter	330	330	—
700	C Sec Und	105	105	105
—	Cantexas	160	160	—
2000	Carbec	7	7	7
2000	Cartier-Q	7	7	7
—	Casavant	485	485	—
—	Cassiar $	10¼	10¼	—
6000	Cent Man	12½	12	12
900	Chemalloy	65	62	63
200	Cessland	125	125	125
—	Chib Copper	9½	9½	—
—	Chipman	4½	5	—
—	Cleveland	4½	3½	—
—	Com O & G	35	35	—
—	Commodo	450	450	—
—	Commod d	140	140	—
—	Cominga g	4	4	—
3500	C Canoram	65	65	65
—	CDivSec A	160	160	—
2500	C Mogador	25	25	25
—	C Monpas	6½	6½	—
—	C New Pac	11	11	—
—	CQ Yell	6½	6½	—
3000	Copstream	14½	14½	14½
—	Couvre A $	16¾	16½	—
—	Cre MGA $	13	13	—
200	Delta Elec	255	255	255
—	Denault A $	21	21	—
—	Dome $	28	28	—
1000	Dom Exp $	12½	12½	12½
—	Dom Lease	15	15	—
—	D Oilcloth $	30¼	30¼	—
100	Drum We $	11¾	10¾	10¾
100	Dumaga	105	105	105
4300	Dumont	27	27	27
—	East Sull	270	270	—
100	East Vent	55	55	55
—	Electrolier $	10¼	10¼	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
7000	Equity Ex	15	14	14
14500	Fab Met	15	14	14
—	Fabi $	7	7	—
2500	Fano	9	8	8
—	Fontana	4½	4½	—
1000	FT Reliance	19	19	19
2500	Fox Lake	19½	19	19½
—	Frigistors	69	69	—
1000	Fundy	6	6	6
—	Futurity	13	13	—
4000	Futurity	00¾	00½	00½
—	G Autotron	375	370	—
2300	Glen Lake	100	100	100
—	Gold Age	12	11	—
—	Grissol	150	150	—
—	Gui-Por Ur	9	9	—
13000	Ghislau	35	33	34
—	Hastings	125	125	—
—	Inl Ch	335	335	—
—	Inspirat w	160	160	—
600	Int Atl	115	110	115
—	Int Cer	6½	6½	—
—	Int Hel	185	185	—
2000	Intp Dred	13½	13½	13½
—	I FD 6 P $	52¾	52¾	—
—	Jockey	335	335	—
5500	Jubilee	280	275	278
2000	K Desmon	55	50	53
—	Kenting A $	5¼	5¼	—
700	Kiena	430	425	430
3000	Kodia P	165	165	165
—	Kontiki	6	6	—
—	Key Anac	16	16	—
—	Lab Accpt	8⅝	8⅝	—
600	Labrador $	38⅛	38⅛	38⅛
100	Laduboro	80	80	80
—	Lambt A $	18	18	—
100	Lamontag A	10	10	10
3000	Lingside	4½	4½	4½
—	Lithium	5½	5	—
—	Malartic Hy	35	35	—
1000	Massval	28	28	28
—	Matachewan	25	24	—
4200	McAdam	65	63	64
3500	McKinney	15½	15	15
—	Melchers $	7½	7½	—
100	Mlchers p $	5¼	5¼	5¼
500	Merc Chip	10	10	10
4000	Merrill	79	78	78
100	Mid-Chib	28	28	28
100	Midepsa	203	203	203
13500	Mistango	18	17	18
—	Molyb	33	31	—
5000	Monpre	10	9½	10
5500	Mtl Pleast	120	115	117
—	MR D'ries $	6	6	—
—	MR Rice $	12⅛	12⅛	—
—	Mt W Iron	62	62	—
100	N Aut Vnd	180	180	180
—	Native Min	14	13	—
—	N Formaque	4	4	—
3600	N Imperial	68	67	68
—	Newrich	38	38	—
5000	NW Amulet	6½	6½	6½
—	Norac Fin $	12	12	—
—	NA Asbestos	5½	5½	—
800	NA Rare M	21	19	20
4100	North Ex	174	168	173
1500	NW Canisk	17	17	17
—	Nova Mines	23	23	—
33500	Opem Ex	18	16	17½
1300	Opemisk	9.10	8.90	8.90
—	Orchan	4.25	4.25	—
—	PA Inv	400	400	—
—	Paton $	12⅛	12⅛	—
1000	Pat Silver	10	10	10
10	Paudash	3	3	3
200	Peace Riv	395	395	395
—	Pennbec	6	5½	—
100	Peso Silv	163	163	163
200	Phoenix O	50	50	50
—	Pitt Gold	4	4	—
7000	Porcupine	7	7	7
5	Pow C 1 pr	49¼	49¼	49¼
—	Pow C 2 pr	12	12	—
—	Prove G	180	180	—
43500	Que Chib	22	19	20
—	Q Cobalt	180	180	—
600	QInd M	46	46	46
—	Que Lith	230	230	—
1000	Que Smelt	11	11	11
1000	Red rCest	3½	3½	3½
—	Ruby Foo	220	220	—
—	Ruby F Wts	15	15	—
250	StL Colum	210	210	210
—	StL D Lds	81	75	—
—	Sangamo $	8	8	—
1000	Silver Reg	20	20	20
6100	Silv Sum	21½	20	21
—	Silver T	10	10	—
—	Sobey's $	15½	15½	—
—	Soca	70	70	—
15000	S Dufault	10½	10	10½
2700	Spart Air	41	40	41
—	id wt	5	5	—
4550	Stairs Ex	105	98	100
—	Std Gold	7	6½	—
—	Sullivan	169	169	—
—	Superpak	410	410	—
—	Surlaga	80	80	—
1500	Taché	11	10	11
2500	Talisman	82	79	81
500	Tazin	9	9	9
1000	Tib Expl	5½	5½	5½
—	Titan	4	4	—
—	TrC Freez $	230	230	—
36050	Trsterre	117	110	114
—	Tor Lon In	240	238	—
—	U Corp B	32	32	—
8600	U Obalski	60	56	57
—	U Towns E	15	14	—
500	Val-Mar	5½	5½	5½
—	V Der Ht	80	75	—
1000	Vanguard	5½	5½	5½
—	Vauze	315	315	—
—	Viola	330	320	—
—	Virginia	3½	3½	—
—	Wabasso	17¼	17¼	—
1000	Western	560	560	560
—	Weedon	4	3½	—
12750	Westbur	105	105	105
—	West Hel	24	24	—
—	Westeel $	10	10	—
1500	White	18	18	18
—	Westville	4	4	—
100	York Spec	5⅛	5⅛	5⅛

DEVISES ETRANGERES

Source: Banq. Canadienne Nationale

Afrique du Sud	peso	1.51½
Allemagne	rand	.2720
Argentine	marc	.0064
Australie	£ aux	2.42⅛
Autriche	schilling	.0420
Belgique	franc	.0217
Brésil	cruzero	.0011
Chili	escudo	.3458
Danemark	couronne	.1565
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2205
Hollande	florin	.2098
Italie	lire	.001737
Japon	yen	.002987
Mexique	peso	.0878
Norvège	couronne	.1511
Nlle-Zélande	£ N.-Z.	3.01½
Pérou	sol	.0406
Suède	couronne	.2097
Suisse	franc	.2499
Tchécoslovaquie	couronne	.1514
Venezuela	bolivar	.2412

Hausse des cuprifères

MONTREAL. — La tendance des cours était en hausse sur les Bourses de Montréal à l'approche de la fermeture.

Le commerce des échanges était actif à la bourse de Montréal et plutôt faible à la bourse Canadienne.

Les cuprifères étaient particulièrement forts; Noranda séleva de 1⅜ à 44¾, Hudson Bay Mining de 1½ à 67 et InternationalN ickel de 1¼ à 79¾. Parmi les titres cadets, Que. Chibougamau gagna 5 cents à 22 cents et Opemiska Ex. 2 cents à 28 cents. Falconbridge était aussi plus élevé de 1¼.

Quelques titres du secteur industriel étaient également forts; Trans-Canada Pipe Line gagna ¾ de point, Canada Iron Foundry 1⅜ à 29¼ tandis que Dofasco se haussa de 1⅜.

Du côté perdant, Aluminium et Steel Of Canada déclinèrent de ¼ chacun. BA Oil perdit ¼ et Bell Tel. ⅛.

Du côté des titres miniers spéculatifs, Kiena Gold baissa de 5 cents, Transterre et Jubilee de 3 cents chacun et MT. Pleasant de 1 cent. Bateman gagna 1 cent et South Dufault ½ cent.

L'indice industriel se haussa de 0.9 à 137.6 et celui des papeteries de 0.6 à 121.2.

* * *

TORONTO — De même qu'à Montréal les cuprifères marquaient des gains assez substantiels à Toronto.

Noranda, Hudsoy Bay Mining, Campbell Chibougamau, Lake Dufault et Opemiska étaient tous en hausse.

Dans le secteur plus spéculatif, Copper Corp. et Que. Chibougamau étaient plus forts et actifs.

Sur la liste industrielle, Dofasco était en vedette avec un gain de 1½ à 74¼.

Le seul secteur en baisse était celui des aurifères ; Hollinger recula de ⅜ et Giant Yellowknife de ⅛.

Parmi les pétroles American Leduc, très actif, gagna 1 à 14½ cents tandis que Calvert déclinait de 4½ à 44½ cents.

* * *

NEW YORK — Pour la sixième séance d'affilée la progression des cours se poursuivait à Wall St.

Les électroniques avec IBM en tête, High Voltage Engineering et Minneapolis-Honeywell menaient le bal en enrégistrant des gains de 2 points et plus chacun.

Les aciéries étaient aussi plus élevées.

Les automobiles étaient en recul.

Parmi les chimiques, Korak se haussa d'une bonne fraction tandis que Du Pont perdit plus de 1 point.

Les avionneries se maintenaient bien et les cuprifères étaient nettement en hausse à la suite des nouvelles de l'augmentation du prix de ce métal sur les marchés domestiques et étrangers.

PARIS — Après deux jours d'un mouvement de hausse souvent important, il était normal que le marché éprouve le besoin de reprendre un peu son souffle. D'autant plus que les grandes initiatives ne se développent que bien rarement un dernier jour de semaine. Le marché s'emploie donc à maintenir les gains qu'il vient de réaliser. Ce qui se traduit dans les faits par de nouvelles hausses modérées et de légers replis reflétant l'enchevêtrement classique des prises de bénéfices et des nouveaux achats moins puissants que précédemment.

Les affaires restent animées dans tous les groupes. Certains facteurs modérateurs peuvent aussi être invoqués pour légitimer un peu plus de circonspection du côté des acheteurs. Il s'agit, d'une part, des arrêts de travail décidés pour le 18 mars, et, d'autre part, des craintes suscitées par la situation à Chypre, les dernières nouvelles de la matinée peuvent laisser appréhender un affrontement des forces navales grecques et turques dans les eaux cypriotes.

du parquet de la bourse

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¼ 15 déc.	1964	99⅛	99⅜
3¾ 1er sept.	1965	99	99¼
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 1er juin	1968	92¾	93¼
3½ 1er juillet	1969	102½	103½
4¼ 1er sept.	1972	94	94⅜
5½ 1er oct.	1975	102	102⅜
3¾ 1er juin	1976	82½	83½
4½ 1er sept	1983	91⅜	91⅞
3 Perpétuels		67	68
CNR 5½ 15 déc	1964	102½	103½
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1985	105	105¾
CNR 4 1er fév.	1981	85½	86½
CNR 5 1er août	1987	95½	96½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F 5½	1986	99	101
BC Electric 5⅛	1988	93	95
BC Electric 3¾	1969	92½	94½
BC Electric 3¼	1967	94	96
BC Electric 5¾	1977	100	102
BC Po 5 15 sept.	1982	92½	93½
Manit 5¾, 15 jan.	1981	100½	101¾
NB 3¼, 15 sept	1953	97	98
NB 5¼, 15 déc.	1986	94½	95¼
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Ss 5¼, 1 sept.	1982	98	100
N Sc 3¼, 15 Juin	1965	97½	98½
Ont. 3, 15 avril	1965	97½	98½
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96½	98
Ont Hyd, 4 mars	1966	98	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	97	98⅛
Que 4¾ juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94	95
Que 5½ juin	1980	97½	98½
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fév.	1988	99½	100½
Que 6 août	1982	102	103
Q Hyd 3½ mars	1973	84	88
Q Hyd 5½ nov.	1985	97½	98½
Sask 5½, nov.	1985	99	100
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	90	93
Shaw WP 5½	1972	99	100
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	84½
Mtl 5¼, 1er déc.	1981	95	97
T. Met. 5½, 15	1982	98	100
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P &	1966	106	108
Brazilian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petrofina 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Grynd Lines 5½	1978	168	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Ga 4½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	115	—
Pac Pete 5	1977	106	109
Simpson's 5	1976	143	—
Simpson's 5½	1979	110—	112½
TCP 5	1988	140	143
TCP In Not 5½	1987	227	232
Triad Ill 4¾	1971	92	94
Utd Town E 6	1961	109	—
Westcoast 5½	1988	105	107
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th 5¼	1981	95¼	97½
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1978	97	98½
Alum of Can 4½	1973	94½	95
BA Oil 5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum 5¼	1980	99½	100½
Cdn Brew 5	1983	94½	95½
Cdn Brew 5½	1986	98½	100
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
C I L 5¾	1977	100⅛	101⅛
C P R 3¾	1972	88½	89½
C P R 5	1983	93½	94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½	99⅛
Dom Tar 5¼	1978	98½	98
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dom Textile 4	1966	97	98
GM Accept 4¾	1969	96½	97½
Imperial Oil 3	1969	91	93
Indus Accept 5¾	1962	100	101
Loblaw Groe 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1976	90½	92
Shell Oil 5⅛	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	98	99
T. P. 5.85	1987	100	102
Traders Fin 5¾	1974	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97
SERVICES PUBLICS			
Ang. Can Tel 6	1983	100½	—
Alta. Gas Trk 5¼	1981	97	98
Bell Tel 3¾	1979	83½	84½
Bell Tel 5½	1982	99	100½
Bell Tel 5¾	1984	101	102½
Bell Tel 6⅛	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Trac 4¾	1970	75	—
BC Tel 5¾	1986	100	100½
Calgary Pow 5¾	1983	100	—
Can Elect. 4	1968	91	—
Cdn WN Gas 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5	1978	94½	—
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
East L&P 4	1969	91	—
Grt Lakes Pw 5¾	1977	100	—
Inland NGas 5½	1977	96	97½
Lakeland NGas 6	1982	98	100
Maritime Elec 5¾	1983	99	101
NFLD L&P 5½	1978	97	—
N Ont NGas 5¾	1982	99	101
Northw Util 5¾	1988	100½	102
Northern Tel 5¾	1983	99	101
Que NGas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	99½	101
Trans C Pipe 5.85	1987	100¼	102
Union Gas 5½	1977	99	101
IMMEUBLES			
Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rlty 3½	1968	94	—
Eaton Rlty 5	1978	95	97
LoblawL Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs d'obligations, 7% à fonds d'amortissement, échéant le 1er avril 1976

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE conformément aux dispositions de l'aite de fiducie portant la date officielle du 1er avril 1961, entre La Compagnie de Transport Provincial (ci-après appelée la "compagnie") et Montreal Trust Company, ès qualités de fiduciaire, qui garantit les obligations, 7%, à fonds d'amortissement de la compagnie, une valeur nominale de $60,000 desdites obligations portant les numéros de série ci-après énoncés, c'est-à-dire :

Obligations à coupons de $1,000 portant chacune le préfixe M :

0983	1333	1963	2748
1004	1348	1993	2834
1021	1400	2027	2928
1048	1421	2032	2954
1087	1427	2154	2988
1102	1524	2207	3027
1130	1532	2224	3068
1178	1679	2304	3071
1196	1737	2488	3106
1229	1755	2518	3157
1278	1810	2645	3178
1295	1812	2707	3191
1328	1832	2722	3210

Obligations à coupons de $500 portant chacune le préfixe D :

0206	0314	0573	0671
0209	0349	0586	0679
0221	0355	0613	0697
0305	0559	0616	0706

ont été choisies pour rachat le 1er avril 1964 par tirage au sort, à même les deniers du fonds d'amortissement et que lesdites obligations seront rachetées à ladite date à leur valeur nominale, plus une prime de 3% de leur valeur nominale, en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de La Banque Royale du Canada au choix du détenteur, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons échéant le 1er octobre 1964 et par la suite. AVIS EST AUSSI DONNE QUE l'intérêt sur la valeur nominale des obligations ainsi appelées pour rachat cessera d'être payable à partir du 1er avril 1964.

DATE A MONTREAL, ce 28e jour du mois de février 1964.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL
par MONTREAL TRUST COMPANY
Fiduciaire

La Secrétaire, M. C. HOLT

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SOUMISSIONS

POLISSAGE DES TABLEAUX D'ARDOISE

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à deux heures p.m. (heure de Montréal), le lundi 23 mars 1964, des soumissions pour le polissage des tableaux d'ardoise à certaines écoles.

Les travaux devront être exécutés d'ici le mois de juin 1964.

Ces soumissions seront scellées et adressées à :

Monsieur L.-Roger Vincent, acheteur,
Chambre 231,
Centre administratif,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.

et devront porter, en sus de l'adresse, les mots : "SOUMISSION - POLISSAGE DES TABLEAUX D'ARDOISE", inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par la Commission et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque **personnel** sera fait à l'ordre de la Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'acheteur ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse précitée le cahier des charges et les formules requises.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu au Centre administratif à deux heures p.m. le lundi 23 mars 1964.

Le secrétaire,
Paul-Emile Alin.

cote des grains

12 mars 1964

MARCHE A TERME :

WINNIPEG

AVOINE :	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	76¾	77⅛	77¾	77¾
Juil.	—	—	—	—
Oct.	79½	79⅜	79½	79⅜
Déc.	—	—	—	77⅜
ORGE :				
Mai	1.14⅛	1.14¾	1.13⅞	1.14¾
Juil.	1.14	1.14¾	1.13⅞	1.14¾
Oct.	1.13½	1.14⅜	1.13½	1.14⅜
Déc.	—	—	—	1.12¾
LIN :				
Mai	3.28⅜	3.29¾	3.28¼	3.29¼
Juil.	3.27⅞	3.29⅜	3.27⅜	3.28¼
Oct.	3.26½	3.27⅜	3.26½	3.26⅞
Déc.	3.23¾	3.24¼	3.23¼	3.23¼
SEIGLE :				
Mai	1.45½	1.45½	1.42¾	1.43¾
Juil.	1.43⅞	1.44⅛	1.42¼	1.42¾
Oct.	1.41⅛	1.41⅞	1.40⅛	1.40¾
Déc.	1.38¾	1.39¼	1.38½	1.38½
GRAINE DE COLZA :				
Mars	2.49½	2.43½	2.49½	2.53½
Mai	2.53	2.56¾	2.53	2.56¾
Juil.	2.56	2.57	2.56	2.57

MARCHE AU COMPTANT :

AVOINE : 2 cw 77½; ex 3 cw 75¼; 3 cw et ex - fourragère 72¾; 1 fourragère 72¼; 2 fourragère 69¼; 3 fourragère 66¼; fourragère mélangée.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.16¾; 1 cw 2-rang 1.14⅛; 2 cw 2-rang 1.10¾; 3 cw 6-rang 1.14⅜; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.09¼; 2 fourragère 1.07½; 3 fourragère 1.04½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.41¼; 3 cw 1.37¼; 4 cw 1.20¾; ergoté 1.15¾; sur voie 1.41è.

LIN : 1 cw 3.25¾; 2 cw 3.20¾; 3 cw 2.89¼; sur voie 3.25¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 cdn 2.53½.

MARCHE DU LIN

Prix au comptant 16 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.96¾	1.98⅞	1.96⅛	1.97⅛
Mai	1.95	1.96⅞	1.94⅞	1.96
Juil.	1.55⅞	1.57	1.55½	1.56⅛
Sept.	1.58⅛	1.59⅛	1.57⅞	1.58½
Déc.	1.63	1.64⅛	1.62⅞	1.63½
MAIS :				
Mars	1.20¼	1.20⅜	1.19⅞	1.20
Mai	1.21⅞	1.22⅛	1.21⅞	1.22⅛
Juil.	1.24	1.24⅜	1.23⅞	1.24⅜
Sept.	1.23⅞	1.24⅛	1.23⅞	1.24
Déc.	1.21⅞	1.21⅞	1.21⅜	1.21⅝
AVOINE :				
Mars	64⅛	64⅞	64⅛	64⅞
Mai	65⅛	66	65⅜	65⅞
Juil.	65½	66⅛	65⅜	65⅜
Sept.	67½	67⅜	67½	67⅜
Déc.	70	70¼	69⅞	68⅞
SEIGLE :				
Mars	1.30	1.30½	1.29½	1.29⅛
Mai	1.33¼	1.33⅜	1.32	1.33
Juil.	1.31⅜	1.32½	1.30⅜	1.31⅛
Sept.	1.30⅜	1.32	1.30	1.31
Déc.	1.34½	1.35	1.33⅜	1.34
FEVE SOYA :				
Mars	2.66	2.67½	2.65¼	2.66⅞
Mai	2.64	2.65½	2.63¼	2.65
Juil.	2.63¼	2.65	2.62⅞	2.64¼
Août	2.58⅜	2.60¼	2.58⅜	2.59⅜
Sept.	2.53	2.54	2.52⅞	2.53⅜
Nov.	2.51¼	2.52⅜	2.51⅛	2.51⅞
Janv.	2.54⅜	2.55⅜	2.54⅜	2.55¼

fruits et LEGUMES

Voici publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3 à $3.25 à cuire $1.50 à $1.90, Cortland $2.75 à $3 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1 à $1.25 les 50 livres et $1.90 à $2 les 24 cellos de deux livres, $1.75 à $1.90 les 10 cellos de 5 livres.

Choux : $1.25 à $1.50 les 50 livres.
Navets : no 1, $1.35 à $1.50; no 2, $1.00 les 50 lbs.

Oignons : Jaunes no 1 un po.¾ et plus $1.15 à $1.25, no 2 $1, rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de deux livres.
Petates : .90 à $1 le 50 livres.

Poireaux : petits .50, gros .85 à $1 la douzaine.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture

Les prix ont été fermes cette semaine aux marchés des bestiaux de la métropole. Les catégories supérieures de bestiaux se vendaient légèrement plus cher. Le marché fut actif et la demande bonne.

Arrivages : 1,403 bovins, 1,400 veaux, 955 porcs et deux agneaux.

Bouvillons : de choix $23.85 à $24.50, bons $23 à $23.75, moyens $20 à $22.75 et communs $15 à $20.

Taures : bonnes 19.50 à $21.75, moyens $17.50 à $19.25 et communs $12.50 à $18.

Vaches : bonnes $16 à $17, meilleures $17.50, moyennes $15 à $16.25, communes $13 à 15.50 et celles destinées à la mise en conserve 5 à $14.

Taureaux : bons $18.50 à $20, communs et moyens $12.75 à $18.25.

Veaux : bons $20 à $33, quelques-uns à $35, moyens $21 à $28.50, communs $14 à 21.

Porcs : catégorie "A" $25 à $25.75. Truies $17 à $18.

Agneaux : bons $12. Aucune vente de mouton.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Ce matin, le dollar canadien en hausse de 1/64, cotait 0.92 37/64 en devises américaines. La livre sterling déclina de 1/64 à $2.79 51/64.

MONTREAL — Le dollar américain était inchangé et cotait $1.08 1/32 en devises canadiennes. La livre sterling était inchangée à $3.02 5/16.

NEWyork

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Abbott Lab	114½	115	114½	115
Air Reducti	55⅝	55⅛	55⅝	55⅝
Allis-Chalme	17⅛	17⅜	17⅛	17⅜
Am. Can.	41⅜	41½	41	41½
A. Locomoti	17⅜	17⅜	17¼	17⅜
A Tel & T	140¾	141	140½	141
Am. Tobacco	28⅜	28⅞	28¾	28⅞
Anac Copper	48¼	48⅜	48¼	48⅜
Armco Steel	74⅜	75⅛	75	75⅛
Bethle Steel	36⅜	37	36½	37
Boeing Airer	41¼	41⅜	41⅛	41⅜
Borden's Co.	73¼	73	73	73
Can Pacific	34¼	34¾	34¼	34¾
Cat Tractor	58⅛	58⅜	58⅛	58⅜
Ches & Ohio	69⅛	69⅜	69⅛	69⅜
Chrysler	47⅜	47⅞	47⅛	47⅜
Coca Cola	128¼	128½	128	128½
Colg-Palmol.	43	43	43	43
C. Edis N.Y.	83⅛	83⅜	83⅛	83⅜
Cont. Oil	66	66	66	66
Corn Produ	66⅜	67	66⅜	66⅞
Curtiss Wr C	18	18⅛	18	18⅛
Delaware H	24	24½	24	24½
Douglas Airc	22¾	23	22⅞	23
Du Pont	260	260¼	260	260¼
Eastman K	128⅛	129	128⅛	129
Firestone	43½	44	43⅝	44
Ford of US	56⅜	57	56⅝	56⅝
Gen Electric	90	90	90	90
Gen Foods	89⅜	89⅛	89⅛	89⅜
Gen Dynami	29½	30	29¾	29⅞
Gen Motors	84⅛	84⅜	84⅛	84⅜
Gillette S R	34⅜	34⅞	34⅜	34⅞
Goodrich	58⅛	58⅜	58⅛	58⅜
Goodyear Ti	46⅛	45½	46	46½
Homestake M	46⅜	46⅜	46	46⅜
Illinois Cent	57½	58	57⅛	58
Int Harvester	66⅞	67	66⅞	67
Int Nickel	72⅛	72⅜	72⅛	72⅜
Int Paper	32	32½	32	32½
Inter Tel T	55	55	55	55
Johns-Manvil	59½	60	59⅛	60
Kennecott C	83⅜	84	84	84
Korvette	33½	34	33⅜	33⅞
Lockheed	38	38	38	38
Mack Trucks	39⅞	40	39⅞	39⅞
Mont Ward	36⅜	36⅜	36⅜	36⅜
Motorola	93½	94	93⅜	93⅞
Nat C Reg	74⅞	75	74⅞	75
Nat Dairy	67⅛	67⅜	67⅛	67⅜
New Y Cent	34⅞	34½	34	34½
NorthA Av	52½	53	52½	53
Penns RR	34⅛	34⅛	34	34½
Pepsi Cola	49⅜	50	49⅝	50
Phelps Dodge	66½	67	66⅞	67
Phillips Pete	48⅛	48⅜	48⅛	48⅜
Pitts Pl G	63⅜	63½	63	63½
Procter Ga	83½	84	83⅞	84
Radio Corp	37⅞	38	37⅞	38
Repub Steel	43⅞	44	43⅞	44
Shell Oil	47⅜	47⅛	47⅛	47⅜
Simmons	51⅛	51⅜	51¼	51⅜
Sinclair Oil	44⅞	45	44⅞	45
Socony Mobil	70⅜	71	70⅞	71
South. Pac.	39⅜	40	39⅜	39⅞
South. Railw.	64	64½	64	64½
Stand Oil NJ	81⅞	82	81⅞	81⅞
Stand Brand	76½	77	76½	77
Studebaker	7⅛	7⅜	7⅛	7⅜
Texaco	74¼	74⅜	74¼	74⅜
Twentie CFF	21⅞	22	21⅞	21⅞
Un. Carbide	119½	120	119⅞	120
Un. Pacific	40⅜	40⅛	40⅜	40⅜
Un Airc Cp	46⅛	46½	46	46½
US Rubber	52⅛	52	52	52
US Smeltrs	96⅜	100⅛	96⅛	100
U S Steel	56½	57	56⅜	56⅞
Warnr Lamb	26¼	26½	26	26½
W House El	35⅛	35⅜	35⅛	35⅜
Wes Union T	33⅞	34	33⅞	34
Woolworth	76⅛	76	76	76
Youngst ST	140	141	140½	141
Zenith Radio	84⅛	84⅜	84⅛	84⅜

américaine

		Haut	Bas	2 h.
600	Allegh Cp w	9	8¾	9
100	Atlas Cp w	1⅛	1⅛	1⅛
200	Braz TL & P	2	2	2
800	Breeze Cp	7⅛	7	7
16700	Brit Pet	9	9	9
1700	Brown Co	13¼	13⅛	13⅛
6300	Cadn Javelin	11⅛	11⅛	11⅛
200	Cent Hadley	9/16	9/16	9/16
300	Con M&S	29⅜	29½	29⅜
3600	Cott Cp	8	7⅛	8
8400	Creole Pet	44⅜	43½	44⅜
5900	Dynlectron	3⅜	3½	3⅜
100	Felmant Pet	11	11	11
200	Imp Chem	6⅛	6⅛	6⅛
200	Imperial Oil	42¼	42¼	42¼
2900	Mlybdenm	21⅛	30¾	30¾
300	NJ Zinc	41	40⅜	40⅜
100	Pancoast vt	1⅛	1⅛	1⅛
1000	Phillips Elec	44⅜	44½	44½
600	Scur Rain O	13⅛	13⅛	13⅜
800	Seeman Brs	7½	7¼	7⅜
400	Tech Oper	20	19⅜	20
600	Tri Con wt	38½	38⅜	38⅜
14800	Syntex	81¼	79¾	81
300	Webb & Kp	⅜	⅜	⅜

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs Prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .41; A gros .38-.39; A moyen .35-36; A petits .30-.31; B .34-.35; C .27-.28.

Beurre : Arrivages courants, admissible ; 92-51½; 93-51¾, non admissible 51.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros quebecois blanc .35; coloré .35¼.

Pommes de terre en gros : Québec 1.35 les 75 livres, .90 à $1.10 les 50 livres, N.B. 1.40 à 1.50 les 75 livres, .90 à .95 les 50 livres, .24 à .26 les 10 livres; I.P.E. blanches : $1.70 à 1.80 les 75 livres, 1.15 à 1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres.

Le yen sera convertible le 1er avril

WASHINGTON. (Reuter) — Le gouvernement japonais a annocé que le yen sera complètement convertible à partir du premier avril, communique le fonds monétaire international.

Par la même occasion le FMI annonce la conclusion d'un accord — "Standby" par lequel le Japon pourra retirer du fonds, au cours des 12 mois qui vont suivre, l'équivalent de 305 millions de dollars. Cet accord permettra au Japon de surmonter dans de meilleures conditions les difficultés temporaires qu'il pourrait rencontrer dans le domaine de la balance des paiements à la suite de la décision de rendre le yen complètement convertible.

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	4	7
Advance	12	14
Alsab	—	15
Amal Mng	10	20
Amer Chib	10	12
Amerie	—	25
Arnora	½	1¼
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	6	8
Beauport	20	24
Brace Mac	9	11
Burrex	12	16
Cdn Javelin	12	12½
Coastal Ming.	11	14
Cuvier	—	35
Dauphin	14	18
Elmac	8	10
En Olo Ex	53	58
Garney	—	25
Gaspe Copper	33	35
Gaspesia	40	60
Gibson	5	8
Grt West Mng	0.75	1.00
Glencona Ex	3½	4¼
Hucamp	40	50
Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	4	7
Independent	2	4
Juma	25	28
Kenmac	1	3
Nemrod Mining	52	62
Kukatush	5	5½
Lun Echo	38	41
Main Oka	10	20
Martin Bird	2	4
Marriner	27	30
Mattagami Ex	—	10
Norque	9	11
Milado	—	20
National Mal	30	33
Nemrod Mining	53	63
New Assoc. Devp	15	20
New Insco	13	15
New Lorie	9	11
New Miller Coppr	6	8
New Pascalis	70	75
Nipiron	6	8
Oklend	1	3
Olympia	—	5
Olympus	35	38
Pine Point	20½	21
Quejo	3	5
Ran-Lux	—	35
Rand Mal.	5	7
Rusty Lake	—	60
St. Helen	3	6
Seaway	5	7
Scott Chib	1½	2¼
Snowdon	40	45
Starlight	½	1⅛
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	6
Watson Lake	9	11
William Leys	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière Par Kippen & Co.

	Achat	Vente
Aggrite	—	3.00
Anglo Tel A	54	—
Auto Fab B	—	0.55
Bq d'Economie	10	10½
Bq d'Epargne N.	19½	20
Brinco	6.50	6.60
Can Sup Oil	14½	15
CPR 4% pr	2.07	2.12
Cap Leasing	1⅜	1¾
Charter Credit	4½	5
Cons. Thea.	6¼	—
Corpex	10½	12
Cr. Alliance A	8¾	9¼
Cr. Alliance Pv	10¼	10¾
Crown Life	270	280
Dupuis priv.	22	—
Five Wheels N.	1.50	2.50
Gen Mort	3.40	3.60
Great West Life	725	740
Industrial Life	200	215
La Prévoyance	—	24
London Life	345	360
Les Prévoyants	—	62
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	.40	.70
NB Tel	13½	14
Pacific Gas	16½	17½
Permeator	20	22
Shoppers City	3¼	3¾
Soc. d'Administration	40	—
Soucy Inc.	5½	6
Trizac	.50	1.00
Trust Gen. priv.	43¼	44
Universal Factors	—	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	17	—

fonds mutuels

Compilés par Frs I. DuPont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.59	9.29
xAmer. Bus. Shares	4.18	4.52
All Canadian Com.	5.47	6.00
All Canadian Div.	7.44	8.15
American Growth	10.13	11.07
Beaubran Corp.	35.40	38.44
xBoston Fund Ltd.	10.03	10.96
xBullock Fund Ltd.	14.54	15.93
Canada Growth	5.51	6.02
Canad G & Energ.	7.69	8.43
Can. Investment	11.15	12.23
Can. Trusteed Inc.	4.75	5.19
Canafund Co. Ltd.	35.85	48.14
Champ Mut F of Can.	6.25	6.87
Collectif Mutual	5.25	5.71
Commonwealth Intl.	9.67	10.60
C. I. Leverage	8.30	9.10
Corporate Invest	10.73	11.73
Divers. Shares S 'A'	24.90	—
Divers Shares S. 'B'	5.03	5.53
xDividend Shaers	3.68	4.04
Domin. Compound	3.88	4.17
Dom. Comp (N-R)	3.78	4.06
Dom. Dividend	3.20	3.43
Dom. Equity Inc.	20.35	20.76
xDreyfus Fund Inc.	19.97	21.71
Dynamic Fund	10.87	10.98
European Growth	6.61	7.22
Federated Growth	5.19	5.67
First Oil & Gas	4.64	5.07
Fonds Collectif A	6.80	7.39
id B	5.50	5.86
id C	7.17	7.79
Group Inc.	3.95	4.32
Growth Oil & Gas	10.11	10.71
xIncorpor Invest	7.55	8.25
Investors Growth	7.56	8.22
Invest Intl Mut	4.92	5.35
Invest Mut of Can	13.41	14.58
x id S-1	23.89	26.06
x id S-4	4.67	5.10
x id K-2	5.61	6.13
xMass Invest Trust	16.25	17.76
xMass Invest Growth	8.61	9.41
Mutual Accum	4.25	4.65
Mutual Income Fund	5.81	6.35
North American of C	12.06	13.18
One William Street	15.36	16.79
Pret & Revenue Mut	6.55	7.16
Provident Mutual	5.30	5.76
xPutnam Growth	9.33	10.20
Radisson R.I.	4.74	5.21
Regent Fund Ltd	6.07	6.62
xResearch Invest Crp	11.69	12.78
Sav Invest Mut of C	6.55	7.16
1962 Exec Fund of C	5.86	6.11
xTV Electronics	8.17	8.90
Timed Investment	6.50	7.14
United Accum F	7.10	7.76
xWellington Fund	14.91	16.25
Western Growth Fund	4.95	5.41

x—En devises americaines.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	1625	$13	12⅞	12⅞
Abit. pr	z10	$24¾	24¾	24¾
Alta Dist	2035	315	310	315
Alta D d	300	300	300	300
Alta Dis d	100	105	105	105
Alta Gas	916	$32½	32¼	32¼
Alta Gas pr	55	$109¼	109¼	109¼
Alta G B p	20	$106½	106½	106½
Alta G q	1290	845	845	845
Alta Nat	500	$18⅝	18⅝	18⅝
Alg Cen	200	$31	30⅞	30⅞
Alg Cen w	561	$11⅛	10½	11⅛
Algoma	3865	$57⅜	57	57
Alumini	5673	$31⅜	31¼	31⅜
Alum 4¼pr	50	$42⅜	42⅜	42½
Anthes A	200	$21	21	21
Argus	275	$13½	13¼	13¼
Arg B pr	150	$52⅜	52⅜	52⅜
Arg CP pr	1140	$10⅜	10½	10½
Arg 250 pr	z1	$51	51	51
Ash Tem A	z3	$100	100	100
Atlan Acc	200	$15¼	15⅜	15⅜
Atl Sugar	940	$18	18	18
Atl Sug A	100	$24¼	24¼	24¼
Bank Mont	940	$62¼	61⅞	62
Bank NS	191	$67⅜	67½	67½
Bartaco	350	285	285	285
Bath P	400	$17	17	17
Bath P A	50	$54	54	54
Bell Phon	7045	$50½	50⅜	50½
Bay Mill p	z45	$10¼	10¼	10¼
Bicks pr	200	$9½	9½	9½
Bell P rt	64323	107	105	107
Bow M pr	60	$52	52	52
Bowater	z5	$6	6	6
Brazil	697	205	205	205
Br Tank	100	270	270	270
BA Oil	360	$30¼	30¼	30¼
BC Forest	900	$25⅜	25¼	25⅜
BC Pack B	225	$17½	17¼	17¼
BC Pow	512	43	43	43
BC Sugar	125	$39	39	39
BC Pho xd	825	$56	55⅜	56
BC Ph 5¾p	55	$105¼	105¼	105¼
Bruck A	100	$25¾	15⅜	25⅜
Burns	425	$8⅜	8⅜	8⅜
Cabol	100	41	41	41
Cal Pow	720	$21⅝	21¾	21⅝
Can Cem	25	$41	41	41
Can Cem p	85	$27	27	27
CCC Stone	z20	$21	21	21
CI Fndry	2658	$29½	28¾	29⅜
CI F 4¼	z10	$90¼	90¼	90¼
CanMalt n	350	$20⅜	20⅜	20⅜
C Pack A	z15	$71	71	71
CSL	150	$58½	58½	58½
CAE	z50	$9	9	9
C Brew	5715	$9⅞	9¾	9¾
CBrew Apr	25	$49⅜	49⅜	49⅜
C Brew Bp	25	$52½	52½	52½
CB Alm A	z5	$9¾	9¾	9¾
CB Al Aw	60	170	165	165
CdnCan A	165	$13⅜	13⅜	13⅜
C Chem w	950	665	660	665
C Collier	2125	$12	12	12
Cdn G I	50	$49½	49½	49½
C Hydro	315	$18⅜	18⅜	18⅜
C I B C	1331	$61	60⅞	61
C Ind G	100	$9	9	9
C I L	152	$19	19	19
C P R	2490	$37⅜	37⅜	37⅜
Cdn P p	187	$12	12	12
C Refract	100	$16½	16½	16½
C Util	75	$31½	31½	31½
C Ut p	45	$101¼	101¼	101¼
C Ut 4¼ p	z2	$87⅜	87⅜	87⅜
CWN G 5½	175	$22	22	22
C Westin	150	$35	35	35
Chat-Gai	z60	$15⅛	15⅛	15⅛
Chemcell	455	$14¼	14¼	14¼
Chrysler	z135	$52⅛	52	52
Clairtone	315	$5⅜	5⅜	5⅜
Clairton w	300	235	233	235
Col Cell	350	$12⅛	12	12
C Savings	100	$10⅛	10⅛	10⅛
Con Baks	z55	$6½	6½	6½
Con Bldg	200	$11½	11½	11½
Cn Bldg w	525	810	810	810
Con M S	3220	$32½	32	32⅜
C Paper	1560	$40¼	40¼	40¼
Con Gs N	3345	$11⅝	11⅝	11⅝
Con Gas B	35	$105	105	105
Corby vt	130	$20	20	20
Corby B	174	$19½	19½	19½
Coronation	250	$6	6	6
Corontn pr	200	$8	8	8
Crain RL	z50	$13½	13½	13½
Crestbrk	300	190	190	190
Crown Tr	z10	$70	70	70
Crush Int	850	$8¾	8¾	8¾
Dist Seag	1460	$53	53	53
D Bridge	z80	$18¼	18¼	18¼
Dom Elect	z50	$12	12	12
Dofasco	1886	$75	72½	74¼
Dom Glass	150	$17¼	17¼	17¼
Dom Lime	150	$5½	5½	5½
D Magnes	175	$7½	7½	7½
D Scot pr	z30	$50	49⅜	49⅜
Dom Stores	425	$17½	17½	17½
Do mTar	1806	$19	18⅞	19
Dom Text	325	$24½	24½	24½
Du Pont	282	$44	43⅜	44
Eddy Mtch	125	$46⅜	46	46
Exquisite	100	$10½	10½	10½
Exquisit p	1000	190	170	190
Falcon	3752	$65⅛	64⅜	65⅛
Fam Play	260	$19½	19½	19½
Fed Grain	100	$65	65	65
Ford US	z10	$60⅜	60⅜	60⅜
Fraser	200	$28	28	28
Frosst A	100	$17	17	17
Gen. Dev	100	465	465	465
G Dynam	75	$33¼	32⅜	33¼
GMC	412	$91⅜	91	91⅜
F Pioneer	200	$10½	10¼	10¼
Goodyear	75	$148	147	148
GL Paper	550	$22¼	22⅛	22¼
GL Power	300	$23	22½	22½
id wt	100	$11⅛	11⅜	11⅛
GN Cp B w	200	200	200	200
Great W	1100	31	29	31
Gr Wpg G	370	$15½	15¼	15½
Greyhnd	436	$12⅜	12⅜	12⅜
Guar Tr	z10	$60	60	60
id rt	1250	265	255	260
Hardee	8450	160	145	155
Hard Carp	200	$12⅛	12⅛	12⅛
Hawker S	3425	$6⅛	6⅛	6⅛
H Dauch	75	$57½	57½	57½
Home A	2592	$13⅛	12⅞	13⅛
Home B	818	$15⅜	15⅜	15⅜
Horne Pf	25865	310	295	310
HBC	z100	$15⅛	15⅛	15⅛
Husky	950	$6½	6½	6½
Husky w	z40	12	12	12
Imp Oil	837	$45⅜	45⅜	45⅜
Imp Tob	835	$12⅜	12⅜	12⅜
Ind Accep	1071	$23½	23½	23⅜
Ind Min	z70	$8½	8½	8½
Ingersoll A	z50	$9½	9½	9½
Inland Cpr	z83	$16⅜	16⅜	16⅜
Inland Gas	910	$7⅜	7¼	7¼
Inland Gpr	200	$19⅜	19⅜	19⅜
Inland Gw	z60	44	44	44
IBM	z7	$635	625	630
IMC	100	$72⅝	72⅝	72⅝
Int Nicke	2714	$79⅞	78⅝	79⅞
Int Util	580	$24⅜	24⅜	24⅜
Inter PL	300	$82¼	81½	82¼
Int Stl P	600	310	310	310
Inv Syn A	587	$50	49⅜	50
Jefferson	1350	$9¼	9	9¼
Jeff Bw	1900	390	385	385
Jockey C	3660	360	355	355
Jock wts	2250	45	42	45
Kelly D A	135	$6⅛	6⅛	6⅛
Kelly wts	700	170	170	170
Labatt	656	$19½	19⅜	19½
LOnt Cem	950	250	240	240
LOnt Cem	250	$12	12	12
Lau Fin	415	$14⅜	14⅜	14⅜
Lau F 200	45	$38⅛	38⅛	38⅛
Lau F 63w	100	350	350	350
Leland	1450	65	55	61
Levy	135	$20	20	20
Lob Co A	1820	$7⅛	7⅛	7⅛
Lob Co B	1600	$7⅜	7⅛	7⅛
Lob Co pr	z15	$30	30	30
Lob GB p	275	$31⅜	31⅜	31⅜
Lob Inc	1100	$7⅛	7⅜	7⅜
Loeb M	1465	$26½	26⅛	26½
Maclar A	z25	$22½	22½	22½
MB PR	1067	$27⅛	27	27⅛
Maher	25	$27	27	27
M L Mill	100	$16½	16½	16½
Mass F	10656	$20	19⅞	20
aMas F 5½	10	$109⅛	109⅛	109⅛
McCabe	z5	$45	45	45
MEPC	2900	355	350	350
Met Store	200	$8½	8½	8½
Mid West	4000	310	300	300
Molson A	440	$29	28	28½
Mon Foods	120	$7	7	7
Mont Loco	200	$13¼	13¼	13¼
Mont Trst	110	$99¼	99¼	99¼
Moore	220	$53⅜	53⅛	53⅛
Morse B	z50	$7½	7½	7½
Nat Drug	250	$13	13	13
Nat Hees	100	110	110	110
Nat Trust	110	$27¼	27¼	27¼
Nia S Stl	175	$27¼	27¼	27¼
Noranda	5041	$44¾	43⅝	44½
NO N Gas	1190	$20⅜	20⅜	20⅜
Nor Phone	305	$9⅜	9⅜	9⅜
NS LP	25	$26⅜	26⅜	26⅜
Ogilvie	570	$15⅛	15	15
Ont Steel	225	$28	27⅞	27⅞
Oshawa A	125	$43	43	43
Pac Pete	1390	$11⅛	11⅛	11⅛
Page-Her	2162	$25⅜	25⅜	25⅛
Parker	1750	400	400	400
Phantom	300	30	30	30
Pow Corp	2095	$10⅜	10½	10⅜
Prem Tr	z5	$460	460	460
Price Bro	175	$40⅜	40⅜	40⅜
QN Gas	1805	$7	7	7
QN Gas pr	30	$97	97	97
QN G 50w	1900	15	15	15
QN Gas	100	375	375	375
Reichhold	300	$21½	21½	21½
Revelstoke	z10	$8⅜	8⅜	8⅜
R Nodwe	100	400	400	400
Rockwell	412	$45	44⅜	44⅜
Rolland A	400	$9½	9½	9½
Rothman	3125	$11⅜	11⅜	11⅜
Royal Bk	597	$73	72⅞	73
StL Cem A	300	$18	18	18
Salada	635	$10⅜	10½	10⅜
Sayvette	2925	275	270	275
Sev Arts		$11	10⅞	10⅞
Shell Can	1721	$16	16	16
Shell I pr	725	$26¼	25⅞	26¼
Silvrwd A	800	$14	14	14
Simpsons	75	$39½	39⅛	39¼
SKD Mfg	z60	350	350	350
Slat Stl	2520	$13⅜	13¼	13⅜
Southam	700	$28	28	28
Shp Save	z60	$12½	12½	12⅛
Sla Stl A	2050	400	375	390
Slat 5½	z100	$18	17⅞	17⅞
Stafford	100	450	450	450
St Pav	100	$9⅜	9⅜	9⅜
Steel Can	7733	$22⅞	22¾	22⅞
Stnberg A	100	$26¼	26¼	26¼
Suptst ord	300	$18⅜	18⅜	18⅜
Suptst em	100	375	375	375
Tamblyn	200	$20⅜	20⅜	20⅜
Texaco	100	$53½	53½	53½
Texaco pr	z5	$90	90	90
Tor-Dm Bk	491	$61¼	61	61¼
Tor Star p	z5	$55½	55½	55½
Tower	400	45	45	45
T Fin A	1025	$11⅜	11⅜	11⅜
Walk GW	2821	$31⅛	31¼	31⅛
Vie G Tr	5860	33	32	32
T Fin B	100	$11½	11½	11½
T Fin 5	30	$40	40	40
Tr Cn PL	2331	$35	34⅞	35
Trans PPL	325	$9¼	9¼	9¼
Trans-Mt	2600	$16⅜	16⅜	16⅜
Turnbull	325	$11⅛	11⅛	11⅛
Un Gas	380	$22⅛	22	22⅛
U Corp B	z5	$31⅜	31⅜	31⅜
Un Steel	225	425	425	425
Vendomat	550	330	330	330
Vic G Tr	610	$13	13	13
Vulcan	400	390	390	390
Versatile	2825	$8	7⅞	8
Webb Knp	100	70	70	70
Westcoast	728	$16⅛	16⅛	16⅛
Westeel	168	$10⅛	10⅛	10⅛
W Pacific	200	$17⅛	17⅛	17⅛
Weston A	1313	$15⅜	15½	15⅜
Weston B	300	$17	17	17
West A w	309	805	805	805
Wood J	2120	$13½	13½	13½
Woodw A	1910	$23	22⅞	23
Wdwd A	55	775	775	775
Y Knit A	300	$7¼	7¼	7¼
Zenith	1075	425	415	415
PETROLES				
Alminex	300	270	267	267
Am Led	163200	15	13½	15
Anchor	95000	24	21	21½
Ang U Dv	3600	23	23	23
Bail S pr	275	$23¾	23¾	23¾
Banff	2260	175	170	175
Cal Ed	1700	$22	21⅞	21⅞
Calvert	89200	49	42	44½
C Oil Lds	1000	190	190	190
CS Pete	1175	375	365	365
C Ex Gas	209	110	110	110
C Delhi	5453	640	630	640
C High Cr	2500	17	17	17
Cent Del	1145	755	745	750
C Dragon	5250	32	30	30½
C East Cr	100	101	101	101
Dome Pete	175	$30½	30½	30½
Dynamic	3700	16	16	16
Fargo	3100	250	250	250
F Pete pr	745	350	350	350
Gr Plains	325	$10¼	10	10¼
Gridoil	2454	40	30	40
HB Oil G	1125	$15½	15⅛	15⅛
Medal	5433	430	425	430
Midcon	4600	43	41	43
N Cont	3650	33	33	33
N Davies	500	20	20	20
NC Oils	100	208	208	208
NCO pr	z30	$41⅝	41⅝	41⅝
NCO wts	240	15	15	15
Numac	500	163	163	163
Okalta	2500	10	9½	9½
Permo	1600	35	35	35
Peruv Oil	1000	92	92	92
Petrol	1600	50	49½	49½
Place	1000	44	44	44
Provo Gas	133	176	176	176
Quonto	4500	14½	14	14½
Sarcee	4400	122	120	120
South U	1000	12	12	12
Spooner	1100	9½	9½	9½
Stanwell	15781	85	80	82
Teck Cp	380	470	470	470
Tr Can	29000	112	106	110
Triad Oil	6300	230	226	228
Unispher	12000	34½	33	33½
U Canso v	850	198	190	190
Un Oils	12842	186	185	186
Un Reef P	2000	16	16	16
Wsburne	2900	105	103	103
W Decalta	2300	123	120	122
MINES				
Acad Urn	2000	4½	4½	4½
Accra	7000	26	25	26
Advocate	705	660	640	640
Agnico	1677	48	48	48
Al Pitch	2420	21	21	21
A Rouyn	18303	23	18	23
Ansil	1642	8	8	8
Area	3900	137	133	134
A Arcad	16000	30	27	30
Alt C Cp	1500	115	113	113
Atlas Yk	3650	8	8	8
Atlin Ruf	1000	8	8	8
Bankfield	1000	12½	12½	12½
Bary Expl	2600	21	20½	21
Base Mets	1200	7	7	7
Baska	3700	11	10½	10½
B Duq	10000	27	27	27
Belcher	1000	34	34	34
Belleterre	1000	23½	23½	23½
Bethlm	5175	670	640	660
Bevcon	1000	14	14	14
Bibis	16000	24½	23½	24
Black B	16500	12	11	12
Bralorne	200	380	380	380
Broul Ree	2000	31	30½	31
Brunsw	2645	800	790	795
Bu Hill	108500	26	24	26
Cadamet	3000	10	9	9
Camflo	1600	118	117	118
Ca Chib	39248	520	455	505
C Tung	2575	82	81	81
Ca Mines	1267	28	26	28
C Austr.	11000	10	9½	9½
C Dyno	150	113	113	113
C Malart	1000	52	52	52
C N Inca	2000	52	52	52
C N Inca	2000	7	7	7
Cdn NW	5500	4	4	4
Candore	33266	20	19	19
Captain	2000	9	8½	8½
Cariboo	1300	70	70	70
Cassiar	100	$10⅛	10⅛	10⅛
Cent Pat	700	110	106	107
Cent Porc	500	6½	6½	6½
C Faraday	500	290	290	290
C Keeley	33450	41	38	41
Cheskirk	10000	5½	5½	5½
Chester	5000	14	14½	14½
Chib M	7000	35	33	33
Chimo	17800	104	99	99
Coch Will	525	390	390	390
Comb M	2000	22	22	22
Coniagas	1500	53	50	53
Con Shaw	2000	22	22	22
C Callin	3500	7	6	6
Con C C	700	120	120	120
C Brewis	22000	44	40	43½
C Discov	700	120	120	120
C Halli	6000	16	15½	16
C Marbe	50500	117	107	115
C Mogul	12350	460	455	460
C Mosher	200	145	145	145
Con Nich	3000	10	10	10
C Rambl	5200	163	155	160
C Red P	2500	12	12	12
Conwest	800	405	400	405
Cop Corp	72500	24	19½	22
Coulee	2500	27	25	25
Cowich	11025	46	45	45
Craignt	3025	$19½	18⅜	19⅛
Crestaur	4600	21	18½	20
Croinor	22900	18½	17½	18½
Daering	1000	13½	13½	13½
Deer Horn	600	50	50	50
Delhi P	2500	20	20	20
Denison	1158	$14	13⅞	13⅞
Dicknsn	3000	129	129	129
Dome	700	545	545	545
Duraine	1000	8	8	8
East Mal	500	175	175	175
East Sull	800	275	270	274
El Sol	700	6	6	6
Geco Min	800	$38½	37½	37¾
Gnt Masct	1500	82	82	82
Giant Yk	665	$10⅜	10¾	10⅛
Glenn Ura	700	5	5	5
GF Mining	1000	17½	17	17
Granluc	6680	580	560	575
Gulch	2000	6½	6½	6½
Gulf L	6600	9½	9	9
Gunnar	20665	780	765	765
Hard Roc	1000	11	11	11
Har Min	1000	10	10	10
Hastings	7200	125	122	122
Headwa	13600	19	18	18½
High-Bell	900	345	335	345
Hollinger	400	$29⅛	29	29
Hud Bay	2350	$67	65⅜	66½
Hu-Pam	2500	10	10	10
Hydra Ex	2040	28½	28	28
Int Helium	200	175	175	175
Irish Cop	4600	27	26	26½
Iso	3750	305	300	300
Jacobus	8500	15	15	15
Jelex	1500	25½	25	25½
Joburke	1300	8	8	8
Joliet	3000	23	22	23
Jonsmith	5400	15	15	15
Joutel	5050	138	131	137
Jowsey	3588	31	31	31
Kenville	6000	7½	7	7
Kerr Add	3250	720	710	720
Lab Min	625	$38⅛	38	38
L Dufault	10992	10	9.70	10
Lakehead	500	21½	21½	21½
L Osu	500	15½	15½	15½
L Shore	210	185	185	185
La Luz	500	430	430	430
Langis	4500	33	31	32
Latin Am	500	18½	18½	18½
Litch	800	226	226	226
Lencourt	14500	9	8½	8½
Lorado	500	178	178	178
id rt	71330	15	12	12
K Anacon	2097	74	73	74
Louvict	2000	13	13	13
Macassa	506	259	255	259
Macdon	2000	16	15	16
MacLeod	510	75	75	75
Madsen	850	218	217	217
Manoka MS	500	15	15	15
Maraigo	1625	10	9½	10
Marchnt	16500	76	73	73
Marcon	1000	10½	10½	10½
Martime	29350	77	72	76
Martin	5100	79	75	75
Mattgmi	4510	$14	13⅞	13⅞
Maybrun	4160	10	10	10
McIntyre	670	$53	53	53
McKen	5200	22	21	21
McMar	50540	10	9½	9½
McWat	3000	20½	20½	20½
Mentor	1000	21	21	21
Merrill	9200	79	73	78
Min-Ore	2000	6	6	6
Moneta	3200	85	84	84
Mt Wrht	11100	57	53	55
Multi-M	5600	39	38½	38½
Murray M	8500	122	120	122
Nama Cr	2000	14	14	14
Nat Expl	11000	9½	8½	8½
Nealon	8000	10	9	10
Nw Alger	1000	5	5	5
New Ath	1500	27	26	26
N Hosco	38800	269	259	263
N Kelore	13400	15½	14½	15½
Newlu	11500	17½	17	17
N Mylam	11800	16	15	16
Newnor	14000	17½	17	17
Ne Rouyn	5000	12	11½	11½
N Senator	2800	18	18	18
Nick Rim	2212	18½	18½	18½
Nisto	12000	18	17	18
Norbeau	2200	55	55	55
Norgol	10500	9	9	9
Norlex	4000	15½	15	15
Normet	3916	360	355	355
Norpax	2500	10	9½	10
N Coldstm	4025	61	59	60
N Rank	2200	25	25	25
Northcal	65375	82	77	81
Northgate	1656	470	460	465
O'Brien	2700	52	51	52
O'Leary	1000	13	13	13
Opemisk	15201	910	885	900
Orchan	4910	420	405	420
Orenada	500	10	10	10
Ormsby	7872	50	50	50
Osisko	2000	38	38	38
Paramaq	2000	11½	11½	11½
Patino	2029	730	715	730
Pax Int	31575	38½	37	37½
Paymast	4150	15	14½	15
Peerless	2100	14½	14½	14½
Perron	500	10½	10½	10½
Pick Crow	551	49	49	49
Placer	z110	$29½	29½	29½
Pow Rou	1500	45	44	45
Que Chib	61000	22	18	22
Que Lith	100	210	210	210
Qunston	2000	10½	10	10
Quemont	1400	$10⅛	10⅛	10⅛
Raglan	2000	54	53	53
Rexspar	1100	17	17	17
Rio Algom	781	$12⅛	12½	12½
Rix Athab	1000	23½	23½	23½
Rowan Cn	2000	6½	6	6½
Salem	8500	45	43	44
San Ant	600	15	15	15
Sand Riv	500	6	6	6
Satellite	5000	12	12	12
Sheep Cr	200	112	112	112
Sherritt	2440	320	310	320
Sil Eureka	100	225	225	225
Silvmaq	2017	10½	10½	10½
Siscoe	200	158	158	158
Starratt	17000	6½	6	6
Steeloy	4000	10½	10½	10½
Steepu R	1520	490	490	490
Sturgeon	6100	15½	15	15
Sud Cont	500	8	8	8
Sunburst	14360	12	11½	12
Temag	7300	84	80	84
Territory	340	16½	16½	16½
Tombill	2600	100	99	99
Torbrit	5500	61	61	61
Tormont	6500	17½	17	17
Trans Res	1000	12	12	12
Tribag	4310	139	133	139
Trin Chib	1575	13	12	13
Tundra	100	105	105	105
U Asbest	1700	275	271	275
Un Buff	500	67	67	67
Un Keno	115	570	570	570
Upp Can	200	132	132	132
Vauze	15500	67	63	66
Vespar	500	17	17	17
Violam	41100	360	340	350
Wasamac	249	115	115	115
Weedon	4000	4	4	4
Werner	1000	6½	6½	6½
West Min	4495	570	560	565
W Surf I	1250	14	14	14
Willroy	17400	160	148	158
Wiltsey	2500	16	15½	16
Winch	7500	10½	10	10
Windfall	500	32½	32½	32½
Yale Lead	2000	12½	12	12½
Yukeno	1000	4½	4½	4½
Zenmac	4000	30	29	29
Zulapa	9500	24	22	22

Virement total : 2,824,000.

Les capitaux européens bienvenus aux Etats-Unis

WASHINGTON, (AFP) — Les Américains vont entreprendre de nouveaux efforts pour amener les capitaux européens à s'investir aux Etats-Unis.

Dans le cadre de son action pour réduire le déficit de la balance des paiements extérieurs des Etats-Unis, le gouvernement a décidé de patronner une mission d'agents immobiliers qui vont proposer aux capitalistes européens un choix d'investissements immobiliers aux Etats-Unis.

Cette mission, composée de six membres de la "Société immobilière industrielle" (Society of Industrial Realtors) se rendra en mai et juin prochains en Suède, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

Elle offrira aux banquiers et aux hommes d'affaires de ces pays une large sélection d'usines, de magasins, d'immeubles et de terrains industriels situés à proximité de grandes villes des Etats-Unis.

En annonçant l'organisation de cette mission, M. Luther Hodges, secrétaire au commerce a déclaré qu'elle pouvait jouer un rôle important dans l'amélioration de la balance des paiements en attirant les capitaux étrangers aux Etats-Unis.

Nouvelle émission de Domtar

(PC) — Un syndicat financier ayant à sa tête les maisons de courtage Wood, Gundy and Co. Ltd., Dominion Securities Corp. Ltd., W.C. Pitfield and Co. Ltd., Greenshields Inc. et Société de Placements Ltée offre actuellement en vente une émission de $20,000,000 de débentures, Série D, de Dominion Tar and Chemical Co. Ltd.

Cette série consiste en $4,000,000 de débentures à 5¾ pour cent, offertes à 101.24 et comportant un rendement de 5.40 pour cent, et en une autre tranche de $16,000,000 de débentures à 5¾ pour cent, offertes au pair et prévoyant un fonds d'amortissement s'échelonnant sur une période de 20 ans.

La première écherra à un rythme de $800,000 par années de 1966 à 1970, tandis que la dernière tranche comportant un fonds d'amortissement deviendra due à partir de 1971, au rythme de $800,000 par année également jusqu'à maturité.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Ash Temple Ltd (ord)	$0.20	1-4-64	19-3-64
id. ("A" 6% priv)	$1.50 tr.	1-4-64	19-3-64
id. ("B" 6½% priv)	$0.16½ tr.	1-4-64	19-3-64
Cdn. Foundation Co Ltd (ord)	$0.05 tr.	20-4-64	26-3-64
id. ("A" 6% priv)	$0.30 tr.	20-4-64	26-3-64
Cdn. Imperial Bank of Commerce	$0.50 tr.	1-5-64	31-3-64
Dominion Equity (W)	$0.24 s.	31-3-64	17-3-64
John Labatt Ltd	$0.15 tr.	15-4-64	25-3-64
Metropolitan Stor of Can. Ltd (pr.)	$0.65 s.	1-5-64	3-4-64
Ocean Fisheries	$0.08¼	16-4-64	2-4-64
West Kootenay P & L Ltd (priv)	1¼% tr.	1-4-64	20-3-64

(W) Plus un boni de 10 cents.

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée

M. J.A. GARIEPY

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée de Montréal, est heureuse d'annoncer que monsieur J. Albert Gariépy, représentant de cette institution d'épargne pour l'ouest de la métropole, atteignait au cours de 1963, un volume de ventes de plus de $1,000,000.00. La C.M.I. Limitée célébrait l'an dernier, le soixantième anniversaire de sa fondation.